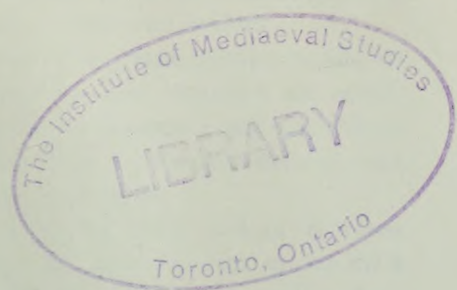


ouquel a une beste sauvage emmantelée. Et poisent les xi ensemble xxxiii mars v onces.

1014-1025. Douse hennaps d'argent[1], dorés et cizellés dedens, à fueillages entrelaciés, et sont de pluseurs façons ; et en chascun a un grant esmail ou fons, à diverses bestes faisans diverses contenances. Et poisent tous ensemble xx mars v onces.

1026-1031. Six hennaps d'argent, dorés et cizellez à vingnete enlevée [2]; et ou fons de chascun a un esmail d'asur à petis arbrisseaus vers et connins; et dehors sont blans, et sont de la façon de Paris. Et poisent xii mars iii onces.

1032-1033. Deux hennaps d'argent, dorés dedens et blans dehors, pareuls, hachiés à chesne, où tiennent les glaons; et en chascun a un esmail roont d'asur, où est une femme qui joue des orgues, assise l'une sur une terrace entre deux arbres, et l'autre est agenoullié d'un genoil. Et poisent ii mars vii onces.

1034-1035. Deux autres hennaps d'argent, dorés dedens et blans dehors, pareuls, hachiés à fueillages d'arable; et ou fons de chascun desquels a un esmail d'asur, où est un apostre tenant son livre en la main; et y a pluseurs arbres partans de pluseurs terraces vers. Et poisent ii mars vii onces xii deniers.

1036. Un hennap d'argent doré et blanc dehors, hachié de fueillages de chesne et d'arable, ou fons duquel a un esmail d'asur assés haut levé, ouquel est un homme à qui une femme donne un chapel et y a un haut arbre entre euls et deux as deux costez. Et poise i mars iii onces xii deniers.

1037-1038. Deux hennaps d'argent, dorez dedens et blans dehors, pareulz sans difference, excepté que l'un est hachié à fueillages de chesne et que l'esmail est d'asur, où il a deux arbres, un levrier et deux lievres, bordé ledit esmail d'une coponneure vermeille et bleue, où il a pluseurs poins dorez ; et l'autre est hachié de fueilles d'arable ; et en l'esmail d'asur a une femme emmantelée, qui a dessous sa robe une beste blanche mucée à moitié. Et poisent iii mars xxi deniers.

1039. Un hennap d'argent, doré dedens et blanc dehors, ciselle

1. Sans doute cet article correspond, malgré une légère différence dans le nombre des pièces, au n° 550 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 553 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

de grans fueillages, ou fons duquel a un esmail d'asur où est saint Jehan Baptiste. Et poise I marc III onces XVIII deniers.

1040. Un autre hennap d'argent, doré dedens et blanc dehors, cizellé à fueilles de chesne, embouti de compas; et tout autour desdis compas a une bordeure de poins emboutis et un esmail d'asur à une fontaine où un lion, une bische et une autre beste boivent, et dessus la fontaine a un oysel et y a deux rosiers. Et poise II mars demie once.

1041-1042. Deux hennaps d'argent dorés et blans dehors, cisellez de fueillages, en l'un desquels a un esmail d'asur parti en trois demis compas, dont en l'un est un lion et es autres deux autres bestes; et est la division desdis compas verde à quatre roses d'or, et es compas de l'autre a trois bestes estranges emmantelées et une rose dorée ou mileu d'iceuls. Et poisent II mars VII onces VI deniers.

1043. Un hennap d'argent, doré dedens et blanc dehors, embouti d'une vingne où sont les roisins, dont l'esmail est d'asur: et y a un homme vestu de vert sur un cheval blanc, qui tient un oisel sur son poing. Et poise I marc IIII onces XVIII deniers.

1044-1045. Deux hennaps d'argent, dorés dedens et blans dehors, cizellés à fueillages, à esmaus ou fons, dont l'un est d'asur à un griffon vert qui a visage d'omme, et l'autre esmail est d'asur où un cinge va par un pré entre deux arbres. Et poisent II mars II onces XII deniers.

1046-1051. Six petis hennaps d'argent dorés et blans dehors, fais sur le plat de l'ouvrage de Malliogres, hachiés par quartiers de fueillages à esmaus pareuls d'asur, où il a un arbre vert et un chien qui queure après un lievre. Et poisent V mars IIII onces XII deniers.

1052. Un grant hennap descouvert, d'argent doré dedens et assez plat, cizellé et embouté, de bel ouvrage et estrange à fueillages d'espine et à diverses bestes et oiseaus bien ouvrez; et ou millieu, dedens un haut souage trenchant, a un grant esmail roont, ouquel a sur un pré vert une danse de VII juesnes hommes et un menestrel devant, qui joue de la cornemuse, et dessus euls a un grant arbre de deux branches et sur chascune un oisel de diverses couleurs, et ou bas du pié a un lion jaune

entre un fenestrage dont part un ruissel, et un homme a demi corps. Et poise II mars VII onces VIII estellins.

1053. Un autre hennap, tout pareil au dessus escript, fors que il est un peu mendre, et que en l'esmail a un chastel dont un chevalier est parti à cheval tout armé, qui fait semblant de getter sa lance à un homme sauvage, qui emmaine une damoiselle sur une sauvage beste. Et poise II mars IIII onces X estellins.

1054. Un assés grant hennap descouvert, doré dedens et cizellé et embouté à deux ceintes, l'une sur le tournant du hennap à fueillages de chesne et à glaons et à autres fueillages en euvres entrelaciés, et à roses dehors lesdictes euvres, et ou fons à fueilles de chesne à tout leur glaons et à autres fueilles et boutons qui y tiennent. Et ou millieu a un haut esmail d'asur en un oteau ouquel a un homme et une femme faisans contenances amoureuses. Et poise I marc III onces V estellins.

1055. Un hennap d'argent, doré dedens et cizellé et embouté à VI arches, agüs dessus, qui font ensemble comme un compas; et dedens et dessus est embouté à vingnete à fueilles de chesne avec leurs glaons et à autres fueillages; et ou fons a un esmail levé entre souaiges, ouquel a un compas, et dedens, sur une terrace jaune dont part un arbre, un connin cendré. Et poise I marc VI onces.

1056-1057. Deux hennaps d'argent, dorez dedens, et cizellez à un entrelaceis à branches de chesne à tout leurs glaons et à aucuns autres fueillages; et ou fons de l'un a un esmail roont, ouquel a une diverse beste à teste de femme emmantelée de vert, qui a sur son dos un arbre et un autre dessous sa poitrine, à fueilles vers, violées et jaunes; et en l'esmail de l'autre a une serpent emmantelée de jaune et de violé entre deux arbres semblables des autres. Et poisent ensemble III mars IIII onces V estellins.

1058-1059. Deux hennaps d'argent, dorés dedens et cizellés sur le tournant, à entrelaceis de divers fueillages; et ou fons sont cizellés à un cercle, comme de fleurons de couronne, entour un esmail roont enlevé d'asur à VI roses dorées, dont ou dedens de l'un a un compas à VI pointes, trois vers et trois vyolées; et ou millieu dudit compas a un arbre et un cinge qui corne après un connin jaune; et le compas de l'autre est d'autre tour, et ou

milieu a sur une terrace jaune un arbre et deux connins comme cendrez. Et poisent ensemble III mars V onces XV estellins.

1060-1061. Deux hennaps d'argent, dorés dedens et cizellez sur les tournans à un entrelaceys en l'un desquels a branches, connins et autres bestes; et en l'autre branche a divers fueillages; et ou fons de chascun a un grant esmail d'asur roont, haucié entre un souage greneté à deux jeusnes hommes luitans, l'un vestu de vert et l'autre de violet; mais en l'un des esmaus n'a que un arbre, et en l'autre en a deux. Et poisent ensemble III mars V onces III estellins.

1062. Un hennap d'argent, doré dedens et cizellé à un entrelaceis là où a arbres à diverses fueilles; et ou fons a un haut esmail d'asur roont, ouquel a, sur un pré vert gouté de vermeil et de blanc, deux lions jaunes et un arbre entre euls à fueilles vers, jaunes et vyolées, goutées comme le pré. Et poise I marc VI onces.

1063. Un hennap d'argent, doré dedens et cizellé à branches entrelaciées, qui ont fueilles d'espine et autres; et ou fons a en un esmail, garni autour d'un souage feru à fleuretes, un homme vestu d'une houpelande marbrée de bleu et de vermeil, qui a une barrette afublée, et devant lui une femme qui fait semblant de s'en aler : et sont sur un pré vert dont part un arbrisseau vert entre euls. Et poise I marc III onces.

1064. Un petit hennap d'argent, doré dedens et cizellé, à un entrelaceys, ouquel a branches et divers fueillages; et ou fons a un roont esmail d'asur, ouquel a un arbre à fueilles vers et jaunes et vyolées, et dessous a un rengier cendré que un chien vyolé chasse. Et poise I marc II onces XVIII estellins.

HENNAPS D'ARGENT DOREZ PLAINS, À ESMAUS OU FONS.

1065-1076. Douze grans hennaps d'argent, dorez dedens et dehors, fais comme à tour de lampe [1], garnis par le pié de pluseurs souages à orbevoies à jour, et autres grenetez et rons; et ou fons

---

1. Ces douze hanaps et les onze suivants, forment le n° 496 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

de chascun a un grant esmail de nos armes. Et poisent ensemble xxiiii mars iiii onces.

1077-1087. Onze hennaps d'argent dorez, pareulz sans aucune difference aus dessus escrips, pesans ensemble xxii mars vii onces.

1088-1093. Six grans hennaps d'argent, tous dorez, fais en maniere de tour de lampe, garnis par les piés de souages grenetez; et ou fons d'iceuls a grans esmaus fais en maniere de compas, à serpens et rozetes; et en chascun esmail des trois desdis hennaps a un liepart blanc gouté de bleu et de vermeil, et en chascun des autres a un lion cendré. Et poisent tous ensemble xvii mars vii onces xii deniers.

1094-1097. Quatre hennaps d'argent dorez, tout plain, et sont bien plas et pareulz; et ou fons de chascun a un grant esmail de pluseurs devises. Et poisent ensemble viii mars iii onces xii deniers.

1098-1105. Huit hennaps d'argent dorez [1], pareuls et d'une façon; et ou fons de chascun a un esmail roont, esquels a pluseurs et diverses devises. Et poisent xi mars.

1106. Un grant hennap d'argent doré [2], ou fons duquel a un grant esmail d'asur garni de souages; et oudit esmail a un homme et une femme qui tiennent un escu d'or à un lion rampant d'asur [3],

---

1. C'est le n° 546 de l'Inventaire publié par M. de Laborde. — Il faut remarquer que cette brève notice ne donne pas de détails intéressants; il faut les chercher dans le texte publié par M. de Laborde, et que je reproduis d'après le manuscrit : « viii hennaps dorez touz plains pareilz « et d'une façon, excepté que es esmailz d'iceux a ou premier esmail ii dames « dont l'une trait à un homme d'une flesche et li met emmi le corps; ou « segont a ii deux dames dont l'une tient un petit arbresel, et devant elles « a un homme seant et sont souz un paveillon; ou tiers a un esmail ouquel « a un dain encontre arbres et a ii chiens qui le tiennent par la croupe; ou « sinquieme a un esmail où a ii lions au pié d'un arbre; ou sisieme esmail « a un singe acroupi à un chaperon vert; ou septieme a un levrier qui tient « un sanglier parmi l'oreille, et a ledit sanglier une bande d'or parmi le « ventre; et en l'uitiesmesme (*sic*) esmail a un levrier qui a abatu un « sanglier sur le cul. Et poisent en tout xi mars. » (Bibl. nat., ms. français 11861, fol. 129 v°).

2. C'est le n° 558 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. On lit dans le texte de M. de Laborde : « à quatre fourchiées, » à la suite du mot « asur ».

et la bordeure est de gueules semée de tourterelles [1]. Et poise II mars VI onces XII deniers.

1107-1112. Six grans hennaps d'argent, dorez dehors et dedens, ou fons de chascun desquels a un esmail vert ouquel a un escuçon des armes de la duchesse. Et poisent XII mars II onces VI deniers.

1113-1118. Six grans hennaps d'argent, dorez dehors et dedens, tout plain, ou fons desquels a en chascun un apostre sur un esmail noir et tient chascun un rollet de : « *Credo in Deum* », et y sont les noms dessous leurs piés : c'est assavoir saint Pierre, saint Andrieu, saint Jehan l'Ewangelistre, saint Jacques le Majeur, saint Jacques le Meneur et saint Thomas. Et poisent .... [2]. — Un couvercle d'argent doré qui sert auquel que l'en veult desdis hennaps, cizellé dehors à fleurs de liz et autres fueillages ; et le fretel est d'un court pommelet roont tout plain. Et poise ..... [3].

1119-1124. Six petis hennaps d'argent, dorés, plains, assis sur piés hautelez, garnis autour de pluseurs souages et d'une orbevoie d'oteaus à jour. Et ou fons de chascun a un haut esmail roont, garni autour d'un souaige greneté et bordez de vermeil à croisettes de quatre poins quarrez et dorez ; et en l'esmail de l'un est un homme armé et emmantelé sur un cheval gris, en l'autre un homme armé qui euvre la gueule à un lion, en l'autre un homme qui tient un levrier, en l'autre un homme emmantelé tenant un faucon, en l'autre un homme armé à cheval et un homme à pié devant lui tourné vers le cheval, en l'autre un homme armé sur un cheval et un varlet devant lui qui fait semblant de s'en aler. Et poisent ensemble XII mars II onces.

HENNAPS D'ARGENT, DOREZ, PLAINS ET SANS ESMAUX.

1125-1134. Dix hennaps d'argent dorez [4], tous pareuls sans

---

1. On lit dans le texte de M. de Laborde : « d'or » à la suite du mot « tourterelles ».
2. Le chiffre est demeuré en blanc.
3. Le chiffre n'a pas été inscrit.
4. C'est le n° 547 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmaus, et sont de la façon d'Avignon. Et poisent tous ensemble XIII mars IIII onces.

1135-1140. Six hennaps d'argent dorez de flebe doreure [1], et ont chascun longuement servy, et sont de la façon des darreniers escrips. Poisent VIII mars II onces VI deniers.

1141-1144. Quatre hennaps d'argent dorez [2], d'une façon et tous pareulz, de la façon d'Avignon, qui poisent V mar, VI onces.

1145-1147. Trois viez hennaps et un essay d'argent dorez, dont la doreure est presque effaciée. Et poisent VI mars VII onces.

1148-1150. Trois hennaps d'argent dorez, de l'argent et de la façon de Paris; et sont parfons et bien fors. Et poisent VI mars VI deniers.

HENNAPS D'ARGENT, DOREZ DEDENS ET PLAINS.

1151-1156. Six hennaps d'argent [3], dorez dedens et blans dehors, tous pareuls, de la façon d'Avignon. Et poisent XI mars XII deniers.

1157-1162. Six hennaps d'argent [4], dorez dedens et blans dehors, et tous pareulz, qui poisent VIII mars II onces XII deniers.

1163-1174. Douze hennaps d'argent [5], dorez dedens et blans dehors, tous pareulz, et de la façon d'Avignon, qui poisent XVI mars III onces.

1175-1176. Deux hennaps d'argent, dorez dedens et blans dehors, de la façon d'Avignon, es quels a esmaus dont les souages sont ferus de croizettes; et ne sont pas les dis esmaus pareulz, car en l'un a une maison sur une terrace de laquelle il yst pluseurs lievres et connins, et en l'autre a une chasse; et sont lesdis esmaus tous desesmailliés. Et poisent II mars IIII onces III deniers.

---

1. C'est le n° 548 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 549 du même Inventaire.
3. C'est le n° 551 du même Inventaire.
4. C'est le n° 552 du même Inventaire.
5. C'est le n° 555 du même Inventaire.

1177-1178. Deux autres hennaps d'argent, dorez dedens et blans dehors, pareulz, à esmaus ou fons, dont l'un est d'asur à une beste qui a visage, bras et mains d'un homme defublé, qui tient en l'une un pot et en l'autre un gobelet; et en l'autre esmail, qui est d'asur, a un arbre et un lievre. Et poisent I marc VI onces IX deniers.

1179-1180. Deux hennaps, de l'ouvraige d'Avignon, dorés dedens, de feble doreure, marchiez au merc du pape Urbain, qui poisent I marc VI onces IX deniers.

1181-1182. Deux autres hennaps plains, d'argent dorez dedens, assés plas et ou fons de chascun a un grant esmail garni autour, l'un d'un souage greneté et l'autre d'un feru à croizetes, ouquel esmail est l'Annunciacion Nostre Seigneur; et est Nostre Dame en l'un des esmaus assise en une maison et l'angle est dehors à genous devant elle, et en l'autre Nostre Dame et l'angle sont dedens la maison. Et poisent ensemble III mars XIII estellins.

1183. Un hennap d'argent, doré dedens et blanc dehors, lequel est assés plat et est signé ou fons dehors de quatre lettres, là ou semble avoir escript : « *Vale* ». Et poise I marc IIII onces.

HENNAPS D'ARGENT BLANS, LES BORS ET LES SOUAGES DOREZ À ESMAUX OU FONS, GRENETEZ OU CISELLEZ.

1184-1185. Deux hennaps d'argent blans pareuls [1], cisellez à arbrisseaux et fueillages enlevez et dorez; et ou fons de l'un a un esmail, où il a un levrier qui tient un dain, et en l'esmail de l'autre a deux bestes emmantellées, et dessous elles a un chien pendant et un connin. Et poisent II mars V onces XVIII deniers.

1186. Un hennap d'argent blanc à fueillages enlevez [2], dorez et cizellez sur le blanc; et ou fons a un arbre et un levrier, et un lievre et un arbre. Et poise VII onces XII deniers.

1187. Un grant hennap d'argent blanc [3], ou fons duquel a un grant esmail ront à fueillages vers, et ou milieu a un grant

---

1. C'est le n° 544 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 559 du même Inventaire.
3. C'est le n° 672 du même Inventaire.

escuçon de nos armes. Et est le port du pié de un souage doré. Et poise v mars II onces XII deniers.

HENNAPS D'ARGENT BLANS À SOUAGES ET SANS ESMAUX.

HENNAPS D'ARGENT BLANS TOUS PLAINS.

1188-1198. Onze hennaps d'argent, blans, plas de la façon de Montpellier. Et poisent x mars III onces.

1199-1203. Cinq hennaps d'argent, blans, d'une façon, tous plains, fais en maniere de chappel d'un cardinal; et ou dehors du fons d'iceulz sont les armes de la duchesse hachées en escuçons. Et poisent IIII mars VI onces XV deniers.

1204-1209. Six autres hennaps d'argent, blans, tous plains, sur la façon aus cinq devant escrips, sur le fons desquels sont les armes de la duchesse en escuçons. Et poisent v mars III onces XVIII deniers.

1210-1213. Quatre autres petis hennaps pareuls, d'argent, blans, de la façon as dessus escrips, fors tant que il sont un pou plus parfons, aus armes de la dicte duchesse, hachiée en escuçons sur les fons. Et poisent III mars v onces VI deniers.

1214-1224. Onse hennaps d'argent, blans, sur le plat de la façon aus autres cy dessus escrips et aus armes de la duchesse sur le fons en escuçons. Et poisent VIII mars.

1225-1226. Deux hennaps d'argent, blans par dehors et un pou dorez par dedens, jouxte la façon aus autres ci dessus escrips, si non qu'ils sont un pou plus grans, et sur les fons a un petit escuçon hachié des armes du pape Clement, au chief des armes de l'Eglise. Et poisent II mars v onces.

HENNAPS DE MADRE COUVERS, GARNIS D'ARGENT DORÉ.

1227. Un hennap de madre [1], garni de pié d'argent doré grosset

1. C'est le n° 561 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et a pluseurs souages par les bors; et sur le couvercle a un fretel ront esmaillié de nos armes, assis sur un esmail ront de nos armes et cloé audit couvercle. Et poise en tout II mars une once VI deniers.

1228. Un autre hennap de madre [1], garni de pié d'argent doré; et sur le couvercle a un fretel d'un boutonnet ront, esmaillié de nos armes cloé audit couvercle. Et poise en tout I marc VI onces XII deniers.

1229. Un hennap de madre, qui a pié d'or assés basset, et autour d'icellui a par le bas une orbevoie de courbettes à jour; et ou fons du hennap a un esmail ront des armes de la duchesse, et dedens le couvercle un pareil; et sur ycellui couvercle a un fretel d'or bien ouvré et joliet, dont les bors d'embas sont à petis poins saillans, et après y a une orbevoie à jour de pertruis roons, et dessus a un souage petit cordellé, et au haut dudit fretel a un pommel roont sur lequel siet un saphir palle et crasset. Et poise en tout VII onces et demie.

TREPIÉS D'ARGENT POUR HENNAPS.

VOIRRES DE CRISTAL GARNIS D'ARGENT À ESMAULX.

1230. Un voirre de cristal, garni d'argent doré, dont le pié est semé sur le plat de VI esmaus asurez, fais en compas à diverses bestes; et le piler est à VI fenestrages esmailliez de vert et d'asur et de vermeil. Et ou pommel a VI petis compas esmailliés à rosetes et flouretes et fueillages enlevez. Et ledit voirre est à VI quarrés, et dessus est bordé d'argent doré et esmaillié d'asur par dehors. Ou fons du voirre a un esmail asuré, où il a comme un porc espy; et le couvercle est plat et doré et semé de VI esmaus asurez à diverses bestes, et les bors sont à pluseurs souages. Et en l'esmail du dedens du couvercle a une rose vert; et le fretel est à fueillages dorez sur lesquels a un bouton doré. Et poise II mars V onces XV deniers.

---

1. C'est le nº 560 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

1231. Un voirre de cristal garni d'argent doré, dont le pié est cizellé à fueillages; et y a VIII fueilles esmaillées, dont les quatre sont vermeilles et les autres quatre asurées. Et ou milieu du piler a un pommel quarré esmaillié d'asur à fueillages dorez vers; et les bors sont garnis d'argent doré. Et poise II mars IIII onces XII deniers.

VOIRRES DE CRISTAL GARNIS D'ARGENT DORÉ, CISELLÉ OU HACHÉ.

1232. Un voirre de cristal garni d'argent doré, dont le pié est fait en maniere de roze, à un souage à orbevoies et un greneté, et sur le plat est le pié cizellé à fleurs de lis. Et le piller est à VI quarrés, et ou pommel a trois glaons vers et fueillages, et au dessus et au dessous du pommel a fenestrages à jour. Le voirre est de XII quarrés et est lié en trois lieux de liens à charnieres dorées. Et ou fons du voirre, par dedens, a un esmail asuré, ouquel est un homme qui tient un rolet escript. Et les bors sont garnis d'argent doré et entaillié, et le couvercle est de cristal et a XII quarrés bordé d'argent doré et par dehors ouvré comme le gobelet; et du lonc est lié de trois liens d'argent dorez à fueillages; et sur le haut a un fretel à VI fueilles de vingne et au dessus a un bouton asuré agu; et dedens ledit couvercle a un esmail ront asuré et blanc, fait comme une rose. Et poise en tout V mars XVII deniers.

1233. Un voirre de cristal garni d'argent doré[1]; et ou pommel du piller a VI petis esmaus asurez, fais en losenges; et les bors sont d'argent dorez. Et du lonc du voirre a trois liens à charnieres qui sont fermées au piller et à la bordeure dudit voirre. Et ou fons a un esmail d'asur, ouquel a un homme à cheval qui corne et court après un cerf et pluseurs chiens après lui. Et dedens le couvercle a une dame qui joue de la guiterne. Et poise en tout III mars VII onces.

1234. Un voirre de cristal garni d'argent doré[2], dont les bors du pié sont à souages et orbevoies et dessus est doré et cizellé.

---

1. C'est le n° 571 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 82 du même Inventaire.

Et ou piller a un pommel, ouquel a trois petis esmaus d'azur à oyselez et trois rozetes de fueillages. Et le couvercle est de cristal, garni par les bors d'argent doré à souages et orbevoies, et au dessus a un haut fretel à fueillages, desquels yst un bouton de cristal asuré. Et poise en tout II mars V onces VI deniers.

1235. Un voirre de cristal, porté d'un pié comme d'une coupe doré; et ou pommel du piler a VI petits esmaus vermeils à coquilles d'or. Et le couvercle est de cristal et les bors sont garnis de souages et orbevoies et dessus a petis creneaus ; et ou bout du couvercle a un petit fretel à creneaus, et dessus un boutonnet quarré de cristal azuré assis en fueillages. Et poise II mars IIII onces.

1236. Un voirre de cristal couvert, garni d'argent; et par les bors est par dehors doré à fueillages de chesne et de glandas et à pierrerie autour. Et en est le pié d'argent à VI quarrés; et le pommel de la jambe est ouvré de fueillages, et y a petites losenges esmaillées ; et le couvercle est garni d'argent doré et à souages grenetez ; et le fretel est de trois fueilles là où il a un bouton à trois costes esmaillées de vert, d'asur et de pourpre. Et poise en tout II mars VI onces XVIII deniers.

TASSES D'ARGENT DORÉES COUVERTES, À ESMAUX ET HACHIÉES.

1237. Une tasse à couvercle d'argent, dorée, assise sur un pié à souages à demis compas à jour renversiés; et le corps de la tasse est hachié d'une ceinte de lettres autour ; et dessus et dessous a demis compas renversiez. Et ou fons a un esmail d'asur haut, là où il a un homme et deux roses. Et est le couvercle bordé d'archez à jour, renversiez et pommetez ; et ledit couvercle est hachié dessus de la devise de la tasse. Et sur le fretel, qui est roont, a un aigle qui tient au pié et au bec un rolet escript; et dedens a un esmail d'asur à une femme et deux roses. Et poise en tout III mars V onces.

TASSES D'ARGENT DORÉES PLAINES.

1238-1241. Quatre grandes tasses vieilles toutes dorées [1] et sanz esmaus, qui poisent vi mars vii onces.

1242. Une grant tasse, dorée dedens et blanche dehors, toute plaine [2]. Et poise i marc iii onces.

1243-1244. Deux tasses d'argent, de la façon de Thoulouse, dorées dedens, estroittes par le fons et larges dessus. Et poisent ii mars iiii onces vi deniers.

1245-1247. Trois tasses d'argent, dorées dedens de la façon de Thoulouse, faites en maniere de bacins. Ou fons de l'une a un haut esmail roont d'asur, ouquel a sur une terrace vert une dame et un homme qui lui presente une rose blanche, et entre euls a un arbre ; en l'autre, qui est un pou plus petite, a un esmail ou fons, plus grant que le premier, et en icellui est l'Annunciacion Nostre Dame ; en l'esmail de la tierce, qui est pareille sans difference de la seconde, est saint Jehan Baptiste et sainte Katherine en estant. Et poise la premiere i marc vii onces xviii deniers ; la seconde i marc iii onces ; et la tierce i marc iii onces xii deniers. Poisent en tout iii mars vi onces vi deniers.

1248-1251. Quatre tasses d'argent, toutes pareilles, dorées dedens de la façon de Thoulouse, à esmaus asurés haus assis, où il a en chascun une femme vestue d'un surcot ouvert, eschevelée, et un homme devant elle, court vestu, à qui elle tient la main et li à elle, et y a pluseurs arbres. Et poisent iiii mars vii onces xii deniers.

1252-1257. Six tasses d'argent dorées, toutes pareilles et plaines en façon d'un bacin, ou fons desquelles, par dehors, sont les armes de la duchesse. Et poisent v mars iiii onces et demie.

1258-1263. Six autres tasses d'argent, dorées pareilles, qui poisent v mars iiii onces et demie.

1264-1269. Six autres tasses d'argent, dorées de pareille façon ; et poisent v mars iiii onces.

---

1. Faut-il reconnaître ici quatre des pièces cotées sous le n° 556 de l'Inventaire publié par M. de Laborde ?

2. C'est le n° 557 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

1270-1271. Deux autres tasses d'argent dorées de celle meismes devise. Et poisent I marc VII deniers.

1272-1277. Six tasses d'argent, dorées plainnes, de beau tour et de nouvelle façon de l'euvre de Paris, qui ont pié hautelés enlevez et reploiés sur le dehors ; et ou fons de chascune a une S hachiée. Et poisent ensemble VIII mars VI onces V estellins.

1278-1279. Deux tasses pareilles de façon aus dessus escriptes, sanz aucune difference, fors que ou fons n'a nulles S ne autre saing. Et poisent ensemble III mars XV estellins.

1280-1290. Onse petites tasses d'argent, dorées, à piés hautelés et à bors hachiés par dehors à lis, à lettres moresques et à fueillages ; et ou dedens sont emboutées chascune à une grant rose ; et ou fons de chascune a un haut esmail d'une rose vyolée garni d'un souage tuers autour. Et poisent toutes ensemble X mars II onces XV estellins.

1291-1305. Quinse tasses parfondes d'argent, dorées, à haus piés, garnis ou millieu d'un souage greneté autour ; et ou fons de chascun a un haut esmail roont garni de souages roons et d'un feru à croisetes, ouquel esmail a un escuçon des armes de Comminge entre trois fueillages doublés d'asur, de vert et de vyolé. Et poisent ensemble XXVIII mars une once XV estellins.

1306-1309. Quatre tasses d'argent, dorées, toutes plaines et parfondes à petits bors reploiés sur le dedens et regetez le bout sur le dehors comme un souage ; et en chascune a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble III mars VII onces X estellins.

1310-1321. Douse tasses d'argent, dorées, toutes plaines, à piez hautelés et à larges bors reploiés dedens, qui sont de la nouvelle façon et de l'euvre d'Avignon ; et en chascune a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent XIII mars III onces V estellins.

1322-1333. Douse autres tasses, toutes pareilles sans difference, signées ausdictes armes de la duchesse ; qui poisent XIII mars VII onces X estellins.

1334-1345. Douse autres tasses, toutes pareilles sans difference, signées ausdictes armes de la duchesse, pesans XIII mars V onces X estellins.

1346-1356. Onse autres tasses, semblables sanz difference aus

trois XIIes dessus escriptes et signées pareillement; qui poisent ensemble XII mars VII onces XV estellins.

1357-1368. Douse tasses d'argent, dorées, toutes semblables, de façon et d'euvre aus dessus escriptes, fors que elles sont plus petites et sont signées comme les autres; qui poisent X mars VII onces V estellins.

1369-1380. Douse autres tasses, toutes pareilles sanz difference aus XII derrenieres escriptes, et sont signées comme les autres; qui poisent XI mars une once.

GRANDES TASSES D'ARGENT BLANCHES.

AUTRES TASSES D'ARGENT BLANCHES MENDRES.

1381-1392. Une dousaine de tasses d'argent blanches [1], de l'argent et de la façon de Paris. Et poisent XII mars.

1393-1404. Une dousaine de tasses d'argent blanches [2], dont les VIII sont de l'argent et de la façon d'Avignon, et les IIII sont de l'argent et de la façon de Paris; poisent ensemble XI mars IIII onces XII deniers.

1405-1413. Neuf tasses d'argent blanches [3], de l'argent et de la façon de Montpellier; et poisent X mars VII onces.

1414-1419. Six tasses d'argent blanches, de la façon de Paris, qui ont longuement servy; et poisent V mars VI onces.

1420-1425. Six vieilles tasses d'argent blanches [4], de la façon de Montpellier, estroittes ou fons. Et poisent V mars VI onces.

1426-1434. Neuf tasses d'argent [5], de l'argent et de la façon de Paris; et poisent VIII mars VI onces VI deniers.

1435-1446. Une dousaine de tasses [6] de la façon et de l'argent de Montpellier; et poisent XIIII mars III onces.

---

1. C'est le nº 664 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 666 du même Inventaire.
3. C'est le nº 673 du même Inventaire.
4. C'est le nº 689 du même Inventaire.
5. C'est le nº 665 du même Inventaire.
6. C'est le nº 674 du même Inventaire.

1447-1458. Une dousaine de tasses d'argent, blanches, toutes plaines, à un petit souage dessous ; et ou fons desdictes tasses a un esmail ront vert, où sont les armes de la duchesse ; et sont les bors et les souages dorez. Et poisent XII mars VII onces.

1459-1470. Une autre dousaine de tasses d'argent, blanches, toutes plaines et pareilles aus dessusdictes sanz aucune difference. Et poisent XII mars VII onces VI deniers.

1471-1482. Une autre dousaine de tasses d'argent, blanches, de pareille devise. Et poisent XII mars V onces IX deniers.

1483-1488. Six tasses d'argent, blanches, assés petites et parfondes, de la façon d'Avignon et signées chascune ou fons dehors d'un escuçon aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble VII mars.

1489-1508. Vint tasses d'argent, blanches, de la façon de Thoulouse et d'euvre nouvelle, signées d'un escuçon as armes de la duchesse. Et poisent ensemble XVIII mars V onces X estellins.

1509-1514. Six petites tasses d'argent, blanches, de la façon nouvelle, qui sont assés parfondes et sur le montant se retournent dedens ; et est chascune signée ou fons dehors d'un P et d'une R ferus ensemble en coing. Et poissent les VI tasses dessusdictes V mars IIII onces X estellins.

GOBELÉS D'ARGENT ESMAILLIÉS À TREPIÉ.

1515. Un grant gobelet à trepié, d'argent doré [1] et tout esmaillié, ou pié duquel a pluseurs grans souages et orbevoies à jour. Et en aucuns des esmaus a chevaliers et dames en paveillons d'asur, de vert et de more ; et en autres oteaus rons a angres jouans de pluseurs instrumens ; et semblablement est esmaillié le couvercle, sur lequel a un grant et bel fretel d'un chastel de maçonnerie à pluseurs clochiers et pinacles, et le plus haut clochier est esmaillié d'asur. Ou fons dudit gobelet a un grant esmail, ou milieu duquel, en un oteau ront, a un chevalier et une dame seans l'un emprès l'autre. Et en l'esmail du couvercle a un lion

1. C'est le nº 341 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

emmantelé. Et le pié est haut porté de trois jambes longues, à pluseurs fenestrages esmailliés, et y pendent trois fillatieres faites en maniere de treffle. Et ledit siege est tout esmaillié à gens qui chacent as cerfs, à connins et à lievres. Et les bors sont crenellez; et y a trois fueilles dorées, qui soustiennent les costez dudit gobelet. Et poise en tout VII mars XII deniers.

1516. Un gobelet d'argent doré [1] et esmaillié, dont le pié est fait en maniere de treffle à fueilles pointues et est à souages et orbevoies. Et sur ledit pié a trois serpentelles volans, qui soustiennent un piller de maçonnerie, environ lequel est le Baptizement Nostre Seigneur en trois lieux; et ou bout du piller est le siege du gobelet, et ledit gobelet est fait de trois demis rons de godet et de trois pointes; et le couvercle est de celle façon, sur lequel a une pommete à VI quarrés. Et sont esmailliés le gobelet et le couvercle et le pié aus armes du pape Jehan. Et poise en tout VI mars VI onces.

1517. Un gobelet à trepié d'argent doré [2] et esmaillié, à papegaus et à papeillons. Et le trepié est porté de trois pates; et sur les jambes a testes de serpens, et dessus chascune jambe a une fueille, qui soustient les costez du gobelet. Et le siege est esmaillié de la devise dudit gobelet; et en l'esmail du couvercle a un papeillon et sont les bors crenellez; et dessus a un fretel à VI fueilles sur lesquelles a un boutonnet à VI costes esmaillées d'azur et de vert. Et poise en tout IIII mars VII onces.

1518. Un gobelet d'argent doré et esmaillié par quartiers [3], dont l'un est doré à un treffle d'asur et l'autre est esmaillié de vert à une beste [4] sauvage. Et le trepié est porté de trois pates, et sur les jambes a testes de hommes sauvages, et au bout de chascune jambe a une fueille sur les bors qui sont à orbevoies. Et le siege est esmaillié et freté à pluseurs oyseaus et bestes sauvages; et en l'esmail du dedens du couvercle a un lion passant [5]; et les

---

1. C'est le n° 176 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 114 du même Inventaire.

3. C'est le n° 115 du même Inventaire.

4. Le texte imprimé par M. de Laborde ajoute ici ces deux mots : « ou oisel ».

5. Le texte imprimé par M. de Laborde donne une leçon un peu différente :

bors sont à souages et orbevoies; et dessus a un bouton esmaillié de vert et d'asur sur fueillages qui font le fretel. Et poise en tout IIII mars V onces.

1519. Un gobelet d'argent doré [1], assis sur un trepié doré et esmaillié, ouquel a fueilles de treffle et de yerre pendans et esmailliées; et ou siege du trepié a un esmail comme une rose d'azur à fueilles pointues et oyselez. Et ledit gobelet est esmaillié à une dance de dames et de chevaliers; et sur le couvercle a chevaliers et dames en paveillons; et ou fons du gobelet a une ymage de saint Martin qui partit son mantel. Et poise en tout IIII mars XVIII deniers.

1520. Un gobelet d'argent doré [2] et esmaillié par quartiers plus lons que quarrez, bordez de gueules et semez de petites rosetes d'asur; et lesdis quartiers sont esmailliés de vert et d'asur; et en ceuls d'asur a bestes qui ont la moitié du corps de hommes et de femmes et l'autre moitié de bestes, et jouent de pluseurs instrumens, et font pluseurs contenances; et es quartiers vers a pluseurs bestes, comme griffons, lyons, renars et connins. Et ou fons du gobelet a un esmail vert, où il a enfans qui chacent aus papeillons; et dessus le couvercle a un petit fretel d'asur. Et le trepié est esmaillié par losenges d'asur et de violet; et sur l'azur a fueilles de percin, et sur le violet a testes. Et poise en tout III mars IIII onces VI deniers.

1521. Un gobelet d'argent doré [3], esmaillié à lions emmantelez et femmes qui ont corps de bestes. Et le couvercle est esmaillié de mesmes; et sur le fretel d'icellui a un cinge, qui tient une bource. Et es jambes du trepié a longues fenestres esmaillées d'azur. Et poise II mars II onces XII deniers.

« Et le couvercle est doré dedens et y a un esmail d'azur ouquel a un lyon passant. »

1. C'est le nº 342 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 510 du même Inventaire.

3. C'est le nº 343 du même Inventaire.

GOBELÉS D'ARGENT SEMÉS D'ESMAUS À TREPIÉ.

1522. Un gobelet d'argent doré [1], cisellé et semé d'esmaus, esquels a apostres tenans chascun un rolet; et dessus a angles faisans diverses contenances et jouans de pluseurs instrumens. Et sur le couvercle a VI esmaus, où il a testes de mandegloires; et en la cizeleure a dames et chevaliers. Et ou fons du gobelet a une rose double sans esmail; et sur le couvercle a un fretel d'une rose endentée; et sur le pié de la roze a une dame à genous qui tient une couronne. Et est ledit gobelet porté de trois serpentelles qui engoulent les piez qui sont de lion. Et poise en tout IIII mars V onces XV deniers.

GOBELÉS D'ARGENT, CISELLÉS OU HACHIÉS ET PLAINS, À TREPIÉ.

1523. Un gobelet à trepié d'argent doré [2], ou fons duquel a un esmail, ouquel a un lion et un renart et un arbre entre deux. Et en l'esmail du couvercle a deux connins qui yssent d'un terrier; et dessus ledit couvercle a un fretel. Et sont les jambes du trepié esmaillées d'asur, et sont les dictes jambes à pillers. Et poise II mars II onces XXI denier.

1524. Un gobelet à trepié d'argent doré, tout plain, et est le trepié, sur le plat, d'un oteau à jour crenellé autour; et ledit gobelet est ront et ou fons a un esmail d'asur, ouquel est l'Annunciacion Nostre Seigneur. Et le couvercle est crenellé autour et a dessus un fretel. Et poise en tout I marc VI onces XVIII deniers.

1525. Un gobelet d'argent doré, à couvercle [3], porté d'un petit pié à creneaus, et dedens a un laceys à jour; et ou fons dudit gobelet a un esmail d'asur, ouquel a un angle qui tient sa main sur une coulompne. Et le couvercle est à creneaus et à souages; et dedens, en un petit esmail d'asur, a un oyselet vert, et dehors

1. C'est le n° 117 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 489 du même Inventaire.
3. C'est le n° 184 du même Inventaire.

a un fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton esmaillié d'asur à quatre quarrés. Et poise II mars XII deniers.

1526. Un gobelet d'argent doré, dont le pié est en maniere d'un treilleys à jour; et autour du gobelet par le bas a x apuies d'entrées, et entre yceuls a fenestrages cizellez, et dessus a une cointe cizelleure à lettres de Damas, et ou fons a un esmail : un homme qui fiert d'un glaive un lion par la gueule. Et le couvercle est garni autour d'un souage de losenges encavées, et dessus est cizellée de fueillages de tilleul; et sur le fretel a un lion. Et en l'esmail, qui est dedens ledit couvercle, a un cheuvreul gisant. Et poise en tout II mars VII onces VI deniers.

1527. Un gobelet, fait comme un godet à un haut pié, qui a un souage de pertuis à jour; et dessus le pié, le ventre et le couvercle sont emboutez à rose hachées à lettres moresques, à diverses fueilles et à couronnes; et le couvercle est couronné de hautes fueilles enlevées; et sur le fretel a un cok; et en l'esmail dedens, qui est d'asur, a une teste de josne homme. Et poise en tout III mars III onces VI deniers [1].

1528. Un gobelet d'argent couvert [2], à trepié, à un esmail ou fons, ouquel a un levrier blanc, qui queurt après un lievre, et y a un pin. Et ou dedens du couvercle a un esmail d'asur, où il a un liepart assis devant la teste d'un lion; et dessus le couvercle a un fretel. Et est fait l'oteau de fenestrages. Et poise II mars une once et demie.

1529. Un gobelet couvert, à trepié [3], et ou fons a un esmail d'asur à un porc sengler, qui est dessous un pommier, dont l'une partie d'icellui pommier est chargée de pommes de blanchart [4] et l'autre vermeilles, et dedens le couvercle a un esmail, où il a un renart; et dessus ledit couvercle a un fretel, et est le pié ouvré d'oteaus. Et poise en tout II mars III onces XII deniers.

1530. Un gobelet d'argent doré, estroit par la gueule et tout embouti de roses doubles, dont les pamples sont hachées de

---

1. A la suite de cette notice se trouve répétée la description de l'article déjà inséré sous le nº 923. En marge, la note suivante : « Escript dessus avec [les] coupes » signale ce double emploi au lecteur.

2. C'est le nº 490 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le nº 491 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. Le texte publié par M. de Laborde écrit : « pommes blanches ».

lettres moresques et de fueillages, et est le pié garni de grans souages perciés à jour; et est le couvercle hachié de mesmes; et est le fretel du couvercle d'une fueille à quatre pointes, sur quoy est un coq; et est le couvercle couronné de fueillages d'aubespine; et dedens ledit couvercle a un esmail d'asur à une teste de dame. Et poise v mars iiii onces ii deniers.

1531. Un gobelet couvert d'argent doré, fait à la guise d'Engleterre, dont le corps est en façon d'un calice, à une ceinte hachiée à couronnes et à roses en oteaus; et en est le pié de grans souages et hauls, garnis de guerfis vers à une orbevoie entre deux, et se porte sur les costez de trois lyons, qui sont sur petis entablemens de maçonnerie; et entre les souages a un esmail sur le ront, tout esmaillié d'asur à lettres dorées et à fueillages. Et le col dudit gobelet est ront, tout esmaillié d'asur, environ lequel a pluseurs fueilles de chesne avecques les tiges; et en est le colet garni de souages à une orbevoie parmi, à jour. Et est le couvercle garni de grans souages à orbevoies perciés à jour, à une couronne de fueilles d'aubespine, et est hachié de solais et de roses en rondeaus laciés; sur lequel couvercle a un grant esmail d'asur, haut et gresle, auprès du fretel, garni de telles fueilles comme est la jambe dudit gobelet. Et sont les souages dudit fretel grenetez à deux fils tuers à une orbevoie parmi, et dessus a une terrace vert dedens une couronne de fueillages et d'archez, sur quoy est assis un coq; et dedens ledit couvercle a un petit esmail ront d'asur, où est un chapel long vermeil. Et poise xiii mars iiii onces et demie.

1532. Un gobelet couvert, d'argent doré, fait à la guise d'Engleterre, dont le corps est en façon d'un calice, assis sur le dos de trois lions, sur chascun desquels a un petit entablement quarré dont le pié est garni de grans souages, dont les aucuns sont tuers et les autres ferus de croisetes et grenetez; entre lesquels souages a une orbevoie percié à jour, tout autour, de demis compas; et depuis lesdis souages jusques à la coupe dudit gobelet a pluseurs longues fueilles de maçonnerie assises tout autour de la jambe dudit gobelet d'un esmail bevoié pale de vert et d'asur, et en est le colet d'un gros souage, où il a pluseurs feuilles montans et avalans, entre lesquelles a tout autour pluseurs pommetes esmaillées d'asur et de vert. Et

est le ventre dudit gobelet hachié de fueillages en tuers et de lettres moresques. Et est le bort du couvercle d'autels souages comme cellui du pié, couronné de fleurs de lis et de testes faites en maniere de testes (*sic*). Et sur ledit couvercle a un esmail vert sur le haut, sur quoy est un fretel à grans fueilles, qui se avalent et se assieent sur ledit esmail; sur lequel fretel a un aigle assis sur une terrace vert, qui a ses esles estendues, autour de laquelle terrace a une couronne pareille à celle dudit couvercle; et ou fons dudit couvercle a un petit esmail d'asur, où sont deux lettres moresques d'or hachiées. Et poise x mars VII onces II deniers.

1533. Un gobelet d'argent doré et hachié, de la façon comme d'Engleterre, duquel le pié est soustenu de trois chauves souris qui sont sur un petis entablemens et ont longues esles estendues; ledit pié est roont, garni de pluiseurs souages autour, entre lesquels en a un d'orbevoies à jour; et dessus se monte ycelui pié comme du tour d'une cloche, et du haut, qui est d'une orbevoie autour, descendent XII lons feuillages renversez et enlevez, entre lesquels a envoirremens fais comme de fenestrages par le haut, et tous esmailliés d'asur. Le corps dudit gobelet est sur le ront comme en façon de calice et est embouté dehors comme à XII fenestres hachées à longues fueilles et à roses; et dessus a autour un souage greneté; et ou fons dedens a un esmail roont d'un solail, ou milieu duquel a un visage blanc. Et ou fons du couvercle a comme un compas esmaillié de pluseurs couleurs, et les bors en sont d'une orbevoie à jour tout autour, et est couronné d'un haut couronnement à fueillages levez; et le dessus dudit couvercle est embouté et hachié de la façon du corps du gobelet; et au haut a IX fueilles longues et enlevées descendans du fretel, entre lesquelles a envoirremens esmailliés d'asur. Et ledit fretel est d'une terrace verde goutée de blanc et de vermeil, laquelle est comme en un couronnement, garni par le bas d'une orbevoie autour et dessus de pluseurs fueillages enlevez; et sur ladicte terrace a un coc tout plumeté, à grant queue. Et poise en tout VI mars IIII onces.

GOBELÉS D'ARGENT ESMAILLIÉS SANS TREPIÉ.

1534. Un gobelet d'argent doré et esmaillié [1], à une frete vermeille semée de quatre grains d'or, et l'esmail est asuré et vert; et sur l'asur a oyseaus d'or à visages de pluseurs contenances, et sur le vert a besteletes de pluseurs manieres, et est la frete du fons du gobelet pareille; et en l'esmail dedens le couvercle, qui est asuré, a une losenge et les bors sont crenellez, et dessus a une frete pareille; et le fretel est de fueillages, sur lesquels a un petit bouton quarré. Et poise en tout II mars III onces XII deniers.

1535. Un gobelet sans pié [2], tout esmaillié et freté de gueules; et l'esmail est vert à quatre flouretes d'asur et à testes de lions. Et ou fons du couvercle a un esmail et une frete de vert à quatre flouretes, et le bort est à orbevoies; et dessus a un fretel de VI fueilles, desquelles yst un boutonnet à trois quarrés. Et poise en tout II mars VI deniers.

1536. Un gobelet d'argent doré et esmaillié, dont le pié est garni de doubles souages grenetez; et est ledit esmail par pales du lonc; et en l'une a losenges d'asur à serpentelles volans, et en l'autre a quarreaus bleus et d'or; sur l'asur a rondelles vermeilles et sur l'or fueillages vers comme de mourier et les meures; entre iceulz a ceintures longues semez de quatre fueilles d'or pointues. Ou fons du gobelet a un esmail bleu, ouquel a un chastel, que deux hommes assaillent de fleurs et de rosettes, et trois dames le defendent. Le couvercle est esmaillié dehors de la devise du gobelet, crenelé le bort tout entour; et sur le fretel du gobelet a une pommette, duquel sault un fueillage et un boutonnet esmaillié à VI costes et à une pointe. Dessus, l'esmail du fons du dedens du couvercle est bleu, et dessus a une terrace et un leu passant de sa couleur. Et poise.... [3].

---

1. C'est le n° 118 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 116 du même Inventaire.
3. Le chiffre du poids n'a pas été inscrit.

GOBELÉS SEMÉS D'ESMAUS SANS TREPIÉ.

GOBELÉS D'ARGENT CISELLÉS OU HACHIÉS SANS TREPIÉ.

1537. Un gobelet d'argent doré, porté de trois lions couronnez, et par le corps est fait de cinq grans fenestrages à pillers et chapiteaus, dedens lesquels a fenestrages et compas d'ambre, de geet, d'argent blanc et de painture vermeille et clere, et y a petites ymages; et autour dessous a escript : « *A cuer honnourable Vueil servir à table* ». Et ledit gobelet se eslargist dessus, et le fons est de fin ambre; et le couvercle est crenellé autour, et dessus ycellui a fenestrages en tuers, d'ambre, de geest, d'argent blanc et de painture vermeille; et sur le fretel est saint George, qui tue le serpent. Et poise en tout III mars II onces XX deniers.

1538. Un gobelet couvert, d'argent doré, hachié et cizellé à vingnete, dont le souage du fons est feru de croizettes à une orbevoie ou milieu; et par le milieu dudit gobelet a un autre souage feru de croizettes. Et ou fons dudit gobelet a une fontaine en un esmail d'asur, assize en un marez entre deux arbres. Et dedens le couvercle a un esmail d'azur, où est un escu d'argent freté de gueules à une croce sur l'escu; lequel couvercle est crenellé, et en est le fretel de trois fueilles d'aubespine, où est assise une petite poire d'asur à VI quarrés. Et poise II mars demie once.

1539. Un gobelet d'argent doré, que trois aigles qui ont visages d'angelos portent; et dessous lesdis aigles a petis entablemens quarrez. Et est le souage dudit gobelet d'orbevoies perciés à jour; et par le milieu dudit gobelet a un autre gros souage feru de croizetes d'une part et d'autre. Et est hachié ledit gobelet et cizellé en deux lieux tout autour à fueillages, estoilles, lettres moresques et cuers ferus de sajettes. Et ou fons dudit gobelet a un esmail d'asur à un lyon passant sur une terrace. Et la bordeure du couvercle est d'un souage crenellé, sur le fretel duquel, qui est de fueillages, a un cinge assis sur une terrace

vert en un souage crenellé; et dedens ledit couvercle a un esmail d'asur et un lievre et un arbre. Et poise III mars IX deniers.

1540. Un gobelet couvert, d'argent doré et hachié, soustenu de trois lions gisans qui regardent sur les costez. Et le pié dudit gobelet est garni autour d'un souage greneté, et ledit gobelet est assés lonc, hachié haut et bas à chasses de bestes; et ou millieu a lettres moresques. Et le couvercle est couronné de creneaus enlevés, et garni autour d'un souage greneté, et sur le comble est hachié à une chasse de bestes; et le fretel est haut d'un bouton esmaillié d'asur entre quatre fueilles d'espine enlevées, et ou fons a un esmail roont d'asur, ouquel a comme un cercle à triangle de violet, dedens lequel a escript en orbeur : « *Pour mieuls valoir;* » et dedens ledit triangle a sur une terrace vert, et dessous un arbre, un chien essoreillié. Et poise en tout III mars VII onces.

1541. Un gobelet couvert, d'argent doré et hachié, soustenu de trois bestes sauvages à testes de mulet, barbues, à longues oreilles et à grosses queues courtes. Et le pié d'icellui gobelet est garni autour d'un souage greneté. Et le corps en est hachié à trois ceintes de fueillages et de fleurs de bourresche. Et le couvercle est couronné de creneaus, garni autour d'un souage greneté, et sur le comble est hachié à une ceinte de la devise du gobelet; et le fretel est haut, d'un bouton esmaillié d'asur entre quatre fueilles d'espine enlevées; et ou fons a un roont esmail d'asur, ouquel a une molette dorée, et ou millieu d'icelle, sur esmail vert, une couronne. Et poise en tout II mars VI onces.

1542. Un gobelet d'une ancolye, d'argent doré, couvert, assis sur un haut pié soustenu de trois chauves souris et garni autour de pluseurs souages et d'une orbevoie de courbetes à jour; et le dessus d'icellui pié est comme comble bossé à une terrace vert, semée de goutes blanches et vermeilles, et du millieu part comme un baston roont, qui soustient l'ancolie, laquelle a les bous de ses VI fleurons reploiés à jour sur ladicte terrace; et par le corps est de XII fueillages, dont les VI ouvers dessus sont hachiés à pos et à arbres de lis qui en partent; et la gueule du gobelet est tournée comme une rose; et ou fons a un haut esmail petit d'une fueille asurée sur tour de coquille. Et ou fons du couvercle, qui est fait comme à tour de rose, a une ancolie

azurée finement esmailliée entre deux fueilles vers. Et sur le comble est ledit couvercle à fueillages, dont les VI sont hachiés à roses entre cordeis; et le fretel est d'un treilleis roont à jour, pointu dessus, ouquel a une terrace vert goutée, sur laquelle est une ancolye d'argent blanche toute enlevée. Et poise en tout III mars une once V estellins.

1543. Un gobelet couvert, d'argent doré, de la façon d'Angleterre, assis sur un haut pié à tour de lampe, soustenu de trois serpentes à esles estendues, qui sont sur petis entablemens, et garni de pluseurs souages et d'une orbevoie dessus de croisetes à jour; et sur le haut du pié, près du fons du gobelet, a une autre orbevoie pareille autour, et sont ledit pié et le ventre du gobelet emboutez à doubles fueillages comme de rose, lesquels sont hachiés à serpenz et autres diverses bestes, et à divers arbres et fueillages, et lettres de Damas les aucuns; et sur le haut est garni autour ledit gobelet d'un souage feru à petites fleuretes. Et le couvercle est garni par le bas d'une orbevoie de croisetes à jour, et dessus est couronné autour d'un couronnement à fleurons enlevez et à jour, tous d'une façon; et sur le comble est embouti à doubles fueillages comme de rose, hachiés les aucuns à lettres de Damas et les autres à divers fueillages. Et le fretel est haut, du tour d'une couronne, garni sur le bas d'une orbevoie à croisetes et couronné dessus à fleurons de la façon du couvercle. Et dedens est un gros bouton esmaillié de vert et gouté de vermeil et de blanc, sur lequel est eslevée une serpente sans queue à esles levées; et ou fons dudit couvercle a un esmail haut et roont, ouquel est un divers oysel qui beche sur son pié. Et poise en tout III mars V onces X estellins.

GOBELÉS D'ARGENT COUVERS À ESMAUS OU FONS, ET DESCOUVERS.

1544. Un gobelet d'argent doré, sans trepié [1], à souages; et ou fons du gobelet et ou dedens du couvercle a deux esmaus des armes de la duchesse. Et le couvercle est crenellé, et dessus a un

1. C'est le nº 497 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

fretel à fueillages, desquels yst un bouton esmaillié. Et poise en tout III mars VI onces XVIII deniers.

1545. Un gobelet d'argent doré à couvercle, porté de trois lionceaux gisans; et par le pié est lié d'un souage fait en maniere d'un cercle greneté, et par le milieu de deux semblables. Et dedens est ledit gobelet pommelé à bocetes, qui ne perent point dehors: et ou fons a un grant esmail asuré à une terrace vert, et y a degrez sur lesquels a une damoiselle, qui tient un escuier par la main, et sur la terrace a un avugle, qui a un chien qui porte une escuelle aus dens, et dessus a escript en un roleau : « *Donnez au povre qui ne voit* ». Et le couvercle est lié d'un souage pareil à ceuls du gobelet, et est ledit couvercle crenellé; et le fretel est d'un grant bouton esmaillié assis sur fueilles de chesne, et dedens est ledit couvercle pommelé comme le gobelet; et ou fons a un haut esmail ront, ouquel a comme une teste de marmous d'esmail violé. Et poise en tout III mars II onces.

1546. Un gobelet d'argent doré [1], sans trepié, porté de trois lionceaus; et autour du pié a souages, et par le milieu est ceint d'un souage; et ou fons a un esmail à quatre rosetes d'or et y a un leu et un renart, et en l'esmail du couvercle a un lievre, et sur le couvercle a un fretel. Et poise II mars une once.

1547. Un gobelet d'argent doré [2], sans couvercle, dont les bors du pié sont à souages; et ou fons à un esmail, ouquel a un escu des armes de la duchesse; et à chascun costé dudit escu a un lion seant. Et poise I marc VI deniers.

1548. Un gobelet d'argent doré, seant sur trois petis lionceaus [3], lié d'un souage par le milieu. Et est le couvercle à creneaus, et dessus a un fretel d'asur. Et ou fons dudit gobelet a une violete d'argent; et dedens ledit couvercle a un esmail, ouquel a un levrier seant sur une mote vert; et est le champ d'asur. Et poise en tout II mars.

1549. Un gobelet d'argent doré, seant sur trois petis lionceaus [4], lié d'un souage par le milieu, et est en toutes autres choses pareil

1. C'est le n° 492 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 75 du même Inventaire.
3. C'est le n° 389 du même Inventaire.
4. C'est le n° 390 du même Inventaire.

et de la façon au dessus et derrenier escript. Et poise II mars VI deniers.

1550. Un gobelet, sans trepié [1], couvert, à un souage, où a trois lionceaus qui le portent. Et ou fons a un esmail, où est un olifant qui porte un chastel. Et dedens le couvercle a une fillatiere esmailliée d'asur, où est un oysel roux; et dessus le couvercle a un fretel. Et poise en tout I marc VII onces XVIII deniers.

1551. Un autre gobelet, sanz trepié [2], couvert, à un souage dessous, où il a trois lions qui le portent et un autre souage ou milieu, à un esmail ou fons, où il a un leu qui chevauche un liepart. Et ou dedens du couvercle a un esmail, où est un chien courant roux, et dessus ycelui couvercle a un fretel. Et poise en tout II mars XII deniers.

1552. Un autre gobelet couvert, sans trepié [3], à un souage dessous, où il a trois lions qui le portent, et un autre souage ou milieu, à un esmail ou fons, où il a un cerf. Et ou dedens du couvercle a un esmail, où il a un ours, et dessus un fretel. Et poise en tout I marc V onces XVIII deniers.

1553. Un petit gobelet d'argent doré, à couvercle, tout plain, à un esmail ou fons, où est un chevalier et une dame qui jouent aus eschez en un paveillon; et dedens le couvercle a un petit esmail vert, où il a un oysel, lequel couvercle est bordé d'un souage crenellé: et est le fretel de quatre fueilles, où il a un esmail d'asur à quatre quarrés. Et poise I marc II onces VI deniers.

1554. Un autre gobelet d'argent doré, à couvercle, tout plain, assis sur les crupes de trois lyons passans à un petit souage greneté. Et ou fons a un grant esmail d'azur, où est saint Michiel qui tue un dragon, devant lequel est un homme à genouls. Et dedens ledit couvercle, lequel est crenellé tout autour, a un esmail d'asur, où est un angle qui joue des orgues; et sur le fretel a une pommete roonde d'asur et une petite rosete dessus, assise entre quatre fueilles d'aubespine. Et poise I marc VI onces XV deniers.

---

1. C'est le n° 493 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 494 du même Inventaire.
3. C'est le n° 495 du même Inventaire.

1555. Un gobelet d'argent doré, couvert, tout plain, assis sur les crupes de trois petis lions, dont les souages du millieu et d'entour le fons sont grenetez, et le bort du couvercle crenelé : sur lequel a un fretel de quatre fueilles d'aubespine, où est assise une pomme esmaillié d'asur. Et ou fons dudit gobelet a un esmail estincellé d'estoilles d'or, où Nostre Dame est assise sur un quarreau, tenant son fils en son geron ; et aus deux costez sont deux angelos, dont l'un joue du psalterion et l'autre des orgues. Et ou couvercle a un esmail roont d'asur, où est la teste d'un roy, qui a deux fleur de lis aus deux costez. Et poise I marc V onces.

1556. Un gobelet couvert, d'argent doré, à tour de godet, assis sur un haut pié soustenu de trois lions estans de costé sur petis entablemens de trois levées, et garni ledit pié autour du bort d'un souaige feru à croisetes, et sur le roont plus haut d'une orbevoie d'oteaus sur esmail asuré entre quatre souages, deux cordellez et deux ferus à croisetes ; et sur le haut est ledit pié, qui se entre à tour de lampe, garni autour d'un souage cordellé. Et la coupe dudit gobelet est toute plaine sur la façon de calice ; et ou fons a un esmail roont à VI fenestrages d'asur à divers oiseaus. Et sur le dessus pointu a un compas vermeil à VI rosetes d'or. Et le couvercle est garni autour de trois souages cordellez et de deux ferus à croizetes, entre lesquels a une orbevoie d'oteaus sur esmail d'asur, et dessus a un couronnement enlevé à pluseurs fleurons pareuls ; et sur le haut est assis un fretel sur X fueilles de la façon desdis fleurons à tout leurs tiges, gisans sur un esmail roont asuré, garni autour de pluseurs souages, entre lesquels en a un cordellé : et ledit fretel est comme une couronne à pluseurs fleurons enlevez, dedens laquelle a un gros bouton esmaillié d'asur par le bas et de vert sur le haut, semé de marguerites à un couronnement de creneaus d'argent doré sur le milieu ; et sur ledit bouton est une aigle d'argent doré toute enlevée, à esles estendues ; et ou fons a un roont esmail à une crois à quatre chasteaus et une rose ou millieu et quatre petites besteletes entre les croiserons. Et poise en tout V mars VII onces XV estellins.

1557. Un gobelet couvert, d'argent doré, à tour de godet, assis sur un haut pié fait à tour de lampe, lequel se eslargist sur

le bas et est garni autour de pluseurs souages, entre lesquels en a un greneté et un feru à croisetes; et sur la fin du pié au haut, en a un cordellé; et la coupe d'icellui gobelet est à tour de calice toute plainne; et ou fons a un haut esmail ront d'asur, ouquel a trois arbrisseaus, un chien, un lievre et quatre connins de diverses couleurs. Et ou fons du couvercle a un autre esmail roont à trois osteaus entrelaciés, esquels a trois oiseaus. Et est ledit couvercle couronné sur les bors à creneaus enlevez; et le fretel est comme un couronnement de creneaus enlevés, à un esmail asuré plat et roont dedens, ou millieu duquel a une goute roonde et largette de pourpre. Et poise en tout IIII mars une once V estellins.

1558. Un petit gobelet couvert, d'argent doré, garni par le pié d'un souage greneté sur aucuns autres; et le corps en est longuet, roont et tout plain; et ou fons a un ront esmail d'asur, ouquel a trois arbrisseaus et une dame, qui met à un chevalier, agenoullié devant elle les bras croisiés, son heaume; et derriere elle part la teste et la poitrine d'un cheval. Et ou fons du couvercle a un esmail d'asur, ouquel a en un compas un lion ou millieu parti d'asur et de pourpre, et doubles fueillages dedens les tours des compas. Et le fretel est de trois fueilles d'espine droites et enlevées, dedens lesquelles a un bouton à trois costes. Et poise en tout I marc III onces X estellins.

1559. Un grant gobelet couvert, d'argent doré, assés haut et menu, soustenu de trois lions gisans sur trois entablemens assés haus et grans, garnis autour chascun d'un souage greneté. Et le pié dudit gobelet est garni autour d'une orbevoie d'osteaus à jour. Et par le ventre est icellui gobelet ceint autour de trois ceintes hachiées; la basse à fueillages, dont les aucuns sont reploiez comme parmi la piece d'une chaienne, en laquelle a escript en deux lieux : « *Alas* »; la moienne est hachiée à lettres moresques; et la haute à branches reploiées garnies de feuilles. Et le couvercle est couronné d'une orbevoie d'osteaus à jour, crenelée dessus, et sur le comble est hachié à fueillages, dont les aucuns sont entrelaciés à deux pieces de chaiennes, là où a escript en chascune : « *Alas* ». Et le fretel est bien haut d'un grant bouton esmaillié d'asur à un chapellet dessus de VI roses à fueilles blanches goutées de vermeil dedens, et sur le bout est

doré; et siet ledit bouton entre quatre grans fueilles d'espine partans d'un pommel, qui est sur la pointe dudit couvercle, et ou fons a un esmail roont à trois demis compas d'asur, là où sont trois oiseaus; et entre lesdiz demis compas est l'esmail vert à une rose sur le mileu et trois demies es fins. Et poise en tout III mars VII onces.

GOBELÉS D'ARGENT COUVERS SANS ESMAUX.

GOBELÉS DE CRISTAL ET D'AUTRES PIERRES, GARNIS D'ARGENT.

1560. Un gobelet de cristal, garni d'argent doré, assis sur un trepié esmaillié de vert à flouretes jaunes, et semé de brebis de pluseurs couleurs; et y a VI brebis paissans sur leurs piés et trois bergieres jouans de la cornemuse, emmantelées de petis manteaus à fretes d'or et d'asur semées de serpentelles; et sont enchapelées de trois chapeaus differens en façon, et chascune tient son chien à une corde de fil d'argent; et soustiennent le pié; et du milieu part un arbre d'asur à VI fueilles vers, et dessus a un oteau à jour qui fait le siege dudit gobelet, lequel a le pié et la gueule garnis de souages; et ou fons sont les armes de France et de Breban. Et le couvercle est à souages et ouvré à oteaus d'argent par dessus le cristal. Et le fretel est d'un boutonnet ront. Et poise en tout V mars XXI denier.

1561. Un gobelet de cristal [1], garni d'argent doré, dont le pié est assis sur un pié à pluseurs souages; et ou fons a un grant esmail des armes d'Estampes et du Dalphiné. Et le couvercle est d'argent, et les bors d'icellui sont à souages et orbevoies; et dessus a un haut fretel à fueillages armoié desdictes armes. Et au dessus a un bouton lonc esmaillié d'azur; et ou dedens du couvercle a un esmail desdictes armes. Et poise IIII mars VI onces.

1562. Un grant gobelet d'un camahieu [2], ouvré de soy mesmes

---

1. C'est le nº 441 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 385 du même Inventaire.

à fueillages de vigne, et aus deux costez à deux grans testes de bouc à tout les cornes. Et le pied est d'argent doré, cizellé et semé d'esmaus en losenges. Et poise IIII mars V onces XII deniers.

1563. Un gobelet de cristal, garni d'argent doré[1], assis sur un pié ouvré à vingnete entaillié à jour; et dessus a escuçons des armes du pape Clement qui fu de Beaufort[2]. Et est ledit pié à souages grenetez à orbevoies à jour; et les bors dudit gobelet sont d'argent dorez; et le couvercle est de cristal bordé de vingnete entaillié à jour, et dessus a un fretel à VI fueilles[3] et au plus haut un boutonnent. Et poise en tout II mars IIII onces XVIII deniers.

1564. Un gobelet de cristal[4], garni d'argent doré, à un hautelet pié à petis arbrisseaus entailliez dessus et à VI esmaus en maniere de fueilles de percin. Et sur le couvercle a un fretel doré à fueillages tout plain. Et poise I marc III onces.

1565. Un gobelet de cristal[5], garni d'argent doré, le pié, et les bors d'icelui et du couvercle. Et sur ledit pié, qui est doré et cisellé, a trois esmaus des armes de Boulongne; et dessus le couvercle a un fretel à fueillages. Et poise en tout I marc IIII onces.

1566. Un gobelet de cristal[6], garni par le pié et par les bors d'argent doré; et lesdis bors sont à fueillages et à une petite anse courte d'argent doré; et le couvercle est de cristal, et au dessus a un petit boutonnet plat, ouquel a une rosete sur un petit esmail d'asur. Et poise I marc II onces XVIII deniers.

1567. Un gobelet de cristal[7], garni d'argent doré, dont le pié est à souages. Et sur le ventre a une courte anse d'argent. Les bors sont garnis d'argent doré à fueillages. Et sur le couvercle a

---

1. C'est le n° 112 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte reproduit par M. de Laborde donne la leçon suivante : « Et dessus a escuçons des armes du Pape et de Beaufort ».

3. Le texte qu'a imprimé M. de Laborde ajoute ici les mots suivants : « dont les trois vont amont et trois aval ».

4. C'est le n° 387 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. C'est le n° 440 du même Inventaire.

6. C'est le n° 172 du même Inventaire.

7. C'est le n° 174 du même Inventaire.

un petit fretel doré; et ou bout est esmaillié d'asur à une rosete d'or. Et poise I marc II onces IX deniers.

1568. Un gobelet de cristal [1], garni d'argent doré, dont le pié est quarré à une orbevoie, et dessus est cizellé; et y a trois petis esmaus asurez, fais en maniere de fueille de percin; et l'anse est d'une serpentelle qui a petites elles esmailliées de violet, de vert et d'asur. Et poise I marc une once.

1569. Un gobelet de cristal, fait en maniere d'un voirre, dont le pié est d'argent doré en partie, dont la pate est à VI quarrés pointues, garnie de souages grenetez, lesquels sont dorez, et dessus ycelle a VI compas hachiez dorez; et la jambe dudit voirre est par auprès de ladicte pate à un neu assés longuet à VI quarrés de maçonnerie, où il a en chascune une losenge perciée à jour; et le pommel d'icellui a VI boces en maniere de demis compas, où il a en chascune un petit esmail bleu à petites fueilletes blanches, garni ledit pommel de fueillages raportées. Et environ le colet dudit pié, sur quoy tient ledit voirre, a quatre demis compas emboutis; et la garnison de la gueule dudit voirre est par dehors garnie de pluseurs fueillages de enleveure de chesne à tous les glandas, à un sercle au dessous d'orfaverie, où il a pluseurs grenez bleus, vers et vermeuls. Et le couvercle est garni d'un grant souage greneté; et est le fretel bien haut de quatre fueilles, en quoy est un bouton quarré esmaillié d'asur. Et poise II mars VI onces XXI denier.

1570. Un autre voirre de cristal [2], garni d'argent doré, dont la pate est de VI demis compas bien enarchiés, hachié et cisellé à pluseurs fueillages; et en est le pommel à VI losenges esmailliés d'asur, où il a en chascun un oysel, garni ledit pommel de fueillages rapportez. Et l'assiete dudit voirre est d'un boullion ront crenellé, et la garnison de la gueule dudit voirre est par dessous liée d'un fil tuers, soubs lequel a tout autour pluseurs fueilletes qui se avalent. Et n'en est pas le couvercle de cristal, ains est d'argent doré et crenellé tout autour; et sur le fretel a quatre fueilles de chesne où est une pommete quarrée esmailliée d'asur. Et poise II mars demie once.

1. C'est le n° 97 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est sans doute le n° 361 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

GOBELÉS DE MADRE COUVERS, GARNIS D'ARGENT DORÉ.

1571. Un gobelet de madre, de la façon des gobelés d'Alemaigne, tres joliement garni d'argent doré par le pié, par dedens le gobelet et le couvercle et dehors ledit couvercle ; et est ledit pié à pluseurs souages dorés et grenetez, et au dessus d'iceuls a tout autour une litte esmailliée d'asur, semée de rosettes d'or; et au dessus est ledit pié doré et cisellé et semé de VI esmaus de quatre demi rons chascun, es quels a serpentelles d'or. Et par le ventre est ceint du lonc de trois liens esmailliés d'asur ; et ou fons a un esmail ront, eschiqueté de vermeil et d'asur, et en chascun point a une rose d'or, et la bordeure dudit esmail est cizellée à lettres de Dammas. Et ou fons du couvercle a un esmail, ouquel a un menestrel qui joue de la vielle; et par dehors est lié en trois lieux comme le gobelet, et dessus a un grant esmail ront doré, fait à demi compas comme arceaus ; et ou dedens est saint Michiel vestu lonc et entaillié et doré ; et l'esmail de derriere lui est d'asur, et ses elles sont esmailliées dedens ledit esmail et ne tiennent pas à lui. Et poise en tout IIII mars IIII onces XII deniers.

1572. Un gobelet de madre couvert, appellé godet d'Alemaigne, garni d'argent doré, et siet sur un pié garni autour de pluseurs souages; et ou ventre dudit gobelet par dehors tient, en lieu d'anse, une prinse d'argent dorée par là on le tient, laquelle est faicte à V quarrés, garnie autour d'un haut souage greneté et à lis, flourettes et aucunes fueilles esmailliés d'asur et de vyolet; et est persiée par le milieu d'un pertuis roont; et l'argent dudit bort dudit gobelet est par dehors endenté par le bas. Et ou fons d'icellui gobelet a un esmail d'asur roont sur argent doré, ouquel siet une dame sur une terrace, qui joue d'unes orgues. Et ou fons du couvercle, qui est comme une tasse renversée, a en argent un esmail d'asur roont, ouquel a un serpent volant à teste de femme ; et sur le haut par dehors, qui fait pié quant il se fait tasse ou hennap, a un haut esmail en argent enlevé, garni autour de pluseurs souages; et l'esmail est vert, fait comme un compas. Et poise en tout, madre et argent, III mars une once VII estellins et demi.

TREPIÉS D'ARGENT POUR GOBELÉS.

POS D'ARGENT TOUS ESMAILLIÉS.

1573. Un grant pot d'argent doré et esmaillié d'asur [1] et semé de rosettes d'or ; et ou ventre dudit pot a grans visages de hommes enlevez, dont les uns sont pelez et ont grant barbe et les autres ont grans cheveux sans barbe ; et sur le couvercle a un fretel. Et poise XI mars II onces VI deniers.

1574. Un pot d'argent doré et esmaillié et tout freté [2], et es quarrefours des fretes a testes de lions enlevées. Et poise X mars VII onces XII deniers.

1575. Un pot d'argent doré et esmaillié [3] par oteaus à hommes et femmes vestus de l'ancienne guise, et est le champ des oteaus asuré ; et y a par places esmailleures de vermeil à rosetes et fueillages. Et poise X mars VII onces.

1576. Un pot d'argent doré quarré [4], esmaillié d'asur et de vert, semé de petis arbrisseaus à oyselez dessus ; et par le milieu du ventre est lié d'un souage où il a en chascune quarré une teste de gargoule, et entre les deux testes a trois fueilles enlevées et un grenat et une perle d'Escoce. Et par le col a un gros souage semé d'esmaus, en chascun desquels a une fleur de lis à fueillages dessus et dessous. Et sur l'anse dudit pot a une serpentelle, et sur la charniere du couvercle a un cinge qui se siet ; et dessus le couvercle a un fretel à fueillages dont il yst un tres gros bouton esmaillié d'asur. Et poise X mars VI onces XII deniers.

1577. Un pot quarré d'argent doré et esmaillié par oteaus [5], et en yceuls oteaus a hommes et femmes, les uns armez et les autres non armez, faisans pluseurs contenances ; et est le champ

---

1. C'est une partie du n° 352 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est sans doute une des pièces du n° 344 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 353 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. C'est le n° 566 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est une partie du n° 351 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

desdis oteaus vermeil, semé de rosetes d'or, et sur le couvercle a un fretel. Et poise x mars III onces VI deniers.

1578. Un pot d'argent doré [1], à costes enlevées et dorées et esmailliées par quartiers, et es esmaus d'iceuls a hommes armez à cheval, de pluseurs contenances; et es esmaus du col a hommes et femmes à pié et de pluseurs contenances. Et sur le couvercle a un fretel. Et poise IX mars VII onces XII deniers.

1579. Un pot d'argent doré, tout esmaillié d'asur [2], et ou ventre d'icelui a trois testes de lion enlevées et le couvercle, le pié et autour de la gueule sont tous semez de semblables testes qui ne sont pas enlevées; et l'anse est toute semée de rosetes. Et poise IX mars VII onces XII deniers.

1580. Un pot d'argent doré et esmaillié [3], freté de gueules, et es quarrefours des fretes a testes de gens camus et dedens les esmaus a pluseurs visages et oyseaus volans. Et poise IX mars II onces XII deniers.

1581. Un pot d'argent doré [4], à costes esmaillées aus armes de France toutes plaines. Et sur le couvercle a un fretel à arbrisseaus esmailliés d'asur. Et poise VIII mars V onces XII deniers.

1582. Un pot d'argent doré, esmaillié par quartiers [5], dont l'un des quartiers est esmaillié d'asur à arbrisseaus vers et connins, et l'autre quartier est à boullons dorez. Et poise VIII mars.

1583. Un pot d'argent doré et esmaillié ront [6], à une frete vert et une losenge des armes de France plaines, et une autre losenge de gueules à quatre rosetes d'or, dont la graine est d'asur; et l'anse est de celle mesmes devise, et le fretel aussi. Et dedens le couvercle a un esmail à une losenge des armes de France. Et poise VII mars V onces.

1584. Un pot d'argent doré et esmaillié d'asur [7]; et sur l'asur sont semées pluseurs rozetes d'or. Le pié est à pluseurs souages

---

1. C'est une partie du n° 352 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 98 de l'Inventaire de M. de Laborde.
3. C'est une partie du n° 346 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. C'est une partie du n° 349 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est le n° 177 du même Inventaire.
6. C'est le n° 70 du même Inventaire.
7. C'est le n° 140 du même Inventaire.

et le ventre est semé de chauvessouris dorées, et col et le couvercle aussi ; et dedens ledit couvercle a un esmail d'asur, ouquel a un arbre et deux chiens dessous, et dessus le couvercle a un fretel esmaillié d'asur à VI quarrés. Et poise VII mars II onces XII deniers.

1585. Un pot d'argent doré esmaillié [1], dont le pié est à doubles souages grenetez. Et entre le ventre et la pate a un esmail d'asur à une chaienne brouceronnée tout autour ; et au dessus et dessous d'icelle a esmail vert endenté, et ou commencement du ventre a une ceinture à lettres de Dammas asurées ; et autour du ventre a VI oteaus esmailliez d'asur ; en l'un a un Sarrasin à genous sur un lion, qui tient une darde en la main, et le lion est sur une terrace vert ; en l'autre a un homme, qui se siet sur une pantere et tient une lance en sa main. Et es autres oteaus a hommes et estranges devises et sur diverses bestes tenans chascun une lance en sa main. Et au dessus desdis oteaus a une ceinture de lettres de Dammas asurées. Et autour du col dudit pot a VI oteaus azurez, es quels il a oyseaus de pluseurs couleurs ; et dessous la gueule a une chaienne dorée broceronnée, assise sur asur ; et autour du couvercle a un souage de fueillages. Et est le couvercle esmaillié de vert, semé de lis et de roses, et autour de lis a une estoille dorée assise sur asur ; et a un fretel, par le milieu duquel yst un bouton à VI quarrés sur le ront, et dessus VI fueilles a une pierre esmailliée d'asur. Et l'anse dudit pot est esmailliée d'asur par dehors et y a un lis qui va tout du lonc, ouquel il a lis blanches et en couleur de violetes ; et ou bout de l'anse, par dessus, a une teste de lion asurée et est ladicte anse d'un costé et d'autre endentée de vermeil. Et poise VI mars III onces XVIII deniers.

1586. Un autre pot d'argent doré, un pou plus petit [2], pareil en façon, esmaus et doreure, et es devises a aucunes differences. Et poise IIII mars VII onces.

1587. Un pot d'argent doré [3], esmaillié d'asur, à fretes vers ; et es losenges, dedens les fretes, a testes d'evesques, de hommes et

---

1. C'est le n° 178 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 179 du même Inventaire.
3. C'est le n° 570 du même Inventaire.

de femmes et oyseaus; et es neux de chascune frete a une rozete; et sur le fretel a une pommete à VI quarrés vers. Et poise en tout VI mars.

1588. Un pot d'argent à VI quarrés [1], doré et esmaillié, sur le couvercle duquel sont VI des mois de l'an; et dessus a un fretel esmaillié. Et ou corps dudit pot a pluseurs proverbes, dont l'istoire est pourtraite à ymages et l'escripture dessus [2]; et sur le pié a pluseurs bestes sauvages. Et poise V mars VII onces XVIII deniers [3].

1589. Un pot d'argent doré à VI quarrés tout esmaillié [4], et es dis esmaus a roys seans en chaieres et devant chascun roy a un homme à genous; et dessus chascun roy a un roleau, ouquel a escript certaines choses. Le pié est esmaillié à pluseurs souages. Ou couvercle par dedens a un esmail d'asur, ouquel a un arbre et deux connins dessous; et le couvercle est par dehors de ladite devise, et dessus a un fretel esmaillié de vert et d'asur, yssant de entre VI fueilles. Et poise V mars V onces VI deniers.

POS DARGENT SEMÉS D'ESMAUS CISELLÉS OU HACHIÉS.

1590. Un pot doré et ciselle [5], semé d'esmaus enlevez, fais en maniere d'un J [6], et y a petis esmaus. Et ou couvercle, par dedens, a un petit esmail où il a un arbre et deux lievres; et dessus le couvercle a un fretel à fueillages, duquel yst un boutonnet esmaillié à VI quarrés. Et l'anse dudit pot est à pluseurs souages par dehors et par dedens et esmailliés aus costez. Et poise VII mars VI onces XII deniers.

1591. Un pot d'argent doré [7], semé d'esmaus et de fueillages enlevez; et a un fretel sur le couvercle. En aucuns des esmaus

---

1. C'est le n° 69 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le texte publié par M. de Laborde donne au contraire le mot « dessouz ».
3. Quant au poids, si l'édition de M. de Laborde porte « VI onces », le manuscrit qu'il a copié donne exactement « VII onces ».
4. C'est le n° 141 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est le n° 102 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
6. Le texte de M. de Laborde ajoute ici le mot « tourné ».
7. C'est le n° 372 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

a testes de liepars, et es autres besteletes et oyseaus. Et poise en tout VI mars II onces VI deniers.

1592. Un pot d'argent doré à pié roont, garni de pluseurs souages, entre lesquels a une orbevoie de pertuis à jour; et sur le dessus est embouté de VI fueillages, comme de tour de rose, lesquels sont hachiés à couronnes et à ancolies; et entre iceuls fueillages, comme en goutiere, a longuez esmaus à entrelaceys à besteletes et à estoiles. Et le pot tout du lonc est embouté et hachié, et y a esmaus de la devise du pié, garni autour de la gueule d'un souaige greneté. Et l'anse est hachiée sur le plat à une serpent, à la queue de laquelle pendent lis. Et le couvercle, auquel tient un martelet de deux fueilles reploiées et grosses, est couronné d'un couronnement roont enlevé, garni dessous d'une orbevoie de pertuis à jour. Et sur le comble est ledit couvercle embouté et a esmaux de la devise du pié et hachié à couronnes. Et le fretel est d'un bouton esmaillié d'asur sur tour de poire, assis sur VIII fueilles d'espine enlevées, quatre avalans et quatre montans, partans d'un pommel; et ou fons a en un esmail hautelet, entre souages, une fleur de glay. Et poise V mars V onces.

POS D'ARGENT SANS ESMAUS CISELLEZ OU HACHIÉS.

1593. Un pot d'argent doré et cizellé [1], à testes de mandegloire et à fueillages enlevez. Et ou ventre dudit pot a deux grans testes de homme; et dessus le couvercle a un fretel doré tout plain. Et poise VIII mars une once XVIII deniers.

1594. Un pot d'argent doré, à VIII pales [2], dont les quatre sont cizellez à vingnete et les quatre sont plaines. Et les bors du pié et de la gueule sont à pluseurs souages; et dedens le couvercle a un esmail asuré, ouquel a un lion jaune et dehors a un fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton ront tout doré. Et poise VII mars II onces XVIII deniers.

1595. Un pot doré ciselle [3], qui, ou ventre devant, a un visage

1. C'est le n° 405 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 123 du même Inventaire.

3. C'est le n° 507 du même Inventaire.

sans barbe, et par derriere a ses cheveux, qui font le ventre dudit pot. Et dessus la teste, par devant et tout autour, a fueillages enlevez, et ou fons du couvercle sans esmail, ouquel a un visage d'un enfant; et dessus a un fretel à fueillages sur lesquels a un bouton quarré. Et poise VII mars II onces XII deniers.

1596. Un pot d'argent doré [1], ciselé à VI pales faictes à vingnete et à fueilles de treffle; et le pié et les bors sont à pluseurs souages. Et ou dedens du couvercle a un esmail d'asur, ouquel a deux lievres, un rouge et un gris; et dehors a un haut fretel, ou bout duquel a une pommete esmaillié de vert et d'asur, et est assis sur VI fueilles dorées. Et poise VII mars une once.

1597. Un autre pot d'argent doré et ciselé [2], pareil sans difference, excepté que en l'esmail du couvercle a un lievre garre et rouge. Et poise VII mars XII deniers.

1598. Un pot d'argent doré [3], ront, ciselé par pales à fleurs de lis et fueillages de chesne, où pendent les glaons. Et sur le couvercle a un fretel, sur lequel a un bouton à trois quarrés esmailliées de vert et d'asur. Et poise VII mars VI deniers.

1599. Un pot d'argent doré [4], cizellé à VI pales, dont les trois sont à fleurs de lis et les autres trois à vingnete. Et le pié et les bors sont à pluseurs souages. Ou couvercle n'a point d'esmail et dessus a un haut fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton asuré à trois quarrés. Et poise VI mars VII onces XII deniers.

1600. Un pot d'argent doré, cizellé par les pales, les unes à fleurs de lis et les autres à fueillages, et sont les bors et le pié garnis de souages. Et l'anse est cisellée par dehors; et sur le couvercle a un haut fretel à fueillages, et un bouton dessus esmaillié de vert et d'azur. Et poise VI mars VII onces VII deniers.

1601. Un pot d'argent doré [5], quarré, duquel quatre des quarrés sont cizellées à ymages et les autres sont plaines [6]; et sur le couvercle a un fretel ou bout duquel a un esmail d'asur à trois quarrés. Et poise VI mars VI onces XVIII deniers.

---

1. C'est le nº 120 et 508 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 121 du même Inventaire.
3. C'est le nº 414 du même Inventaire.
4. C'est le nº 124 du même Inventaire.
5. C'est le nº 416 du même Inventaire.
6. « Et à bestes » ajoute le texte publié par M. de Laborde.

1602. Un pot d'argent ront [1] et cizellé par pales, à fleurs de lis et à fueillages et branches de chesne; et entre les fueilles a glaons semez et dessus le couvercle a un fretel à un esmail d'azur. Et poise VI mars VI onces.

1603. Un pot d'argent doré [2], cizellé par pales, à fleurs de lis et à fueilles d'arable; et sur le couvercle a un fretel sur lequel a un bouton escartellé, esmaillié de vert et d'asur. Et poise VI mars V onces XII deniers.

1604. Un pot d'argent doré [3] à bendes entuerses entour le pot, dont les trois sont plaines et les autres sont cizellées à divers fueillages [4]. Et dessus le couvercle a un fretel doré à fueillages. Et poise VI mars IIII onces XV deniers.

1605. Un pot d'argent doré roont [5], tout cisellé à fleurs de lis; et en l'anse a un serpent volant cizellé; et sur le couvercle a un fretel. Et poise VI mars IIII onces VI deniers.

1606. Un pot d'argent doré, cisellé à fleurs de lis, pareil sans difference, qui poise VI mars IIII onces.

1607. Un pot d'argent doré ront [6], cizellé à VI pales, faites de vingne et de fueilles d'yerre. Et ou dedens du couvercle a un petit esmail d'asur ouquel a un arbre et un chien et un connin; et dessus a un fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton esmaillié de vert et d'asur. Et poise VI mars III onces.

1608. Un pot d'argent doré [7] et cizellé à lettres de Dammas. Et dessus le pié, au dessous du ventre, a une ceinte cizellée à lettres de Dammas; et par le ventre et le col est ceint en trois lieux de semblable devise. Et les bors du couvercle sont à orbevoies et à fueillages; et dessus a un fretel de ladicte devise sur lequel a une serpentelle. Et poise VI mars II onces.

---

1. C'est le n° 415 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est une des deux pièces comprises sous le n° 412 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le n° 424 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. Le texte de M. de Laborde ajoute à cet endroit : « comme fueilles de vigne « à grapes, l'autre comme treffles et l'autre est d'autres fueillages. »

5. Cet article est le suivant forment le n° 410 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

6. C'est le n° 113 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

7. C'est le n° 142 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

1609. Un autre pot d'argent doré [1] et cizellé, de celle mesmes devise et tout pareil. Et poise vi mars xii deniers.

1610. Un pot d'argent doré [2], cisellé par pales de fleurs de lis et de fueillages; et surle couvercle a un fretel ou bout duquel a un bouton à trois quarrés esmaillées de vert et d'asur. Et poise v mars vii onces ix deniers.

1611. Un pot d'argent doré [3] et cisellé à fueillages, entrelaciés l'un en l'autre; et sur le couvercle a un fretel tout doré sans esmail. Et poise v mars vii onces vi deniers.

1612. Un pot d'argent doré [4], cizellé par pales à fueillages de chesne et à glaons et à fueilles de fou et à feyne; et sur le couvercle a un fretel, sur lequel a une pierre de cristal azurée. Et poise v mars vii onces vi deniers.

1613. Un pot d'argent doré [5], quarré, cisellé par quarrés, les unes à fueillages de chesne et à glaons, les autres à feuillages d'erable; et sur le couvercle a un fretel sur lequel a une pommete d'asur. Et poise v mars iiii onces vi deniers.

1614. Un pot d'argent doré [6], cisellé à vii pales, dont les trois sont à fueillages de vingne et les trois à fueillages de chesne, et la viie, qui est en droit l'anse, e[s]t d'une fueille d'erable; et l'anse est cizellée de mesmes. Et ou dedens du couvercle a un esmail [7], ouquel a un lievre blanc; et dessus a un fretel à vi fueilles, desquelles yst un bouton esmaillié d'asur. Et poise v mars iiii onces vi deniers.

1615. Un pot d'argent doré à vi costes par le pié, et le bas du ventre estescaillié à escailles, les unes cizellées à fueillages et les autres plaines; et dessus est en tuers à bendes cizellées, les unes et les autres plaines. Parmi le col est lié de deux souages et un gros ou milieu, esmaillié de noir esmail à flouretes d'or; et

---

1. C'est le n° 143 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est une des deux pièces comprises sous le n° 411 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est une des deux pièces décrites sous le n° 413 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le n° 422 du même Inventaire.

5. C'est le n° 417 du même Inventaire.

6. C'est le n° 122 du même Inventaire.

7. Le texte de M. Laborde ajoute à cet endroit le mot « d'azur ».

l'anse est esmailliée par dehors d'azur, de vert et de vermeil. Et le couvercle est en tuers comme à rais de soleil cizellés, les uns et les autres plains. Et dessus a un fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton asuré agu dessus ; et le martelet est d'un homme doré qui a grans cheveus. Et en l'esmail du dedens, qui est ront et vert, a fueillages ou milieu desquelles a une florete. Et poise v mars III onces VIII deniers.

1616. Un pot d'argent doré, ront, cisellé à vingnete enlaciée, garni de souages par le pié et par les bors ; et l'anse est par dehors cisellée ; et le martelet est de deux fueilles. Et dessus le couvercle a un petit esmail en un oteau d'asur, ouquel a comme un porc emmantellé. Et poise IIII mars XV deniers.

1617. Un autre pot d'argent, doré et cizellé à vingnete, pareil au dessus escript ; et en l'esmail du couvercle a une beste sauvage en maniere d'un serpent volant à visage de homme. Et poise IIII mars XII deniers.

1618. Un pot d'argent doré et cisellé, garni par le pié de pluseurs souages et d'un greneté, et tout cizellé par dehors à grans fueilles. Et par le corps du pot a grans bestes sauvages à couronnes et à lis, et a voitures qui vont aval et amont, là où a roses et lettres de Dammas. Et le couvercle est crenellé autour et cizellé dessus de ladicte devise ; et l'anse est cizellée par dehors de un serpent. Et le martellet est de deux fueilles cizellées ; et le fretel est d'un bouton esmaillié d'asur assis entre fueilles avalans et montans. Et poise IIII mars V onces XV deniers.

1619. Un pot d'argent doré, dont la pate est de grans souages haus ; et en est tout le corps embouti en maniere de roses doubles, dont les aucunes de pamples sont hachiés à pos, dont il yst rainceaus de lis, et les autres à rainceaus de lis yssans parmi couronnes, et l'anse hachiée à lis et autres fueillages. Et sont les bors de la gueule et du couvercle dudit pot garnis d'autels souages comme la pate ; et est ledit couvercle embouti comme est ledit pot, garni d'une orbevoie de fueilles à jour et deux glaons sur la charniere. Et est le fretel de cinq fueilles d'aubespine, sur quoy est un bouton doré et pointu à fueilletes vers ; et dedens ledit couvercle a une fleur d'a[n]colie esmailliée. Et poise VI mars une once et demie.

1620. Un autre pot d'argent doré, hachié à ceintures montans

et avalans, dont l'une des parties sont à rosiers et l'autre à lettres moresques; et entre lesdictes ceintures a pluseurs rainceaus de lis, plantez parmi grans couronnes; en l'une partie et en l'autre sont griffons, et est le couvercle de telle hacheure. Et en l'anse a une beste hachiée qui a visage d'omme. Et sont les souages de la pate et de la gueule dudit pot ferus de croisetes; et sur le couvercle a un espy de fueilles de chesne montans et avalans, sur quoy a une pommete bellongue d'asur; lequel couvercle est crenellé tout autour. Et poise IIII mars VI onces.

1621. Un grant pot d'argent doré, dont la pate est garnie de souages grenetez, hachié, c'est assavoir le gros du ventre à fueillages, qui sont dedens arceaus, audessus desquels a une ceinture de lettres moresques, et par le colet à une autre ceinture hachiée de fueilles en losenges. Et sur le couvercle dudit pot a une terrace verte, semée de flouretes faite en maniere d'un boullion, laquelle est sartie en un souage greneté. Et autour du couvercle a un fueillage hachié; et dedens ledit couvercle a un esmail bleu, où il a deux arbres vers et un lion qui boit au ruisseau d'une fontaine; et en est l'anse hachiée à fueillages. Et poise IX mars.

1622. Un autre pot d'argent doré, hachié à lettres moresques en quatre ceintures tout autour, qui a par le milieu du ventre un souage sur le roont. Sur le couvercle, lequel est hachié desdictes lettres, a une terrace vert sur le ront, où est un lion passant, autour de laquelle terrace a un souage crenellé; et ou dedens dudit couvercle a un esmail d'asur, où est un pot sur un esmail vert, dont il yst un arbre vert; et l'anse d'icellui est hachiée à fueillages. Et poise VII mars une once XV deniers.

1623. Un pot d'argent doré, dont le pié est garni d'aucuns souages grenetez; et au lonc dudit pot a sur le devant comme une bende hachiée à fueilles et à liz partans d'un pot, et sur le derriere un autre a un baston tuers. Autour dudit pot a comme quatre ceintes hachiées de lettres moresques, et en celle du millieu a quatre compas et deux branches hachiées; l'anse dudit pot est hachiée par dehors à une serpent, à la queue de laquelle tiennent aucunes fueilles; et autour de la gueule a un souage greneté. Et le couvercle en a un pareil, et est dessus cizellé comme en crois; et le martelet est de deux fueilles enlevées; et

sur le haut dudit couvercle a un esmail roont, ouquel a un divers oysel, qui se prent du bec par son col. Et poise v mars IIII onces.

1624-1625. Deux pos d'argent dorez, dont les piez et les bors sont à pluseurs souages, et sont hachiés, comme de bihais, par bendes, dont l'une est à lettres de Sarrasins, les autres plains et les autres à fueillages et sont contrebendez. Et sur le couvercle de l'un a un esmail, où il a un cinge moisi sur un cheval; qui poise VI mars XXI denier. — Et l'autre pot est tout pareil, et a en l'esmail de dessus le couvercle un homme sur un cheval blanc qui fait la hanise. Et poise VI mars.

1626. Un autre pot d'argent doré, à VIII quarrés, dont le pié est tourné en maniere de roze, garni de pluseurs souages et d'une orbevoie d'oteaus à jour. Et sur le plat est hachié à VI fueilles estranges, et sur le haut loié d'un haut souage feru à croizetes. Et les quarrés du ventre du pot sont hachiées à grans fueillages et le col est hachié à VIII grandes ymages de sains et saintes et autres. Et l'ance, qui part de dessus une fueille d'espine, est hachiée à losenges croisées. Et la gueule d'icellui pot et le couvercle sont garnis de deux souages ferus à croisetes. Et le martelet est de deux fueilles grosses reploiées, et dessus est le couvercle hachié à fueillages; et sur le millieu a un haut esmail roont, ouquel a une femme assise qui joue de la guiterne et un josne homme droit devant elle. Et ou fons a un autre esmail à une femme eschevelée, vestue de vert, qui fait maniere esbahie et tient à ses mains deux pieces esmaillés de vyolé. Et poise VI mars VI onces.

1627. Un autre pot, tout pareil sans difference au dessus escript, fors que en l'esmail de dessus le couvercle a sur un cheval tenné un homme armé de vert et a son espée traitte. Et en cellui de dedens a une diverse beste emmanteléc à teste d'omme, qui tient une espée et une taloche. Et poise VI mars VI onces estellins.

1628. Un pot d'argent doré sur le roont, dont le pié est garni de pluseurs souaiges, entre lesquels en a un feru à croisettes; et par ledit pié, par le ventre et par le col est ledit pot hachié à trois ceintes de lettres de Damas et de pos dont partent lis descendans. Et le plat de l'anse est hachié à une serpent, dont

la queue est à fueillages. Et la gueule et le couvercle dudit pot sont garnis de deux souages ferus à croisetes, et le martelet est de deux grosses fueilles; et sur le comble est ledit couvercle hachié comme à compas lons entrelaciés. Et sur le haut a un esmail monté, ouquel a un lion parti de pourpre et de cendre, couchié sur un pré dessous un arbre. Et poise v mars III onces v estellins.

1629. Un pot d'argent doré sur le roont, dont le pié est hachié à deux ceintes à fueilles, dont celle d'amont est des greigneurs fueillages. Et par le ventre et le col est ledit pot hachié à cinq ceintes, es quelles a lettres de Damas couronnées, chapelez et fueillages; et le plat de l'anse est hachié à fueillages; et le martelet est de deux grosses fueilles. Et sur le couvercle a une ceinte hachiée à fueillages; et sur le millieu a un esmail roont monté, ouquel a un homme et une femme sur une terrace vert, et tient la femme un rolet, là où a escript : « *Amour jolie* ». Et poise IIII mars III onces.

1630. Un autre pot, semblable sans difference, mais que en l'esmail tient l'omme un rolet, ouquel a escript : « *Loyaulté dort* ». Et poise IIII mars IIII onces.

1631. Un pot d'argent doré dehors, de beau tour et tout plain, garni par le pié, la gueule et le couvercle de trois souages ferus à croisettes. Et l'ance en est toute plaine, et le martelet est de deux fueilles reploiées; et le fretel est haut d'un bouton à quatre quarrés, esmaillié d'azur, assis entre quatre fueilles d'espine enlevées qui partent d'un pommel. Et ou fons du couvercle, en un esmail roont d'asur, a un alant jaune couchié sur un pré vert dessous un arbre. Et poise IIII mars IIII onces x estellins.

1632. Un pot d'argent doré et hachié, de beau tour, garni autour du pié de pluseurs souages plains et d'un feru à rosetes. Et sur le pié a une ceinte hachiée à fueillages, et dessus une petite à demis fenestrages. Et autour du ventre du pot a une ceinte hachiée par quartiers des armes de France et du pape Urban; et dessus et dessous en a deux petites hachiées à demis fenestrages. Et le col est hachié de la devise du pié, fors que dessous la ceinte de fueillages en a une à demis fenestrages, et dessus une autre, qui n'est pas ou pié, senon seulement dessus.

Et le plat de l'ance est hachié à une longue serpent; et le martelet est de deux fueilles reploiées. Et la gueule et le couvercle dudit pot sont garnis autour de deux souages ferus à rosetes; et autour du comble dudit couvercle a une ceinte hachiée comme d'un chapel à roses, et à neux de ceinture de cordelier; et sur la bosse dudit couvercle est levé ou millieu, entre pluseurs souages roons et un bas feru à rosetes, un esmail roont, ouquel est un angle armé et emmantelé qui fiert un serpent d'un glaive dedens la gueule. Et poise v mars III onces x estellins.

1633. Un autre pot, tout pareil sans aucune difference au dessus escript, fors que l'angle qui est en l'esmail dessus le couvercle tient une espée derriere sa teste, faisant semblant de ferir d'icelle le serpent qui est dessous lui. Et poise v mars III onces x estellins.

1634. Un petit pot d'argent doré et hachié, garni autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages ferus à croizetes. Et sur le pié est hachié à lettres moresques; et autour du ventre et du col du pot a trois ceintes hachiées, les deux à branches de lis mal fais, et celle du millieu à lettres moresques. Et le plat de l'anse est hachié à une serpent et le martelet est de deux boutons tournez comme à vis; et le couvercle est couronné à fueilles enlevées et sur le comble est hachié à lettres moresques; et le fretel est d'un bouton longuet esmaillié d'asur, assis entre VI fueilles d'espine enlevées, lesquelles partent de dessus un pommel à costes; et ou fons du couvercle a un roont esmail levé entre souages, ouquel esmail, qui est d'asur, a un connin violé, que un chien tanné mort en la queue, et dessus a un arbre vert à deux branches. Et poise IIII mars une once.

1635. Un pot d'argent doré et haichié, garni autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souaiges ferus à croisettes. Et sur le bas du pié, dessous les bors de la gueule et sur les bors du couvercle a tout autour demis fenestraiges haichiés. Et le corps dudit pot, qui a le ventre gros, est, tant autour du pié comme dudit ventre et de son col, ouvré à sept ceinctes haichiées, les deux à lettres moresques, les deux à fueillaiges seulz entre branches reploiées, l'une à fueillaiges reploiez entre lesquelz a comme fleurs de bourreche, l'une à bestes, à

couronnes et à aucuns fueillaiges de la devise des derreniers, et l'autre à couronnes et à fueillaiges de ladicte devise. Et l'anse est haichiée sur le dehors à une chace de IIII bestes; et le martelet est de deux fueilles ploiées sur le haut. Et le couvercle est haichié à IIII diverses bestes à testes de personnes, entre lesquelles a aucuns lis et une couronne; et sur le milieu dudit couvercle a, dedens un cercle, une rose haichiée à V doubles fueillaiges plains. Et poise V mars VII onces XVII esterlins et demi.

1636. Un autre pot d'argent doré et haichié, tout pareil de tour, de façon et de devise au dessus derrenier escript, fors que les ceinctes haichiées entour le corps dudit pot ne sont pas toutes de la devise de celles de l'autre pot; et y en a trois à lettres moresques. Et poise V mars VI onces XV esterlins.

POS DE CRISTAL, GARNIS D'ARGENT DORÉ.

1637. Un pot, dont le ventre est de cristal [1], lié du lonc de trois charnieres semées d'escuçons et de losenges à pluseurs armes; et le pié est d'argent doré, semé d'escuçons aus armes de Castelle et d'Arragon, et y a autres armes à fesses d'or et de sinople à une bordeure de gueules et à losenges à fleurs dessous cristal. Et le pié est roont et bas d'ancienne façon, et a longue anse et gresle col et un souage autour, et a un petit couvercle bas; et dessus est armoié semblablement comme le pié, et dessus a une rosete et un boutonnet. Et poise V mars II onces.

1638. Un autre pot de cristal, garni d'argent doré, dont le pié est d'argent doré, fait du tour d'une rose à XII fueillages, et par le bas autour est garni d'une orbevoie de petis osteaux à jour; et sur le montant du pié est cizellé à feuillages emboutez; et y a VI petis compas esmailliés d'azur. Et dessus icellui pié est assis le pot entre XII fenestrages d'argent dorez; et ledit pot, qui est de cristal, est court, fait à XII quarrés; et sur deux anses de cristal qui y sont, a deux grans serpens à longues queues qui se joingnent au pié, et à grandes testes, gros corps et longues oreilles, et de

1. C'est le n° 407 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

leurs piés tiennent les anses, et ont chascun deux esles de façon de chauvessouris esmailliées dedens et dehors d'asur ; et cellui de dehors est plus cler que l'autre, et en cellui de dedens a comme rays de solail jaunes ; et le haut desdictes anses est garni d'argent à losenges esmailliées. Et la gueule dudit pot est garnie d'argent, hachié dehors à diverses fueilles. Et ou fons, dessous le cristal, a en un esmail d'asur roont un homme vestu d'un mantel vert sur un cheval blanc. Et le couvercle est tout d'argent ; et au bors d'icellui, par le bas, a escript entour l'*Ave Maria* ; et dessus a un couronnement garni d'une orbevoie d'osteaus à jour et fait dessus à demis fenestrages renversez. Et le dehors dudit couvercle est tout esmaillié à XII euvres d'asur et y a enfans nus, fueillages vers et violez et oiseaus tennez et autres. Et sur le fretel, qui est hautelet, garni d'un pommel de VIII costes, a un bouton de quatre costes esmailliées à roses et petites fueilles, assis entre quatre fueilles enlevées ; et ou fons a en un petit esmail roont une teste de femme eschevelée. Et poise en tout... [1].

POS D'AUTRES PIERRES GARNIS D'ARGENT DORÉ.

1639. Un pot de voirre vermeil [2], garni par le pié et par la gueule d'argent blanc à pluseurs souages. Et le couvercle est tout d'argent blanc ; et dessus a un fretel d'une frezete blanche. Et le martellet est de deux petis glaons. Et l'anse est d'argent blanc cizellée et est bien longue, et se ferme à une charniere à la garnison du pié. Et poise... [3].

POS D'ARGENT DORÉ PLAINS À FRETEL SUR LE COUVERCLE.

1640. Un pot d'argent doré [4], tout plain, dont les bors du pié

1. Le chiffre n'a pas été inscrit.
2. Sans doute c'est le n° 498 de l'Inventaire publié par M. de Laborde; il pèse deux marcs deux onces.
3. Le chiffre n'a pas été inscrit.
4. C'est le n° 132 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et du couvercle sont à pluseurs souages. Et ou dedens du couvercle a un esmail d'azur ouquel a une rose à trois fueilles vers et deux jaunes; et dessus a un haut fretel à [1] fueillages sur lesquels a un bouton asuré de cristal. Et poise VIII mars XII deniers.

1641. Un pot d'argent doré, tout plain [2], dont les bors et le pié sont à pluseurs souages ; et ou couvercle par dedens a un esmail d'asur ouquel a un oysel qui se plume, et dessus a un haut fretel à [3] fueillages sur lesquels a un bouton de cristal asuré [4]. Et poise VIII mars VI deniers.

1642. Un pot d'argent doré, tout plain [5], dont les bors et le pié sont à pluseurs souages. Et ou dedens du couvercle a un esmail d'asur, où il a un oisel qui se gale ou pié ; et dessus le couvercle a un fretel [6], ou bout duquel a une pierre de cristal asurée. Et poise VII mars IIII onces.

1643. Un pot d'argent doré, tout plain [7], duquel les bors du pié, de la gueule et du couvercle sont à souages. Et en l'esmail qui est dedens le couvercle a un oysel qui se gale en la cuisse ; et a un faut fretel sur lequel a un bouton de voirre azuré. Et poise VII mars III onces XVIII deniers.

1644. Un pot d'argent doré, tout plain [8], et sur le couvercle a un fretel esmaillié d'asur et de vert, sur le bout duquel a une rosete. Et poise VI mars V onces XII deniers.

1645. Un pot d'argent doré [9], tout plain, sur le couvercle duquel a un fretel petit esmaillié d'asur. Et poise VI mars V onces XII deniers.

1646. Un pot d'argent doré, tout plain [10], duquel les bors du pié,

---

1. Le texte de M. de Laborde ajoute ici le chiffre « IIII ».
2. C'est le n° 136 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. Le texte publié par M. de Laborde ajoute là le chiffre « IIII ».
4. Le texte publié par M. de Laborde ajoute le mot : « quarré ».
5. C'est le n° 134 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
6. Le texte de M. de Laborde ajoute à cet endroit les mots suivants : « à IIII fueilles ».
7. C'est le n° 138 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
8. C'est le n° 426 du même Inventaire.
9. C'est le n° 471 du même Inventaire.
10. C'est le n° 499 du même Inventaire.

la gueule et du couvercle sont garnis de souages. Et ou dedens du couvercle a un esmail d'asur où il a un lievre gisant; et le fretel est esmaillié de vert et d'asur. Et poise VI mars III onces.

1647. Un pot d'argent doré, tout plain [1] qui est à souages par le pié, la gueule et par les bors du couvercle, sur lequel a un fretel à un esmail d'asur à trois quarrés. Et poise VI mars une once VI deniers.

1648. Un pot d'argent doré, tout plain [2], qui est à souage par le pié, la gueule et les bors du couvercle; et dessus le couvercle a un gresle fretel à trois quarrés esmailliées d'asur. Et poise VI mars XVIII deniers.

1649. Un pot d'argent doré, tout plain [3] à pluseurs souages par le pié, par la gueule et les bors du couvercle; sur lequel couvercle a un fretel [4]; et en l'esmail dedens a un cerf et un chien. Et poise VI mars XII deniers.

1650. Un pot d'argent doré, tout plain [5] et de celle devise, fors que sur le couvercle a un petit fretel esmaillié d'asur. Et poise VI mars.

1651. Un autre pot d'argent doré, de celle devise, fors que sur le couvercle a un fretel à trois quarrés esmaillié d'asur. Et poise VI mars.

1652. Un autre pot d'argent doré, semblable [6], mais que le fretel dessus le couvercle est à fueillages; et dessus a un bouton de cristal asuré. Et poise V mars V onces VI deniers.

1653. Un autre pot d'argent doré [7], pareil sans difference, fors que sur le couvercle a un fretel à un esmail d'asur à trois quarrés. Et poise V mars VII onces XVIII deniers.

1654. Un autre pot d'argent doré [8], de la façon et devise, sauf

---

1. C'est une des deux pièces inscrites sous le n° 453 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est probablement le n° 456 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le pot décrit sous le n° 452 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. « Sur lequel a une pierre de voirre adurée » ajoute le texte de M. de Laborde.

5. C'est le n° 470 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

6. C'est le n° 472 du même Inventaire.

7. C'est le n° 454 du même Inventaire.

8. C'est le n° 484 du même Inventaire.

que ou fretel dessus a un bouton de cristal quarré. Et ou dedens du couvercle a un esmail où il a un lion jaune et un serpent qui mort le lion ou col [1]. Et poise v mars IIII onces VI deniers.

1655. Un autre pot d'argent doré [2], semblable aus dessus escrips fors du fretel, et que en l'esmail du couvercle a une rosete vermeille. Et poise v mars IIII onces.

1656. Un autre pot d'argent doré [3], pareil en toutes choses, mais que le fretel, qui est haut, est à fueillages, sur lequel a un bouton quarré esmaillié d'asur. Et poise v mars IIII onces.

1657. Un autre pot d'argent doré [4], semblable et sanz aucune difference, qui poise v mars III onces.

1658. Un autre pot d'argent doré [5], de la façon et devise des autres devant escriz, se n'est que dedens le couvercle a un petit esmail [6] ouquel a une rose jaune à quatre fueilles vers. Et a un fretel sur le couvercle. Et poise v mars III onces VI deniers.

1659. Un autre pot d'argent doré [7] et semblable, fors que ou couvercle a un esmail ouquel a un cinge qui se siet sur une terrace vert. Et dessus a un fretel à fueillages sur lesquels a un bouton quarré esmaillié d'asur. Et poise v mars III onces.

1660. Un autre pot d'argent doré [8], pareil en toutes choses au darrenier escript, fors que en l'esmail du couvercle a une rose tennée [9]. Et poise v mars II onces VI deniers.

1661. Un autre pot d'argent doré [10], de la façon des dessus escrips,

---

1. Le texte publié par M. de Laborde ajoute : « et a oudit esmail arbrisseaux « vers ».

2. C'est la première pièce du nº 432 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. Il est possible qu'on puisse identifier cet article avec le nº 577 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est sans doute le même article que le nº 578 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. C'est le premier objet du nº 433 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

6. « D'azur » ajoute le texte publié par M. de Laborde.

7. C'est le nº 481 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

8. C'est le nº 480 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

9. Le texte publié par M. de Laborde ajoute : « Et le bouton de ladite roze « est jaune ».

10. C'est le nº 503 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

sauf que en l'esmail du couvercle a un jaune griffon; et dessus a un fretel à fueillages sur lesquels a un bouton quarré de cristal asuré. Et poise v mars II onces XII deniers.

1662. Un autre pot d'argent doré[1], de la façon des autres escrips dessus, fors que l'anse en est cizellée. Et sur le couvercle a un fretel greneté; et dessus a une pierre de cristal azurée quarrée. Et poise v mars II onces XVIII deniers.

1663. Un autre pot d'argent doré, semblable[2], ne mais que dedens le couvercle a un esmail où il a un demi chien jaune qui chace une beste bleue[3]. Et dessus a un fretel. Et poise v mars une once XII deniers.

1664. Un autre pot d'argent doré, pareil aus dessus escrips, fors que en l'esmail du dedens le couvercle, qui est d'azur, a un homme armé qui tient un talevas à une main et une boulaie en l'autre; et dessus a un fretel à fueillages sur lesquels a un bouton esmaillié d'asur. Et poise v mars XII deniers.

1665. Un autre pot d'argent doré, semblable et de la devise, sauf que sur le fretel, qui est haut sur le couvercle et à fueillages, a un bouton quarré esmaillié d'asur. Et poise III mars VII onces.

1666. Un autre pot d'argent doré, semblable au derrenier escript en toutes choses, qui poise III mars VII onces.

1667. Un pot d'argent doré, tout plain, garni de souages grenetez par le pié et par la gueule. Et sur le couvercle a un fretel de fueilles de chesne et une pommete ou milieu; et entre les fueilles a un esmail d'asur à VI quarrés. Et dedens le couvercle a un esmail dont les fueilles furent esmailliées de vert et de pourpre. Et poise v mars IIII onces XV deniers.

1668. Un autre pot d'argent doré, tout plain, semblable sans difference aucune au dessus escript. Et poise v mars IIII onces XVI deniers.

1669. Un pot d'argent doré, pareil sanz aucune difference au darrenier escript, qui poise v mars v onces.

1670. Un autre pot d'argent doré, tout plain, dont les souages du pié, de la gueule et du couvercle sont ferus de croizetes. Et

---

1. C'est le n° 455 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est une partie du n° 431 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. Les mots « mal tainte » sont ajoutés ici par le texte de M. Laborde.

sur le couvercle a un fretel qui est fait de quatre fueilles de chesne, entre lesquelles a un esmail à VI quarrés esmailliées d'asur. Et poise V mars V onces.

1671. Un pot d'argent doré, tout plain, pareil sans aucune difference au derrenier escript. Et poise V mars III onces.

1672. Un grant pot d'argent doré, plain, à gros ventre sur le roont, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de trois souaiges grenetez entre autres souaiges. Et l'anse est grosse, plate dehors; et le martelet est de deux hautes fueilles à costes reploiées et agües au bout. Et sur le couvercle a un haut fretel d'un gros bouton à IIII quarrés esmailliées à nos armes d'une seule fleur de lis entiere assis entre IIII grandes fueilles partans d'un pommel. Et poise IX mars V onces V estellins.

1673. Un autre pot, tout pareil sans difference au dessus escript, qui poise IX mars V onces.

1674. Un grant pot d'argent, bien gros et assés court, de la façon de Thoulouse, garni par le pié, la gueule et le couvercle de pluiseurs souages plains; et l'anse en est plaine, plate dessus. Et le fretel est de deux fueilles hautes reploiées dessus sur le dehors. Et sur le couvercle a un escuçon hachié à nos armes, ouquel n'a que trois fleurs de lis. Et poise X mars IIII onces V estellins.

1675. Un autre pot, tout pareil, sans difference au dessus escript, pesant X mars VII onces X estellins.

1676. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, pesant X mars IIII onces XV estellins.

1677. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, qui poise X mars IIII onces X estellins.

1678. Un autre pot, tout semblable aus dessus escrips. Et poise X mars une once X estellins.

1679. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, pesant X mars III onces V estellins.

1680. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference aus dessus escrips, qui poise X mars IIII onces X estellins.

1681. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference aus dessus escrips, pesant X mars V onces.

1682. Un autre pot, tout semblable, sans difference aucune aus dessus escrips, qui poise X mars IIII onces X estellins.

1683. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference aus dessus escrips, qui poise x mars IIII onces x estellins.

1684. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, sans aucune difference, pesant x mars v onces x estellins.

1685. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, sanz aucune difference, et poise IX mars VII onces x estellins.

1686. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, sans aucune difference, qui poise x mars IIII onces v estellins.

1687. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessuz escrips, pesant x mars III onces.

1688. Un autre pot, tout pareil, sanz aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces.

1689. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, pesant x mars III onces xv estellins.

1690. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces x estellins.

1691. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars III onces.

1692. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips. Et poise x mars IIII onces x estellins.

1693. Un autre pot, tout semblable aus dessus escrips, sans difference aucune, qui poise x mars v onces.

1694. Un autre pot, tout semblable, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars IIII onces v estellins.

1695. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference aus dessus escrips, qui poise x mars v onces xv estellins.

1696. Un autre pot, tout semblable aus dessus escrips, sans aucune difference, qui poise IX mars VI onces.

1697. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces.

1698. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces v estellins.

1699. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces.

1700. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars IIII onces.

1701. Un autre pot, tout semblable, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars II onces x estellins.

1702. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, sans aucune difference, qui poise x mars v onces v estellins.

1703. Un autre pot, tout semblable, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces v estellins.

1704. Un autre pot, tout pareil aus dessus escrips, sanz aucune difference, qui poise x mars IIII onces v estellins.

1705. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces x estellins.

1706. Un autre pot, tout semblable, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars VI onces x estellins.

1707. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces xv estellins.

1708. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars v onces v estellins.

1709. Un autre pot, tout pareil, sanz aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars xv estellins.

1710. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise XI mars III onces x estellins.

1711. Un autre pot, tout semblable, sans aucune difference, aus dessus escrips, qui poise XI mars III onces.

1712. Un autre pot, tout pareil, sanz aucune difference, aus dessus escrips, qui poise x mars IIII onces v estellins.

POS D'ARGENT DORÉS À ESMAUS SUR LE COUVERCLE ET DEDENS.

1713. Un grant pot d'argent doré, tout plain, dont le pié, les bors et le couvercle sont de pluseurs souages, entre lesquels en a un greneté ; et est gros par le ventre. Et l'anse est plate dehors ; et sur la charniere du couvercle a un martellet d'une potence ; et ou milieu dudit couvercle a un esmail roont des armes du cardinal de Vabre. Et poise XIII mars.

1714. Un autre pot d'argent doré, pareil, sanz aucune difference. Et poise XII mars v onces III deniers.

1715. Un pot d'argent doré [1], sur le couvercle duquel a un

1. Cet article et les trois suivants forment le n° 445 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmail de nos armes, et sur l'anse a un escuçon de nos armes cizellé; et dessous a une serpentelle volant. Et poise x mars vi onces xii deniers.

1716. Un autre pot d'argent doré, pareil, sanz difference. Et poise x mars vi onces vi deniers.

1717. Un autre pot d'argent doré, pareil, sans difference, qui poise x mars v onces vi deniers.

1718. Un autre pot d'argent doré, tout pareil, sans difference, qui poise x mars iii onces xii deniers.

1719. Un pot d'argent doré [1], tout plain, garni par le pié, par la gueule et les bors du couvercle de pluseurs souages ; ou couvercle duquel a par dedens un esmail asuré à une beste emmantellée. Et poise vi mars vi onces.

1720. Un autre pot d'argent doré, pareil, fors de l'esmail du couvercle où il a un lievre seant. Et poise vi mars xii deniers.

1721. Un autre pot d'argent doré, semblable [2], mais que en l'esmail qui est dedenz le couvercle à une rose vermeille. Et poise v mars vii onces.

1722. Un autre pot d'argent doré, pareil [3], sauf que en l'esmail qui est dedens le couvercle a une beste jaune. Et poise v mars vi onces vi deniers.

1723. Un autre pot d'argent doré, de la [mesme] façon, fors que en l'esmail qui est sur le couvercle a un connin. Et poise v mars iiii onces.

1724. Un autre pot d'argent doré, semblable, fors que en l'esmail du couvercle a une biche dessous un arbre. Et poise iiii mars vii onces vi deniers.

1725. Un autre pot d'argent doré, semblable, fors que en l'esmail dessus le couvercle a un alant de violé entre deux arbres. Et poise v mars ii onces xii deniers.

1726. Un autre pot d'argent doré, pareil sanz difference, fors que en l'esmail dessus le couvercle, qui est asuré, est saint Pere qui tient ses clefs. Et poise iiii mars ii onces.

---

1. C'est le pot décrit au nº 451 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est la seconde partie du nº 434 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est une partie du nº 430 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

1727. Un autre pot d'argent doré pareil et de la devise, fors que en l'esmail sur le couvercle, qui est d'azur et haut, a une beste emmantelée à visage de homme. Et poise III mars VII onces XII deniers.

1728. Un pot d'argent doré, de belle façon, assés large pié, garni de doubles souages ; et entre le pié et le ventre a un greesle souage, sondit ventre grosset, le col court et gros, le couvercle dessus la teste assés plat ; et dessus a un esmail roont à un compas à trois pointes de vert et de violet, et ou millieu les armes de la duchesse ; le martelet de dessus est de deux fueilletes renversées, pointues et nervées, et l'ance en est toute plainne. Et poise en tout...[1]

1729. Un pot d'argent doré, de bien gente façon, garni le pié de doubles souages, un peu hautelet, son ventre assés longuet, garni par la gueule et le couvercle de doubles souages, la teste hautelette : et ou milieu a un esmail roont, le champ bleu, ouquel a une beste qui a esles à teste de femme ; et le martelet et les deux fueilletes à trois costes pointues au bout retournant dedens. Et l'ance en est toute plaine. Et poise en tout...

1730. Un pot d'argent doré, plain, à gros ventre et assés court, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis de quatre souages grenetez. Et le plat de l'ance est haichié à une serpent à longue queue à laquelle pendent pluseurs fueilles. Et le martelet est de deux glaons. Et sur le couvercle a un esmail roont monté des armes de France. Et poise III mars une once V estellins.

1731. Un pot d'argent doré, plain, à gros ventre sur le roont, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de trois souages grenetez ; et l'anse est grosse, plate dessus et getée bien avant. Et le martelet est de deux grosses fueilles reploiées. Et le couvercle est plat, et sur le millieu est levé un esmail roont d'un compas, lequel est ou millieu d'asur, et y a un oisel, et sur les enarcheures autour, qui sont vermeilles, a rosetes d'or. Et poise VI mars V estellins.

1732. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference, au dessus escript, fors que l'oysel du millieu de l'esmail se differe. un pou de l'autre. Et poise VI mars.

---

1. Le chiffre n'a pas été inscrit.

1733. Un petit pot d'argent doré, plain, à ventre grosset sur le roont, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de trois souages grenetez entre autres souages. Et l'anse est plate dehors. Et le martelet est haut de deux grans fueilles grosses reploiées. Et sur le couvercle, qui est hautelet, a un haut esmail roont, assis entre un bas souage feru à croisetes et un roont dessus ; et l'esmail est d'asur à un chien pendant violet sur terrace vert; et dessous[1] lui a un rolet esmaillié en orbeur ouquel a escript : « *À lui* » ; et entour ledit esmail a une endenteure hachée. Et poise III mars III esterlins.

1734. Un autre pot petit, tout pareil, sans aucune difference au dessus escript, lequel poise II mars VI onces XV estellins.

1735. Un pot d'argent doré, dont le pié est à VIII pans garni tout entour d'un double souaige à orbevoies à jour; et sur le pié est par quartiers haichié à nos armes, l'autre plain et l'autre de lettre moresque. Et est le ventre dudit pot grosset à VIII costes comme dit est du pié et par la mesme maniere haichié. La gueule du pot est garnie de souaige à orbevoies non pas perciés a jour ; l'ance, ronde dedens, plate dehors et à creste par le milieu, haichiée de la devise devant dicte; le martelet, de deux fueilles repliées ; le souaige d'entour le couvercle, de orbevoies à jour, crenellé dessus, et sur le plat est hachié comme devant est dit. Et sur le milieu du couvercle a une pommette dont partent divers fueillaiges, du milieu desquelz naist une pommette sur laquelle a une serpentelle volant; et ou fons dedens a un double souage ouquel a un esmail roont de nos armes. Et poise VII mars II onces XIIII estellins.

1736. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference au dessus escript, lequel poise VII mars II onces VII esterlins.

1737. Un pot d'argent doré, dont le pié est tout garni de double souaige greneté assés haut, bien longuet, le ventre grosset, le col long et assez gresle, l'ance plainne, plate dehors, roonde dedens. Le martelet est de deux fueillettes fourchées ; la gueule dudit pot et le bort du couvercle est garnie de souaige comme le pié. Sur le couvercle, qui est assez plat, a un double souaige

---

1. A la vérité le manuscrit donne l'abréviation *dess*, qui se résout aussi bien par *dessus* que par *dessous*.

à petites rosettes, ou milieu duquel a un esmail ront où il a demis arches esmailliés; et ou milieu a un quarreau doré sur quoy il a une choué bleue apoiée contre la tille d'un lis vert et violet, les II fleurs bleues ou millieu. Et poise en tout V mars VI onces XI estellins et demi.

1738. Un petit pot d'argent doré, tout plain, de beau tour, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour chascun d'un souaige feru à croisettes, et l'anse est plate dessus et dedens à demi roont; et le martelet est de deux fueilles extendues. Et sur le couvercle, entre deux souaiges roons, un haut et un bas, entre lesquelz siet bas un souaige feru à croisettes, est un petit esmail roont ouquel a comme une lozenge jaune de IIII arches sur le dehors, et ou milieu a une autre petite lozenge de IIII fueillettes vers. Et poise III mars une once XVII esterlins et demi.

1739. Un tres grant pot d'argent doré, plain, tres gros sur le court, et est comme sur tour, par le corps, d'un pot à aumosne; lequel est garni autour de son pié de deux souaiges grenetez et d'autres plains. Et autour de sa gueule est aussi garni de pluiseurs souaiges plains, entre lesquels en a un greneté. Et l'anse est de commune façon, assez boutant avant. Et le martelet est assez bas, comme d'une grosse potence, large sur ses bors et ceincte par le milieu d'un gros souaige roont. Et le couvercle est garni de souaiges autour, de la devise de la gueule dudit pot. Et sur le milieu dudit couvercle est, entre III souaiges roons, un haut et II bas et un greneté, entre yceulz deux un haut et roont esmail de nos armes. Et poise XXII mars V onces V esterlins.

1740. Un autre pot d'argent doré, tout pareil, sans aucune difference de tour, de grandeur et de façon et devise au dessus derrenier escript. Et poise XXII mars IIII onces XV esterlins.

POS D'ARGENT DORÉS, SANS ESMAUS ET SANS FRETEL.

1741. Un pot d'argent doré [1], plain garni de souages par les

1. C'est le pot dont la description se trouve sous le n° 448 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

bors du pié, de la gueule et du couvercle. Et poise VI mars IIII onces XII deniers.

1742. Un pot d'argent doré, garni de souage comme le prochain devant escript et de la façon, fors que le bout de l'anse est par dessous d'une fueille enlevée. Et poise VI mars II onces.

1743. Un pot d'argent doré [1] et garni de souages comme les devant escrips et de la façon, qui poise VI mars VI deniers.

1744. Un autre pot d'argent doré [2], semblable au derrenier escript, sanz difference. Et poise VI mars.

1745. Un autre pot d'argent doré, pareil [3]. Et poise V mars V onces XII deniers.

1746. Un autre pot d'argent doré [4], semblable, fors tant que l'anse est cisellée à losenges. Et poise V mars V onces XII deniers.

1747. Un autre pot d'argent doré [5], pareil et de la façon des autres, sans cizelleure et a le couvercle plat. Et poise V mars IIII onces.

1748. Un autre pot d'argent doré, de la devise et façon toute plaine des autres. Et poise V mars IIII onces.

1749. Un autre pot d'argent doré [6], semblable sanz difference. Et poise V mars II onces XII deniers.

1750. Un autre pot d'argent doré [7], pareil, fors que sur le couvercle a un escuçon qui monstre qu'il est de la façon d'Avignon. Et poise V mars II onces.

1751. Un autre pot d'argent doré, de celle façon et qui a un

---

1. Ne serait-ce pas la première pièce du n° 488 de l'Inventaire publié par M. de Laborde?

2. C'est sans doute le pot décrit sous le n° 435 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le pot décrit sous le n° 436 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est la pièce décrite la première sous le n° 446 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. C'est le pot décrit sous le n° 437 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

6. C'est la première pièce décrite sous le n° 447 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

7. Cette pièce et la suivante sont décrites sous le n° 421 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

escuçon sur le couvercle semblable. Et poise IIII mars II onces XII deniers.

1752. Un autre pot d'argent doré [1], de la façon des autres, sanz escuçon. Et poise V mars XVIII deniers.

1753. Un grant pot d'argent doré, plain, de la façon de Thoulouse et de beau tour sur le lonc, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de pluiseurs souages plains; et l'ance est plate sur le dehors; et le martelet est de deux grosses fueilles assez droites, reploiées sur le dehors; et le couvercle est assez plat. Et poise VIII mars VI onces X estellins.

1754. Un autre pot, tout pareil, sans aucune difference au dessus escript, qui poise VIII mars VI onces X estellins.

POS D'ARGENT BLANS À SOUAGES DORÉS ET ESMAUS SUR LE COUVERCLE.

1755. Un pot d'argent blanc [2], dont le pié est garni d'un grant souage greneté et doré, et les bors du couvercle et de la gueule semblablement; et l'anse par dehors est dorée et cisellée à un serpent qui a queue à fueillages. Et sur le couvercle a un esmail ront de noz armes [3]. Et poise X mars IIII onces XVIII deniers.

1756. Un autre pot d'argent blanc [4], pareil et de la façon du prouchain devant escript, sanz difference, qui poise X mars IIII onces.

1757. Un pot d'argent blanc à broc [5], garni de souages par les bors du pié et de la gueule et du couvercle, qui poise X mars VI onces et demie [6].

1758. Un autre pot d'argent blanc à broc, pareil et sans difference, qui poise X mars [7].

---

1. C'est l'un des pots compris sous le n° 449 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 691 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. Le texte de M. de Laborde ajoute ici les mots suivants : « à IIII quartiers de vert et de violet et trois feuilles jaunes. »

4. Cet article et le suivant portent le n° 659 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. C'est le n° 692 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

6. L'indication du poids de cet objet est d'une main autre et plus courante que celle qui a écrit la description.

7. Même observation que pour l'article précédent.

1759. Un pot d'argent blanc [1], dont les bors du pié, de la gueule et du couvercle sont à souages dorez. Et sur ledit couvercle a un esmail d'asur où il a un lion seant ; et l'anse est par dehors dorée et cizellée. Et poise VII mars III onces XII deniers.

1760. Un autre pot d'argent blanc, pareil [2], sans difference, excepté que le lion de l'esmail du couvercle est emmantellé d'un mantel de moure. Et poise VII mars III onces XII deniers.

1761. Un pot d'argent blanc, de la façon de Montpellier, à souages dorez et grenetez, et l'anse dorée, et le martellet de fueillages ; et sur le couvercle a un esmail ouquel a un connin violé et un jaune. Et poise VI mars VI deniers.

1762. Un autre pot d'argent blanc, de celle mesme façon et devise sans difference, fors tant que en l'esmail sur le couvercle a un chien cendré et un connin violé. Et poise V mars VII onces.

1763. Un pot d'argent blanc [3], sur le couvercle duquel a, en un esmail ront, un escu dont le chief est de gueules à un lion d'or passant, et la pointe de l'escu est d'or à un arbre vert. Et poise V mars III onces.

1764. Un autre pot d'argent blanc, dont le pié est doré à pluseurs souages ; et au dessus des souages dudit pié a gros fueillages entailliés et dorez à jour. Et le ventre dudit pot est assis sur un couronneys doré à fueillages, soudé audit pot. Et les bors du pot et du couvercle sont dorez à pluseurs souages ; et autour du couvercle a un couronneys de fueillages dorez et entailliez et en l'esmail dessus le couvercle, où il a une dame sur une mote vert ; et le martelet est de deux fueillages, chascun de quatre fueilles dorées, et sur chascun fueillage a un bouton de cristal asuré et quarré. Et poise V mars I once.

1765. Un pot d'argent blanc, de la façon de Montpellier, dont le pié et les bors sont à souages dorez et les anses dorées. Et poise..... [4].

1766. Un autre pot d'argent blanc, de celle façon et devise, sanz difference, qui poise..... [5].

---

1. C'est le n° 619 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 620 du même Inventaire.
3. C'est le n° 699 du même Inventaire.
4. Le chiffre n'est pas indiqué.
5. Le chiffre n'est pas indiqué.

1767. Un autre pot d'argent blanc, semblable en toutes choses aus devant escrips. Et poise..... [1].

1768. Un autre pot d'argent blanc [2], pareil, sans aucune difference, qui poise..... [3].

1769. Un pot d'argent blanc [4], à pluseurs souages dorez par les bors du pié, de la gueule et du couvercle; et sur le couvercle a un esmail ouquel a un chien jaune [5]. Et poise IIII mars VI deniers.

1770. Un pot d'argent blanc [6], de la façon d'Avignon, à pluseurs souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle; et a un martelet d'une potence. Et poise VI mars II onces.

1771. Un autre pot d'argent blanc [7], de la façon et devise, fors que le martelet est quarré; et poise IIII mars VI onces.

1772. Un pot d'argent blanc [8], à pluseurs souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle; et sur le couvercle a un martelet à trois fueilles pointues. Et poise IIII mars V onces XII deniers.

1773. Un autre pot d'argent blanc [9], pareil et sans difference, qui poise IIII mars une once XII deniers.

1774. Un autre pot d'argent blanc [10], à pluseurs souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle ; et est tout plain ; qui poise IIII mars VI onces.

1775. Un pot d'argent blanc [11], garni de pluseurs souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle, sur lequel a un esmail où il a un lievre rouge; et le martellet est de deux glandas. Et poise III mars une once.

---

1. Le chiffre n'est pas indiqué.

2. Ces quatre pièces sont certainement celles qui sont inscrites sous le nº 679 dans l'Inventaire de M. de Laborde, avec le poids de XIX marcs V onces.

3. Le chiffre n'est pas indiqué.

4. C'est le nº 475 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. Le texte imprimé par M. de Laborde ajoute les mots suivants : « et deux petits glandaz dorez ».

6. C'est le nº 693 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

7. C'est le nº 694 du même Inventaire.

8. C'est le nº 695 du même Inventaire.

9. C'est le nº 696 du même Inventaire.

10. C'est sans doute le nº 661 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

11. C'est le nº 476 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

1776. Un pot d'argent blanc [1], garni de pluseurs souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle, et est l'argent de la façon d'Avignon. Et poise III mars V onces.

1177. Un pot d'argent blanc, à pluseurs souages par le pié, par la gueule et le couvercle, et l'anse hachiée et dorée. Et poise V mars [2].

1778. Un autre pot d'argent blanc, semblable et de la façon, sans difference; qui poise V mars et demie once [3].

1779. Un pot d'argent blanc, garni de pluseurs souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle ; et dessus est signé d'un escuçon à nos armes ; qui poise... [4].

1780. Un autre pot d'argent blanc, de celle façon et devise ; qui poise... [5].

1781. Un autre pot d'argent blanc, en toutes choses sanz difference; qui poise... [6].

1782. Un pot d'argent blanc, mendre, dont les souages du pié, de la gueule et du couvercle sont dorez et grenetez, et aussi en est le dehors de l'anse doré; et dessus ledit couvercle a, en un esmail d'asur, un arbre vert et un levrier passant jaune. Et poise IIII mars une once.

1783. Un pot d'argent blanc, roont, à gros col, dont l'anse est cizellée; et sur le couvercle a un esmail vert où sont nos armes. Et poise IIII mars V onces XXII deniers obole.

1784. Un petit pot d'argent blanc court et assés grosset, garni par le pié, la gueule et le couvercle de pluseurs souages dorés, entre lesquels en a trois grenetez ; et le haut dudit pié est ceint, dessous le ventre du pot, d'un souage doré feru à croisetes ; et le plat de l'anse est doré ; et le martelet aussi, qui est de deux fueilles. Et sur le couvercle a un esmail garni autour d'un souage doré feru à croisettes, lequel esmail est dedens tourné à compas, et ou millieu a une beste sauvage à esles de

---

1. C'est le n° 662 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le poids a été inscrit par une autre main que celle qui a écrit l'article.
3. Même observation que ci-dessus.
4. Le chiffre est resté en blanc.
5. Le chiffre n'a pas été inscrit.
6. Le chiffre n'a pas été inscrit.

diverses couleurs, qui ont chascune trois pointes. Et poise II mars VII onces V estellins.

1785. Un pot d'argent blanc, assés longuet, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de pluiseurs souaiges plains, dorez; et est le haut dudit pié, dessous le ventre du pot, doré autour, et là où le pot est saudé au pié, se monstre fort par dehors; et l'anse est dorée sur le plat et le martelet aussi, qui est de deux fueilles reploiées. Et poise V mars V onces XV estellins.

1786. Un autre pot tout pareil, sanz aucune difference au dessus escript derrenierement; qui poise V mars IIII onces X estellins.

POS D'ARGENT TOUS BLANS COURANS PAR HOSTEL.

1787. Un pot d'argent tout blanc, sans aucune doreure et sans esmail; qui poise VI mars une once.

1788. Un autre pot d'argent blanc, semblable sans aucune difference; qui poise VI mars une once XVIII deniers.

1789. Un autre pot d'argent blanc, pareil en toutes choses, poise V mars II onces XVIII deniers.

1790. Un autre pot d'argent blanc, de la façon; qui poise V mars II onces.

1791. Un autre pot d'argent tout blanc, pareil et sans difference; qui poise VI mars une once et demie.

1792. Un autre pot d'argent blanc, semblable et de la façon; qui poise VI mars I once et demie.

1793. Un autre pot d'argent blanc, de la façon et devise; poise VI mars XII deniers.

1794. Un autre pot d'argent blanc, semblable en toutes choses; qui poise VI mars une once et demie.

1795. Un autre pot d'argent blanc, pareil sanz aucune difference; qui poise V mars IIII onces et demie.

1796. Un autre pot d'argent blanc, de la façon et devise. Et poise IIII mars demie once.

1797. Un autre pot d'argent blanc, pareil sans difference; poise III mars VII onces et demie.

1798. Un autre pot d'argent blanc, semblable; qui poise III mars VI onces.

1799. Un autre pot d'argent blanc, pareil sanz difference; qui poise..... [1].

1800. Un autre pot d'argent blanc, de la façon et semblable; qui poise......

1801. Un autre pot d'argent blanc, pareil et de la façon; qui poise......

1802. Un autre pot d'argent blanc, semblable; qui poise......

1803. Un autre pot d'argent blanc, de celle mesmes façon; qui poise......

1804. Un autre pot d'argent blanc, pareil, sans difference; qui poise......

1805. Un autre pot d'argent blanc, ront, tout plain, sur le couvercle duquel a un escuçon de nos armes hachié. Et poise V mars VI onces et demie.

1806. Un autre pot d'argent blanc, ront, de la devise au devant escript. Et poise V mars VII onces VI deniers.

1807. Un grant pot d'argent blanc, tout plain, sur le couvercle duquel sont les armes de la duchesse hachiés. Et poise VII mars II onces XVIII deniers.

1808. Un autre pot d'argent blanc, bas et ront, tout plain; sur le couvercle duquel eust un escuçon, lequel a esté osté. Et poise IIII mars VII onces et demie.

1809. Un pot d'argent blanc, dont le pié est tout plain, sans souages, tournant dedens à demi roont, d'assés bon tour, et le ventre un pou grosset, la bouche et le couvercle tout plain et plat dessus; le martelet est à potences à costes, et dessus la teste a le marc de Thoulouse et des armes de la duchesse hachiées. Et poise IIII mars V estellins.

1810. Un autre pot, pareil sans difference. Et poise III mars VI onces X estellins.

1811-1812. Deux quartes d'argent blanc quarrées, dont le pié est d'un souaige quarré large; et sur le couvercle a un lion assis sur son cul; et le martelet est de deux glaons. Et poise l'une

---

1. Cet article et les cinq suivants ne contiennent pas de mention de poids.

vi mars vi onces xii deniers ; et l'autre poise aussint vi mars vi onces xii deniers.

1813-1814. Deux pintes d'argent blanc, quarrées, de celle mesmes facon et devise, dont l'une poise iii mars v onces xxi deniers ; et l'autre poise iii mars iiii onces xii deniers.

1815-1816. Deux chopines d'argent, pareilles de façon, dont l'une poise ii mars vi onces ix deniers ; et l'autre poise ii mars iiii onces xii deniers.

1817. Un petit pot d'argent blanc, dont les souages du pié sont ostez ; et est garni par la gueule et le couvercle de souages plains ; et l'anse est plaine, plate dessus, et le martelet de deux fueilles ; et sur le couvercle a un escuçon haichié à nos armes. Et poise iii mars v onces.

1818. Un autre petit pot d'argent blanc, à broc, dont le pié, la gueule et le couvercle se retournent sur le dedens ; et l'anse en est plaine, plate dessus ; et le martelet en est osté, et sur le couvercle a un escuçon haichié à nos armes. Et poise iii mars. v onces.

1819. Un petit pot d'argent blanc, garni par le bas du pié et par le haut, dessous le ventre du pot, par la gueule et par le couvercle de quatre souages ferus à croizettes ; et l'anse est toute plaine ; et le martelet est de deux fueilles pointues ; et sur le couvercle a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise iii mars iiii onces xv estellins.

1820. Un pot d'argent blanc, de la façon de Thoulouse, assés longuet, garni par le pié, la gueule et le couvercle de pluseurs souaiges plains ; et en est l'anse plaine, et le martelet de deux fueilles apointés, reploiées sur le dehors ; et sur le couvercle, qui est assés plat, a un escuçon hachié des armes de la duchesse. Et poise iiii mars.

1821. Un autre pot, tout pareil sans difference au-dessus escript, pesant iiii mars.

1822. Un pot d'argent blanc, de la façon de Thoulouse, assés grosset, tout plain, dont le pié, la gueule et le couvercle se reploient sur le dedens ; et l'anse en est plaine ; et le martelet est de deux fueilles grossetes et reploiées à tour de potence ; et est signé d'un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise v mars vii onces x estellins.

1823. Un autre pot, tout pareil au derrenier escript, sans difference, pesant v mars vii onces.

1824. Un autre pot, semblable aus deux derreniers escrips de tour et de façon, fors que il est plus petit. Et poise iiii mars une once xv estellins.

1825. Un autre pot, tout pareil sans difference au derrenier escript; qui poise iiii mars ii onces.

1826. Un pot d'argent blanc, à assés gros ventre sur le roont, dont le pié est garni par le bas d'un souaige feru comme à courbettes, et dessus d'un souaige feru à croisettes tout autour; et autour de la gueule du pot et du couvercle a deux souaiges ferus à croizettes. Et le col en est longuet et assés estroit; et l'ance est plate dehors, et le martelet de deux fueilles reploiées. Et poise v mars ii onces.

1827. Un autre pot, tout pareil sans aucune difference au derrenier dessus escript, qui poise v mars une once xv estellins.

1828. Un pot d'argent blanc, de beau tour, assés gros par le ventre et menu par le col, dont le pié se eslargist autour sur son siege ; et autour dessus est garni d'un souage greneté ; et autour de la gueule du pot et du couvercle a deux pareuls souages; et l'ance est assés large et plate sur le dehors, et sur le haut, près du tournant, a un souage greneté; et le martelet est de deux fueilles reploiées assés droites; et sur le couvercle a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise v mars iii onces xv estellins.

1829. Un autre pot, tout pareil de tour et de façon, sans aucune difference au dessus escript ; qui poise v mars iii onces xv estellins.

1830. Un autre pot, semblable de tour et de façon, sans difference aus deux dessus et derreniers escrips; qui poise iiii mars vii onces.

1831. Un pot d'argent blanc, garni autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois soages grenetés et de autres plains ; et est par le ventre assés grosset ; et l'ance est plate sur le dehors ; et le martelet est de deux fueilles reploiées ; et sur le couvercle a un escuçon hachié aus armes de Loys nostre filz. Et poise v mars iiii onces xv estellins.

1832. Un autre pot d'argent, tout pareil sans aucune

difference au dessus escript; qui poise v mars IIII onces XV estellins.

1833. Un pot d'argent blanc, garni autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages ferus à croisettes, et en est le ventre assés gros et bas; et l'ance est assés grande; et le martelet est de deux glandas; et sur le couvercle a un escuçon hachié à noz armes. Et poise v mars II onces XII estellins et demi.

1834. Un autre pot, tout pareil de devise, sans difference au dessus escript, fors que le couvercle est plus plat. Et poise v mars II onces XV estellins.

1835. Un pot d'argent blanc, garni autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages grenetez; et est de beau tour assez longuet; et l'ance est assés grande; et le martelet est de deux fueilles ploiées et tournées sur le haut; et sur le couvercle a un escuçon hachié à noz armes. Et poise v mars II onces II esterlins et demi.

1836. Un autre pot, tout pareil sans difference au dessus escript; qui poise v mars une once VII estellins et demi.

1837. Un pot d'argent blanc, de la façon de Thoulouse, tout plain, sans souages, et assés gros et de bon tour; et l'ance en est de bonne façon; et le martelet est d'une potence à VI quarrés; et sur le couvercle a un escuçon hachié à nos armes. Et poise VII mars v onces XII estellins et demi.

1838. Un autre pot, tout pareil sans difference au dessus escript, qui poise VII mars v onces VII estellins et demi.

1839. Un autre pot, tout semblable aus deux dessus escrips. Et poise VII mars une once XII estellins et demi.

1840. Un autre pot, tout pareil sans difference aus trois dessuz escrips; qui poise VII mars une once.

1841. Un autre pot, tout semblable aus quatre dessus escrips. Et poise VII mars IIII onces II estellins et demi.

1842. Un autre pot, tout pareil sans difference aus cinq dessus escrips; qui poise VII mars v onces v estellins.

1843. Un autre pot d'argent blanc, assez gros et de bon tour, tout plain, sans souaiges; et en est le martelet, qui tient à la charniere de l'anse pour lever le couvercle, d'une potence à VI quarrés; et sur le couvercle a ou milieu un escuçon haichié à

nos armes de III fleurs de lis seulement. Et poise VII mars VI onces XV esterlins.

1844. Un autre pot d'argent, tout pareil, sans aucune difference au dessus escript derrenier; qui poise VII mars VI onces XV esterlins.

1845. Un autre pot d'argent, tout semblabe aux deux derreniers escrips, pesant VII mars VI onces XV esterlins.

1846. Un autre pot d'argent, pareil sans difference aus trois derreniers escrips. Et poise VII mars VI onces II esterlins et demi.

1847. Un autre pot d'argent, tout semblabe, sans difference aux quatre derreniers escrips; qui poise VII mars V onces XVII esterlins et demi.

1848. Un autre pot d'argent, tout pareil, sans aucune difference aux cinq derreniers escrips. Et poise VII mars V onces XII esterlins et demi.

1849. Un autre pot d'argent, tout semblabe aux six derreniers escrips, pesant VII mars V onces VII esterlins et demi.

1850. Un autre pot d'argent, tout pareil, sanz difference aux sept derreniers escrips; qui poise VII mars IIII onces VII esterlins et demi.

1851. Un autre pot d'argent blanc, dont le pié est garni de doubles souaiges grenetez; et est assez hautelet, le ventre bien rondet, le col longuet, la gueule et le bort du couvercle garnis de doubles souaiges grenetez, l'ance toute plaine, ronde dedens et plate dehors, le martelet de II fueillettes hautelettes, reploiées et pointues au bout; et dessus le plat du couvercle sont les armes de la duchesse hachiées. Et poise V mars III onces XVII esterlins et demi.

1852. Un autre pot d'argent, tout pareil sans aucune difference au dessus escript; qui poise V mars III onces XVII estellins et demi.

GRANS POS D'ARGENT DORÉS APPELLÉS ESTAMAUX.

AUTRES ESTAMAUX BLANS.

1853. Un grant pot, appellé estamail, d'argent blanc à VIII quarrés, garni par le pié, le ventre, le col, la gueule et les bors du couvercle de pluseurs souages dorez ; et l'anse dessus est blanche dessous et dorée dessus ; et le martellet est doré à deux grosses fueilles ; et sur le milieu du couvercle est un lion doré seant. Et l'anse de dessus, à quoy l'en porte ledit estamail, est à quatre endenteures, deux dehors et deux dedens ; et y a trois testes dorées à doubles visages, dont l'une est ou milieu de ladicte anse et a grans cheveux, et deux aus deux bous de l'anse, qui se ferme à deux membres sur les bors de l'estamail, qui sont fais par dehors en maniere de compas dorez et cizellez à fueillages ; et ou milieu a un escuçon de noz armes. Et poise XIIII mars VI onces XXI denier.

1854. Un autre pot estamail d'argent blanc, pareil sans difference. Et poise XIIII mars VI onces XVIII deniers.

GRANS POS D'ARGENT APPELLÉS CANNES.

1855. Un grant pot lonc [1], que l'en appelle canne, tout doré et cizellé à fueilles de chesne, de fou et de vingne, semé par le corps de neuf grans esmaus asurez, es quels a pluseurs hommes et femmes jouans à pluseurs jeux et faisans pluseurs contenances. Et est ledit pot large par le pié et va en agreslissant devers le haut ; et a une grant anse esmailliée par dehors et cizellée par dessous, et vient du col jusques près du pié, lequel pié est à pluseurs souages et orbevoies esmailliés par le bas. Et la bouche d'en haut, qui est comme un goulet, est par dehors esmailliée ; et en l'esmail a une royne qui joue des orgues, et

1. C'est le nº 167 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

environ elle a quatre dames jouans de pluseurs instrumens; et y a un petit couvercle roont cizellé, semé de trois esmaus bellons, et entre oudit goulet; et dessus a un petit fretel d'une serpentelle, qui a ses elles tendues et sont asurées dedens, et dehors sont dorées. Et poise en tout XVI mars IIII onces.

POS D'ARGENT À AUMOSNE SEMEZ D'ESMAUX.

1856. Un grant pot d'argent doré à aumosne, porté de VI lions gisans; et sur le pié, qui est à VI quarrés, a VI esmaus de nos armes, plus lons que larges, et a un gros ventre sur le roont, à costes, et parmi est ceint d'une ceinture à lettres de Sarrazins; et autour du col est lié d'un gros souage et ou milieu d'icelui a un esmail de nos armes a demi ront qui va autour; et aus costez a deux grans anses dorées et cizellées à feuillages, et dessus chascun bout de l'anse a un escuçon esmaillié de nos armes; et la gueule dudit pot est liée autour d'un souage bien gros, et bien avant est doré par dedens. Et poise XLV mars VII onces.

POS D'ARGENT À AUMOSNE HACHIÉS.

1857. Un grant pot à aumosne, d'argent doré, à grans souages par dessous grenetez, environ le corps duquel a quatre ceintures toutes hachiées de lettres moresques, et a deux pos à lis hachiés aus deux costez; et en sont les anses hachiées de fueillages; et la gueule dudit pot est d'un souage sur le ront, à un guerfil greneté. Et poise XIIII mars VI deniers.

1858. Un autre grant pot d'aumosne, à couvercle d'argent doré et cizellé, dont le pié, qui est assés grant et haut, est autour du bas garni de pluseurs souages et d'une orbevoie de fenestrages à jour assés grandelez entre les deux souages grenetez qui y sont, et dessus le tour du pié est ouvré à une ceincte de coquilles enlevées sur champ cizellé à grains et à fueillages; et dessus icelles coquilles a une autre ceincte environnant le tour du fons du pot par dehors, laquele est à fenestrages, dont les entredeux et les demi compas, qui leur font tour et ouvrage, sont enlevez

et garnis dessus autour d'un gros souage greneté ou milieu. Le corps et le col dudit pot sont tous cizellez à grains et fueillages et semez dessus le corps de grandes coquilles, et le col d'un tour de plus petites; et sur deux des coquilles du col assises entre les anses, comme ou mileu, a deux escuçons esmailliés de nos armes; et autour de la gueule d'icelli pot a comme une couronne renversée à fleurons saillans, qui font comme demis fenestrages entre deux; et le cercle d'icelle couronne est garni, dessus et dessous, de deux souages haus grenetez, et est ou milieu à losenges et demies, ouvrées dedens à compas. Et les anses d'icelli pot sont de deux grans serpens escailliés, qui ont chascun queue, II piez, II esles enlevées, crettes comme de bouillons sur le col et grosses testes à dens et à langues doubles, desquelles il engoulent ladicte couronne, qui fait le bort du pot. Et le couvercle dudit pot est haut et agu dessus de la façon d'un chapel de Sarrasins à haus bors retournez et levez comme d'un tour de bacin; et le comble dudit couvercle est ouvré de la devise du corps du pot, mais que les coquilles ne sont pas semblables, et sur le haut a VI grandes fueilles droites en cizelleure; sur le bout dudit couvercle a un grant et haut fretel à un pommel à cotes par le bas, et ledit fretel est entre IIII grans fueilles d'espine enlevées et reploiées en II liex, qui soustiennent I chapel tuers, sur lequel a une terrace vert semée de marguerites, et sur icelle, en piez, I aigle à esles extendues qui tient en son bec I annelet, ouquel pent I escu esmaillié à noz armes. Et poise ledit pot..... et ledit couvercle..... [1]

1859. Un tres bel et grant pot à aumosne couvert, d'argent doré et cizellé, dont le pié est assés haut, garni sur le tour bas de pluseurs souages et de deux grenetez, haut et bas, et entre iceuls d'une grant orbevoie de fenestrages à jour; et sur le montant dudit pié a tout autour grans fleurs de lis embouties, et entre icelles a branches à fueilles comme de treffle cizellées; et sur le haut dudit pié, dessous le ventre du pot, a comme une couronne renversée de demis fenestrages de renvalemens, et dessus a un haut souage greneté tout autour. Et le ventre et le col dudit pot sont semez de grans fleur de liz embouties et de fueillages entre icelles de la devise du pié; et sur le col, devant et derriere, sont

1. Les poids n'ont pas été inscrits.

assis entre souages deux haus escus esmailliés à nos armes. Et la gueule dudit pot est garnie autour d'un couronnement renversé à demis fenestrages enlevez, qui font fleurons à jour, et le cercle est à losenges de ravalemens, comme à compas entailliés dedens; et sur le haut a tout autour un soage greneté. Et les anses dudit pot sont de deux grans serpenz qui se loient aus piés et à leurs queues au ventre du pot; et ont leurs esles sur tout d'esles de chauvessouris, et leurs crupes sont du lonc toutes crettées à bocetes roondes; et à leurs gueules, qui sont grandes, barbues et ouvertes, engoulent sur le dehors ledit couronnement à leur endroit, qui fait le tour de la gueule du pot. Et le couvercle dudit pot est comme de façon et du tour d'un tiaire à bors reploiez et encavez pour joindre au pot; et sur le comble est ouvré à fleur de lis embouties et à fueillages cizellez de la devise du pot, fors que les fueillages du haut sont de chesne descendans; et sur le bout, sur un pommel à costes, siet entre VIII fueilles, quatre grandes et quatre petites, une grosse pomme roonde, qui fait fretel, esmailliée de vert et semée dessus de rosetes blanches et vermeilles et de goutes de ladicte couleur; et sur ladicte pomme est un aigle à esles levées, qui tient à son bec un escuçon esmaillié de nos armes. Et poise en tout XXXVII mars IIII onces.

POS D'ARGENT À AUMOSNE PLAINS DORÉS.

1860. Un pot à aumosne d'argent doré et gros par le ventre, garni par le pié et la gueule de pluseurs souages et de deux grenetez; et sur les deux anses a deus escuçons hachiés des armes de la duchesse. Et poise XV mars V onces et demie.

1861. Un pot grant à aumosne, d'argent, de la façon de Thoulouse et bien gros par le ventre, dont le pié et la gueule sont garnis de pluiseurs souaiges, entre lesquels en a deux ferus à fleuretes. Et ses deux anses sont sur le plat hachiées chascune à une longue branche fueilletée et à un escuçon de nos armes dessus, sur lequel a une courte branche de pareilles fueilles. Et poise XXI marc VI onces.

1862. Un autre grant pot à aumosne, tout pareil, sans difference au dessus escript. Et poise XXII mars IIII onces.

UN TRES GRANT POT D'ARGENT À AUMOSNE D'UN TONNELET.

1863. Un tonnel d'argent assis sur quatre chantiers dorés ; et est ledit tonnel lié de XII cercles dorez ; et aus costés dudit tonnel, sur chascun des fons, a deux hommes d'argent, comme deschargeurs, qui assieent ledit tonnel ; et lesdis hommes sont dorez, et sur chascun des fons dudit tonnel a une barre dorée. Et en l'un des fons a une broche au dessus de la barre, et en l'autre fons a une broche au dessous de la barre ; et le bondonnail se ferme à une petite viz ; et l'entonnoer à mettre le vin oudit tonnel, sur lequel il a par dehors une bende dorée et bors dorez, a un tuiau, qui part du fons de l'entonnoer. Et poise le tonnel LXXVIII mars IIII onces, et l'entonnoer V mars V onces ; poise en tout IIII^{XX}IIII mars une once.

POS D'ARGENT BLANS À AUMOSNE.

1864. Un pot à aumosne d'argent blanc, à deux anses[1], porté de VIII lionceaus gisans sur leurs pates ; et le pié est à pluseurs souages et doré jusques au ventre et cizellé à demi arceaus renversez ; et le ventre devers le pié est comme arcellé en VIII parties, et dessus est semblablement contre arcellé ; et par le col a un gros souage greneté et doré, et les bors sont à souages, et les anses sont grosses et par dehors dorées et cisellées et comme cordelez. Et poise XI mars IIII onces XII deniers.

1865. Un pot à aumosne d'argent blanc[2] à une pate ronde et longuete, et y a pluseurs souages dorez, et [sur] les costez a deux anses dorées, et les bors de la gueule sont à souages dorez. Et poise X mars VII onces.

1866. Un pot à aumosne d'argent, bien ancien[3], à un pié tout plain sans souages, et a gros ventre et court col ; et a deux

---

1. C'est le n° 677 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 697 du même Inventaire.
3. C'est le n° 698 du même Inventaire.

anses toutes plaines et sur chascun a un escuçon cizellé des armes de Bourbon. Et poise VIII mars VII onces.

1867. Un pot à aumosne d'argent blanc, assés gros par le ventre, et garni par le pié et la gueule de pluseurs souages et de deux grenetez ; et sur ses deux anses a deux escuçons hachiez aus armes de la duchesse. Et poise IX mars.

1868. Un pot à aumosne d'argent blanc, de beau tour, garni par le pié et la gueule de pluseurs souaiges et de deux grenetez ; et ses deux anses sont toutes plainnes. Et poise XV mars XV estellins.

1869. Un autre pot à aumosne d'argent blanc, pareil de tour et de façon au dessus escript, fors que il est un pou plus petit. Et poise XV mars X estellins.

AIGUIERES D'ARGENT TOUTES ESMAILLÉES.

1870. Une aiguiere d'argent, dorée[1], esmailliée d'asur semé de rosetes d'or; et sur le ventre d'icelle a visages de hommes enlevez, dont les uns sont pelez et ont grant barbe, et les autres ont grans cheveus et n'ont point de barbe. Et poise VII mars VI onces VI deniers.

1871. Une aiguiere d'argent, dorée[2], à costes enlevées et dorées et esmaillées par quartiers; et es esmaus a hommes à cheval faisans diverses contenances; et sur les esmaus du col a hommes et femmes à pié de pluseurs contenances; et sur le couvercle a un fretel doré. Et poise VII mars VI onces.

1872. Une aiguiere dorée et esmailliée à oteaus[3]; et en yceuls oteaus a hommes et femmes; et des hommes y a aucuns armez et aucun non armez, et sont de pluseurs contenances; et le champ des esmaus est vermeil semé de rosetes d'or et sur le couvercle a un fretel esmaillié. Et poise VII mars IIII onces.

1873. Une aiguiere d'argent, dorée[4], esmailliée d'azur aus armes de France toutes plaines; et est quarré à VIII quarrés ;

---

1. C'est une partie du nº 350 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est une partie du nº 352 du même Inventaire.
3. C'est une partie du nº 351 du même Inventaire.
4. C'est une partie du nº 349 du même Inventaire.

et sur le couvercle a un fretel à fueillages. Et poise v mars v onces vi deniers.

1874. Une aiguiere d'argent, dorée et esmaillée [1], fretée des fretes de gueules; et es quarrefours des fretes a testes de lions enlevées. Et poise v mars i once xviii deniers.

1875. Une aiguiere d'argent, dorée et esmaillée d'asur, à oteaus vers, es quels a testes blanches; et entre yceuls a arbriceaus et pluseurs besteletes à diverses couleurs; et le pié est garni autour de oteaus à jour et de souages; et le biberon est court de la teste d'un lion, par laquelle passe un petit tuyau; et l'anse est plate dehors à fenestrages esmailliez, entre lesquels a rosetes en esmaus rouges; et dedens, ou ront de l'anse, a deux branches esmaillées; et le martelet est de deux fueilles dorées; et sur le couvercle a un petit fretel. Et poise iiii mars iii onces.

1876. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée et fretée [2]; et es quarrefours des fretes a testes de genz camus; et dedens l'esmail a visages et pluseurs oyseaux volans. Et poise iiii mars ii onces xii deniers.

1877. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée d'azur [3], courte et grosse, à viii costes, d'ancienne façon; et sur l'esmail a besteletes et oyselés d'or; et les compas sont d'un laceys de gueules à petites flouretes d'or; et dessus le couvercle a un esmail d'asur brun à un aigle. Et poise iiii mars ii onces.

1878. Une aiguiere d'argent, dorée [4], esmailliée par quatre gironnez, dont les uns sont d'azur semez d'estoilles d'or et les autres sont vermeilz semez de rosetes d'or, desquels le boutonnet est vert et les autres quartiers sont esmailliés de vert à petites marguerites; et ou fons du couvercle a un petit esmail d'asur, et y a un cinge qui tient une de ses pates devant son visage et l'autre derriere [5]; et le fretel est de la devise de

---

1. C'est sans doute une partie du nº 344 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est une partie du nº 346 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le nº 408 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le nº 72 du même Inventaire.

5. Au lieu du mot « derriere », le texte édité par M. de Laborde porte : « tient à son cul ».

l'aiguiere [1]. Et poise IIII mars une once.

1879. Une aiguiere d'argent, dorée, esmailliée, dont le champ est d'asur semé de arbrisseaux et gens, qui sont en demi compas, qui jouent à pluseurs jeux ; et est ceinte de vermeil par le ventre et de petis grains en quarré ; et passe le biberon par la gueule d'un serpent ; et l'anse est esmaillié à serpentelles. Et sur le couvercle a un fretel de fueillages et un bouton esmaillié et dessus une rose d'or ; et dedens le couvercle a un esmail roont et un oysel qui espeluche son elle. Et poise IIII mars XXI deniers.

1880. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée tout le corps et freté ; et es fretes a testes de lion enlevées ; et es esmaus, dont le champ est d'asur, a genz qui chacent à pluseurs bestes ; et le biberon yst de la teste d'un serpent, et l'anse est toute esmaillée dehors et le martelet est de II fueilles renversées ; et sur le couvercle a un fretel d'un bouton agu, quarré et esmaillié de vert et d'asur. Et poise IIII mars III deniers.

1881. Une aiguiere d'argent, dorée [2] et esmailliée d'asur à fueillages vers et jaunes, et à connins et autres bestes, et liée de travers et de lonc d'or et de gueules coponné ; et sur le couvercle a un fretel. Et poise IIII mars.

1882. Une aiguiere d'un lion d'argent, doré et emmantelé d'un mantel esmaillié de vert par quartiers [3], et sur sa teste a une petite couronne à perles menues et à grenas, et siet sur un pié fait en maniere d'un perron esmaillié d'asur à bestes sauvages et à arbriceaux ; et le bort du pié est à souages et orbevoies à jour. Et poise III mars VII onces.

1883. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée d'asur et d'autres couleurs [4] ; et ou ventre a compas, es quels il a escus agüs à hommes, qui ont la moitié du corps de bestes, jouans de pluseurs instrumens ; et le demourant du corps et le couvercle sont semez de petis oyseaux et besteletes ; et le biberon est de la

---

1. Cette aiguière, qui, dans le texte publié par M. de Laborde, voisine avec un hanap de même décoration, peut en être rapprochée.

2. C'est une partie du nº 347 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le nº 80 du même Inventaire.

4. C'est le nº 509 du même Inventaire.

teste d'un serpent; et dessus le couvercle a un fretel de l'esmail dessuz dit. Et poise III mars V onces XVIII deniers.

1884. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée à quarrés; et en l'esmail du pié a serpentelles, et par le fons du ventre, qui sont d'asur, a genz qui jouent à divers jeux; et en deux lieux est ceint de deux lieures esmailliées de rouge et de vert et de cendre à croisetes d'or; et le biberon yst de la gueule d'un serpent; et l'anse est esmailliée à oyseaus; et en l'esmail du couvercle a femmes faisans diverses contenances; et le fretel est de VI fueilles, entre lesquelles a un bouton [à] coste esmaillié. Et poise III mars V onces XII deniers.

1885. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée par quartiers [1], et en l'un des quartiers a losenges d'asur et de gueules; et es losenges azurées a serpentelles volans, et en celles de gueules a quatre fueilles de treffle, et en l'autre a trois oteaus à besteletes; et dessus le couvercle a un petit fretel. Et poise III mars IIII onces.

1886. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée d'asur [2] à arbrisseaus d'or et à fueilles jaunes et vers, qui sont sur une terrace vert, où il a connins et levriers; et sur le couvercle a un fretel d'or. Et poise III mars IIII onces.

1887. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée d'asur à arbrisseaus d'or et à fueilles jaunes et vers, qui yssent d'un pré vert, où il a connins, chiens et levriers; et sur le couvercle a un fretel d'or. Et poise III mars IIII onces.

1888. Une aiguiere d'une seraine d'argent, dorée et esmailliée, dont l'entablement est à VIII costes, plus lonc que large et garni d'une orbevoie à jour; et sur le dessus est esmailliée à bestes et arbrisseaus. Et ladicte seraine a piez comme de griffon, et a le corps et la queue d'esmail vert et d'asur, et a elles comme chauvessouris esmailliées de diverses couleurs, et a la teste et le corps de femme et afublé [d']un chapel de feutre agu devant, et a vestu un court mantel esmaillié dehors à losenges, les unes à papegaus et à autres oyseaus; et a ses cheveux pendans dedens le mantel, et entre ses mains devant tient une petite seraine

---

1. C'est le n° 356 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 357 du même Inventaire.

dorée qui a comme un pot en sa poitrine, qui fait biberon de l'aiguiere et y met on l'eaue par le haut de la teste de la grant seraine. Et poise III mars III onces XVIII deniers.

1889. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée d'asur [1] à arbrisseaus et gens qui chacent aux cerfs et à connins ; et a ou milieu de ladicte aiguiere un lion d'or à une quarte fueille de gueules ; et sur le couvercle a un petit fretel. Et poise III mars III onces.

1890. Une aiguiere d'argent, dorée [2], esmailliée par girons, dont l'un est, par eschequier, d'or et d'asur et sur l'asur a poins blans et vermeils, et sur l'or a quatre fueilles à un chapellet de gueules ; et sur l'autre giron a losenges traciées ; et sur le couvercle a un fretel. Et poise III mars une once.

1891. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée par oteaus asurez et vers [3] ; et es asurez a angles jouans de pluseurs instrumens, et es vers a rondeaus asurez goutez de blanc ; et a un biberon et un fretel dessus. Et poise II mars VII onces XII deniers.

1892. Une aiguiere d'argent, dorée [4], toute esmailliée à VI quarrés ; et es esmaux a hommes et femmes et bestes sauvages ; dont le biberon yst de la gueule d'un serpent, et l'anse est esmailliée, et ou couvercle, par dedens, a un petit esmail, ouquel a un levrier qui mort un lievre [5] ; et dessus a un fretel, duquel yst un bouton à VI quarrés. Et poise III mars.

1893. Une aiguiere dorée et esmailliée par quartiers [6], dont l'un est d'or freté d'asur ; et ou milieu de la frete a deux papegaus qui se entretiennent par les becs, et en l'autre d'azur a arbrisseaus vers, et gens qui chacent aus connins ; et a deux biberons ; et sur le couvercle a un fretel. Et poise II mars VII onces VI deniers.

1894. Une aiguiere d'argent, dorée, quarrée et toute esmailliée ;

---

1. C'est le n° 355 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 358 du même Inventaire.
3. C'est le n° 360 du même Inventaire.
4. C'est le n° 106 du même Inventaire.
5. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici ces mots : « qui entre en terre ».
6. C'est le n° 359 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et es esmaus a cerfs, connins et autres bestes et arbres ; et est ceinte par le milieu d'esmail à losenges vermeilles ; et es esmaus de dessus a genz à cheval chaçans à cerf. Et le biberon yst de la teste d'un serpent; et le couvercle est esmaillié de celle devise ; et l'anse est esmaillié dessus ; et en l'esmail dedens le couvercle a un cinge qui mort en une pomme. Et poise II mars VII onces.

1895. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée à VI costes ; et sur le pié, en VI oteaus, a diverses bestes ; et ou ventre a fenestrages esmailliez et hommes et femmes faisans pluseurs contenances ; et dessus et dessoubz a diverses bestes en oteaus esmailliez. Et le couvercle est esmaillié de mesmes, et l'anse est esmaillié à oyseaus ; et le biberon passe par la gueule d'un serpent ; et sur le fretel a un bouton esmaillié à oiseaus ; et ou fons du couvercle a un esmail ouquel a une becasse. Et poise II mars IIII onces.

1896. Une aiguiere d'argent, dorée, d'un coccatris soustenu d'un entablement à VIII costes, assés grant et haut, qui est par le bas garni de pluiseurs souages, et sur le descendant du haut est esmaillié à VIII quartiers, là où il a chasses de diverses bestes ; sur ledit entablement est ledit cocatrix droit sur ses piez et par la teste, le col et la poitrine est plumeté, et a une crette esmaillié de rouge obscur ; et dedens le bec a un tuiau par là où passe l'eaue. Et a deux esles esmailliées dehors de diverses couleurs et plumetées dedens ; et sa queue est de la façon de la queue d'un serpent ; et dessus son dos tient à ses esles et à son col, à charnieres, le siege d'un gobelet, qui est ouvré ou fons à un compas à jour ; et autour, par dehors, est garni de pluseurs souaiges, et dessus est crenellé. Et le gobelet qui y siet est couvert, fait à VIII costes, garni parle pié de pluseurs souages, et par le corps est esmaillié à VIII grans prophetes, qui tiennent rolez escrips ; et ledit gobelet est, par le haut, du tour d'un compas à quatre bosses boutées sur le demi roont entre quatre pointues ; et ou fons a un esmail roont, ouquel a un prophete assis sur une terrace vert, qui tient un grant rolet. Et le couvercle est du tour d'un compas, couronné autour d'une orbevoie à jour, et sur les quatres bosses qui y sont esmailliés a quatre angles jouans de divers instrumens. Et sur le fretel, qui est de fueilles, a un bouton esmaillié d'asur par le bas ; et ou fons d'icellui couvercle a un petit esmail roont,

ouquel a une teste d'omme enchaperonnée. Et poise en tout IIII mars XII esterlins obole.

1897. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée à VI costes, dont le pié est garni autour de pluiseurs souages, et dessus est esmaillié à gens faisans diverses manieres, et à papegaus en losenges, et à fueilles de treffle et autres roondes. Et le corps de ladicte aiguiere est esmaillié par quartiers, les uns à gens jouans à divers jeux, et les autres à losenges, es quelles a papegaus et fueillaiges de treffle; et l'anse est par le dehors esmailliée à demies losenges de ladicte devise, et à fueilles sur les costez; et le biberon est du devant d'un serpent, et par sa gueule passe un tuiau. La gueule et le couvercle de ladicte aiguiere sont garnis autour de souages comme le pié; et le martelet est de deux fueilles; et ledit couvercle est esmaillié dessus à hommes jouans de diverses choses, et à losenges de la devise des autres; et le fretel est d'un bouton à costes esmailliées, assis entre fueilles; et ou fons d'icellui couvercle a un esmail roont petit, ouquel a un arbre et deux connins. Et poise III mars VI onces XVII esterlins obole.

1898. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée à VI quarrés, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis de souages ferus à croizetes; et le pié est sur le dessus esmaillié par quartiers à doubles oteaux tournez en façon de chapelez, les uns de vert et les autres d'asur goutez de vermeil et de blanc. Et l'aiguiere est toute esmaillié à grans oteaus et petis, qui se entrelacent ensemble; et es grans a oteaus à diverses bestes, dont les pluseurs sont à testes d'ommes et de femmes; et le biberon est du col et de la teste d'un serpent, par laquelle passe un tuiau qui se reploie dessus; et le plat de l'ance est esmailliée à petis oteaus entrelaciés, de la devise de l'aiguiere; et le martelet est de deux fueilles. Et le couvercle est esmaillié à oteaus entrelacez trois et trois, qui se assemblent en fourme de compas à tour de treffle; et le fretel est d'un bouton à costes esmailliées d'azur et de vert, et gouté de vermeil et de blanc, assis entre fueilles enlevées sur un pommel; et ou fons du couvercle a un petit esmail roont à trois oteaus vers, tout gouté comme dessus. Et poise III mars IIII onces X esterlins.

1899. Une aiguiere d'argent, dorée et esmailliée, dont le pié sur

le bas et dessus auprès du ventre, la gueule et le couvercle, sont garnis autour de souaiges grenetez. Et est ladicte aiguiere sur le pié comme à quartiers, et sur le corps a fenestrages bas et haut esmailliés d'asur; et les ceintes qui font les quartiers et fenestrages du lonc et autour, sont esmailliés de vermeil à croisetes comme sautereaus; et sur les VI quartiers du pié esmailliés sont trois hommes et trois femmes à demis corps faisans contenances amoureuses, et pareillement es fenestrages d'amont et d'aval du corps de l'aiguiere, fors que les personnages sont tous entiers. Et le dehors de l'anse est esmailliée à fueilles et à connins, et sur les costez a branches d'esmail rompu; et le biberon est d'un tuiau passant par la gueule d'une serpent huppée et barbue, et a oreilles levées et velues; et le martelet est de deux fueilles, et le couvercle est dessus esmaillié à quatre quartiers de la devise du pié; et y a deux hommes et deux femmes faisans contenances amoureuses. Et le fretel est d'un bouton à costes esmailliés de vert et d'azur; et sur le bout a une rose assis sur VI fueilles partans d'un pommel; et ou fons du couvercle a un esmail ront ouquel a un arbre et deux connins. Et poise IIII mars II estellins.

AIGUIERES D'ARGENT SEMÉES D'ESMAUS, CISELLÉES ET HACHÉES.

1900. Une grant aiguiere d'argent [1], dorée, semée d'esmaus de tres ancienne façon et menuement cizellée, dont le pié est à VIII quarrés, et sur chascune a une pierre, c'est assavoir grenat ou autre pierre oscure; et y a VIII esmaus en maniere de losenge, des armes de France et de Angleterre; et le ventre de ladicte aiguiere est semé d'esmaus vers; et par le gros dudit ventre a un souage à creneaus, et a testes dessus et dessoubz, et à chascun costé a VIII petites pourtraitteures à diverses bestes. Et ou lieu de biberon a un grant bec ouvert et deux grans oreilles; et le bort est à creneaus; et l'anse est semée à VI petis esmaus quarrez, et les bors du couvercle sont à souages et orbevoies; et dessus a quatre esmaus vers et quatre pierres oscures. Et le fretel est d'une tour basse crenellée, et environ ladicte tour a VIII pillers,

1. C'est le nº 487 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

dont sur les quatre a quatre ymages, qui font diverses contenances; et sur la tour a un homme comme un vilain, assis en chaiere, qui joue de la cornemuse. Et poise IX mars VI onces XII deniers.

1901. Une aiguiere d'argent [1], dorée et cizellée, semée d'esmaus par le pié, par le ventre, par le col et le couvercle, et es dis esmaus a hommes et femmes faisans pluseurs contenances. Et le biberon a un lonc col qui part du ventre de ladicte aiguiere, et est comme ondayé d'asur et d'or; et yst ledit biberon de la gueule d'un serpent; l'anse est dorée et esmailliée d'asur, et sur ledit couvercle a un boutonnet ront de nos armes. Et poise en tout IX mars V onces.

1902. Une aiguiere d'argent [2], dorée, cisellée et semée d'esmaus, lesquels sont en maniere de treffle; et en aucuns a cerfs et chiens, et es autres a arbres et connins; et sur le couvercle a un fretel doré, et le biberon est d'une serpentelle. Et poise V mars V onces XII deniers.

1903. Une aiguiere d'argent [3], dorée, cizellée à ymages et semée d'esmaus à grans boullons agüs, esmailliés d'asur à serpentelles d'or; et est à VI quarrés; et le biberon est d'un homme qui tient un pot en sa main; et dessus le couvercle a un fretel à fueillages. Et poise IIII mars III onces.

1904. Une aiguiere d'argent [4], dorée, semée d'esmaus par quartiers, desquels l'un est à boullons dorez et l'autre est à un grant oteau esmaillié de vert et gouté de rouge; et oudit oteau a VII petis oteaus azurez, goutez de blanc. Et poise IIII mars I once.

1905. Une aiguiere d'argent [5], dorée, cizellée et semée d'esmaus à longues losenges, es quelles a un sautoir de gueules endenté; et est courte et grosse, et a lonc biberon qui part du ventre; et est liée par le col d'un souage greneté, et par la gueule et par le pié; et sur le couvercle a un fretel, ou bout duquel a quatre fueilles enlevées. Et poise III mars VII onces XII deniers.

1906. Une aiguiere d'argent [6], dorée, cizellée, semée d'esmaus

---

1. C'est le n° 168 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 382 du même Inventaire.
3. C'est le n° 364 du même Inventaire.
4. C'est le n° 180 du même Inventaire.
5. C'est le n° 104 du même Inventaire.
6. C'est le n° 374 du même Inventaire.

agüs es quels a oyseaus; et sur le couvercle a un fretel. Et poise III mars VI onces.

1907. Une aiguiere d'argent [1], dorée, cizellée et semée d'esmaus fais en maniere de fueilles de treffle, es quels a arbres et connins; et le biberon est de la teste d'un serpent; et le couvercle a un fretel. Et poise III mars V onces XII deniers.

1908. Une aiguiere d'argent [2], dorée, cizellée, semée d'esmaus fais en maniere d'une crois; et dedens chascun esmail a quatre oyselés; et dessus le couvercle a un fretel. Et poise III mars V onces.

1909. Une aiguiere d'argent [3], dorée et cizellée, semée d'esmaus lons, en chascun desquels a deux oiselez; et le biberon est de la teste d'un serpent; et ou dedens du couvercle a un esmail d'azur et un oiselet; et sur ledit couvercle a un fretel. Et poise III mars IIII onces XII deniers.

1910. Une aiguiere courte et grosse [4], d'argent, dorée et semée d'esmaus par le ventre et par le col, sur le pié et sur le couvercle; et entre les esmaus est enlevée à fueillages, ou pié et es bors, à pluseurs souages; et l'anse est esmaillée et le biberon yst de la gueule d'un serpent. Et poise III mars IIII onces.

1911. Une aiguiere d'argent [5], dorée, cizellée, semée d'esmaus enlevez, fais en maniere d'un J tourné; et dedens a petis esmaus, et ou couvercle, par dedens, a un esmail où il a un lievre. Et poise III mars III onces XII deniers.

1912. Une aiguiere d'argent [6], dorée, cizellée à fueilles enlevées et semées d'esmaus fais en maniere de fueilles de treffle; et en est le champ d'asur, à chiens et cerfs et autres diverses bestes et arbrisseaus qui ont fueilles jaunes et vers. Et le biberon est d'une serpente; et sur le couvercle a un fretel esmaillié de vert et d'asur; et dedens ledit couvercle a un chien qui mort un cerf. Et poise III mars III onces XII deniers.

---

1. C'est le nº 377 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 379 du même Inventaire.
3. C'est le nº 373 du même Inventaire.
4. C'est le nº 170 du même Inventaire.
5. C'est le nº 103 du même Inventaire.
6. C'est une partie du nº 367 du même Inventaire.

1913. Une aiguiere d'argent [1], dorée, cizellée, semée d'esmaus pointus, esquels a oyseaus; et dessus le couvercle a un petit fretel; et le biberon est de la teste d'un serpent. Et poise III mars IIII onces VI deniers.

1914. Une aiguiere d'argent [2], dorée, semée d'esmaus fais en maniere de treffle, dont le champ est d'azur à fueillages vers et jaunes; et en chascun esmail a deux connins; et l'anse par dessus est esmaillée d'asur, et y a un biberon à teste de serpent; et sur le couvercle a un fretel. Et poise III mars II onces XII deniers.

1915. Une aiguiere d'argent [3], dorée, cizellée, semée d'esmaus es quels a testes de liepars; et sur le couvercle a un fretel; et dedens ledit couvercle a un esmail ouquel a un lion. Et poise III mars II onces.

1916. Une aiguiere d'argent [4], dorée, semée d'esmaus, et est à VI quarrés, et es dis esmaus a hommes et femmes faisans pluseurs contenances; et le biberon, qui part du ventre, est d'une serpentelle. Dedens le couvercle a un esmail, où il a un serpent à teste de femme, et dessus a un fretel, duquel yst un bouton esmaillié à trois quarrés; et l'anse est esmailliée par dehors. Et poise III mars I once XII deniers.

1917. Une aiguiere d'argent [5], dorée, cizellée et semée d'esmaus azurez, à arbriceaus vers et connins [6]; et est l'anse esmailliée d'asur; et sur le couvercle a un petit fretel à fueillages et un bouton [7] dessus, esmaillié de vert [8]; et le biberon yst de la gueule d'une serpentelle. Et poise III mars une once XII deniers.

1918. Une aiguiere d'argent [9], dorée, tres ancienne, semée d'esmaus effaciez; et dessus à un fretel courtelet, à trois costes. Et poise III mars une once.

---

1. C'est probablement le nº 378 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 366 du même Inventaire.
3. C'est le nº 375 du même Inventaire.
4. C'est le nº 105 du même Inventaire.
5. C'est le nº 87 du même Inventaire.
6. M. de Laborde a imprimé « communs ».
7. M. de Laborde dans son texte ajoute ici le mot « longuet ».
8. « Et d'azur » lit-on dans le texte de M. de Laborde.
9. C'est le nº 88 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

1919. Une aiguiere d'argent [1], dorée, dont le pié est à VI costes, fait en maniere de compas, garni autour d'un souage grenetè; et dessus a VI bosses a esmailliés, et entre deux est cizellé ; et le corps est aussi fait à VI bosses esmailliées, plus larges et plus hautes dessous que dessus; et entre ycelles est le corps cizellé. Et le biberon est de la teste d'un serpent, par laquelle passe un tuiau ront; et l'anse est par dehors faicte à deux souages grenetez au lonc; et le martelet est d'une fueille qui se renverse dessus l'anse; et le couvercle est crenellé, autour et dessus, à bossetes esmailliés de la devise de celles du pié, mais elles sont plus petites; et le fretel siet sur une rose dorée à pluseurs fueillages. Et poise III mars II onces VI deniers.

1920. Une aiguiere d'argent, dorée, faite d'un cerf emmantelé; et le lieu par où l'en met l'eaue dedens se ferme à une vis, sur quoy est un escurieu, qui runge une nois; et gete l'eaue ledit cerf par un petit tuiau ront un pou reploié, qui li yst de la gueule; et sont ses yeulz de deux grenez vermeuls; et est ledit cerf assis sur un entablement à quatre demis compas, dont les deux des costez sont un pou sur le ront et les autres deux sont quarrez par les bous, garnis de souages grenetez; sur lequel entablement a cinq grans esmaus d'asur, dont il a en l'un un homme sauvage, qui chevauche un lion et tient devant lui une femme vestue de vert; ou second esmail a deux hommes d'armes à cheval, qui queurent après et tiennent chascun leur lance dessous leurs aisselles ; ou tiers esmail sont deux hommes d'armes à pié, dont l'un tient une hache et l'autre un glaive; ou quart esmail sont deux hommes d'armes à pié, dont l'un tient une hache et l'autre un glaive; ou quart esmail sont quatre grans arbres, entre lesquels a pors senglers et autres bestes et aucuns oiseaus dedens les arbres; et ou cincquiesme esmail a un paveillon tendu à cordes où il a un drap vert, dedens lequel sont deux femmes. Et poise II mars IIII onces et demie.

1921. Une aiguiere d'argent, dorée, semée d'esmaus fais en maniere de treffle asurez, où il a pluseurs chiens, bestes et arbrisseaus, dont le pié est d'un entablement fait en maniere d'un psalterion; sur lequel entablement a trois esmaus pareuls aus dessus dis et trois serpentelles, sur quoy se assiet ladicte aiguiere, qui ont esles esmaillées; et est le biberon de ladicte

aiguiere d'un poisson ; et l'anse d'icelle est esmailliée, et le couvercle est semé de semblables esmaus, comme sont les dessusdis. Et poise IIII mars une once.

1922. Une aiguiere d'argent, dorée, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de trois souages grenetez ; et ou corps a comme deux chevronneuses cizellées à diverses bestes et lettres moresques ; et le biberon est court, et passe par la gueule d'un serpent ; et l'anse de ladicte aiguiere est hachiée par dehors comme d'un baston tuers dont le martellet est d'une potence. Le couvercle est hachié dessus d'une ceinte reploiée et tuerse ; et sur le milieu a un haut esmail ouquel, a un oysel bien estrange. Et poise II mars IIII onces IX deniers.

1923. Une grant aiguiere d'argent, dorée, à VIII quarrés, dont le pié est garni de divers souages ; et sur le gros du ventre de l'aiguiere a une ceinte d'un gros souaige ; et des VIII quarrés d'icelle aiguiere en a quatre hachiées tout contremont à diverses devises. Et ou col a comme un pommel gros à VIII esmaus ; et le biberon est gros ; et dudit pommel part une arche à un demi fenestrage qui se assemble au biberon, lequel passe par une grosse teste d'une serpent. Et le martelet d'icelle aiguiere est de deux glaons ; et le fretel du couvercle est d'un gros pommel esmaillié d'asur à quatre quarrés, es quelles a VI escus blans, et siet ledit pommel sur fueilles enlevées, qui partent d'un petit pommel ; et ou fons dudit couvercle a un grant esmail, dedens lequel a un grant escu blanc. Et poise XXX mars.

AIGUIERES D'ARGENT À COQUILLE DE PERLE.

1924. Une aiguiere d'un grant serpent d'argent doré, à deux pates, à elles et à une grant queue noée, faite au bout comme une fueille ; et a lonc col et longues oreilles ; et par la gueule passe le tuiau à geter l'eau ; et sur la teste a un couvercle, qui se lieve pour mettre l'eaue. Et sur le dos dudit serpent a une coquille de perle faite en maniere de l'escaille d'un limeçon, fendue et cretée à coquille à jour ; et est liée de quatre bendes d'argent doré, et sur ycelles a une femme à grans cheveus qui se besse vers la teste dudit serpent et, à ses deux mains, tient les oreilles d'icelle. Et poise en tout V mars IIII onces.

1925. Une aiguiere d'argent [1], dorée, faicte en maniere d'un cok, dont le corps et la queue sont de coquille de perle et la teste, le col et les elles sont d'argent esmaillié de jaune, de vert et d'asur. Et dessus son dos a un renart qui le veult prendre à la creste; et ses piés sont sur un pié esmaillié d'asur, à enfans qui jouent à pluseurs jeux. Et poise en tout IIII mars III onces.

1926. Une aiguiere d'argent [2], dorée, d'un cok, dont le corps est de coquille de perle, et le col est d'argent doré, et la creste de la teste et les fanons sont de gueules; et par le ventre et par la queue est liez d'un gresle lien d'argent doré, et semé de petis grenas, et est sur son pié sur lequel il a cinq petis esmaus rons esmailliés de vert; et tout le demourant est semé de petis grenas. Et poise III mars une once.

AIGUIERES DE CRISTAL GARNIES D'ARGENT DORÉ À ESMAUS, CISELLÉES OU HACHÉES.

1927. Une grant aiguiere de cristal, garnie d'argent [3], dont le pié est doré à VIII quarrés, garni d'orbevoies, et dessus a pluseurs fueillages enlevez à petites flouretes esmailliées d'asur; et est par la gueule garnie d'argent doré et le couvercle aussi; et y a orbevoies sur les bors. Et sur ledit couvercle a un fretel à petites fueilles de chesne montans et avalans; et dessus a une grosse perle d'Escoce. Et poise X mars VII onces.

1928. Une aiguiere de cristal, assise sur un haut pié d'argent doré, lequel est en maniere d'une rose, garni autour d'une orbevoie à jour; et sur le plat a VI aigles enlevez, entre lesquels a arbrisseaux enlevez à jour. Ladicte aiguiere est quarrée et a du lonc deux bendes dorées, et sur l'anse une autre; et le biberon passe par la gueule d'un serpent; et le couvercle est garni par les bors d'argent doré et couronné à creneaus et une orbevoie à jour; et dessus a un fretel d'un levrier d'argent doré. Et poise en tout III mars II onces XII deniers.

1. C'est le n° 79 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 512 du même Inventaire.
3. C'est le n° 563 du même Inventaire.

1929. Une aiguiere de cristal, garnie d'argent doré [1]; et le pié est d'argent doré à orbevoies à jour et semé de flouretes yndes; et a un biberon d'argent doré; et par le col est ceinte d'un lien d'argent doré et de deux au lonc du ventre; et l'anse et le couvercle sont de cristal; et les bors de la gueule et du couvercle sont à souages; et ledit couvercle est crenellé à orbevoies à jour; et dessus a un fretel à fueillages montans et avalans. Et poise I marc VII onces XII deniers.

1930. Une aiguiere de cristal longuete [2], garnie par la gueule d'argent doré; et le biberon est de la teste d'un serpent; et l'anse est d'une serpentelle dont les elles sont esmailliés de jaune et d'asur; et le pié est semé de VI petis esmaus d'asur à petites besteletes; et sur le couvercle a un fretel doré à fueillages. Et poise I marc XII deniers.

1931. Une aiguiere de cristal, dont le pié est d'argent doré à VI costes, garni d'une orbevoie à jour et de pluseurs souages; et sur ledit pié a branches enlevées et fueilles esmailliées; et l'aiguiere siet sus et y tient à charnieres; et l'aiguiere est à quarrés; et l'anse est d'un serpent d'argent, dorée et esmailliée sur le dos; et le biberon est d'un col d'un serpent d'argent doré et cretée sur la teste : et a le tuiau en la gueule; et la gueule de l'aiguiere est garnie d'argent doré; et le couvercle est crenellé autour, et dessus a une orbevoie à jour, et le haut est de cristal et le fretel d'argent doré à VI fueilles, trois montans et trois avalans : et a dessus un glaon. Et poise IIII mars II onces XII deniers.

AIGUIERES DE CRISTAL, GARNIES D'ARGENT DORÉ PLAIN.

1932. Une aiguiere de cristal [3], garnie d'argent doré par la gueule et le couvercle; et a un biberon d'une teste dorée; et le pié est à costes d'argent doré; et sur le couvercle, qui est de cristal, a un fretel d'argent doré; et au dessus a un boutonnet de cristal asuré. Et poise en tout III mars une once VI deniers.

---

1. C'est le nº 573 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 388 du même Inventaire.
3. C'est le nº 362 du même Inventaire.

1933. Une aiguiere de cristal[1], garnie par le pié et par les bors de l'aiguiere et du couvercle d'argent doré; et est longue et grossete par le ventre ; et au dessous de la gueule a une seraine d'argent dorée; et ou couvercle est la moraille à fermer ladicte aiguiere, et y tient la clef; et n'a point de biberon. Et poise II mars VII onces XII deniers.

AIGUIERES D'ARGENT, DORÉES, CISELLÉES ET HACHÉES EN FRETEL SUR LE COUVERCLE.

1934. Une grant aiguiere d'argent, dorée et cizellée, dont le pié est garni autour d'un souage d'oteaux à jour; et dessus a une lieure cizellée à lettres de Dammas et dessus une ceinte cordellée, et après, en montant, une autre ceinte à lettres de Dammas et dessus une autre lieure cordellée ; et autour du col a un gros souage cordellé d'or et d'asur. Et l'anse est cizellée à lettres de Dammas et à lis ; et le biberon est lonc et passe par la gueule d'un marmous ; et sur le couvercle a une ceinte cizellée à lettres de Dammas; et le fretel est d'un homme, qui yst d'une terrace esmailliée et goutée, crenellée, et joue ledit homme du salterion ; et dedens le couvercle a un petit esmail ouquel gist un cerf. Et poise VIII mars III onces.

1935. Une autre grant aiguiere d'argent, dorée, pareille sans difference ; et en l'esmail, au dedens du couvercle, a comme une ostruce. Et poise VIII mars III onces.

1936. Une aiguiere d'argent, dorée et cizellée à VI costes, le pié, le corps et le couvercle, dont la cizelleure est de longues branches à divers fueillages ; et le pié, la gueule et le couvercle sont en maniere de rose à VI fueilles rondes, garnies de souages grenetez; et sur trois des costes du ventre a trois testes de marmous enlevées à grans gueules et à cheveux, et pareillement a sur le pié et sur le couvercle ; et l'anse est cizellée ; et le biberon yst par la gueule d'un serpent. Et dessus le couvercle a un haut fretel de trois fueilles, entre lesquelles a un bouton à trois costes esmailliées d'asur; et ou fons du couvercle a un esmail ront

---

1. C'est le n° 175 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

d'asur, ouquel a un roy qui tient une couronne à une main et une espée en l'autre. Et poise VI mars VII onces XII deniers.

1937. Une autre aiguiere d'argent, dorée et cizellée, pareille sans difference, excepté que en l'esmail du couvercle a un roy, qui siet en une chaiere, qui tient un septre à une main et à l'autre une pomme. Et poise VI mars VI onces.

1938. Une aiguiere d'argent, dorée et cizellée par pales, les unes à fleurs de lis et les autres à fueillages ; et le biberon part du ventre de l'aiguiere et passe par la gueule d'un lion ; et par le haut est double, dont chascun tuiau yst de la gueule d'un serpent ; et l'anse est cizellée par dehors ; et dessus a un martelet de deux fueilles renversées. Et dessus le couvercle a un haut fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton esmaillié de vert et d'asur. Et poise V mars III onces XII deniers.

1939. Une aiguiere d'argent [1], dorée et cizellée par pales à fleurs de lis et à fueillages ; et dessus le couvercle a un fretel, ou bout duquel a un bouton esmaillié d'asur a trois quarrés. Et poise IIII mars II onces.

1940. Une aiguiere d'argent [2], dorée et cizellée à VI pales, à fueillages de vingne et de treffle ; et ou pié et es bors a pluseurs souages ; et dedens le couvercle a un esmail d'asur, où il a un lievre rouge et un levrier après ; et dessus a un haut fretel à cinq fueilles desquelles ist une pommete ronde esmaillé de vert et d'asur ; et a un grant biberon qui passe par la gueule d'un serpent. Et poise III mars VI onces XXI deniers.

1941. Une aiguiere d'argent [3], dorée et cizellée à VI pales, dont les trois sont à trois fueilles de treffle et les autres à vingnete ; et le pié et les bors sont à pluseurs souages ; et passe le biberon par la teste d'un serpent ; et en l'esmail du couvercle, par dedens, a un levrier blanc et un chien après lui ; et dessus a un haut fretel à cinq fueilles, desquelles yst un bouton ront, esmaillié d'asur et de vert. Et poise III mars VI onces XVIII deniers.

1942. Une aiguiere d'argent [4], dorée, à bendes entuerse, dont

---

1. C'est la seconde pièce du n° 411 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 125 du même Inventaire.

3. C'est le n° 127 du même Inventaire.

4. C'est le n° 425 du même Inventaire.

les trois sont plaines, et les autres trois sont de trois divers fueillages; et dessus le couvercle a un fretel doré à fueillages. Et poise III mars VI onces III deniers.

1943. Une aiguiere d'argent [1], dorée, cizellée par pales à fleurs de lis et fueilles d'arable; et sur le couvercle a un fretel, ouquel il a audessus un esmail ront esquartellé de vert et d'azur. Et poise III mars V onces.

1944. Une aiguiere d'argent [2], dorée, cisellée à fueilles de lis, dont le pié et les bors sont à pluseurs souages; et le biberon passe par la gueule d'un serpent; et ou couvercle a un esmail, ouquel a un homme qui se siet, et tient sa main à sa joe; et dessus a un fretel de quatre fueilles, desquelles yst un bouton à quatre quarrés, esmaillié de vert et d'asur. Et poise III mars IIII onces XVIII deniers.

1945. Une aiguiere d'argent [3], dorée, cizellée à fueillages, dont les branches sont laciées l'une par l'autre; et sur le couvercle a un fretel sans esmail. Et poise III mars III onces XVIII deniers.

1946. Une aiguiere d'argent [4], dorée, cizellée à VIII bendes entuerses, desquelles les quatre sont cisellées à vingnete et les autres sont toutes plaines; et a un lonc biberon qui passe par la gueule d'un serpent; et le pié et les bors sont à souages; et ou couvercle par dedens a un esmail d'azur, ouquel a un oysel vert qui s'espluche; et dessus a un fretel à quatre fueilles, desquelles yst un boutonnet ront, esmaillié de vert et d'asur. Et poise III mars III onces.

1947. Une aiguiere d'argent [5], dorée, cizellée à VI costes; et est la cizelleure à fueillages de vingne et autres divers fueillages; et le biberon yst de la gueule d'un serpent; et dessus le couvercle a un fretel à trois fueilles sur lesquelles a un boutonnet agu, asuré à VI costes. Et poise IIII mars II onces XXI denier.

---

1. C'est la seconde pièce décrite sous le nº 412 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 126 du même Inventaire.
3. C'est la seconde pièce décrite sous le nº 413 du même Inventaire.
4. C'est le nº 129 du même Inventaire.
5. C'est le nº 479 du même Inventaire.

1948. Une aiguiere d'argent[1], dorée, cisellée, palée à fueillages de chesne et à glaons et à fueillages de fou et de faine, tout cizellés; et sur le bout du couvercle a un fretel, sur lequel a une pierre de cristal asurée. Et poise III mars II onces.

1949. Une aiguiere d'argent[2], dorée, cizellée à lettres de Damas dessus le pié et par le ventre en trois lieux; et le pié et les bors sont à pluseurs souages; et sur le couvercle a un fretel sur lequel il a une serpentelle dorée. Et poise III mars I once XXI deniers.

1950. Une aiguiere d'argent [3], dorée, quarrée et cizellée à fueillages de chesne, où pendent les glaons; et en l'anse a une beste cizellée qui a un chapel de feustre sur sa teste; et sur le couvercle a un petit fretel sans esmail. Et poise III mars I once XIX deniers.

1951. Une aiguiere d'argent[4], dorée, cizellée à VIII pales, dont les quatre sont cizellées à vingnete et les autres de quatre fueilles longues; et ou milieu d'icelles a un boutonnet plat; et est le pié à orbevoies et souages; et a un court biberon qui yst de la teste d'un serpent; et les bors sont à souages grenetez; et dessus le couvercle a un petit fretel à quatre fueilles, desquelles yst un petit boutonnet doré. Et poise III mars une once III deniers.

1952. Une aiguiere d'argent, dorée, cizellée sur le pié, sur le ventre, par le col et sur le couvercle de quatre ceintes cizellées à lettres de Dammas, et par le pié et la gueule garnie de souages; et l'anse est cizellée par dehors d'une serpentelle; et le biberon passe par la gueule d'un serpent; et le fretel est haut à un bouton à quatre quarrés esmailliés d'asur, assis sur quatre fueilles; et dedens le couvercle a un esmail ront, ouquel a une bische cendrée. Et poise III mars une once.

1953. Une aiguiere d'argent[5], dorée, ceinte par le milieu d'une ceinte cizellée à lettres de Damas; et sur le fretel du couvercle a

---

1. C'est le n° 423 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 144 du même Inventaire.
3. C'est le n° 418 du même Inventaire.
4. Cest le n° 128 du même Inventaire.
5. C'est le n° 145 du même Inventaire.

un lion doré qui se siet [1]. Et poise II mars VII onces XII deniers.

1954. Une aiguiere d'argent [2], dorée, ronde, cizellée à fueillages enlaciés les uns parmi les autres; et sur le couvercle a un petit fretel à trois quarrés esmailliés, et est l'esmail effacié. Et poise II mars une once XVIII deniers.

1955. Une aiguiere d'argent [3], dorée, ronde, cisellée à fueillages de chesne et à autres fueillages; et dessus le couvercle a un fretel, sur lequel a un esmail quarré. Et poise II mars XVIII deniers.

1956. Une aiguiere d'argent [4], dorée, cizellée à fueillages, dont le pié et les bors sont à souages; et le biberon yst de la gueule d'un serpent; et l'anse est cizellé; et le couvercle est à creneaus, et dessus a un fretel à fueillages. Et poise I marc II onces.

1957. Une grant aiguiere d'argent, dorée et hachée à fueillages d'aubespine, à losenges et autres ouvrages; et parmi le col a un neu sur le ront esmaillié à lettres, et les souages dessus et dessous sont de bocetes rondes. Et est le biberon d'une serpente naiscent d'une couronne, dont le col est très lonc, et est la creste de ladicte serpente de fueilles; et, entre le biberon et le col de l'aiguiere, a un lion qui soustient un piler tuers d'une arche qui se lie au col et audit biberon. Et est l'anse de ladicte aiguiere d'un autre serpent; et sur la charniere du couvercle a un lion; et dessus le couvercle a un fretel de souages à une terrace vert, où est assis un lion blanc; et dedens ledit couvercle a un esmail bleu à une rose de pourpre. Et poise IX mars IIII onces.

1958. Une aiguiere d'argent, dorée, dont le haut du pié, le ventre, le col et le dessus du couvercle sont hachez de lettres moresques, de couronnes de lis et d'estoilles; et dessus le couvercle a un fretel d'une fleur de lis à quatre flourons; et dedens a un ront esmail d'asur a une teste d'homme; et est le biberon de la teste d'un serpent. Et poise II mars II onces III deniers.

1959. Une aiguiere d'argent, dorée et hachiée sur le pié à serpens, et par le corps à fueilles et à lis montans et avalans,

---

1. Le texte de M. de Laborde ajoute les mots suivants : « et a un court biberon. »

2. C'est le n° 419 du même Inventaire.

3. C'est le n° 420 du même Inventaire.

4. C'est le n° 83 du même Inventaire.

entre lesquels a, par le ventre de l'aiguiere, une ceinte de lettres cadelées; et est le pié de ladicte aiguiere à quatre boullons, et la gueule et le couvercle aussi; et est le biberon de deux tuiaus; et la charniere dessus l'anse a deux glaons; et le couvercle est couronné de feuilles enlevées et dessus hachées à couronnes; et le fretel est haut, de fueilles enlevées, sur lesquelles a comme une poire esmaillié d'asur; et dedens le couvercle a un petit esmail d'un aubefain. Et poise II mars III onces.

1960. Une aiguiere ronde d'argent, dorée; et sur le plat du pié a VI fueilles cizellées; et ladicte aiguiere est liée, par le col, d'un haut souage; et le biberon part du ventre de l'aiguiere entre deux boullons; et dessus yst le tuel par la teste d'un serpent; et entre le biberon et le col de l'aiguiere a un fenestrage à jour; et sur le couvercle a un petit fretel d'un pommel ront, cizellé à grains. Et poise IIII mars VI deniers.

1961. Une aiguiere d'argent, dorée tout plain [1]; et sur le couvercle a un fretel, et dessus, un esmail d'asur à trois quarrés. Et poise III mars IIII onces.

1962. Une aiguiere d'argent, dorée tout plain [2], dont les bors sont à pluseurs souages grenetez; et dessus a un haut fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton asuré; et a un biberon yssant de la teste d'un serpent. Et poise III mars III onces XVIII deniers.

1963. Une aiguiere d'argent, dorée tout plain [3], garnie de souages par les bors du pié, de la gueule et du couvercle; et sur le couvercle a un fretel quarré. esmaillié de vert et d'asur, et sur le bout a une petite rosete. Et poise III mars III onces.

1964. Une autre aiguiere d'argent, dorée tout plain [4], à souages par le pié, la gueule et le couvercle; et a un haut fretel à fueillages; et, en l'esmail du couvercle, a une rosete à trois fueilles jaunes et deux vers; et le biberon passe par la gueule d'un serpent. Et poise III mars II onces XII deniers.

1965. Une autre aiguiere d'argent, dorée [5], semblable, mais

---

1. Ne serait-ce pas l'aiguière décrite sous le n° 453 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde?

2. C'est le n° 133 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le n° 459 du même Inventaire.

4. C'est le n° 137 du même Inventaire.

5. C'est le n° 501 du même Inventaire.

que dedens le couvercle a un esmail, où il a un oisel, qui a les elles tendues; et dessus a un fretel quarré, esmaillié de vert et d'asur. Et poise III mars II onces XII deniers.

1966. Une autre aiguiere d'argent, dorée [1], pareille, fors que en l'esmail a une ancolie tennée sur vert, et a un fretel. Et poise III mars II onces.

1967. Une aiguiere d'argent, dorée [2], de la façon, mais qu'elle a un menu biberon; et sur le couvercle a un fretel à fueillages, sur lesquelles a un bouton quarré esmaillié d'asur. Et poise III mars II onces.

1968. Une aiguiere d'argent, dorée [3], semblable; et en l'esmail du couvercle a une rose à trois fueilles jaunes et deux vers, et a haut fretel. Et poise III mars une once XVIII deniers.

1969. Une autre aiguiere d'argent, dorée, pareille; et sur le couvercle a un fretel à fueillages, et dessus, un bouton quarré asuré; et le biberon passe par la gueule d'un serpent. Et poise III mars VI deniers.

1970. Une autre aiguiere d'argent [4], dorée, à semblables souages; et sur le couvercle a un haut fretel à fueillages, et dessus a un bouton quarré de voirre. Et poise II mars VII onces XVIII deniers.

1971. Une autre aiguiere d'argent [5], dorée, pareille en souages; et dedens le couvercle a un esmail d'asur, où il a un chien pendant blanc; et sur le fretel a une petite pierre quarrée de cristal. Et poise II mars VI onces XVIII deniers.

1972. Une aiguiere d'argent [6], dorée, à semblables souages; et a un biberon passant par la teste d'un serpent; et sur le couvercle a un fretel, dont le bouton est à trois quarrés esmaillié d'asur. Et poise II mars VI onces.

1973. Une autre aiguiere d'argent [7], dorée, de pareuls souages;

---

1. C'est le nº 483 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 131 du même Inventaire.
3. C'est le nº 139 du même Inventaire.
4. C'est le nº 485 du même Inventaire.
5. C'est le nº 465 du même Inventaire.
6. C'est le nº 409 du même Inventaire.
7. C'est le nº 427 du même Inventaire.

et a un fretel à fueillages et dessus, un bouton sur lequel a une rozete. Et poise II mars VI onces.

1974. Une autre aiguiere d'argent [1], dorée, semblable de souages; et a fretel sur lequel a un esmail quarré d'asur; et en l'esmail dedens a un lion passant sur un pré vert. Et poise II mars V onces XVIII deniers.

1975. Une autre aiguiere d'argent, dorée, à VIII quarrés et à semblables souages; et dessus le couvercle a un fretel, sur lequel a un pommel à VI fueilles qui soustiennent une terrace vert, crenellée, sur laquelle siet un cinge à chaperon découpé et avalé, et tient à une main un hennap, et à l'autre une chaiennete atachiée à son col et à sa boule. Et poise II mars V onces.

1976. Une autre aiguiere d'argent [2], dorée, pareille et semblable de souages, en laquelle a un esmail, dedens le couvercle, où il a deux arbriceaux et un levrier et un lievre ; et dessus a un fretel [3] Et poise II mars IIII onces XII deniers.

1977. Une aiguiere d'argent [4], dorée, semblable de souages, sur le couvercle de laquelle a un fretel à fueillages, desquels yst un bouton quarré azuré; et en l'esmail dedens a un cinge vert. Et poise II mars III onces XII deniers.

1978. Une autre aiguiere d'argent [5], dorée, semblable de souages, à un fretel de cristal asuré sur le couvercle; et dedens le couvercle n'a point de esmail. Et poise II mars II onces XII deniers.

1979. Une autre aiguiere d'argent [6], dorée, de souages semblables; et sur le couvercle a un fretel à une pierre de cristal quarrée; et en l'esmail dudit couvercle, dedens, a une pantere seant sur un pré vert. Et poise II mars II onces VI deniers.

1980. Une autre aiguiere d'argent [7], dorée, pareille de souages ;

---

1. C'est le nº 464 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est l'aiguière inscrite sous le nº 451 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. « Où il y a une pierre de voirre de couleur d'azur » ajoute le texte qu'a publié M. de Laborde.
4. C'est le nº 482 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est l'aiguière inscrite sous le nº 452 du même Inventaire.
6. C'est le nº 463 du même Inventaire.
7. C'est le nº 462 du même Inventaire.

et sur le couvercle a un fretel à un esmail d'asur quarré ; et en l'esmail du dedens dudit couvercle a un lievre. Et poise II mars II onces VI deniers.

1981. Une autre aiguiere d'argent [1], dorée, à souages semblables; et sur le couvercle a un fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton à trois quarrés, esmaillié d'asur. Et poise II mars II onces.

1982. Une autre aiguiere d'argent [2], dorée, semblable de souages, sur le couvercle de laquelle a un fretel ; et dedens a un esmail où il a un chien jaune. Et poise II mars II onces.

1983. Une autre aiguiere d'argent [3], dorée, de semblables souages ; et yst le biberon de la gueule d'un serpent ; et sur le fretel, qui est à fueillages, a un bouton esmaillié d'asur. Et poise II mars II onces.

1984. Une autre aiguiere d'argent [4], dorée, à semblables souages ; et sur le couvercle a un fretel à un esmail d'asur quarré ; et dedens l'esmail du couvercle a une unicorne assise sur un pré vert. Et poise II mars une once XV deniers.

1985. Une autre aiguiere d'argent [5], dorée, de souages semblables, dedens le couvercle de laquelle a un esmail d'asur où il a une rose vermeille ; et sur le fretel a un bouton asuré à trois quarrés. Et poise II mars une once XII deniers.

1986. Une autre aiguiere d'argent [6], dorée, semblable de souages, et dedens le couvercle a un esmail, où il a un lievre qui se gist dessous un arbre ; et dessus a un haut fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton quarré azuré. Et poise II mars I once VI deniers.

1987. Une autre aiguiere d'argent [7], dorée, de souages semblable ; et desur le couvercle a un fretel de fueillages, sur

---

1. C'est le n° 173 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est la deuxième pièce du n° 432 du même Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 305 du même Inventaire.
4. C'est le n° 461 du même Inventaire.
5. C'est le n° 506 du même Inventaire.
6. C'est le n° 576 du même Inventaire.
7. C'est le n° 95 du même Inventaire.

lesquels a un bouton esmaillié d'asur à trois quarrés. Et poise II mars une once.

1988. Une autre aiguiere d'argent [1], dorée, pareille, mais que l'anse est eschiquetée de cizeleure et de plain ; et sur le fretel a un esmail d'asur à une bestellete dessus. Et poise II mars une once.

1989. Une autre aiguiere d'argent [2], dorée, semblable, fors que sur le fretel a un esmail d'asur quarré; et en l'esmail du fons du couvercle a une chievre [3]. Et poise II mars une once.

1990. Une aiguiere d'argent [4], dorée, de souages semblables; et sur le couvercle a un fretel esmaillié d'asur et de vert. Et poise II mars une once.

1991. Une autre aiguiere d'argent [5], dorée, à souages semblables; et sur le couvercle a un fretel à fueillages, sur lequel a une pierre de cristal asurée; et en l'esmail du dedens du couvercle a un chien qui prent un lievre [6]. Et poise II mars XII deniers.

1992. Une autre aiguiere d'argent [7], dorée, à semblables souages; et le biberon yst de la teste d'un serpent; et sur le fretel a une pierre de cristal asurée. Et poise II mars VI deniers.

1993. Une aiguiere d'argent [8], dorée, semblable de souages; et ou dedens du couvercle a un esmail, ouquel a un chien rouge pendant; et sur le fretel a un esmail quarré. Et poise II mars.

1994. Une aiguiere d'argent [9], dorée, de pareuls souages; et sur le fretel dessus le couvercle, a une pierre quarrée de cristal asurée. Et poise II mars.

1995. Une aiguiere d'argent [10], dorée, semblable de souages, et

---

1. C'est le n° 458 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 467 du même Inventaire.
3. Le texte publié par M. de Laborde ajoute les mots : « qui s'en fui. »
4. C'est le n° 474 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est le n° 460 du même Inventaire.
6. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici les mots : « par la croupe. »
7. C'est le n° 473 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
8. C'est le n° 466 du même Inventaire.
9. C'est le n° 468 du même Inventaire.
10. C'est le n° 575 du même Inventaire.

dedens l'esmail du dedens du couvercle, a un levrier roux seant sur une terrace vert; et sur le fretel, qui est haut, a un esmail d'asur à trois quarrés. Et poise II mars.

1996. Une aiguiere d'argent, dorée, dont le pié est fait en maniere d'un treilleis à jour; et, dessous le ventre, a VI bendes hautes, entre lesquelles a fueilles cizellées; et par le ventre est ladicte aiguiere ceinte d'une cizeleure, là où il a escript: « *Aqua sapiencie potabit me Dominus.* » Et par le col a une cizeleure à fueillages; et le biberon est longuet; et l'anse est cizellée sur le plat à rosetes en losenges. Et autour de la gueule a un souage greneté; et autour du couvercle en a un de losenges encavées; et dessus est cizellé; et le martellet est de deux glaons; et sur le fretel a un lion; et dedens ledit couvercle a un esmail, là où il a un connin. Et poise III mars III onces.

1997. Une aiguiere d'argent, dorée et hachiée, dont la pate est garnie de souages grenetez : c'est assavoir, le gros du ventre à fueillages qui sont dedens arceaux, au dessus desquels a une ceinture de lettres moresques; et par le colet a une autre ceinture hachiée de fueilles en losenges. Et sur le couvercle de ladicte aiguiere a une terrace verde semée de flouretes, faite en maniere d'un bouillon, laquelle est sartie en un souage greneté; et autour du couvercle a un fueillage hachié; et dedens ledit couvercle a un esmail d'asur, où est une grive qui a teste d'un homme. Et poise IIII mars IIII onces.

1998. Une aiguiere d'argent, dorée, à deux biberons, hachée à lettres moresques en quatre ceintures tout autour, qui a, par le milieu du ventre, un souage sur le ront. Sur le couvercle, lequel est hachié desdictes lettres, a une terrace vert sur le ront, où est un lion passant; autour de laquelle terrace a un souage crenellé; et dedens ledit couvercle n'a point d'esmal. Et poise III mars I once XVIII deniers.

1999. Une aiguiere d'argent, dorée, tres grande et haute et toute hachée à fueillages d'aubespine en losenges grenetées, où il a autres losenges plaines à tables quarrées et grenetées, ou millieu desquelles tables a autres losenges plaines; et est le souage dessous double et greneté. Et autour du colet de ladicte aiguiere a une pommete esmaillée à deux rens de lettres de fourme, garnie de souages amont et aval et une autre parmi le

milieu. Et le biberon est en fourme d'une grant grive, dont le col est bouté par une couronne sartie au ventre d'icelle; entre lequel biberon et la pommete du col d'icelle aiguiere a un archet de maçonnerie, où il a un petit pillier tuers, assis sur un petit lion ; et en est l'anse d'une grive faite d'autre devise ; et sur le couvercle a une terrace, où est un lion gisant blanc, et dedens ledit couvercle a un esmail bleu à une roze de pourpre. Et poise IX mars III onces XVIII deniers.

2000. Une aiguiere d'argent, dorée, hachiée et cizellée en trois saintures de lettres moresques, dont le biberon est d'une chauvessouris ; et sur le couvercle a un assés haut boullion, où est un esmail bleu à une rose. Et poise II mars VI onces.

2001. Une aiguiere d'argent, dorée, courte et grossete, toute cizellée à vingnete, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis de trois souages grenetez. Et est ladicte aiguiere à un bec comme de cruche, qui fait biberon; et l'anse est hachiée sur le plat à une beste à teste d'omme enchaperonnée ; à la queue de laquelle beste pendent pluseurs fueilles ; et le martelet est de deux glaons ; et sur le couvercle a un bas fretel d'un bouton doré, assis entre trois fueilles de treffle enlevées. Et poise III mars III onces V estellins.

2002. Une aiguiere d'argent, dorée dont le pié est garni d'un souage, sur le bas feru comme à pertruis quarrés, et, sur le haut, d'un autre feru à croisettes ; et le dessus dudit pié est hachié à lettres moresques. Et sur le ventre de l'aiguiere a une ceinte hachée à lettres pareilles, qui se noue en trois lieux ; et en chascun nou a une rosette ou milieu ; et dessus ladicte ceinte a trois levriers et trois couronnes hachiées ; et le col de l'aiguiere est hachié à quatre oteaus entrelaciez deux et deux, esquels a serpenz à diverses testes. Et le biberon est de deux tuiaus roons passans par une piece saillant, laquelle est hachée dessus d'un compas et aus costez de deux lis ; et la gueule et le couvercle sont garnis de deux souages ferus à croisettes. Et le plat de l'ance est hachié à fueilles ; et le martelet est de deux fueilles. Et le couvercle est hachié, comme d'une couronne à fleurons, de trois fueilles d'espine et d'autres trois ; et le fretel est d'un bouton de voirre asuré, entre quatre fueilles partans d'un pommel ; et ou fons dudit couvercle a, en un roont esmail

d'asur, une teste d'omme à tout ses espaules, qui a son chaperon vert avalé et ses cheveus tenus d'un cercle vert. Et poise II mars IIII onces V estellins.

2003. Une aiguiere d'argent, dorée, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages ferus à croisetes, et sur le bas du pié, d'un autre a pertruis quarrez; et le dessus dudit pié est hachié à arbres et à chasse de chiens, à connins et autres bestes. Et ladicte aiguiere est hachiée sur le ventre d'une ceinte à lettres moresques, et à trois testes de personnes diverses; et par le col a une autre ceinte à lettres moresques, et sur le couvercle aussi. Et le biberon est de deux tuiaus, passans par une piece hachiée; et le fretel est d'une terrace, qui est desesmailliée, assize comme sur un couronnement, sur laquelle a un regnart vestu, qui tient un baston; et ou fons dudit couvercle a, en un esmail d'asur roont, un oisel de diverses couleurs à esles levées. Et poise II mars IIII onces XV estellins.

2004. Une petite aiguiere courte d'argent, dorée, garnie par le pié et la gueule de deux souages grenetez, et toute haichié à branches et à grans fueillages; et le biberon en part comme d'une fueille emboutée, et est d'un tuiau qui passe par la teste d'une serpent à oreilles estendues. Et l'ance est, sur le plat, faicte à une coste garnie du lonc de II souages grenetez; et le martelet est de deux glaons; et le couvercle de ladicte aiguiere est couronné à creneaus enlevés; et le fretel est d'un bouton agu dessus, fait à VI costes, esmaillié à divers oyselez. Et poise I marc III onces XV estellins.

2005. Une aiguiere d'argent, dorée et hachiée sur le pié, le ventre et le col à VI ceintes à fueillages, à lettres moresques, à couronnes et à cercles, dont le biberon est d'un tuiau roont passant par la gueule d'une serpent; et le plat de l'ance est hachié à fueillages; et le fretel est comme d'une grande fueille d'espine; et sur le couvercle a un esmail ouquel a, en une quarré, un oisel d'asur dessous une branche à deux lis d'asur et une rose de pourpre. Et poise II mars III onces.

2006. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference à la dessus escripte, qui poise II mars II onces XV estellins.

2007. Une aiguiere d'argent, dorée, dont le pié est à VIII pans, garni tout entour d'un double souaige à orbevoies à jour; et sur

le pié est, par cartiers, haichié à nos armes, l'autre plain et l'autre de lettre moresque. Et est le ventre de ladicte aiguiere grosset, à VIII costes, comme dit est du pié, et par la mesme maniere haichié; la gueule de l'aiguiere est garnie de souage à orbevoies, non pas perciés à jour; l'ance ronde dedens, plate dehors et a creste par le milieu, hachié de la devise devant dicte; le martelet de deux fueilles repliées, le souaige d'entour le couvercle de orbevoies à jour, crenellé dessus, et sur le plat est hachiée comme devant est dit. Et sur le milieu du couvercle a une pommette, dont partent divers fueillaiges, du milieu desquelz naist une pommette, sur laquelle a une serpentelle volant; et ou fons dedens a un double souaige, ouquel a un esmail roont de nos armes. Et du milieu du ventre, embas, part une teste de lyon, dont yssent III tuyaux en troche, liez vers le col de l'aiguiere par III souaiges roons et par dessous iceulz II arches, et passent iceulx, au dessous et au dessus, par la teste et gueule d'un serpent qui a grans oreilles, et se elargissent auprès de là où l'eaue ist; ou milieu du couvercle, par dedens, a un esmail roont azuré, et au dessoubz, en une terrasse, a un chien roux. Et poise III mars une once XVII estellins.

2008. Une aiguiere d'argent, dorée et haichié, de beau tour, à fretel, garnie autour du pié et de la gueule de deux petis souaiges ferus à rosettes. Et sur le pié et le corps et le col est ladicte aiguiere haichiée à troiz ceinctes de cercles entrelaciez, dedens les deux ceinctes desquelz a aucunes lettres moresques; et dedens les cercles, qui sont sur le ventre, a aucuns grans fueillaiges, les aucuns montanz et les autres descendans. Et l'anse est haichiée sur le plat à une branche longue esbochiée, sur le bout de laquelle a un lis; et le martelet est de deux fueilles reploiées; et le biberon est court, d'un tuyau passant par la gorge et la teste d'une serpent, barbue et huppée. Et le couvercle est couronné d'une haute orbevoie d'osteaux à jour; et sur son comble est haichié comme à un compas de IIII euvres entrelaciées; et le fretel est haut, comme d'un couronnement d'une orbevoie d'osteaux à jour, qui siet sur un piler garni d'un pommel à costes et esmaillié d'azur sur son siege; et sur ledit couronnement a un gros bouton esmaillié d'azur à goutes blanches et vermeilles, et est avec ledit couronnement comme

sur tour de glaon ; et dessus siet une beste à visaige de femme, qui a le corps plumetté et a deux piez et courte queue ; et dedens ledit couvercle a un haut esmail à un homme à bras extendus. Et poise III mars XVI esterlins et demi.

2009. Une autre aiguiere d'argent, dorée et haichié à fretel, garnie autour du pié d'une orbevoie d'osteaux à jour ; et sur ledit pié, entour le ventre et entour son col, a trois ceinctes haichiées à cercles entrelaciez, dedans lesquelz a aucuns fueillaiges ; et ceulz du milieu sont les plus grans. Et l'anse est haichié à une longue branche, qui a un lis dessus ; et le martelet est de deux fueilles et d'une pointe droite entre deux ; et le biberon est court, d'un tuyau reploié, passant par la gorge et la teste d'une serpent huppée et barbue. La gueule de ladicte aiguiere est garnie autour d'un souaige greneté et le couvercle est couronné à une orbevoie d'osteaux à jour ; et sur son comble est haichié à un compas entrelacié, ouquel a aucuns fueillaiges ; et dessus siet un fretel, dont le siege est esmaillié, garni autour d'un souaige greneté, et y a dessus un pommel à costes ; et le haut est comme un couronnement, garni d'une orbevoie à jour d'osteaux, sur lequel siet un bouton esmaillié d'azur, gouté de vermeil ; et sur le bout a comme un espy de maçonnerie, assez rude ; et dedens ledit couvercle a un haut esmail d'azur roont, ouquel à une rose de pourpre, et au bas a un souaige greneté. Et poise III mars VIII esterlins et demi.

2010. Une autre aiguiere toute pareille, sans aucune difference à la dessus derreniere escripte. Et poise III mars.

AIGUIERES D'ARGENT, DORÉES, À ESMAUS SUR LE COUVERCLE, CISELLÉES, HACHIÉES OU PLAINES.

2011. Une aiguiere d'argent, dorée et cizellée, faite en maniere d'un flacon percié, dont le pié est à VI costes, garni autour de rosetes enlevées. Et sur les costes a fueilles enlevées et rozetes ; et le biberon est longuet ; et l'anse est cizellée par dehors. Et dessus le corps du flascon a un homme à demi corps et a grans cheveus recercelez, qui, à ses deux mains, tient le biberon ; et l'anse li tient à la teste par derriere ; et le couvercle est comme

d'une barrete assise sur la teste dudit homme, et est esmaillié aus armes de France. Et poise II mars IIII onces.

2012. Une aiguiere d'argent [1], dont le champ est blanc et cizellé, et est semé de vingnete dorée enlaciée l'une en l'autre, et a un court biberon qui yst de la gueule d'un serpent. Et sont les bors et le pié à souages grenetez; et dedens le couvercle n'a point d'esmail; et dessus, en lieu de fretel, a un petit esmail d'asur plat, ouquel a un lievre jaune et un chien rouge. Et poise II mars une once XXI denier.

2013. Une aiguiere d'argent, dorée, cizellée, ronde, et sont le pié et les bors à souages; et la cizeleure est à fueillages de vingne; et l'anse est cizellée. Et le biberon est de la teste d'un serpent; et par la gueule passe un tuiau ront; et sur le couvercle a un esmail ront d'azur, ouquel a un homme jouant du salterion. Et poise I marc V onces VI deniers.

2014. Une aiguiere d'argent [2], dorée, à costes, dont le biberon passe par la teste d'un serpent; et sur le couvercle a un esmail des armes de Castelle et d'Arragon esquartellées en une losenge; et environ ladicte losenge a VI besteletes; et l'anse est cizellée à menu ouvrage. Et poise V mars III onces XII deniers.

2015. Une aiguiere d'argent, dorée, toute plaine, garnie de souages par le pié, la gueule et le couvercle; et a un court biberon à deux tuiaus; et en l'esmail, sur le couvercle, a un lievre jaune gisant. Et poise III mars une once XII deniers.

2016. Une aiguiere d'argent, dorée, toute plaine, à costes, garnie de souages par le pié, la gueule et le couvercle; et sur le couvercle a un haut esmail, ouquel a un aigle à visage d'enfant. Et poise III mars XII deniers.

2017. Une autre aiguiere d'argent, dorée, toute plaine, garnie de souages par les bors du pié, la gueule et le couvercle; et sur le couvercle a un haut esmail asuré, ouquel est saint Andrieu qui tient sa crois et un livre. Et poise II mars III onces XV deniers.

2018. Une aiguiere d'argent, dorée, cizellée et hachiée de lettres moresques et à pluseurs fueillages; et, par le ventre, a une ceinture toute esmaillié d'asur fretée d'or, dont il a, en l'une des

---

1. C'est le nº 130 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 457 du même Inventaire.

fretes, couronnes et es autres estoilles, garnie ladicte ceinture de grans souages ferus de croisetes. Et sur le couvercle a un esmail d'asur à une estoille d'or, ou milieu de laquelle a une rose d'or, dont la graine est vermeille, assise sur esmail vert, et deux glandas sur le charniere, et un lonc biberon qui se part de la teste d'un lion, assise sur le ventre ; et l'anse est hachiée de fueillages. Et poise II mars V onces V deniers.

2019. Une aiguiere d'argent, mal dorée, assés grossete, dont les souages sont ferus de croisetes ; et sur le couvercle a un esmail où est un lion, et sur la charniere d'icelle sont deux glandas; et en est le biberon assés lonc, partant d'une teste soudée encontre le ventre. Et poise I marc V onces et demie.

2020. Une aiguiere d'argent, dorée et plaine, assés grossete, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de pluseurs souages plains ; et autour du haut du pié, dessous le ventre, a un souage feru à rosetes. Et le biberon est d'un tuiau passant par la teste d'une serpent, huppée dessus et barbue dessous ; et l'anse est plate dehors ; et le martelet est de deux fueilles à oreilles dessous ; et sur le couvercle, qui est hautelet, est levé un roont esmail entre souages, lequel est d'asur à un chien pendant de violet sur un pré vert ; et dessus lui a un rolet esmaillié en orbeur, ouquel a escript : « *A lui* » ; et autour dudit esmail a une endenteure hachiée et un cercle autour d'icelle, esmaillié d'asur et de violet. Et poise II mars III onces XVIII estellins.

2021. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference à la dessus escripte, fors que ou rolet de l'esmail a escript : « *Bien.* » Et poise II mars III onces XV estellins.

2022. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference à la derreniere escripte, et sur le rolet de l'esmail a escript : « *Bien* ». Et poise II mars II onces V estellins.

2023. Une autre aiguiere, toute pareille, sans difference aus trois dessus escriptes, fors que l'esmail est d'autre façon ; et sur une quarré d'or qui y est, a un oisel d'asur et une branche dessus lui à deux liz d'asur et une rose vyolée. Et poise II mars III onces II estellins.

2024. Une petite aiguiere d'argent, dorée, plaine, assés courte et grossete, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de trois souages ferus à croisetes. Et le biberon est d'un tuiau qui passe

par la gueule d'une serpent à barbe de bouc dessus et dessous; et l'anse est toute plaine; et le martelet est de deux fueilles; et le fretel est hautelet, d'un bouton à costes esmaillié d'asur, assis entre trois fueilles d'espinc, qui partent d'un pommel; et ou fons du couvercle a un esmail roont d'asur, ouquel a comme un connin d'esmail obscur doré. Et poise II mars V estellins.

2025. Une petite aiguiere d'argent, dorée, plaine, de beau tour, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de trois souages grenetés; et le biberon est d'un tuiau passant par la gueule d'une serpent à hautes oreilles; et l'anse est plaine, et le martelet de deux fueilles; et le fretel est d'un bouton entre trois hautes fueilles, sur un pommel tout doré. Et poise I marc VII onces.

2026. Une aiguiere d'argent, dorée, plainne, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de trois souages grenetez; et le biberon est d'un tuiau levé sur le bout, qui passe par la teste d'une serpent pelue à grande barbe; et l'ance est toute plainne; et le martelet de deux fueilles; et le couvercle est fait sur le plat. Et poise II mars VII onces V estellins.

2027. Une petite aiguiere d'argent, dorée, toute plainne, de nouvelle façon, sans souages, dont le biberon est d'un tuiau yssant en montant d'une piece comme quarré, saillant du col de l'aiguiere; et l'ance est toute plainne, et le martelet de deux fueilles reploiées à un boutonnet dessus. Et poise I marc IIII onces.

2028. Une aiguiere d'argent, dorée, garnie par le pié, par le tour du ventre, par la gueule et le couvercle de quatre souages ferus à croizettes; et le biberon est d'un tuiau qui passe par la teste d'une serpent huppée à oreilles ouvertes; et le col en siet sur le bout d'un piller de maçonnerie renversé, à un souage de croisetes; et l'anse est menue, plate dessus; et le martelet est de deux fueilles retournées; et sur le couvercle a un haut esmail roont, entre deux souages roons, et un feru à croisetes d'un lis d'asur à quatre fueilles vers aus costez. Et poise II mars une once V estellins.

2029. Une aiguiere d'argent, dorée et cizellée de VI pales, dont les trois sont à fleur de lis et les autres trois sont à arbres et fueillages; et ou ventre a une teste de lion, dont part un lonc

biberon fourchié de deux biberons au bout; et passent lesdis biberons par la gueule de deux serpentelles à longues oreilles. Et sur le couvercle a un fretel à fueillages, sur lequel a un bouton roont esmaillié d'asur et de vert. Et poise VI mars III onces.

2030. Une aiguiere d'argent, dorée et hachiée, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages ferus à rosetes entre autres. Et sur le pié est à une ceinte de fueillages hachiée, sur laquelle en a une petite endentée, et autour du ventre de l'aiguiere a une grant ceinte hachiée par quartiers aus armes de France et du pape Urban, et dessous en a une petite à demis fenestrages. Et, autour du col, a une autre ceinte hachiée, ou millieu à fueillages de treffle et dessous à demis fenestrages. Et le biberon est d'un tuiau passant par la teste d'une serpent à barbe agüe et hupée dessus; et l'ance est hachiée dehors à une serpent; et le martelet est de deux fueilles reploiées. Et sur le couvercle a une ceinte hachiée à lis; et sur la boce du millieu a un haut esmail roont entre pluseurs souages, dont le bas est feru à rosetes; et en l'esmail est un angle armé, qui tient un pavais, et fait semblant de ferir une serpent qui est dessous lui. Et poise II mars VI onces.

2031. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference à la dessus escripte; qui poise II mars V onces.

2032. Une grossete aiguiere, courte sur le roont, d'argent, dorée et hachiée, dont le pié est soustenu de trois renars vestus de houssettes, à chaperons, qui tiennent chascun un baston; et sont sur trois petis entablemens plas sur le quarré. Et le pié de l'aiguiere est garni autour de deux souages, ferus l'un à creneaus et l'autre à croizetes; et le ventre de l'aiguiere est hachié à une ceinte large de lettres moresques entre deux estroites de branches et de fueillages. Et le biberon est de deux tuiaus roons passans par une piece hachiée sur le devant à une serpent, et sur le dessus a une couronne; et le plat de l'ance est hachié à trois serpentelles; et le martelet est de deux fueilles retournées et d'une pointe agüe et droite entre ycelles. Et autour de la gueule et du couvercle a deux souages ferus à croizetes; et sur le couvercle a une ceinte hachiée à lettres latines, là où il a escript : « *L'abit ne fait pas le moine.* » Et le fretel est d'un renart vestu et tenant un baston, comme ceuls qui soustiennent

le pié de l'aiguiere, lequel renart est sur une terrace esmailliée de vert et semée de marguerites. Et poise II mars VII onces.

2033. Une autre aiguiere, toute pareille, sanz aucune difference à la dessus escripte; qui poise II mars.

2034. Une aiguiere d'argent, dorée, dont le pié est roont, garni de doubles souaiges, perciés ou milieu de petis trouez rons; et est tout le pié haichié à compas roons, où il a serpentelles et, entre deux, losenges et ou milieu rosettes, et sur les pointes II fueillettes fourchées, le ventre de celle mesme devise, de compas à plus grans bestes et oiseaux de plusieurs manieres. L'ance est hachié à lis, le martelet de II fueillettes fourchées, le couvercle tout entour garni d'une haute couronne à fueillaiges, le fretel hautelet, et dessus une couronne, dedens laquelle a un lion gisant sur une terrasse. Le tuyau est quarré et, près de la gueule de l'aiguiere, se fourche à trois biberons roons; et dedens le couvercle, qui est doré, a un souaige où il a un esmail bleu et un serpent gris dedens. Et poise III mars VII onces XIIII esterlins.

2035. Une autre aiguiere d'argent, dorée, dont le pié est basset, garni de double souaige à XI pointes; et est le pié à XI girons; et l'aiguiere ainsi mesmes est cotée à XI quarrés au dessus du ventre à un tuyau à XI costes; et auprès du tuyau, assez près du bout, a une teste de serpent par laquelle saut le biberon. Le martelet est de deux glandes; la gueule et le bort du couvercle garnis de doubles souaiges grenetez. Sur la teste de l'aiguiere a un haut souaige, ouquel a un esmail bleu et dedens, un serpent emmantelé, et a teste de femme et un cuevrechief volant, doré. Et poise II mars V onces et demie.

2036. Une autre aiguiere d'argent, dorée, toute plainne, assez grosse et courte, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis, autour, chascun d'un souaige feru à croisettes. Et l'ance est de commune façon; et le martelet de deux fueilles reploiées; et le biberon est d'un tuyau roont, passant par la teste d'une serpent huppée et barbue, qui a grosse gorge; et le fretel est haut de troiz fueilles droites d'espine partans d'un pommel, et a plusieurs costes; et sur le haut, entre ycelles fueilles, a un gros bouton à trois quarrés, esmaillié d'azur. Et poise III mars une once XV estellins.

2037. Une petite aiguiere, courte sur le roont assez, d'argent,

dorée, garnie par le pié, la gueule et le couvercle, tout autour chascun, d'un souaige greneté; et autour de son ventre a une ceincte haichiée à lettres moresques; et le biberon est d'un tuyau reploié, qui ist de la teste d'un marmous enlevée, qui a grande hupe, descendant sur le bas du ventre de l'aiguiere; et sur le haut passe ledit tuyau par la teste d'une serpent, qui a bien longues oreilles, lesquelles s'extendent aus bors de la gueule d'icelle aiguiere; et l'anse est de commune devise et façon, et le martelet de deux fueilles de treffle. Et sur le couvercle, sur le milieu duquel a une ceincte de haicheure endentée, siet un fretel de plusieurs feuilles enlevées, dont les tiges partent d'un petit pommel à costes; et sur ycelles fueilles siet un bouton, costé autour et agü dessus, esmaillié d'azur. Et poise I marc VIII esterlins et demi.

2038. Une longue aiguiere, assez menuette, sur tour de chauffette, d'argent doré et haichée sur le pié, autour du corps et sur le couvercle à pluisieurs ceinctes de bestes, de fueillaiges, de couronnes et d'autres devises. Et en est le pié assés plat, sur le tour d'une cloche; et sur ses bors a tout autour un souaige greneté; et autour des bors de la gueule et du couvercle d'icelle aiguiere en a deux pareulz. Et le biberon est d'un tuyau lonc assez gros, qui ist de la teste d'un lyon emboutie sur le bas du ventre de l'aiguiere, qui est assez gros sur le roont; et au haut dudit biberon, à l'endroit de la gueule d'icelle aiguiere, a un archet qui tient ledit biberon ferme. Et l'anse est longue et menue, haichiée sur son plat à plusieurs fueilles; et le martelet est de deux fueilles reploiées; et sur le couvercle est un fretel de III fueilles d'espine enlevées, partans d'un pommel à costes, et dedens ycelles a comme un bouton sur tour de lozenge. Et poise I marc VII onces II esterlins et demi.

2039. Une aiguiere d'argent, dorée, de beau tour, dont le pié a un siege saillant; et dessus, tout autour, a une orbevoie à jour à petis compas. Et le biberon est de trois tuyaus longuez, partans d'une teste de marmous emboutie sur le ventre de l'aiguiere; et sur le haut passent les dessusdis troiz tuyaux par la teste d'une serpent, qui a longues et grandes oreilles extendues, jusques au bors de la gueule de l'aiguiere, qui sont de deux souaiges plains, et ou milieu d'un large feru à petis compas. Et entre le col de

l'aiguiere et ladicte teste de serpent a une arche à deux demis fenestraiges à jour, et dessus est crestée. Et l'anse est de commune façon assez large, et le martelet de deux fueilles reploiées; et le couvercle est couronné de creneaux autour sur le haut, et dessous a une orbevoie de la devise de celle du pié; et sur le milieu dudit couvercle siet un haut fretel de IIII fueilles d'espine partans d'un pommel à plusieurs costes; et sur ycelles fueilles est un gros bouton à IIII costes esmailliées de vert et d'azur; et ou fons dudit couvercle a un roont esmail d'azur à un fueillaige comme en losenge vert, assis sur un souaige feru à croisettes. Et poise III mars III onces XIX esterlins.

2040. Une aiguiere d'argent, dorée et plainne, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souaiges grenetez; et l'anse est de commune façon, et le martelet de deux fueilles reploiées; et le biberon est court, d'un tuyau passant par la gorge et la teste d'un marmoux; et sur le couvercle a un haut esmail roont entre souaiges, là où en a un greneté; et oudit esmail a une diverse beste à deux esles descendans. Et poise II mars IIII onces XVI esterlins et demi.

AIGUIERES D'ARGENT, DORÉES, PLAINES, SANS ESMAIL ET SANS FRETEL.

2041. Une aiguiere d'argent, dorée, ronde, toute plaine, à souages par le pié, par la gueule et le couvercle; et le biberon yst de la gueule d'un serpent à grans oreilles, qui a une corne ou front; et ou bout, dessous de l'anse, a comme une fueille enlevée; et le couvercle est hautelet. Et poise III mars VI onces.

2042. Une autre aiguiere d'argent, dorée, pareille et semblable de souages; et le biberon yst de la gueule d'un lion; et le martelet est de deux glaons. Et poise III mars III onces XII deniers.

2043. Une autre aiguiere d'argent [1], dorée, semblable de souages et toute plaine; qui poise III mars XII deniers.

2044. Une autre aiguiere d'argent [2], dorée, à souages

---

1. C'est l'aiguière décrite sous le nº 448 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est une partie du nº 436 du même Inventaire.

semblables; et dedens le couvercle a un esmail, où il a une ancolie. Et poise III mars VI deniers.

2045. Une autre aiguiere d'argent, dorée, et par le pié, la gueule et le couvercle garnie de souages, et toute plaine sans esmail; qui poise III mars.

2046. Une autre aiguiere d'argent [1], dorée, de celle mesme façon, sans difference; qui poise III mars.

2047. Une autre aiguiere d'argent [2], dorée, semblable aus deux prouchaines dessus escriptes; qui poise III mars.

2048. Une autre aiguiere d'argent, dorée, pareille sanz aucune difference; qui poise III mars.

2049. Une autre aiguiere d'argent [3], dorée, semblable de souages; et ou dedens du couvercle a un esmail, ouquel a une rose vermeille à quatre fueilles, dont les deux sont vers, et les deux jaunes. Et poise II mars VII onces XII deniers.

2050. Une autre aiguiere d'argent [4], dorée, pareille de souages et toute plaine. Et poise II mars VII onces XV deniers.

2051. Une autre aiguiere d'argent [5], dorée, de celle devise de souages; et dedens le couvercle a un esmail, où il a une serpentelle volant. Et poise II mars VI onces.

2052. Une autre aiguiere d'argent [6], dorée, de semblables souages; et en l'esmail de dedenz le couvercle a une ancolie. Et poise II mars VI onces.

2053. Une autre aiguiere d'argent [7], dorée, semblable, mais que en l'esmail du couvercle a une rose à trois fueilles vermeilles et trois vers; et le bouton du milieu est jaune. Et poise II mars V onces XII deniers.

---

1. Cette pièce, ou la précédente, pourraient-elles être identifiées avec l'aiguière inscrite sous le nº 437 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde?

2. Laquelle de ces quatre aiguières voisines peut être identifiée avec les nºs 446, 447 ou 469, de l'Inventaire publié par M. de Laborde?

3. C'est une partie du nº 431 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est la seconde pièce du nº 433 du même Inventaire.

5. C'est le nº 502 du même Inventaire.

6. Ne serait-ce pas l'aiguière décrite sous le nº 434 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

7. Cette pièce est la seconde du nº 430 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2054. Une autre aiguiere d'argent, dorée, semblable de souages, et toute plaine, sans esmail. Et poise......

2055. Une autre aiguiere d'argent, dorée, semblable à la derreniere escripte en toutes choses. Et poise...... [1].

2056. Une autre aiguiere d'argent, dorée, tout plain et semblable de souage aus devant escriptes, et a un court biberon; et le martelet du couvercle est de deux boutonnez comme glaons. Et poise III mars.

2057. Une autre aiguiere d'argent [2], dorée, semblable de souages et toute plaine. Et poise II mars II onces XII deniers.

2058. Une autre aiguiere garnie d'argent, dorée, de souages semblable, dont le martelet du couvercle est de deux glaons assés viés ; et sur le couvercle a un lion gisant. Et poise II mars III onces XII deniers.

2059. Une autre aiguiere d'argent, dorée, de pareuls souages ; et est toute plaine ; qui poise II mars XVIII deniers.

2060. Une autre aiguiere d'argent, dorée et de semblables souages, qui est d'une nonnain noire, estant sur un entablement doré à VI quarrés, porté de trois lions seans; et se lieve le voille de la nonnain, et l'en lui met l'eaue dedens par la teste, et en la main destre lui est le tuiau, et la senestre tient ses patenostres. Et poise I marc V onces V deniers.

2061-2062. Deux autres aiguieres d'argent, dorées, semblables de souages aus devant escriptes, et sont grosses et courtes et en toutes choses pareilles ; et ont chascune deux cours biberons. Et poisent ensemble I marc III onces.

2063. Une aiguiere d'argent, dorée, le pié dessous garni de doubles souages grenetez, le ventre grosset et le col assés lonc, garni de doubles souages entre la gueule et le couvercle. Et y a deux biberons partans d'une piece quarrée, la teste plate, le martelet de deux fueilletes renversées, pointues, retournans dedens; et l'anse est toute plaine. Et poise en tout II mars VI onces V estellins.

2064. Une aiguiere d'argent, dorée, le pié garni de doubles

1. L'indication du poids de ces deux aiguières est demeurée en blanc.

2. C'est probablement l'aiguière décrite sous le nº 435 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

souages grenetez; et sur le plat du pié, tout entour, une sainture hachiée d'oteaus roons, ou milieu de bestes, et entre deux de lettres et par le ventre semblablement saintes ; et est roonde par le ventre en maniere d'une pomme d'un haut enlevement quarré, duquel part du naissement un fueillage yssant deux biberons ; entour le bort du couvercle a une couronne à jour, et ou millieu un esmail d'une terrace couronnée entour, sur lequel siet un homme sauvage, tenant en la main destre une grant massue et la senestre tenant sur son genoil. Le martelet est de deux fueilles, du milleu desquelles sault une pointelette qui est entortillée ; et est l'ance hachiée à un piler entuers. Et poise en tout II mars une once VIII estellins.

2065. Une aiguiere d'argent, dorée, faite comme une poire ; et a un lonc biberon plat sur le ventre ; et sur le bout de ladicte poire a une queue, qui fait une viz à fermer le pertuis par lequel l'en met l'eaue dedens ladicte poire. Et poise I marc une once XXI deniers.

2066. Une aiguiere d'argent, dorée et haichié, garnie autour de son pié, de sa gueule et de son couvercle de trois souaiges ferus à croisettes ; et sur le tour dudit pié et le descendant des bors de sadicte gueule, a deux ceinctes haichiées à demis fenestraiges ; et autour du haut dudit pié, du corps et du col de l'aiguiere a VI autres ceinctes haichiées, les trois à fueillaiges de trois devises et les autres trois à bestes ; et es deux a aucuns fueillaiges. Et le biberon est court, d'un tuyau passant par la gorge et la teste d'un marmous enchaperonné ; et l'anse est haichiée sur le plat à une branche garnie de beaux fueillaiges ; et le martelet est de deux fueilles tournées ; et sur le couvercle, qui est assez plat, a une voye de bestes et de fueillaigez haichiés, et ou milieu, dedens un cercle haichié, une diverse beste à esles et à teste de personne enchaperonnée. Et poise III mars VII esterlins et demi.

AIGUIERES D'ARGENT BLANCHES, À SOUAGES DORÉS ET À ESMAUS SUR LE COUVERCLE.

2067. Une aiguiere d'argent, blanche, dont le pié est doré à

pluseurs souages ; et dessus les bors dudit pié à un couronneis à fueillages dorez, entailliés à jour; et le ventre est, au dessus du pié, assis sur un autre couronneis doré à fueillages ; et les bors de la gueule et du couvercle sont à souages dorez ; et sur les bors dudit couvercle a un couronneis de fueillages entailliés à jour et dorez ; et dessus a un esmail d'asur ront, ouquel a un chevalier seant sur une mote vert, et porte un faucon sur son poing. Et a ladicte aiguiere deux biberons dorez ; et le martelet est de deux fueillages, chascun de IIII fueilles, sur lesquels a deux boutons asurez de cristal quarrez. Et poise III mars II onces XII deniers.

2068. Une aiguiere d'argent[1], blanche, à trois costes, à souages dorez par les bors du pié, de la gueule et du couvercle ; et sur le couvercle a un esmail, ouquel a un escuçon de gueules, où il a une chievre blanche, et est semé autour de petites fleurs de lis. Et poise II mars une once XVIII deniers.

2069-2070. Deux aiguieres d'argent [2], blanches ; et sur le couvercle de chascune a un esmail ront, où il a un lievre emmantelé. Et poisent ensemble IIII mars VII onces XII deniers.

2071. Une aiguiere d'argent[3], blanche, liée en tuerdant de VII souages cloetez dessus à pommetes dorées et le couvercle semblablement, sur lequel a un esmail, où il a un demi sengler noir ; et le biberon, les souages du pié et de la gueule et l'anse aussi sont dorez. Et poise II mars II onces.

2072. Une aiguiere courte et grosse[4], d'argent, portée de trois lions ; et le souage est greneté et doré ; et de entour le col partent pluseurs oteaus, qui le ceingnent tout autour. Et le biberon yst de la fleur, comme d'une pomme grenade ; et l'anse est d'un lion rampant ; et le martelet du couvercle est de deux lis blans ; et sur ledit couvercle a un boutonnet doré. Et poise I marc VI onces XII deniers.

2073. Une petite aiguiere d'argent, blanche, courte et grosse, liée du lonc par le ventre et par le couvercle de quatre souages dorez ; et le biberon part du bas du ventre et passe par la gueule

---

1. C'est le nº 438 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 669 du même Inventaire.
3. C'est le nº 671 du même Inventaire.
4. C'est le nº 181 du mbme Inventaire.

d'un lion ; et l'anse est dorée et cizellée ; et le martelet est d'une fueille de treffle ; et le fretel est hautelet, d'un bouton à quatre costes esmaillié d'asur, assis sur trois fueilles. Et poise I marc VII onces.

2074. Une aiguiere d'argent, blanche, assés vielle, dont les souages sont grenetez et dorez à deux biberons ; et sur le couvercle a un esmail desrompu, où est une beste. Et poise II mars II onces.

2075. Une aiguiere à pille de gobelés, garni le pié de doubles souages dorés, et sainte par le milleu d'un double souage greneté ; et le biberon est du col et de la teste d'un serpent ; et de la gueule sault un tuiau pointu aus deux costez, la bouche et le couvercle garnis de doubles souages grenetez ; sur le couvercle a un grant esmail roont, garni de doubles souages, ouquel a quatre oteaus asurez et arches vermeilz et demi roses, et dedens iceuls, oyseaux de diverses manieres. Le martelet est de deux fueilles, et l'ance cizellée, hachiée à fueillages. Et poise [1]........

2076. Une aiguiere à pille de gobelés, d'argent, blanche, garnie par le pié, le milieu, la gueule et le couvercle de souages grenetez et dorez, et signée, sur le devant, à un escuçon haichié des armes de la duchesse ; et le biberon en est de deux tuiaus passans par une saillie dorée. Et l'anse fu dorée sur le plat ; et le martelet est de deux fueilles ; et sur le couvercle a un roont esmail d'azur monté entre souages, ouquel a un arbre à deus branches, et un chien et un connin en esmail rompu. Et poise IIII mars IIII onces V estellins [2].

AIGUIERES D'ARGENT BLANCHES.

2077-2078. Deux aiguieres d'argent, blanches, pareilles [3] ; et a chascune deux biberons dorez. Et poise VI mars une once VI deniers.

2079. Une autre aiguiere d'argent, blanche, à souages par les bors du pié, du couvercle et de la gueule. Et poise II mars.

1. Le poids n'a pas été marqué.
2. Cf. ci-dessous les nos 3471-3480.
3. C'est le no 668 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2080. Une aiguiere d'argent, blanche, grosse et courte, portée de trois pates de chien, yssans de trois gueules de serpenz; et a un petit biberon ront, et l'anse est petite, à un petit martelet, et le couvercle est plat. Et poise I marc IIII onces XII deniers.

2081. Une aiguiere d'argent, blanche, garni le pié dessous de souages assez plains, le ventre assés greeslet et le col longuet, duquel partent une grant esleveure quarré, de laquelle saillent deux biberons; la bouche et le couvercle garnis de doubles souages, la teste plate, le martelet de deux fueilletes pointues tournans amont; et est l'ance toute plaine. Et poise II mars III onces III estellins.

2082. Une autre aiguiere d'argent, blanche, pareille sans aucune difference à celle devant escripte. Et poise II mars II onces XIX estellins.

2083. Une aiguiere d'argent, blanche, à bien court pié larget, garnie de doubles souages grenetez et dorez, son ventre tout roont, et d'icellui part une enleveure, dont saillent deux tuiaus dorez, la bouche et le couvercle garnis de doubles souages grenetez. Et est le couvercle dessus plat; le martelet est d'un double souage et une pointe ou mileu; l'ance est toute plaine; et sur le couvercle a les armes de la duchesse hachiées, et est toute plaine. Et poise en tout I marc VII onces et demie.

2084. Une autre aiguiere d'argent, blanche, pareille sans aucune difference; et poise en tout I marc VII onces et demie.

2085. Une autre aiguiere pareille sans difference; et poise I marc VII onces et demie.

2086. Une autre aiguiere pareille sans difference; et poise I marc VII onces et demie.

2087. Une autre aiguiere pareille sans difference; et poise I marc VII onces et demie.

2088. Une autre aiguiere pareille sanz difference; et poise I marc VII onces et demie.

2089. Une aiguiere d'argent, blanche, garnie par le pié dessous et dessus, auprès du ventre de l'aiguiere, et par la gueule et le couvercle, de trois souaiges ferus à croisetes; et le biberon en passe par une teste comme de chien camus enchaperonnée; et l'anse est plaine; et le martelet est de deux fueilles; et sur le

couvercle, qui est assés comble, a un escuçon haichié aus armes de la duchesse. Et poise II mars une once.

2090. Une aiguiere d'argent, blanche, longuete et menue, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de trois souages ferus à croisetes; et le biberon, qui est d'un tuiau reploié sur le dessus, passe par la teste d'un chien à oreilles pendans; et l'anse est toute plaine, et le martelet de deux fueilles et d'un bouton pointu entre ycelles; et sur le couvercle a un escuçon haichié aus armes de la duchesse. Et poise II mars [1].

2091. Une autre aiguiere, toute pareille, sans difference à la darreniere escripte; pesant I marc VII onces XV estellins.

2092. Une aiguiere d'argent, blanche, garnie par le pié, la gueule et le couvercle de souages plains, et entre le pié et le ventre d'un souage feru à croisetes, qui est deffacié. Et le biberon est d'un tuiau passant par la gueule d'un serpent huppé sur la teste et barbé dessous; et l'anse est plaine; et le martelet de II fueilles; et sur le couvercle a une leveure roonde et blanche, là où eust jadis un esmail. Et poise II mars III onces V estellins.

2093. Une aiguiere d'argent, blanche, garnie par le pié, dessous et dessus auprès du ventre de l'aiguiere et par la gueule et le couvercle, de quatre souages ferus à croisetes; et le biberon en passe par la teste faite comme d'un chien camus enchaperonnée; et l'anse est plaine; et le martelet est de deux fueilles; et est signée à un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise II mars XV estellins.

2094. Une aiguiere, toute pareille sans difference à celle qui poise II mars rondement [2], fors que elle est un peu plus grande; et le couvercle est plus plat, et l'anse un pou plus large et d'autre façon dessus, et le biberon est plus lonc en l'ouverture; et est signée à un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise III mars une once

2095. Une petite aiguiere d'argent, blanche, assez grossete, dont le pié, la gueule et le couvercle se tournent sur le dedens; et le biberon, qui est d'un tuiau, s'en passe tout droit par une piece saillant du col de l'aiguiere; et l'anse est plainne, et le

1. Cf. ci-dessous le n° 2094.
2. Voir ci-dessus le n° 2090.

martelet de deux fueilles ploiées et d'un boutonnet agu entre ycelles; et est signé aus armes de la duchesse à un escuçon hachié. Et poise I marc III onces XV estellins.

2096. Une aiguiere d'argent, blanche, courte et grosse sur le roont, dont le pié est assés hautelet, et sur le bas se extent pour son assiete; et est garni de pluseurs souages plains. Et dessus en a un greneté tout autour; et la gueule et le couvercle de ladite aiguiere sont garnis de deux pareuls souages grenetez; et le biberon est de deux tuiaus roons et longuez, passans par une piece saillant sur le ventre de l'aiguiere; et l'ance est plate dehors boutant avant; et le martelet est de deux fueilles reploiées; et sur le couvercle, qui est plat, a comme un espy de maçonnerie à quatre costes, qui fait fretel, et dessus un boutonnet roont. Et poise II mars.

2097. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference à la dessus escripte; qui poise I marc VII onces XIX estellins.

2098. Une autre aiguiere, toute semblable, sans difference aus dessus escriptes. Et poise I marc VII onces XVIII estellins.

2099. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference aus dessus escriptes; qui poise I marc VII onces XVII estellins.

2100. Une autre aiguiere, toute semblable, sanz difference aus dessus escriptes. Et poise I marc VII onces XVI estellins.

2101. Une autre aiguiere, toute pareille, sans aucune difference aus V dessus escriptes; qui poise I marc VII onces XV estellins.

2102. Une aiguiere petite, d'argent, blanche, garnie autour du pié d'un souage doré, feru à croisetes, et par la gueule et le couvercle de deux pareuls desdorez; et le biberon est de deux tuiaus passans par une piece saillant au droit du col, laquelle est dorée; et l'anse est plate dehors; et le martelet est d'une petite potence; et sur le couvercle est signée de la façon de Montpellier. Et poise II mars.

2103. Une aiguiere d'argent, blanche, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages grenetez; et le ventre en est assés gros sur le roont; et le biberon est d'un tuiau roont, passant par une piece quarrée, qui joint au col de l'aiguiere; et l'ance est assez grande, plate sur le dehors et roonde dedens; et le martelet est de deux fueilles reploiées; et le couvercle est sur le plat assés hautelet. Et poise II mars une once.

2104. Une autre aiguiere, toute pareille, sanz aucune difference à la dessus escripte; qui poise II mars XV estellins.

2105. Une aiguiere d'argent blanc, assés grande, garnie autour du pié, de la gueule et du couvercle de trois souages ferus à croisetes; et l'ance en est grande assés, et le biberon court, qui est d'un tuiau passant par la gueule d'un serpent, dont la teste est barbue et hupée; et le martelet est de deux fueilles reploiées; et sur le couvercle a un escuçon hachié à noz armes. Et poise III mars XV estellins.

2106. Une autre aiguiere, toute pareille, sans difference à la dessus escripte; qui poise III mars VI estellins.

2107. Une aiguiere d'argent blanc, dont le pié, la gueule et le couvercle sont garnis autour de trois souaiges grenetez; et son col est assés gros, et le biberon court, qui est d'un tuiau assés gros, passant par la teste d'une serpent barbue et hupée; et l'ance est de bon tour; et le martelet est de deux fueilles reploiées; et sur le couvercle a un escuçon hachié à noz armes. Et poise II mars IIII onces V estellins.

2108. Une petite aiguiere d'argent blanc, assés grossete, dont le pié et la gueule sont garnis de deux souaiges grenetez; et le biberon est court, d'une courte goutiere qui passe par la teste d'une serpent, dont la gorge est pelue; et l'ance est assez grande, et le martelet est de deux petis glaons; et sur le couvercle a un escuçon hachié à nos armes. Et poise II mars une once VIII estellins et demi.

2109. Une autre aiguiere, toute pareille, sans difference à la darreniere escripte; qui poise II mars une once VI estellins.

2110. Une autre aiguiere d'argent blanc, de la façon de Thoulouse, et de bon tour et assez grande, dont l'euvre est plaine sans souaiges; et en est le biberon d'un tuyau roont passant par une piece quarré qui gist sur le col de l'aiguiere; et l'ance est bien tournée avant; et le martelet est d'une potence à VI quarrés; et sur le couvercle a un escuçon hachié à nos armes de troiz fleurs de lis seulement. Et poise II mars VII onces XIII estellins et demi.

2111. Une autre aiguiere, toute pareille, qui poise II mars VII onces VI estellins et demi.

2112. Une autre aiguiere samblabe, sans difference, pesant

I mars VI onces XIIII estellins et demi.

2113. Une autre aiguiere, pareille en tout aux dessusdictes. Et poise II mars VI onces XIII estellins et demi.

2114. Une autre aiguiere samblabe, sanz difference; qui poise II mars VI onces X estellins et demi.

2115. Une autre aiguiere toute pareille. Et poise II mars VI onces VI estellins.

2116. Une autre toute semblabe, pesant II mars V onces II estellins et demi.

2117. Une autre aiguiere toute pareille, sans aucune difference aux sept dessus escriptes. Et poise II mars IIII onces XV estellins.

2218-2129. Douze petites aiguieres d'argent blanc, grosses et courtes sur le roont, dont chascune est garnie par le pié, la gueule et le couvercle de souaiges dorez, et y en a III grenetez en chascune; et les biberons sont de deux tuyaus roons, passans par une piece assise sur le ventre des aiguieres tout doré, et l'anse de chascune est dorée sur le plat; et le martelet est aussi doré de II fueilles reploiées et d'une pointe entre deux; et sur le couvercle de chascune aiguiere est un escu haichié aux armes de la duchesse. Et poisent ensamble XXII mars VI onces V estellins.

2130. Une aiguiere d'argent, blanche, dont le pié est garni de doubles souaiges grenetez, et est assez hautelet, le ventre bien roondet, le col longuet, la gueule et le bort du couvercle garnis de doubles souaiges grenetez, l'ance toute plaine, ronde dedens et plate dehors, le martelet de deux fueilles hautelettes, reploiées et pointues au bout; et le biberon, qui est assez près du col de l'aiguiere, ist de la gueule d'un chien enchapperonné et a la cornette dessus la teste. Et poise II mars III onces XVIII estellins et demi.

2131. Une autre aiguiere toute pareille, sans aucune difference à la dessus escripte. Et poise II mars III onces XVIII estellins et demi.

GRANDES CRUCHES D'ARGENT À BROC COMME CHAUFFETES.

2132. Une cruche, faite en maniere de chauffete d'argent, blanche, dont le pié est court à pluseurs souages; et au dessus

du pié a un gros ventre, qui va en agreslissant devers le col, qui est bien gresle; et a lonc broc partant du gros du ventre; et, entre le pot et le broc, a un piler crenellé, qui boute contre le pot; et la bouche et les bors du couvercle sont à pluseurs souages; et sur ledit couvercle a un fretel crenellé, et dessus a une fleur de liz; et a une grant anse par derriere. Et poise XXIII mars VI onces XII deniers.

2133. Une autre cruche, de celle mesme façon et devise, sans aucune difference. Et poise XXIII mars II onces XII deniers.

CHAUFFETES D'ARGENT, BLANCHES, COUVERTES ET SANS COUVERCLE.

2134. Une chauffete d'argent [1], blanche, portée de trois longues jambes, qui ont piés de chien dorez; et les bors de la gueule et du couvercle sont dorez; et sur ledit couvercle a une rose de noz armes. Et poise VI mars XII deniers.

2135. Une chauffete d'argent [2], portée de trois pates de chien dorez; et est courte et a gros ventre et a un court biberon doré; et sur le couvercle a un escuçon cizellé, esquartellé des armes de France et du Dalphiné, et sur l'anse a un autre escuçon esquartellé desdictes armes. Et poise II mars VII onces.

2136. Une chauffete d'argent [3], blanche, portée de trois longues jambes à pates de chien, et a un lonc biberon devant et une anse derriere; et est sans couvercle. Et poise II mars II onces VI deniers.

2137. Une autre chauffete d'argent [4], blanche, pareille à la darreniere escripte. Et poise II mars une once XII deniers.

2138. Une autre chauffete d'argent [5], blanche, de celle mesme façon et devise, qui poise II mars une once.

2139. Une autre chauffete d'argent [6], blanche, semblable à ycelles en toutes choses. Et poise II mars VI deniers.

1. C'est le n° 477 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 478 du même Inventaire.
3. C'est le n° 682 du même Inventaire.
4. C'est le n° 684 du même Inventaire.
5. C'est le n° 681 du même Inventaire.
6. C'est le n° 685 du même Inventaire.

2140. Une autre chauffete d'argent [1], blanche, pareille, sanz aucune difference, qui poise II mars VI deniers.

2141. Une autre chauffete d'argent, blanche, semblable, sans difference. Et poise II mars.

2142. Une chauffete d'argent, blanche, qui se soustient à trois piez, où il a en chascune une teste de lion, dont il yst une pate de chien. Et le biberon en est lonc, dont le tuiau yst de la teste d'un chien ; et environ le couvercle et la gueule a souages ferus de petites croizetes; et sur le couvercle a un escuçon des armes de la duchesse. Et poise III mars III onces.

2143. Une grande chauffete d'argent, blanche, à trois piés de chien yssans de la teste de ours, dont le biberon est grant, et part de la teste d'un homme barbu soudé encontre le ventre ; et le bout est de la teste d'un chien ; et le couvercle et la gueule d'icelle sont garnis de souages ferus de croizetes, sur lequel couvercle sont les armes de la duchesse. Et poise IIII mars III onces.

2144. Une chauffete d'argent, roonde, blanche, portée de trois jambes engoulées par les genous de trois testes de serpent. Et du bas du ventre part un biberon bien lonc, sur lequel, devers le haut, ledit biberon se fourche ; et y a deux biberons issans de la gueule d'un serpent dorée ; et l'anse est dorée par dehors ; et les bors de la bouche sont dorez à pluiseurs souaiges ; et sur le plat du couvercle a un escuçon tout doré et cizellé à noz armes. Et poise VI mars II onces.

2145. Une chauffete couverte, d'argent, blanche, de beau tour, à col longuet et à ventre lonc et grosset, lequel est soustenu de trois jambes ploiées à pates de lion, lesquelles jambes passent par trois testes de serpens huppées et barbues. Et le biberon est longuet, partant du ventre de la chaufete, et se tient amont, près de la gueule, à une archete à jour ; et la gueule et le couvercle de ladicte chaufete sont garnis de pluseurs souages plains ; et l'anse est toute plaine ; et le martellet est de deux grosses fueilles ploiées ; et est signée d'un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise V mars une once V estellins.

---

1. C'est le n° 686 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 683 du même Inventaire.

2146. Une chauffete d'argent blanc, soustenue sur trois piés de chien, dont les jambes passent par gueules et testes de serpens sur le haut; et le ventre d'icelle chaufette est roont et gros bas; et le col est assés menu; et du bas du ventre part un lonc biberon large dessous, comme sur le tour du fons d'une guiterne sur le derriere, et sur le haut est roont et passe par la teste d'une serpent; et entre ledit biberon et le col de la chaufette est un archet à demi fenestrage à jour, couvert dessus à deux descendans; et l'ance est longue, plate dessus; et le martelet est d'une potence à VI quarrés; et sur le couvercle est un escuçon hachié as armes de la duchesse. Et poise III mars VI deniers II estellins.

2147. Une autre chauffete, toute pareille de façon à la dessus escripte; qui poise III mars V onces X estellins.

2148. Une autre chauffete, toute semblable sans difference aus deux escriptes. Et poise III mars V onces II estellins.

2149. Une autre chauffette, pareille sans difference aus trois dessus escriptes; qui poise III mars VI onces V estellins.

2150. Une autre chauffete, semblable sanz difference aus IIII dessus escriptes. Et poise III mars VI onces V estellins.

2151. Une autre chauffete, pareille sans difference aus V dessus escriptes. Et poise III mars V onces VIII estellins.

UNE PAIRE DE TRÈS GRANS FLASCONS D'ARGENT TOUS ESMAILLIÉS.

2152. Un très bel et grant flascon d'argent doré, esmaillié, dont le pié est soustenu de quatre lions dorez, gisans sur entablemens longuez à VIII costes, dont les VI sont rondes et les II agües; et le pié est plus lonc que large, fait comme rose à VIII fueilles, IIII agües et IIII roondes, et sont esmailliés d'asur à gens à cheval, qui chacent à bestes, et à aucunes autres devises; et autour est ledit pié garni de pluseurs souages, dont il en y a deux grenetez et un crenellé; de dessus le milieu dudit pié part comme un piller large dessous et fait comme de maçonnerie à VI quarrés autour, et y a par le bas deux rengés d'oteaus esmailliés d'asur, et dessus, en VI esmaus, a hommes et femmes faisans diverses contenances; et dessus, autour dudit piller, a

pluseurs souages grenetez et autres. Sur ledit piler siet ledit flacon, et aus deux costez a deux hommes sans barbe, nus et à grans cheveus, qui ont leurs piez sur la reprinse dudit piler; et sur leurs espaules soustiennent ledit flascon lequel est fait en maniere de rose à vi fueilles rondes, devers la boce, esmaillées d'asur; et es dis esmaus sont Paris, Ercules, Ulixes, Troÿlus, Hector et Achiles, les uns gisans adens, les autres envers et les autres assis, et font diverses contenances; et autour desdis esmaus a souages grenetez, et entre yceuls a comme losenges, garnies autour de pareuls souages et esmaillés chascun d'un fueillage de quatre fueilles vers et une teste ou milieu. La boce dudit flacon est grant et grosse, et ou milieu d'icelle a un oteau grant et ront, esmaillié d'azur à rozetes jaunes, et garni autour de pluseurs souages et d'un haut bort ront, esmaillié à fueillages; et dedens ledit oteau a un homme armé à cheval, tout enlevé, qui a un chapel sur sa teste, et derriere ses espaules a comme une touaille et tient un baston à costes; et à son costé a deux arbres à ii branches enlevées, vers. Et autour est la boce dudit flascon esmaillié, et y a comme vi oteaus rons et agus, à un costé, esmailliez de tres beaus esmaus, es quels a diverses ystoires de personnes de pluseurs couleurs, et sont garnis autour chascun de deux souages grenetez; et entre lesdis oteaus a esmaus d'asur à petis fueillages dorez. Et ou plat dudit flascon a vi oteaus semblables à ceuls de la boce, fors que il y a autres diverses ymages et diverses couleurs; et y sont Pacience, Force, Justice, Temperance, Verité et Sapience; et entre lesdis oteaus a esmaus, en chascun desquels a une personne nue entre branches et fueilles. Et ou milieu du plat dudit flacon a un oteau esmaillié, ouquel a un homme, qui boute son bras senestre dedens la gueule d'un ours, qui est drecié contre lui; et sur les costez est ledit flacon esmaillié à pluseurs ymages dont les uns jouent de instrumens et les autres font autres contenances. Et le tuel dudit flacon est fait comme une tour à vi fenestrages de maçonnerie esmailliés d'asur, es quels a hommes et femmes drois; et autour a souages et autres ouvrages; et le couvercle est comme un clochier de maçonnerie à fenestrages de semblable ouvrage du tuel, et la pointe dudit clochier est de vi quarrés, esmailliés d'azur à petis fueillages dorez; et au plus haut a un

homme en estant, tout nu, qui tient un baston contreval et a sur lui la pel d'un lion. Et la courroie dudit flacon se atache au haut, sur les costez, à deux grosses charnieres, et tiennent les deux bous deux angles massis, assis sur entablemens; et le tissu desdictes courroies est de soye vermeille, et y a deux boucles doubles et deux mordans esmailliés de bel ouvrage, et XXI clous d'assez belle façon, en chascun desquels a, sur l'esmail asuré, une teste blanche de dame, et y a aussi VI fermeillieres. Et poise C mars une once.

2153. Un autre flascon, pareil au dessus escript de façon, sans difference, fors tant que es esmaus a autres ystoires; et les esmaus d'entre les oteaus de la boce sont vers; et sur le haut dudit flacon tient le homme son baston contremont, et a vestu une pel de buef; et les esmaus du plat du flacon sont differenz des esmaus du plat de l'autre; et le homme aussi, qui est à cheval en l'oteau de la boce d'icelui, n'a point de touaille. Et poise en tout C mars.

AUTRES FLASCONS D'ARGENT GRANS, TOUS ESMAILLIÉS.

2154. Un grant flascon d'argent, doré et esmaillié [1], porté d'un pié quarré à pluseurs souages esmailliez d'asur. En l'esmail du pié devers le ventre, a un homme à genous devant une dame vestue de vert, et ladicte dame tient un heaume; derriere le homme a un levrier et derriere la dame un espaignol, et derriere l'omme, en l'autre quarré, a une dame vestue de tenné, qui tient en sa main une pomme; et en la quarré derriere ladicte dame, a une autre dame vestue d'une cote vert, et par dessus a un mantel; et en l'autre quarré, devers le plat du flacon, a deux compas d'asur à deux serpentelles; et oudit plat a un esmail d'asur, ouquel est un homme armé sur un cheval blanc, en sa main destre tient un glaive et en l'autre une targe. Et le ventre dudit flacon est esmaillié de deux aigles de violet, tenans escripteaus en leurs becs, et entre deux a une couronne, et les piez desdis aigles sont sur les fesses de deux lions descendans devers le bas; et ou milieu de entre euls, sur ledit ventre, a une fontaine azurée. Et les costez

---

1. C'est le nº 153 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

desdis flacons sont esmailliés à pluseurs besteletes et serpentelles de diverses couleurs; et sur le haut desdis costez a souages, dont l'un est greneté, sur lequel souage, devers le haut, a serpentelles, qui ont les elles tendues, et en leurs cols ont deux aneaus, ausquels tiennent les courroies, qui sont de soie asurée, semez de clos dorez et esmailliés, les uns de vert et les autres d'asur, et les boucle et mordant aussi. Et, ou milieu dudit ventre, a un grant esmail d'asur, ouquel a une dame vestue de vert, tenant un chiennet en son giron et y a un homme emprès lui, qui porte un faucon. Et le col dudit flacon est esmaillié; et le couvercle, qui entre dedens ledit col, est à pluseurs souages et dehors est esmaillié d'asur, et dessus a un fretel, auquel tient une chaienne dorée, atachée à l'anel d'une desdictes serpentelles. Et poise en tout XXVIII mars II onces.

2155. Un autre flascon d'argent [1], pareil et de semblable façon en toutes choses, fors que es personnages a aucunes differences. Et poise XXVIII mars.

2156. Un flascon d'argent, doré et esmaillié d'asur à arbriceaus vers; et est porté de quatre lions dorez; et ou milieu du ventre est Sanson Fortin, qui tient un lion par le col à une des mains, et de l'autre tient une massue, en faisant semblant de ferir ledit lion; et est garni de courroies de soie vers semées de rosetes esmailliés et de membres dorez; et y a boucles et mordans esmailliez. Et poise en tout XXIII mars VI onces XII deniers.

2157. Un autre flascon d'argent, doré et esmaillié de semblable façon [2], excepté que en l'esmail du ventre est Sanson à chevauchons sur un lion, et li euvre la gueule. Et poise XXIII mars une once.

2158. Un flascon d'argent doré, qui a le pié comme quarré, plus lonc que large [3], à pluseurs souages; et ledit pié est semé de pluseurs esmaus, es quels a testes de serpens volans et oiseaus; et ou plat dudit flacon a un grant esmail ront de nos armes, et autour dudit esmail a une vingne dorée enlevée. Sur les costez

1. C'est le n° 154 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Ce flacon et le précédent sont classés sous le n° 323 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le n° 157 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

sont pluseurs esmaus, es quels il a hommes et femmes, faisans diverses contenances ; et ou ventre, qui est bien gros, a ou milieu un compas ront, ouquel a deux hommes, dont l'un porte un faucon sur son poing; et autour dudit grant compas a quatre demis compas esmailliez, où il a hommes faisans pluseurs contenances; aus deux costez a deux courroies vers semées de pluseurs esmaus et tiennent à deux serpentelles; et le col est haut et lonc et esmaillié; et entre le couvercle dedens ledit col et tourne à vis. Et poise XLIIII mars.

2159. Un autre flascon d'argent doré[1], pareil sans difference, excepté que es esmaus a autres devises et contenances que celui derriere escript. Et poise XLIII mars III onces XII deniers.

2160. Un flascon d'argent doré[2], sur le ventre duquel a IX esmaus; et l'esmail du milieu est grant, fait en maniere d'une rose, et y a une dame seant en une chaiere, qui a en son giron un bacin, ouquel a flourins, et à chascun costé d'icelle a deux femmes, ausquelles elle donne flourins, et dessous les piez d'icelle dame est escript : *Liberalitas;* en VII des autres esmaus sont les VII Pechiez mortelz; et ou VIIIe esmail est pourtraicte une femme et y a escript : *Vana gloria;* et tout autour a VIII demis compas, es quels a diverses bestes. Les costez dudit flascon sont semez de pluseurs esmaus à compas et bestes sauvages; et ou plat dudit flascon a un grant esmail ront azuré, ouquel est une dame ancienne, seant en une grant chaiere, et dessous ses piés a escript: *Theologia;* et environ, en VII esmaus sont les VII Vertus cardinauls, et a chascun son nom escript emprès soy; et ou VIIIe esmail a une autre dame. Ledit flacon est porté d'un pié bellonc hautelet, cizellé et semé de quatre esmaus, esquels a hommes jouans de divers instrumens. Le col dudit flacon est en maniere d'une tour a VI pilers, et entre deux a esmaus asurez; et le couvercle est lonc, en maniere d'un clochier à esmaus asurez ; et ou bout d'en haut tient une chaiennete, qui est atachié à la courroie de la boucle. Les courroies sont de tissus vers, semées de grans esmaus asurez, et entre deux esmaus en a deux autres, fais en meniere d'un J tourné; et tiennent lesdictes courroies à deux

---

1. C'est le n° 158 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 165 du même Inventaire.

serpentelles, qui sont esmailliés d'asur. Et poise en tout xxx mars vi onces.

2161. Un autre flascon, pareil de façon [1], mais les devises sont differens, c'est assavoir que ou ventre d'icelui a un esmail d'asur, ouquel est la roe de Fortune, et dessus sa teste a escript : *Fortuna;* et, environ, a viii autres esmaux, es quels sont pourtraites pluseurs Vices et Vertus, et chascune en son nom emprès soy. Ou plat dudit flacon a un grant esmail ront et une dame seant en une chaiere, et sur sa teste a escript : *Philosophia;* et entour lui sont pourtraittes les vii Ars, et a chascune son nom escript emprès soy; et en autres choses sont les devises pareilles à l'autre flacon. Et poise en tout xxxi marc ii onces.

2162. Un flascon d'argent doré [2], qui est sur un pié comme quarré, et porté de quatre lions dorez gisans; et sont les bors à pluseurs souages; et sur ledit pié a quatre esmaus asurez à pluseurs bestes sauvages. Ou ventre dudit flacon a vi esmaus, es quels il a hommes qui font pluseurs contenances, comme couper arbres et autres besoignes; et, ou milieu desdis vi esmaus, a un grant esmail des armes de Beaufort. Le plat dudit flacon est cizellé à deux fueillages de vingne, qui s'entrelacent par devers le col dudit flacon, et partent devers le pié; et, ou milieu du ventre, a un grant esmail d'asur, ouquel il a un homme sur un cheval et se combat à un lion, et le lion est devant la teste du cheval, drecié sur ses deux piez derriere, et fait semblant de ferir le cheval de ses deux pates devant. Les costez sont esmailliez et, entre les esmaus, ou milieu, a un souage enlevé et greneté d'une part et d'autre, et sur lesdis souages a deux serpentelles volans, à elles esmailliés d'asur; et aus cols desdictes serpentelles tiennent deux aneaus rons, qui sont fermez aus couroies desdis flacons, qui sont de soie vert; et ont boucles et mordans dorez et esmailliés, et tout du lonc sont semez de clous esmailliés de vert et d'asur et de membres dorez, fais en maniere d'un I; et le col dudit flacon, qui est blanc, entre dedens un tuel qui fait l'estoupail dudit flacon; et ledit tuel est esmaillié à souages et tient à une

1. C'est le nº 166 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 155 du même Inventaire.

chaiennete dorée, qui se ferme à une des dictes serpentelles. Et poise en tout XXIII mars VI onces VI deniers.

2163. Un autre flascon d'argent doré[1], pareil et semblable en façon et devise, excepté que es esmaus du ventre a aucune difference; et en l'esmail du plat dudit flacon a un homme armé sur un blanc cheval, qui fiert un lion d'un glaive parmi la gueule. Et poise XXIII mars II onces XII deniers.

2164. Un flascon d'argent doré[2], ou ventre duquel a un grant esmail ront, où il a une femme eschevelée, et emprès elle a un homme, et sont assis dedens un paveillon vert; et autour de la boce dudit grant esmail a autres esmaus, es quels il a chaces et aucunes bestes de pluseurs manieres; et tout autour dudit flacon a esmaus, es quels il a chaces de diverses bestes. Et les anses dudit flacon sont de deux serpentelles rampans, à elles esmailliés de vert et de violet; et sont les couroies de soie vermeillle à membres dorez assés longuez; et est ledit flacon porté d'un pié quarré à pluseurs souages. Et en pluseurs esmaus y a dames et chevaliers, les uns en seant, les autres en estant, et faisans pluseurs manieres et contenances; et ou plat d'icelui a esmaus pareulz, mais il y a difference es contenances des gens et es devises; et le tuel est gros; et le couvercle est crenellé et tient à une chaiennete dorée. Et poise en tout XXI marc IIII onces.

2165. Une autre flascon pareil, d'argent doré; et sont les esmaus de semblable façon, combien que es contenances des gens ait aucune difference; et en l'esmail du ventre a un chevalier qui donne un faucon à une dame; et en l'esmail du plat a une dame vestue de vert et un homme vestu de blanc emprès elle, qui tient un petit chiennet. Et poise XXI marc.

2166. Un flascon d'argent doré, dont le ventre est à rais de soleil dorez et grenetez; et entre deux rais a une boce enlevée, qui se rent en la façon desdictes rais, et sont lesdictes boces esmailliés de vert à rosiers et autres arbriceaux, qui ont roses et fueilles jaunes; et le pié est pointu aus deux costez, et sur le

---

1. C'est le n° 156 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Cet article et le suivant sont décrits sous le n° 329 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

devant et le derriere est à demi ront et pointu ; et audessus est la devise du ventre. Et le plat dudit flacon est à rais dorez, dont les uns sont enlevez et les autres enfonsez et cizellez; et l'estoupail est de la devise du ventre, et dessus est couronné, et au plus haut a un serpent à elles esmailliées de vert ; et les courroies sont de soie asurée, semées de clous de ladicte devise, fais en maniere de rose; et y a boucle et mordant esmaillié de vert ; et tiennent lesdictes courroies à deux aneaus que tiennent deux angles renversez sur leurs dos, à elles de ladicte devise ; et l'estoupail tient à une chaienne dorée, qui tient à l'un desdis aneaus et au col du serpent, qui est dessus l'estoupail ; et poise xxxvi mars.

2167. Un autre flascon d'argent doré, de la façon et devise, et pareil sanz difference audit flascon darrenier escript. Et poise xxxv mars vi onces.

FLASCONS D'ARGENT DORÉS, À ESMAUS OU VENTRE ET OU PLAT, CISELLEZ OU HACHIÉS.

2168. Un flascon d'argent, doré et cizellé de lettres moresques et de testes, assises en soleilz tout autour de la boce, et y a un grant esmail ront, ouquel a un chevalier et une dame qui chevauchent; et sur le plat est cizellé à lettres moresques et à couronnes et a ou milieu un grant esmail ront, ouquel est Tristan, qui joue de la harpe devant la royne Yseut, et derriere est le roy Marc, qui giete une lance ; et sont les tissus vers, ferrés de xxx clos en maniere de roses, à boucle, mordant et membrez qui tiennent à deux serpentelles enlevées ; et sur l'estoupail a une serpentelle assise sur une terrace vert. Et poise en tout xiiii mars vi onces.

2169. Un autre flascon, pareil sans difference, fors tant que les ymages des esmaus sont d'autres devises ; et n'y a es tissus que xxix clous. Et poise en tout xiiii mars iii onces.

2170. Un flascon d'argent doré, lonc et estroit, soustenu de quatre hommes armez, qui tiennent les uns taloches et les autres targes esmailliés ; et est ledit flacon lié par les bors du haut, et dessous devers le plat, de cordons tuers ; et est tout le ventre et

le dos d'icellui couvert de fueillages et de branches enlevées à jour, qui se pueent oster ; et devers le ventre, sur fueillages, a deux compas esmailliés d'asur à deux serpens ; et sur le dos, a sur deux chevaus enlevez, deux hommes armez, qui font semblant de jouster et ont escus esmailliés ; et entre yceuls, dessus et dessous, a vi aigles enlevez, et les bous dudit flacon sont esmailliés à fueillages, serpentelles et autres bestes, et sur le haut a deux serpens enlevez. Et le tuiau dudit flascon est esmaillié à fueillages et à pluseurs et diverses bestes ; et l'estoupail est à oteaus et fenestrages à jour, sur lequel a vi fueilles enlevées, montans et avalans, et dessus un homme qui corne, lequel a la moitié du corps de beste par dessous, et a elles. Et poise en tout vi mars une once vi deniers.

2171. Un autre flascon, pareil sans difference au prochain dessus escript; qui poise vi mars xii deniers.

2172. Un flascon d'argent doré, dont le pié est en maniere d'une demie rose, garni autour par les bors d'un souage greneté; et sur la levée dudit pié, du costé devers la boce du flacon, a vi boces, trois hachiées et trois plaines; et la boce dudit flacon est ouvrée en maniere d'une rose à fueilles bocées, desquelles la moitié est hachée et la moitié est plaine; et ou milieu a un esmail ront des armes de la royne Blanche; et ou plat dudit flacon a un cercle, ou milieu hachié à rolles de lettres de Dammas. Et le bondonnail dudit flascon tourne à vis, et dessus est ouvré en maniere d'une rose, moitié hachiée et moitié plaine ; et oudit flacon a une courroie d'un tissu de soie azurée, ou milieu duquel a une litte de fil d'or; et oudit tissu a une double boucle et mordant et xxix clos de rosetes d'argent, dont il en y a vi qui sont esmailliées, et sont plus grandes que les autres et perciés par le milieu. Et poise en tout ix mars.

2173. Un autre flascon, pareil au devant escript, sanz aucune difference. Et poise en tout ix mars ix deniers.

2174. Un grant flascon d'argent doré, dont le pié est d'un entablement sur le bellonc, à vi quarrés sur le demi ront, que quatre lions sur leur costé portent assis sur un petis entablemens; sur le pié a deux esmaus asurez, rivez à cinq clos roons et un lion gisant dedens; et le vuit dudit entablement est hachié de

fueillages ; et est le ventre dudit flascon embouti à grans costes roondes, hachiées de lettres moresques ; et l'entour dudit flascon est tout d'esmaus de pluseurs chasses, sartis en petis souages de grains. Et ou ventre dudit flascon a un grant esmail d'azur, où il a une ymage de sainte Katherine et un homme d'armes vestu de vert, à genouls devant, qui tient un rolet en ses mains, où il a : « *A vous me rens* » ; derriere lequel a un cheval qui se monstre à moitié, et un angle qui tient un bacinet ; et de l'autre costé d'icellui est un esmail asuré, où il a un homme emmantelé et une barrete verde sur sa teste et une plume, qui chevauche un lion et li euvre la gueule as mains. Et est ledit flascon tout hachié de fueillages ; et sont les courroies d'icellui de grans tissus de soie vert à une petite roye de soie vermeille refendue de blanc ; et en sont les cloz de grans faucons assis sur terraces, qui ont chascun deux sonetes es piés ; et en est la fermeure de cinq clos roons, dont les bous sont de deux fueilles ; et la boucle de ladicte courroie est faicte en maniere d'estrier, hachiée de fueilletes, et la chape d'icelle de lettres moresques, et de celle façon et devise est le mordant ; et tient ladicte courroie à serpentelles parmi anelez rons ; et le colet dudit flascon est à VI quarrés, garnis de souages grenetez ; et le couvercle est d'une terrace crenellée tout autour, sur quoy est un vilain, qui tient parmi son bras une chaienne. Et poise en tout XXIII mars IIII onces XVIII deniers.

2175. Une autre flascon, pareil sans aucune difference, excepté que, ou ventre d'icellui, a un grant esmail azuré, où il a deux hommes d'armes qui se combatent d'espées, entre lesquels a une petite table, où il a escript : « *Rendez-vous à Dieu* » ; et de chascun costé se montre la teste et le col du cheval ; et l'esmail de l'autre costé est azuré, où il a un homme qui chevauche un lion, et derriere lui a un arbre. Et poise en tout XXIII mars IIII onces.

2176. Un grant flascon d'argent, de la façon de Thoulouse, et de beau tour, soustenu sur un pié comme quarré, plus lonc que large, lequel est à quatre costes enarchiées ; et autour, par le bas, est garni de pluseurs souages, entre lesquels en a un greneté. Et ledit flascon est garni tout autour du plat et de la bosse, de deux grans souages grenetez de chascune

part; et entre les deux souages, qui sont sur le costé de la bosse du flascon et ladicte bosse, a une ceinte hachiée tout autour à fueillages tournez en fourme de lis; et la bosse dudit flascon est comme à quatre cercles, trois vuidiez un pou et le premier plain; dont deux des vuidiez, qui sont le secont et le quart, sont hachiés tout autour à fleurs de lis; et sur le millieu de ladicte bosse a un haut esmail roont de nos armes, garni autour de deux souages roons et d'un greneté. Et le plat dudit flascon est tout plain; et sur les costez dudit flascon a sur le montant deus serpens enlevés à grosses testes et grans oreilles, à queues longues et roondes qui engoulent chascun un anel roont sur le droit; ausquels aneaus se encroche l'ance du flascon, laquelle est du tour d'un grant fenestrage, roonde sur le dedens et plate dehors, et sur le mileu du haut, boutée un pou sur le dedens et plus grosse que ailleurs; et aus costez de ladicte anse, sur le dedens, a deux pointes d'argent enlevées et enarchiées, dont les bous sont retournez dedens, et sur chascune pointe a une fueille grossete comme en treffle et dedens chascune pointe a un osteau à jour sur tour de triangle; et sur le haut du flascon est son tuiau, assés haut et roont, garni autour, par le bas, d'un gros souage roont et d'un greneté. Et le couvercle est plat dessus; et sur les bors qui cueuvrent le tuiau a un souage greneté; et dessus le millieu dudit couvercle siet un fretel d'une fleur de liz double à cinq fleurons. Et poise en tout xxv mars II onces xv estellins.

2177. Un autre flascon, tout pareil, sans aucune difference au dessus escript; qui poise xxv mars II onces.

2178. Un autre flascon, tout semblable aus dessus escrips; pesant xxIIII mars v onces x estellins.

2179. Un autre flascon pareil, sans difference des dessus escrips. Et poise xxv mars III onces.

2180. Un autre flascon, tout pareil des dessus escrips; qui poise xxv mars v onces.

2181. Un autre flascon, tout semblable des v dessus escrips; pesant xxIIII mars v onces.

2182. Un flascon d'argent doré, dont le pié est sur le quarré, garni autour d'aucuns soages et d'un feru à croizetes ou millieu; et sur la bosse du flascon, qui est bien haute, est ou millieu un

grant esmail d'asur roont, lequel est garni à l'environ, plus bas que n'est l'esmail, d'un grant souage feru à croissetes ; et dedens ledit esmail est un homme armé à l'ancienne maniere sur un cheval cendré, et est l'omme comme retourné, et fiert de une lance un grant serpent, qui est dessous son cheval, et qui a la teste levée sur le cul dudit cheval, près d'un arbre qui y est ; et sur le millieu du plat d'icellui flascon, qui est encavé à une ceinte hachiée à fueillages, est levé un esmail d'asur roont, ouquel a un arbre et une sauvage beste, dont l'une de ses jambes passe par la teste d'un homme ; et autour dudit esmail bas a un souaige feru à croizetes. Ledit flascon est ceint tout autour sur le millieu de son tour d'un très grant souage enlevé, lequel est de deux ferus à croizettes et d'un haut costé ou millieu, et sur les costez dudit flascon sont assis, sur deux gros fueillages longuez et agüs dessous, deux rons aneaus qui font les ances, et sont, sur le dehors, de la devise dudit gros et grant souage ; et ausdictes ances tiennent à deux aneaus roons deux tissus de soie vert, garnis de boucle et de mordant sur leurs bous, et sur les autres bous sont garnis et boutez en pieces d'argent ; et sur lesdis tissus a oultre XVII clous d'argent dorez, les VIII haus à costez dont les VI sont perciés et les IX autres sont à fueillages sur fourme chascun d'un I. Et la gueule dudit flascon est d'un gros buhot roont, garni dessous de souages ferus à croizetes ; et le couvercle est garni autour d'un grant souage, de la devise de celui qui ceint le flascon ; et dessus est son fretel d'une treffle à jour, en laquelle tient une chaienne à un anelet roont, qui se acouple aussi à un autre anelet à l'un des aneaus du tissu. Et poise en tout XII mars une once XVII estellins et demi.

2183. Un autre flascon d'argent doré, tout pareil de façon et de devise au dessus escript ; mais il est de l'argent d'Avignon. Et poise en tout XI mars II onces XV estellins.

FLASCONS D'ARGENT, DORÉS, À ESMAUS OU VENTRE ET OU PLAT, ET SANS ESMAUS.

2184. Un flascon d'argent doré [1], à tissus vers, es quels a une

1. Cet article et le suivant sont décrits sous le n° 330 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

litte cheveronnée de soie blanche et vermeille, et est semée de clos dorez creus ou milieu; et les boucles et mordans sont dorez tous plains; et tiennent lesdis tissus à aneaus rons, fermez, à deux serpentelles d'un costé et d'autre du col dudit flacon; lequel col est ront et lonc; et le couvercle est ront à souages, et entre dedens ledit col, et tient à une chaiennete dorée, fermée, aus aneaus desdis tissus. Ledit flacon est plat, d'un costé enfonsé, et ou milieu a un esmail ouquel a un homme sur un cheval; et de l'autre part a gros ventre, ou milieu duquel a un esmail où il a une dame qui assiet un chappelet sur la teste d'un chevalier; et le pié est quarré à souages par le bas. Et poise en tout xxi marc iiii onces.

2185. Un autre flascon d'argent doré, et pareil, semblable en façon et devise, excepté que en l'esmail du ventre a un homme et une femme qui jouent aus eschez dessous un arbre vert; et ou plat a un homme armé sur un cheval, et en sa main destre tient un glaive. Et poise xx mars vi onces.

2186. Un flascon d'argent doré [1], estant sur un pié quarré à pluseurs souages, ou ventre duquel a un grant esmail ront à souages, ouquel esmail a un roy qui tient un septre, et devant lui a une dame à genous qu'il tient par la main; et ou plat dudit flacon a un grant esmail, ouquel a trois hommes armez qui font semblant de se combatre ensemble et sont à cheval; et sur les costez a un haut souage, sur lequel a deux serpentelles, au col desquelles sont fermées deux courroies de soie vers, semées de clous fais en maniere de rose; et sont garnies de boucles et de mordans; et le couvercle tient à une chaiennete dorée, atachiée à une desdictes serpentelles. Et poise xix mars v onces.

2187. Un autre flascon d'argent doré [2], pareil et tout semblable en façon; et en l'esmail du ventre a un homme armé à cheval, qui se combat à un lion qui mort son cheval en la crupe; et en l'esmail du plat a hommes et femmes faisans pluseurs contenances, et derriere euls a un menestrel qui joue de la cornemuse. Et poise xix mars.

2188. Un flascon d'argent doré [3], ou ventre duquel a un grant

1. C'est le nº 164 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 163 du même Inventaire.

3. Cet article et le suivant sont décrits sous le nº 332 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmail ront de nos armes; et sur les costez est autour garni de souages; et ou plat dudit flacon est en un grant esmail Sanson Fortin à chevauchons sur un lion, auquel il euvre la gueule à ses deux mains; et est garni de courroies de soie vert, semées de clos dorez comme quarrez, et y a boucle et mordant dorez. Et poise XVIII mars IIII onces XII deniers.

2189. Un autre flascon pareil, et de celle mesme façon et devise, mais en l'esmail du ventre a un homme vestu de vert et un lion qui le mort ou bras destre, et devant a un ours, qui retourne sa teste devers l'omme. Et poise XVIII mars IIII onces.

2190. Un flascon d'argent doré [1], ou ventre duquel a un esmail, ouquel est un chevalier armé à cheval, qui tue un serpent; et ou plat dudit flacon a un autre esmail, ouquel il a un arbre et un chien; et est garni de toissus de soie vermeille; et la boucle et le mordant sont dorez; et lesdis toissus sont semez de clos et membres dorez comme rosetes. Et poise XI mars VI onces.

2191. Un autre flascon d'argent doré, pareil et de semblable façon et devise. Et poise XI mars IIII onces XII deniers.

2192. Un flascon d'argent doré [2], plat d'un costé, et de l'autre part a gros ventre, ouquel a un esmail de nos armes, garni autour de souages rons et grenetez; et ou plat a un petit esmail de nos armes garni de souages; et sur les costez a un double souage; et le pié est quarré, garni de souages, et a un col ront ouquel entre un tuiau à un demi compas à jour. Et poise X mars VI onces.

2193. Un autre flascon d'argent doré, pareil et de semblable devise et façon, qui poise X mars V onces.

2194. Un flascon d'argent doré, à gros ventre [3]; et ou plat de ycelui a ou milieu un esmail ront, ouquel il a un escuçon parti des armes de France et de Bourgongne; et est garni de courroies de soie vert, à boucle et mordant esmaillié desdictes armes. Et poise IX mars III onces VI deniers.

---

1. Cet article et le suivant forment le nº 324 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Cet article et le suivant sont décrits sous le nº 331 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. Cet article et le suivant forment le nº 325 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2195. Un autre flascon d'argent doré, pareil sans difference au flacon derrenier escript; qui poise IX mars une once.

2196 Un flascon d'argent à rais de soleil[1], desquielx rais l'un est doré et l'autre est blanc; et est garni de couvercle fermant à viz; et est sans couroies. Et poise VI mars.

2197. Un autre flascon d'argent, pareil sans difference; et poise VI mars.

2198. Un flascon d'argent doré, dont le pié est de deux ars à demi roont et le demi roont chascun à archez pointus; et au dessus, vers le flascon, a deux demis petis oteaus, et au dessus a une ouverteure à passer une courroie; et ledit flascon est ventru de l'un costé; et ou millieu a un esmail asuré, garni entour de grans souages à pluseurs fueillages et grapes de roisins; d'entre le plat dudit flacon a un grant souage roont, et dedens un escuçon hachié des armes de la duchesse, avironné entour de lis. Aus deux costez dudit flascon a deux ances à passer deux courroies; et le tuiau est ront, longuet, garni de souages grenetez; et est le couvercle tout plain sur le bout à une petite platesne perciée pour mettre une petite chaienne. Et poise en tout XIII mars V onces III estellins.

2199. Un autre flascon pareil en toutes choses, sans aucune difference à cellui devant escript; pesant en tout XIIII mars.

FLASCONS DE CRISTAL GARNIS D'ARGENT DORÉ.

2200. Un flascon de cristal[2], fait en maniere de rais de soleil, garni par les costez d'argent doré à levriers, liepars et autres bestes; et entre ycelles bestes a fueilletes petites esmailliées d'asur, à hommes et cinges et oiseaus volans; et tient ledit tuel à deux serpentelles, qui ont les queues recoquillées; et dessus le couvercle a un petit fretel doré à fueillages; et siet ledit flacon sur un pié doré, enlevé à fueillages et à bestes et semé de quatre esmaus d'asur; et sur les bors du pié a une orbevoie tout autour. Et poise en tout III mars XVIII deniers.

---

1. Cet article et le suivant se retrouvent sous le n° 326 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 328 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2201. Un flascon de cristal, garni d'argent doré, dont l'entablement dudit pié est longuet, soustenu de VI lions; et sur ledit entablement a quatre hommes drois, qui soustiennent le flacon à leurs espaules; et ledit flacon est bellonc, fait comme rais de soleil; et devers le plat est de jaspe vermeil; et sont le ventre et le plat liez en crois d'argent doré; et autour, par les bors, est garni d'argent doré bien large; et y a pluseurs souages grenetez; et dessus a VI pieces quarrées de jaspe noir, assises en argent; et le bondonnail est ront; et le couvercle est d'argent doré à creneaus; et les couroies sont de fil d'argent, garnies de petis clous esmailliés, et de boucle et de mordant de menue euvre; et y a une couroie de fil d'argent ront, tenant au couvercle. Et poise IIII mars VII onces VI deniers.

2202. Un flascon de cristal, garni d'argent doré, dont le pié est porté de quatre pates de chien à longues jambes; et est garni de souages grenetez et dessous esmailliés à bestes et arbriceaus; et le ventre du flacon est de cristal comme à rais de soleil, et le plat est de jaspe noir; et sont le ventre et le plat liez, en crois, d'argent doré, et autour, par les bors, est garni d'argent doré; et dessus a VIII pieces quarrés de jaspe vermeil assises en argent; et le bondonnail est à quarrés et à couvercle; et les courroies sont de fil d'argent garnies de petis clous, et de boucle et de mordant de menue euvre esmaillié; et y a une petite courroie ronde de fil d'argent qui tient au couvercle et ausdictes couroies. Et poise V mars II onces XV deniers.

2203. Un grant et notable flascon de marbre, garni d'argent et tout doré, dont le siege est à six quarres vuidées; et sur chascune vuideure a VII roses esmaillées, c'est assavoir les unes de vert et les autres d'azur et de violet; et sont les souaiges dudit siege fais tout entour d'orbevoies garnies d'envoirremens azurez; et est porté ledit flascon de VI aigles, qui ont les ales toutes couvertes, assise chascune sur une petite table quarrée de plain ouvraige. Et par le millieu dudit flascon a un grant souaige bien large, ouvré de maçonnerie à bons petis chapiteaux, ouquel souaige, de chascun costé, a IIII portes et IIII grans ymaiges d'enleveure d'ommes et de femmes qui sont dedens; et est ledit flascon lié de IIII autres souaiges de maçonnerie à bons petis chapiteaux, dedens lesquelz a VIII ymaiges d'enleveure; et les deux boutz

dudit flascon sont garni de souaiges tous plains lesquelz sont par dedens à arches sur le roont. Et sur les deux ances dudit flascon, lesquelles sont garniez de souaiges crenellez et de IIII petites tourelles couvertes, a grandes terraces bien esmailliés, sur lesquelles a deux hommes agenoillés d'un genoil, qui tiennent chascun un cuer doré. Et sur la gueulle dudit flascon a une tour garnie de huit pillers; et entre les pillers a portes bien ouvrées, où il a dedens ymages d'enleveure d'ommes et de femmes; et sur chascun piller a une petite tourelle quarrée sans ouvraige; et entre icelles tourelles a une terraice esmaillié, sur laquelle est un donjon crenellé tout autour, où est une dame atournée de flocart, qui tient en chascune main une flesche. Et poise XLIIII mars IIII onces V estellins.

FLASCONS DE VOIRRE DE DAMMAS, GARNIS D'ARGENT DORÉ.

2204. Un flascon de voirre de Dammas [1], paint à divers ouvrages de Dammas, dont les anses et le col sont de mesmes; et par les costez, et au lonc du ventre, est garni de souages dorés à fueillages; et par le col est garni d'argent à oteaux esmailliés d'asur; et le couvercle est d'argent à souages crenellez; et y a un fretel dessus un aigle qui a ses elles ouvertes; et y a une grant anse d'argent tenant à deux serpentelles sur les costez; et y a un grant pié d'argent doré à pluseurs souages. Et poise l'argent XVIII mars IIII onces.

2205. Un autre flascon de voirre de Damas, semblablement garni d'argent, et pareil en toutes choses. Et poise l'argent XVIII mars IIII onces.

FLASCONS D'ARGENT BLANS.

2206. Un flascon d'argent blanc [2], plat d'un costé et ront de

1. C'est le n° 151 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Sans doute cet article et le suivant sont décrits sous le n° 327 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

l'autre costé; et du costé devers le plat est le pié de la façon du plat, et devers le ront ledit pié est à VI demi rons arcelez; et l'anse est comme quarrée bien fournie ou milieu, ouquel a un souage ront et fermé à deux membres pointus sur les costez du flacon; et le couvercle est à vis, et se ferme dedens le col dudit flacon. Et poise XIIII mars III onces.

2207. Un autre flascon d'argent blanc, pareil sans difference au flacon devant escript; qui poise XIIII mars V onces.

BOUTEILLES D'ARGENT, DORÉES, À YMAGERIES ET À ESMAUX.

2208. Une grant bouteille ou barril, d'argent doré, porté de VIII lionceaux dorez, seans sur doubles entablemens, dont ceuls de dessus sont dorez et ceuls de dessouz sont esmailliez et fais à demi frons; ou milieu du ventre dudit barril, dessous grans chapiteaus, dorez a un roy et une royne seans comme sur un banc, et tient le roy, à sa main destre, la main senestre de ladicte royne, et à la senestre main tient ledit roy un septre, et ladicte royne tient un autre septre à sa main destre; et derriere euls a un homme en estant, qui à sa main destre porte une coupe dorée et fait semblant de presenter le vin au roy; et sur les bous des chapiteaus de dessus leurs testes a trois fueillages fais comme fleurs de lis et pommetes en montant, et au dessus de leursdictes testes est comme à trois demi rons. Derriere le roy, devers senestre, a un esmail fait à chapiteaus, ouquel a un chevalier armé et une dame vestue de vert, qui tient un heaume; et derriere la royne a une femme qui bale et une qui joue du tabour; et au dessus dudit chapitel, du lonc du barril, a VI esmaus d'asur, chascun de quatre demis rons, es quels il a hommes et femmes faisans pluseurs contenances. Ou plat dudit barril, ou milieu, est une dame couronnée, et à sa main destre fait semblant de donner à un homme, qui est emprès lui, une coupe couverte, et à la main senestre tient une aiguiere et en verse en un hennap que tient un autre homme qui est emprès lui; et dessus sa teste a une courtine, et y a escript : *Largesce;* et est tout cizellé et y a trois chapiteaus et cinq testes de lion, sur deux desquelles a deux dames qui jouent, l'une de la guiterne, l'autre du salterion;

et à chascun des costez de ladicte dame a VI esmaus d'asur trois grans et trois petis, chascun de quatre demis rons; es grans esmaus a femmes faisans pluseurs contenances, et es petis a serpentelles emmantellées; et au plus haut, au dessus de la teste de ladicte dame, a deux oteaux de quatre demis rons esmailliés d'asur et deux hommes qui jouent du boucler. Sur l'un des bous dudit barril a un grant esmail de quatre demis rons, ouquel [est] Sanson à chevauchons sur un lion et lui euvre la gueule; et en l'autre esmail a un homme qui tue un lion d'une espée. Et le col dudit barril est du visage d'une femme d'une part, et de l'autre part du visage d'un lion, qui font comme une assise sur le col d'une femme, et y a treces de femme; et dessus ladicte teste a une litte tout autour en maniere de chapellet esmaillié d'asur. Et l'estoupail est comme le sommet d'une teste tout esmaillié d'asur, à compas de gueules es quels a rozetes d'or, et entre dedens ladicte teste et se ferme à demi tour comme une boiste à mettre pain à chanter; et dessus a un lioncel sur ses quatre piés, sur le dos duquel a un membret, auquel tient une chaiennete de fils d'argent, qui se ferme au passant de la courroie où est la boucle. Les courroies dudit barril sont larges, de fil d'argent blanc; et emprès la boucle a un grant esmail d'asur, semé de petites croisetes d'or, et oudit esmail a une dame qui tient un escuroil entre ses mains; et si y a deux autres esmaus quarrez et aucuns membrez dorez; et le passant est comme de fueillages, cizellé et doré; et à l'autre bout de ladicte couroie, auprès du membret, a un homme et une femme qui se entrebaisent; et se ferme ladicte courroie à un anel quarré et doré qui se ferme à un membret sur le dos d'un lion qui est sur quatre piez, et de la poitrine en amont a le corps du homme vestu et enchaperonné et joue des cimbales. Et l'autre courroie d'icelui barril est garnie de mordant esmaillié, ouquel a une femme qui joue de la vielle; et est ladicte courroie semée de VI esmaus à quatre demis rons sur asur, à serpentelles emmantellées et d'autres petis membrez dorez; et ou bout de la courroie devers le barril a un esmail quarré, ouquel a une dame qui porte un faucon sur son poing, et se ferme, comme la courroie de la boucle, à un membret sur le dos d'une beste semblable à celle devers ladicte boucle; et est ladicte courroie bien longue et toute de fil d'argent; et ladicte

beste joue de la chifonie. Et poise en tout XXI marc IIII onces.

2209. Une autre bouteille ou barril d'argent doré, tout pareil et semblable en devise et en façon en toutes choses, excepté que ou milieu du barril, devers le ventre, a dessous chapiteaus, un duc et une duchesse jouans aus tables et un homme derriere euls, qui porte un faucon et les regarde jouer. Et ou plat a un roy seant en une chaiere, qui à sa main destre tient une pomme, et à la senestre un septre; et à sa senestre a une royne qui tient un heaume, et à sa senestre a une autre royne qui tient une espée à tout le fourrel et un glaive; et au dessus de la teste du roy a escript : *Victoria;* et les autres esmaus sont pareuls en façon à ceuls de l'autre barril, mais que es contenances des gens a aucune difference. Et poise XXI marc II onces.

BOUTEILLES D'ARGENT, DORÉES, CISELLÉES ET HACHÉES.

2210. Une bouteille d'argent dorée, portée de quatre pates de lion, et est tout autour cizellé à vingnete et ceinte de cinq souages trenchans et grenetez; et es deux bous a deux esmaus fais en maniere de treffle, et en chascun a une bestelete sauvage. Et dessus ladicte bouteille a deux aneaus ronz cizellez; et le tuiau de ladicte bouteille est doré tout plain, et l'estoupail est crenellé et esmaillié d'asur à quatre rosetes d'or, dont la graine est vermeille, et tient a une chaiennete et à une longue courroie de soie noire à une litte gresle de soie vermeille; et est ladicte courroie garnie de clous dorez fais en maniere de J tourné; et le boucle et le mordant sont dorez tous plains. Et poise VII mars une once XII deniers,

2211. Une autre bouteille d'argent, dorée, pareille sanz aucune difference. Et poise VII mars une once XII deniers.

BOUTEILLES DE CRISTAL GARNIES D'ARGENT DORÉ.

2212. Une bouteille de cristal [1], garnie sur les deux bous

---

1. C'est le n° 159 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

d'argent à demi compas entailliez et à un haut souage; et est portée de quatre pates à longues jambes; et ou milieu a un tuel d'argent à mettre le vin dedens, et en ycelui tuel entre le couvercle qui est d'argent et pent à une chaiennete; et y a deux courroies de soie azurée, ouvrées de fil d'or, et sont garnies de boucle et de mordant dorez. Et poise en tout IIII mars II onces XII deniers.

2213. Une autre bouteille de cristal [1], pareille sanz aucune difference. Et poise IIII mars XII deniers.

BOUTEILLES D'ARGENT, DORÉES, PLAINES.

BOUTEILLES D'ARGENT BLANCHES.

YDRIES D'ARGENT, DORÉES, CISELLÉES OU HACHÉES.

2214. Une grant ydrie d'argent [1], dorée, dont le pié est à quatre quarrés sur le lonc à pluseurs souages; et est plate d'un costé, encavé ou millieu; et de l'autre costé a gros ventre, ou millieu duquel a un grant rondeau à fleur de lis enlevées, et autour a grans souaiges; et sur les costez du pié jusques au colet, d'un costé et d'autre, a un gros souage sur lequel, auprès du colet, a deux serpentelles, au col desquelles pent ladicte ydrie à une longue anse d'argent dorée, que l'en oste quant l'en veult. Et l'estoupail est doré, roont dessus et hautelet; et y a un fretel de quatre gros fueillages, au dessus duquel tient une chaiennete dorée, ou bout de laquelle a un anelet pour le atachier avecques ladicte anse. Et poise XXV mars V onces.

YDRIES D'ARGENT DORÉES.

2215. Une grant ydrie d'argent, dorée, toute plaine, ou ventre

1. C'est le nº 160 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 161 du même Inventaire.

de laquelle sont les armes de Boulongne tracées au burin, sarties comme ce feust un esmail, dont l'anse est plate à vi costes, atachiée par les colz de deux serpentelles; et en tient le couvercle à une chaienne qui se atache à l'anel de ladicte anse, lequel couvercle est garny de souages sur le roont. Et poise xxiii mars.

YDRIES D'ARGENT BLANCHES.

2216. Une grant ydrie d'argent, blanche [1], et au dessus en haut a une grosse gorge ronde; et le couvercle, qui entre dedens ladicte gorge, pent à une chaiennete atachée à l'anse, laquelle anse se ferme à deux aneaus, tenans à deux membrez as costez de ladicte ydrie. Et de l'un des costez est ladicte ydrie plate et emfonsée ou milieu, et de l'autre costé a un gros ventre, ouquel a un esmail ront de nos armes; et sur les costez a souages blans, et le pié est quarré à souages sur les bors. Et poise xxxiiii mars.

2217. Une ydrie d'argent, blanche, portée d'un pié quarré à souages grenetez; et d'un costé a gros ventre, sur lequel il a un escuçon des armes de Beaufort, et dessus a un chapel rouge; et devers le plat a un petit escuçon desdictes armes. Et au dessous de l'anse de ladicte ydrie a un haut souage, qui va tout autour d'icelle; sur les costez de ladicte anse se ferme à deux serpentelles qui sont sur les costez de ladicte ydrie, qui ont les testes contremont et les queues recoquillées; et l'estoupail est à creneaus, pendant à une chaiennete qui se ferme à l'anse de ladicte ydrie. Et poise xxxii mars i once.

2218. Une ydrie d'argent, blanche, dont le pié est bellonc à quatre quarrés; et en la boce a une rondelle toute plaine, semée de fleurs de lis enlevées; et dessus les deux costez de l'idrie a deux serpentelles, où tient une longue belliere et une grosse chaienne, qui tient à l'estoupail. Et poise xxviii mars v onces.

2219. Une ydrie d'argent, blanche, dont le pié est comme quarré plus lonc que large, garni autour d'un souage greneté.

1. C'est le n° 334 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

Et sur les costez de ladicte ydrie a, ou milieu, un grant souage ront, qui les ceint autour, et à chascun costé dudit souage y en a un greneté ; et sur le dos et le ventre a, ou milieu, un oteau ront doré, à fleurs de lis dorées et enlevées, mais celui du dos est le plus grant ; et au dessus est le tuiau assés lonc à couvercle, et ferme ledit couvercle à clef, à une serreure qui tient ou tuiau ; et y a une anse haute, faicte comme une fenestre qui yst par dessous par deux testes de serpens qui tiennent au bas dudit tuiau. Et poise en tout XII mars une once VI deniers.

DRAGEOIRS D'ARGENT TOUS ESMAILLIÉS.

2220. Un drageoir d'argent, doré et esmaillié sur les bors et sur le pié par oteaux [1], es quelz a genz armez faisans pluseurs contenances ; et en l'esmail qui est ou fons du bacin, qui est grant et ront, est la bataille de Charlemaigne et du roy Salhadin. Et poise XI mars II onces.

2221. Un drageoir d'argent doré et esmaillié, dont le pié est fait en maniere de rose, garni autour d'un souage greneté et d'autres ; et sur les bors du pié a VI esmaus lons à chaces et arbriceaus ; et sur le ront du pié a, en VI oteaus esmailliés, hommes et femmes faisans diverses contenances et un homme despoullié. Et ou piller a pluseurs fenestrages esmailliés ; et le pommel est à VI costes esmailliés ; et le bacin est par les bors en maniere de rose, esmaillié dessus comme le pié, mais il y a autres devises ; et ou fons, qui est esmaillié ou milieu, a VI oteaus esmailliés, es quel il a hommes et femmes à cheval et à pié faisans pluseurs contenances ; et ou milieu desdis VI esmaus a, en un oteau ront, un chastel de Sarrasins que Chrestiens assaillent. Et poise VII mars V onces VI deniers.

2222. Un drageoir d'argent doré [2], esmaillié, dont le bacin et le pié sont fais à VIII demis compas ; et est le bacin esmaillié à gens qui font pluseurs contenances et jouent à pluseurs jeux ; et les bors sont esmailliés d'asur à terraces vers, et y a gens qui

---

1. C'est le nº 637 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 656 du même Inventaire.

chacent à bestes sauvages; et le piler est tout doré et esmaillié; et le pommel est esmaillié d'azur à oiselez dorez; et ou fons dudit bacin a une dame qui a une unicorne en son giron. Et poise VI mars.

DRAGEOIRS D'ARGENT SEMEZ D'ESMAUS.

2223. Un grant drageoir d'argent doré, semé d'esmaus, dont le pié et le bacin sont en maniere de rose; et sur le plat du pié a comme fueilles entuerses comme rays de soleil, et esmaus asurez et arbriceaus et diverses bestes; et le piler est de bel ouvrage fait de VI petis pilers, dont les trois sont esmailliés d'asur à liz et les autres trois sont dorez; et le bas du piler est d'un chastel à trois fenestrages treillés, et crenellé autour, et y a VI tournelles et trois hommes sur les haus creneaux; et ou milieu a un autre plus grant chastel à trois portes esmailliés d'asur; et devant l'une a une damoiselle, devant l'autre un sergent d'armes et devant l'autre un homme sauvage; et est ledit chastel crenellé, et y a VI tournelles rondes; et dessus les haus creneaus a un roy, une royne et un homme; et le bacin dudit drageoir est à fueillages encavez dedens comme le pié, et autour a esmaus de la vie de Noé et de la façon de l'arche; et ou milieu dudit bacin a un grant esmail ront, ouquel est l'arche Noé, et lui et sa femme et ses enfans et les bestes qui entrent ens. Et poise XXVI mars III onces XII deniers.

2224. Un drageoir d'argent doré, semé d'esmaus asurez sur les bors du bacin et du pié; et sont fais le bacin et le pié en maniere de roze de VIII fueilles à pluseurs souages; et es esmaus du pié a un roy et une royne, veneurs tenans chiens en lesse et un cheval chargié d'un cerf et d'un sengler, et y a un homme qui aporte la teste d'un cerf; et es autres esmaus a diverses bestes. Et le piler est de bel ouvrage, à fenestrages esmailliez de vert et d'asur; et ou milieu a un pommel à fueillages à jour, et y a esmaus en losenge à testes; et le bacin est esmaillié sur les bors comme le pié, mais es esmaus a autres devises; et ou fons a un grant esmail ront d'asur, ouquel est saint George à cheval, qui tue un serpent que une damoiselle tient à une chaienne. Et poise XIII mars V onces.

2225. Un drageoir doré, semé d'esmaus, dont le pié est fait en maniere de rose et porté de VI lions et garni de souages; et sur les bors, en VI esmaus, a XII apostres; et sur le plat dudit pié a comme une rose à VI fueilles enlevées et esmaillées à diverses bestes; et sur chascune fueille a une teste de marmous doré; et entre les fueilles de ladicte rose a VI testes de sains esmailliés. Le piler est de bel ouvrage de maçonnerie et y a pluseurs oteaus et fenestrages esmailliés d'asur, de vert et de vermeil; et le pommel est fait de trois compas à fenestrages à jour et y a trois testes de bons hommes, et au dessus du pommel a comme creneaus et gargoules, et sur la couverture a VI hommes à elles de chauvessouris. Et le bacin est comme de façon d'une rose, cizellée par dehors à divers fueillages; et a VI esmaus en losenges a grans oyseaus; et les bors du bacin sont par dehors esmailliés à compas à oiseaux, et lesdis bors par dedens sont esmailliés d'asur à angres, dont les uns tiennent couronnes, et les autres encens; et le fons du bacin est cizellé à vingnete, et, ou milieu a un ront esmail ouquel est le couronnement Nostre Dame. Et poise en tout XIII mars IIII onces.

2226. Un drageoir endenté [1], d'argent doré, semé d'esmaus enlevez à fueilles de treffle sur les bors et sur le pié; et ou fons a un esmail ront, ouquel est une dame en seant, qui joue du salterion. Et poise XII mars II onces XVIII deniers.

2227. Un drageoir d'argent doré [2], sur le pié duquel a VI esmaus es quels a divers oyseaus; et en l'esmail, qui est ou fons du bacin, a un levrier qui tient un cerf et un autre levrier qui tient un lievre, et y a un arbre et un cinge et pluseurs oiseaus. Et poise XI mars VII onces.

2228. Un drageoir d'argent doré [3], dont les bors du bacin sont à VI esmaus d'asur, en chascun desquels a un homme et une femme qui font semblant de parler ensemble [4], et sont sur terraces vers; et ou milieu dudit bacin a un grant esmail ront asuré, ouquel est le dieu d'Amours, qui en chascune main tient

---

1. C'est le nº 636 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 632 du même Inventaire.

3. C'est le nº 643 du même Inventaire.

4. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici les mots : « et font l'un à l'autre plusieurs signes d'amour ».

deux sayettes barbelées et fait semblant de ferir en un homme et une femme à destre et à senestre, et siet sur un faudestuef et dessous ses piés a une terrace vert; et le pié est autour à VI esmaus d'asur, de la façon et de la devise des autres esmaus; et le piler est de maçonnerie à fenestrages asurez; et ou pommel a VI petis esmaus à testes de hommes. Et poise..... [1].

2229. Un drageoir d'argent doré [2], semé d'esmaus asurez sur les bors du bacin et sur le pié; et ou milieu du piler a un pommel ouquel a VI petis esmaus d'asur à rosetes d'or; et ou fons du bacin a un esmail ouquel a un escuçon des armes du cardinal qui fu d'Othun. Et poise IIII mars IIII onces XII deniers.

2230. Un petit drageoir d'argent doré, dont le pié est tourné à compas en maniere de rose, garni autour d'un souage feru à croizettes; et sur le plat est cizellé à vingnete, et y a VI oteaus, chascun de trois à jour, entre lesquels a VI escuçons hautelés, esmailliez, les uns des armes du conte de la Marche, et les autres sont d'or à IX merlettes de gueules. Et ou bas du pillier qui soustient le bacin, a VI fenestrages là où eust envoirremens esmailliés; et, comme ou millieu, a un pommel à VI costes esmailliées à divers oiseaus; et le bacin est blanc, à tour de compas, doré sur les bors et hachié à serpens et garni autour d'un souage greneté; et ou fons a un esmail roont deffacié, ouquel est Nostre Dame assise tenant son enfant en son giron, et à ses costez a deux angles dont l'un joue des orgues et l'autre d'un leut. Et poise en tout III mars III onces.

2231. Un drageoir d'argent doré, dont le pié et le bacin sont comme à tour de rose à VI fueillages pointus, garnis autour de souages ferus à croisetes; et sur le plat du pié a trois esmaus vers, haus, en losenges, en chascun desquels a un escuçon des armes de la duchesse; et sur le millieu du piller, qui est à VI quarrés, a un gros pommel garni autour de VI haus esmaus vers en losenges, en chascun desquels a un escuçon des armes de la duchesse; et dessus ycellui pommel s'i tiennent VI fueilles d'espine enlevées sur le descendant, et dessous autres VI sur le montant; et ou fons du bacin a un haut esmail roont et vert en

1. Le chiffre manque.
2. C'est le n° 657 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

un oteau, et dedens un escuçon des armes de la duchesse. Et poise VIII mars une once X estellins.

DRAGEOIRS DE CRISTAL ET DE JASPE, GARNIS D'ARGENT DORÉ.

2232. Un drageoir d'argent doré, dont le pié est fait en maniere d'un compas, entour lequel a quatre lions assis sur oteaus à jour, et est esmaillié sur les bors; et du piler se avalent fueilles cizellées dessus et piler à oteaus et fenestrages esmailliez; et autour du pommel a serpentelles; et le bacin est de jaspe vermeil soustenu de quatre serpentelles, et est garni autour d'argent doré; et les bors en sont fais en maniere de compas, et y a quatre lionceaux en compas esmailliés de vert; et ou fons du pié, qui est tout blanc, a un petit esmail ront asuré, et y est saint Jaques qui tient son bourdon et son livre. Et poise en tout VIII mars VII onces.

2233. Un drageoir, dont le bacin est de cristal [1] et les bors sont fais en maniere d'une rose esmailliée par eschequiers, dont en l'un des poins, qui est asuré, a une soussie, et en l'autre, qui est doré, a un treffle, et a papegaus vers dessus lesdis eschequiers. Ledit bacin est porté de trois branches, qui partent du bout du piler qui porte ledit drageoir; et ou pommel a esmaus de plitre; et environ icelui a trois chasteaux, en l'un desquels a une dame qui tient un chiennet, es deux autres a deux hommes, dont l'un joue du salterion et l'autre de la guiterne; et le pié dudit drageoir est de la façon d'une rose à pluseurs souages, et dessus a VI esmaus pareuls à ceuls des bors du bacin. Et poise VI mars une once XII deniers.

DRAGEOIRS D'ARGENT DOREZ, CISELLEZ OU HACHIÉS.

2234. Un grant drageoir [2], doré dedens et dehors, duquel les bors sont esmailliés à petites serpentelles et à losenges de nos

---

1. C'est le n° 655 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 642 du même Inventaire.

armes; et ou fons du bacin a un esmail, dedens lequel il a un lion emmantelé de nos armes; et le piler est à VI quarrés, et sur chascune quarré du pommel a une losenge esmailliée d'asur : et dedens a une rose jaune; et sur le plat du pié dudit drageoir a fleurs de lis enlevées assés loing les unes des autres; et entre les fleurs de lis a petis rondeaus cizellés à serpentelles. Et se deffait ledit drageoir en trois pieces, c'est assavoir : le bacin, le piler et le pié, et se referme et assemble à chevilles pendans à chaiennetes d'argent; et est sur ledit bacin une grant couronne portée de VI longues jambes à pates faictes en maniere de fueillages, et sur ladicte couronne a un cercle croisié, ou bout duquel, au plus haut, a une pomme ronde. Et poise en tout XXXVIII mars VII onces XII deniers.

2235. Un drageoir d'argent doré, dont le pié est fait en maniere d'une rose, garni autour de pluseurs souages, et sur le plat, par les bors, est esmaillié à arbriceaus et diverses bestes; et sur lesdis esmaus a XII serpentelles enlevées et sur la boce du pié a un cercle cizellé à lis et à lettres de Dammas. Et le grant piler est de grant ouvrage de maçonnerie, dont l'assiette est en maniere d'une rose esmailliée à diverses bestes; et entre les esmaus a VI serpentelles à elles estendues; et au dessus du pommel, et au dessouz, a pluseurs fenestrages esmailliés, es quels a hommes et femmes enlevez; et dessus a chapiteaus enlevez à pluseurs autres ouvrages. Et le pommel est à pluseurs oteaus et fenestrages à jour, et y a serpentelles à elles esmailliés; et entre ycelles a VI losenges esmailliés et une rose en chascune. Et le bacin est fait par les bors comme une rose, et sont esmailliés à diverses bestes, et y a XII serpentelles comme sur le pié; et ou fons dudit bacin a un cercle cizellé à lettres de Dammas et à liz; et ou milieu du fons a un haut esmail ront d'asur, ouquel a une dame en semblant d'une seraine, qui tient deux queues de poisson, et devant lui comme un miroer sur un piler jaune, ou quel miroer appert un visage. Et poise en tout XXXV mars IIII onces VI deniers.

2236. Un drageoir d'argent doré et cizellé[1]; et ou fons du bacin a ou milieu un grant esmail ront azuré, ouquel a une dame qui

1. C'est le n° 652 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

se siet en une chaiere et met un heaume en la teste à un chevalier, qui est à genous devant elle, et derriere ledit chevalier a un homme, qui tient son cheval à une main et de l'autre tient un glaive et a un escu à son col. Et poise XIII mars V onces.

2237. Un drageoir d'argent doré, dont le pié est en maniere rose, garni autour de pluseurs souages; et dessus les bors a bestes et couronnes cizellées; et sur le ront du pié a une ceinte cisellée à lettres de Dammas, et y a quatre pos, dont yssent roses et liz; et le piler est longuet, fait à pluseurs fenestrages doubles et autres de maçonnerie esmailliez de vert et d'asur, et a oteaus et chapiteaus sur les haus fenestrages; et le bacin est fait en la maniere du pié, garni dessus, autour des bors, d'un souage greneté; et les pointes des bors sont cizellés à lions, à couronnes, à S et à rozes; et autour du fons a une cointe cizelleure à lettres de Dammas et à trois pos, dont yssent roses et lis; et sur la boce du milieu, qui est cizellée à rosetes et à lis, a un haut esmail ront d'asur ouquel a un homme qui tient un rolet où il a escript : « *Pour bien* ». Et poise IX mars VII onces XII deniers.

2238. Un drageoir d'argent doré [1], et le pié est à pluseurs souages et cizellé; et ou pommel du piler a VI esmaus cizellez asurez; et ou fons du bacin a un esmail ront asuré à VI demi compas, et ou milieu a un compas ront, ouquel a un ours, qui mort un cerf en l'eschine. Et poise VIII mars II once VI deniers.

2239. Un grant drageoir d'argent doré, dont le pié est à tour de rose de VIII fueilles quarrées sur leurs bous, garni par le bas d'un siege saillant tout autour et de pluseurs souaiges dessus, et tout autour a ledit pié une grande orbevoie d'oteaus à jour; et sur le plat, à l'environ des fueilles de roze, est une ceinte assés estroite, hachiée à une branche fueillée. Et le piller dudit drageoir est très gros, en maniere d'un clochier à VIII pillers bouterez de maçonnerie, qui ont chascun son espy et à VIII fenestrages d'envoirremens, esmailliés les uns de vert et les autres d'asur, qui ont leurs chapitels de maçonnerie; et le bacin dudit drageoir a ses bors sur tour de rose, de la devise du pié, qui sont garnis autour d'un souage greneté bien encavé; et sur

---

1. C'est le nº 646 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

les VIII fueilles de la rose a VIII esmaus d'asur, là où sont, sur terrace vert, VIII sauvages bestes; et entre lesdictes fueilles de rose a VIII fueilles comme d'espine enlevées; et après lesdiz esmaus, sur le haut de l'encaveure dudit bacin, a tout autour un souage greneté; et ou fons, qui est bossé, a, entre deux souages roons, un haut et un bas, et un souage bas greneté, un roont esmail à un compas, lequel est vert dedens, et ou milieu a un escu esmaillié aus armes de la duchesse. Et poise XII mars une once X estellins.

2240. Un drageoir d'argent doré, dont le pié est assés haut, sur le tour d'une rose de VIII fueillages pointus, lesquiels sont garnis autour de pluseurs souages et d'une assés grande orbevoie entre deus d'osteaus à jour; et sur le plat sont les dis fueillages esmailliés d'asur et de vert à diverses bestes d'autres couleurs, et tout autour, tant sur les dehors comme sur le dedens, sont garnis d'un souage greneté; et sur le comble du pié a une ceinte hachiée à couronnes et à lettres moresques. Et le piller dudit drageoir est à VIII quarrés, assés lonc; et sur trois reprinses qui y sont, est couronné de creneaus enlevez, et sur le bas est esmaillié à VIII envoirremens comme quarrez, les IIII d'asur et les IIII de vert; et sur le pommel sont autour VIII losenges saillans, esmailliées aus armes de la duchesse, d'une demie fleur de lis et d'une seule ermine. Et le bacin d'icelui drageoir est sur le tour du pié et de pareille devise quant as esmaus et aus souages greneté qui les ceint, fors que es esmaus a arbres et les bestes sont comme de chasse; et sur la pointe de chascun fueillage a une petite fueille enlevée, et entre iceuls, sur l'encaveure, sont VIII fueilles enlevées sur le tour d'une crete; et dedens icellui bacin est une ceinte hachiée de la devise de celle de dessus le pié; et ou millieu, sur une rose emboutie à doubles fueillages, dont les petis sont hachiés, est un roont esmail des armes de la duchesse, assés grant, garni autour, sur le bas, d'un souage ront et d'un feru à croizettes, et sur le haut d'un roont. Et poise XI mars V onces X estellins.

2241. Un autre drageoir, tout pareil au dessus escript, fors tant que es bestes des esmaus a aucune difference. Et poise XI mars IIII onces X estellins.

2242. Un autre drageoir d'argent doré, pareil de façon, de

tour et de devise aux deux derrenierement escrips, fors tant que il est plus petit et que sur le pié, qui est assez comble, n'a nulz esmaulz, mais en lieu a haicheure de branches à divers fueillaiges ; et les ceinctes haichiées de dessus le comble dudit pié et du bacin, sont couronnées dessus à plusieurs fleurons; et en lieu des couronnes qui sont es autres entre les lettres moresques, sont entre celles de ce drageoir comme estoilles de VI pointes chascune. Et sur le bas du piler, qui est esmaillié, a escript de lettres espargniées : « *Bien va* »; et les esmaulx de dessus les bors du bacin, sont d'autre devise que ceulx des dessusdiz drageoirs, quar il a en chascun deux bestes, et entre deux parent fueillaiges esmaillés en orbeur ; et entre les encaveures des fueillaiges du bacin a, en lieu de crettes qui sont es autres drageoirs, VIII fueillaiges, chascune de trois liz. Et poise VIII mars IIII onces XV estellins.

2243. Un haut drageoir d'argent doré, à tour de rose, dont aucuns des fueillaiges sont haichiez à lettres moresques et autres devises ; et autour du pié a une orbevoie d'osteaux à jour; et ou bas du piller dudit drageoir, qui est longuet, a VI fenestraiges comme quarrés, esmailliés d'azur et de vert, et a plus oudit piller III reprinses couronnées de creneaux ; et le pommel est garni de VI lozenges esmailliées à une rose de pourpre ; et le bacin est garni autour, sur ses bors, d'un haut souaige greneté ; et ou milieu a une rose sur laquelle, entre deux souaiges roons et un feru à croisettes, siet un haut esmail roont à un escuçon des armes de Loys. Et poise VIII mars XIX esterlins.

2244. Un autre drageoir d'argent doré, tout pareil, de grant devise et de façon au dessus derrenier escript, sanz aucune difference. Et poise VIII mars XVII esterlins.

DRAGEOIRS D'ARGENT, DORÉS, PLAINS.

2245. Un drageoir d'argent doré dedens et dehors; et sont ouvrez le bacin et le pié en maniere de thiefanie, encavez sur les

---

1. C'est le nº 653 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

bors; et a un gros pommel ou milieu du piler, ouquel a vi esmaus d'asur fais en losenge, es quels a bestes faisans pluseurs contenances; et ou fons du bacin a un esmail d'asur ront ou milieu duquel a une dame qui joue de la guiterne, et devant lui a un chevalier qui porte un faucon sur son poing. Et poise xv mars iiii onces.

2246. Un drageoir d'argent doré, dont les bors sont endentez[1]; et en l'esmail du fons du bacin, qui est petit et ront, a une beste comme un serpent volant, qui est enchaperonné de vert. Et poise xii mars une once.

2247. Un drageoir d'argent doré[2], fait, le bacin et le pié, en maniere d'une rose; et sur les fueilles a oiseaus et pluseurs besteletes; et en l'esmail, qui est ou fons dudit drageoir, a aussi oiseaus et besteletes. Et poise xi mars iiii onces xii deniers.

2248. Un drageoir d'argent doré[3], et ou fons du bacin a un esmail ront, ouquel a une dame à cheval, qui tient une espée toute nue et fait semblant de vouloir ferir un chevalier qui est à cheval après elle. Et poise ix mars v onces xviii deniers.

2249. Un drageoir d'argent doré, et ou fons du bacin a un grant esmail ront, ouquel a comme une crois arcelée, et en chascun arcel a un oisel; et ou milieu de la crois a une rozete. Et poise ix mars v onces xii deniers.

2250. Un drageoir d'argent doré dedens et dehors[4], dont les bors sont cizellés à serpentelles et à pluseurs fueillages; et ou fons du bacin a un esmail ront de nos armes. Et poise iiii mars iii onces.

2251. Un drageoir d'argent doré, dont la pate est à vi demis rons grans et vi petis, hachiés sur le bort d'une chace; et ou pommel du piler a vi losenges esmailliés d'asur à diverses bestes; et le bacin est du tour de la pate, hachié le bort de la devise de la pate; ou fons a un esmail où il a un limas qui assaut une licorne. Et poise x mars iiii onces vi deniers.

---

1. C'est le n° 635 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 639 du même Inventaire.
3. C'est le n° 634 du même Inventaire.
4. C'est le n° 641 du même Inventaire.

DRAGEOIRS D'ARGENT BLANS, À ESMAUS ET SANS ESMAUS.

2252. Un drageoir d'argent blanc, de la façon d'Avignon [1], dont le pié est fait à costes dorées et cizellées à serpentelles et fueillages; et ou piler a un pommel quarré à bocetes quarrées, esmailliées d'asur à flouretes; et les bors du drageoir sont dorez et cizellez à flouretes et besteletes; et ou milieu a un grant esmail assis en une rose dorée et cizellée à besteletes; et oudit esmail a un homme et une femme qui s'entrebaisent, et ledit esmail est d'asur à oteaus. Et poise IX mars une once.

2253. Un drageoir d'argent blanc [2], dont le pié est entaillié comme à fueilles, l'une ronde et l'autre quarrée, et bors sont à souages dorez; et ou pommel du piler a quatre esmaus d'asur, entre lesquels a fueillages cizellés; les bors du bacin sont esmailliez à connins, oyseaus et autres besteletes; et ou fons a un esmail ront à arbres, besteletes et oyseaus. Et poise IIII mars VII onces XVIII deniers.

2254. Un drageoir d'argent blanc, dont le pié est en maniere de rose, bordé d'un souage greneté et d'autres dorez; et le piler est de VIII petis pilers à jour; et le bacin est à VI costes endenté; et ou fons, en un esmail asuré, a un chevalier et une dame qui tiennent un escu armoié, et dessus a un arbre. Et poise IIII mars VII onces XII deniers et obole.

2255. Un drageoir d'argent blanc, dont le pié est à VIII costes, sur lequel a VIII esmaus asurez à diverses bestes emmantellées; ou pommel qui est ou milieu du piler a quatre esmaus à besteletes; le bacin est à VIII costes, et les bors sont cizellez à besteletes et serpentelles, et sur le plat des bors a VIII esmaus à besteletes, et ou fons a un esmail asuré ront, ouquel a un lion emmantelé contrefait. Et poise IIII mars VI onces II deniers et maile.

2256. Un drageoir d'argent blanc [3], à un pié plat et un piler qui

---

1. C'est le n° 640 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 654 du même Inventaire.
3. C'est le n° 638 du même Inventaire.

porte le bacin, ouquel bacin a un esmail ront, où il a un lion et un cinge, et tient ledit cinge un pié d'une beste, et fait semblant de en ferir ledit lion. Et poise IIII mars XII deniers.

2257. Un drageoir d'argent blanc, dont les bors du pié et du bacin sont fais en maniere de rose; et le bas du piler est ouvré à fenestrages à jour; et ou pommel a petis fenestrages à jour, et y a VI esmaus en losenges rouges et asurées; et sur les bors du bacin a VI petis esmaus rons à diverses bestes; et ou fons a un esmail, ront où il a un escu des armes de France. Et poise III mars VII onces.

2258. Un drageoir d'argent blanc, dont le pié est à VIII costes; et ou milieu du piler a un pommel doré ouquel a VIII boutons saillans à rosetes; et le bacin est à VIII costes; et ou fons a une rose enlevée et cisellée à serpentelles, ou milieu de laquelle a un esmail asuré, ouquel a un lion et un arbre. Et poise III mars une once V deniers.

2259. Un drageoir d'argent blanc [1], dont le bacin et le pié sont à VI quarrés et les bors sont dorez et esmailliés ; et sur deux des pointes sont les armes de France et sur deux autres les armes de Champaigne, sur une autre pointe les armes de Bourgongne et sur l'autre les armes de Joinville ; et sont les esmaus à besteletes ; ou piler a un pommel à VI pointes quarrées, es quelles sont les armes de France et de Joinville ; et ou fons du bacin a un esmail d'asur, ouquel a un escu de gueules à une crois d'or. Et poise III mars XII deniers.

2260. Un drageoir basset d'argent blanc, dont le pié et le bacin sont à VI costes, et le pommel du piler est ouvré à fenestrages cizellez ; et y a VI losenges es quelles a rosetes et fleurs de lis ; et sur les bors du bacin a serpens volans cizellez, et ou fons a un esmail ront, fait en maniere d'un oteau d'asur, de vert et de vermeil, ouquel a trois serpentelles volans et ou milieu un oisel à lonc bec. Et poise II mars VI onces.

2261. Un petit drageoir d'argent, dont le pié est à VI quarrés pointues garnies de souages grenetez, dessus lequel a VI esmaus vers où sont les armes du cardinal de Penestre ; et la jambe dudit drageoir est garnie de VI petis pilliers rons, c'est assavoir

---

1. C'est le n° 658 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

trois dessous le pommel, et trois au dessus; ouquel pommel a vi boulbons sortans, où il a, en chascun, un escu esmaillié à une fueille d'or; et le bacin dudit drageoir est de la devise dudit pié et a tels esmaus sans division; et ou fons a un esmail, où est un grant escuçon des armes dudit cardinal. Et poise iiii mars iii onces iii deniers.

2262. Un drageoir d'argent blanc, semé d'esmaus, fait le pié et le bacin du tour d'une roze; et le pié est garni autour de pluiseurs souaiges dorez et d'une orbevoie à jour; et du piler partent comme vi fueillages emboutez, d'argent blanc, qui font ensemble le tour d'un compas ou d'une fleur de bouresche, et entre iceuls a esmaus es quels a arbres, hommes sauvaiges et diverses bestes; et le piler dudit drageoir est de bel ouvraige de maçonnerie tout doré, et par le bas fait à vi pillers, sur lesquels a tournelles; et entre yceuls a fenestrages et oteaus esmailliez dedens; et dessus est crenellé. Et entre ledit ouvraige et le pommel a vi fenestrages esmailliés d'asur; et ou pommel a dessus iii angles jouans de trois psalterions, et entre iceuls a trois losenges esmailliées à testes d'apostres; et dessouz et dessus les angles a fenestrages ploiés à jour; et dessus ledit pommel a pareil ouvrage comme dessous ou piller; et sur le haut dudit piller a trois angres qui tiennent leurs mains apuiées sur leurs genouls et soustiennent le bacin du drageoir; et dessus leurs espaules est le pié dudit bacin garni d'une orbevoie à jour. Et les bors dudit bacin, qui sont comme fueillages de rose, sont esmailliés dessus à hommes et femmes et à seraines faisans diverses contenances; et ou fons a, en un compas doré et hachié, un esmail roont ouquel a un paveillon et une royne, à l'entrée d'icellui, assise sur une terrace vert, et devant elle a un chien atachié à un arbre, qui tient un rolet escript en sa gueule. Et poise v mars vii onces v esterlins.

2263. Un drageoir d'argent blanc, autour du pié duquel a vi petis demi lions à vi fueillages comme de roses doubles; et sur la pate se affine le pié du piller de vi fueillages blans pointus, et entre iceuls fueillages a vi esmaus, esquels a hommes et femmes faisans diverses contenances; et ou pommel a trois testes de lions, et les bors sont de vi fueillages esmailliés à diverses bestes; et en l'esmail du fons, qui est azuré, a un

homme et une femme atournée de floquart. Et poise III mars II onces XXI denier.

2264. Un petit drageoir viel, d'argent blanc, dont le pié et le bacin sont tournez à tour de compas sur le dehors ; et est le pié garni, autour du bort, d'un souage doré feru à croisettes. Et le bas du pillier est à VI oteaus à jour, dorez, chascun de quatre fenestres. Et le pommel est doré à VI losenges es quelles a oiseaus qui furent jadis esmailliés. Et le bacin fu esmaillié sur les bors à oiseaus ; et ou fons a un esmail roont à un compas de v petis, es quel a v oiseaus, et ou millieu, entre iceuls, une rose d'or sur champ vermeil. Et poise III mars IIII onces v estellins.

THIPHENIES D'ARGENT ESMAILLIÉS.

2265. Un grant thiphenie d'argent doré [1] : et par dedens sont les bors tous esmailliez à pluseurs bestes sauvages de diverses couleurs, et sont les esmaus d'asur à terraces vers. Et entre les bors et l'esmail du fons sont les IX preus sur esmaus asurez de diverses contenances, et dessous leurs piés est le nom de chascun; et entre trois preus, d'une part et d'autre, a une dame estant en un esmail d'asur comme sont lesdis preus, et a chascune son nom dessous ses piez. Et ou millieu de ladicte thiphenie a un tres grant esmail à VIII demis compas rons, esmailliés à diverses bestes ; et ou milieu du grant esmail en a un autre ront, asuré, ouquel a deux arbres : et entre ces deux arbres a un homme à cheval, qui se combat à un lion qui mort ledit cheval à la poitrine. Et poise XXII mars VII onces XII deniers.

2266. Une autre thiphenie d'argent [2], dorée, de celui grant et de celle mesme façon et devise. Et en l'esmail du milieu, ou fons de ladicte thiphenie, a un homme à cheval qui se combat à un ours qui mort ledit cheval en la poitrine. Et poise XXI marc v onces XII deniers.

2267. Une thiphenie forte d'argent, dorée dedens et semée

1. C'est le n° 645 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 644 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

d'esmaus dont les bors sont fais à fueillages de rose, et y en a xvi sur le demi roont garnis autour d'un souage greneté, et dedens esmaillié à chevaliers et dames anciens, là où sont escrips : Hercules, Jason, Anthenor, Trorolus, Dyomedes, rex Agamenon, Patrocolo, rex Talamon, rex Menelaus, Panthacilea, Ulixes, Hector, Achile, Paris, Enea, rex Priamus. Et entre lesdis fueillages a pointes esmailliés faites comme losenges, et en chascune a une teste. Le bacin de ladicte tiphenie est encavé sur le descendant des bors; ou fons a xvi fueillages garnis autour d'un souage greneté entre autres, et entre chascun d'iceuls fueillages dessus a un triangle esmaillié, qui sont xvi en nombre, et y a diverses bestes et estranges. Et ou fons de ladicte tiphenie a une ceinte de lettres latines hachiées, là où il a escript : « *Verbum caro factum est et habitavit in nobis et vidimus gloriam* »; et ou milieu d'icelle ceinte a un grant esmail enlevé, fait comme une rose de viii fueilles à demi roont, garnies de souages grenetez autour, et esdis fueillages a diverses bestes : et ou milieu dudit esmail, qui est roont et garni autour d'un souage greneté, a comme un chastel; et sur deux chevaus y sont oultre le roy Priamo et Hector armé, et devant ledit Hector deux damoiselles, dont l'une est à genous et l'autre tient les mains à la teste de son cheval; et dessous le cheval dudit Hector a escript : Andromacha, Pulisena. Et poise xiiii mars une once.

2268. Une autre thiphenie, toute semblable de façon à la dessus escripte, fors que les ymages des esmaus des bors sont : rex Charles, Regnaut, Bordo, Geffroit, Orlando, Atsofo, Galeotho, Febus, messire Yvain, Galaas, Lancelot, Tristan, Palamedes, rex Artus, Piercivale, Olivier. Et en la ceinte hachiée du fons, qui va autour de l'esmail grant, a escript : « *Ejus gloriam quasi unigeniti a patre plenum gracie et veritatis. Amen* ». Et ou milieu dudit grant esmail a, sur une terrace grise semée d'erbe vert, deux hommes armez à pié, qui se combatent de bastons esbochiés, dont l'un a perdu le sien; et auprès d'iceuls a un escu et deux arbres, et deux hommes qui sont tous espoventez, et dessous a escript : « *Comment Hercules ocist Antheo aus bras* ». Et poise xiiii mars.

THIPHENIES D'ARGENT À ESMAUS, CISELLÉES OU HACHÉES.

2269. Une thiphenie d'argent, dorée dedens et dehors, bordée autour d'un souage greneté. Et sur les bors a esmaus asurez à pluseurs bestes et abriceaus; et le fons de la thiphenie est à coquilles et enlevé entre les coquilles et cizellé à compas, fleurs de lis et fueillages; et ou milieu dudit fons a un esmail ront asuré, ouquel a un homme sauvage qui fait semblant de ferir de une massue un lion, et derriere a un cerf que un chien mort ou col, et entour a aucunes fueilles et arbriceaus; et est ledit esmail bordé de souage, tout autour desquels a une bordeure à lettres de Dammas. Et poise XIX mars une once V deniers.

2270. Une autre thiphenie pareille, sans difference, fors que en l'esmail du fons a une femme qui a une unicorne en son giron, et la tue un homme qui est sur un arbre, et tient un miroer. Et poise XVIII mars III onces XV deniers.

2271. Une thiphenie d'argent doré, à haus bors rons. Et le plat du bort est cizellé à lettres de Dammas; et y a aucunes fueilles, et autour a un souage greneté. Et le dedens est à coquilles longues, cizellées à lettres de Dammas, lesquelles coquilles sont aux deux bous plaines. Et ou fons, autour d'un grant esmail enlevé lequel est à nos armes, a un cercle cizellé à lettres de Dammas; et auprès de l'esmail a un souage ront et un greneté. Et poise XII mars VII onces.

2272. Une autre thiphenie pareille, sanz aucune difference, à la dessus escripte derrenierement. Et poise XI mars VII onces XII deniers.

2273. Une thiphenie d'argent, dorée [1], dont les bors sont esmailliez d'asur à chace de levriers et de connins et à pluseurs arbriceaus. Et sont les costez de ladicte thiphenie cizellez à fueillages de treffle. Et ou fons a un esmail ront, ouquel a deux hommes armez à cheval qui tuent un lion jaune; et autour dudit esmail a pluseurs bestes qui ont testes de hommes et de femmes. Et ladicte thiphenie est blanche par dehors, et poise VIII mars IIII onces XII deniers.

---

1. C'est le n° 651 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2274. Une autre thiphenie pareille [1], sans difference, excepté que en l'esmail du fons a deux hommes armés à cheval, dont l'un a donné à l'autre un coup d'un glaive si qu'il l'a fait ploier sur la crupe de son cheval. Et poise VIII mars IIII onces.

2275. Une thiphenie d'argent, dorée et cisellée, dont les bors sont garnis d'esmaus sur le plat, et y en a XX roons et hautelez, à angles, à ymages jouans de instrumens et à autres faisans pluseurs contenances; et entre yceuls a plas esmaus sur le quarré, qui sont de vert et d'asur, là où il a branches, fueilletes et rosettes. Ladicte thiphenie est dedens encavée comme à fueilles ploiées, faites en maniere de couhourdes toutes hachiées dedens à fueillages grans. Et autour d'un grant et haut esmail qui est ou milieu, a une eschequeteure hachiée ; ledit esmail est garny autour de pluseurs souages, et d'un lez et d'autre des bors dudit esmail, qui sont comme festez, a deux souages cordelez ; et sont iceuls bors esmailliés de vermeil et de noir à lettres, là où il a escript : « *Pour grant plaisir, j'ay grant desir* ». Et l'esmail dedens est d'asur très bon, et dedens a deux chevaliers qui joustent et deux escuiers qui leur baillent leurs lances : et sur leurs testes a escript : « *A mon pooir* ». Et poise X mars IIII onces XVIII deniers.

2276. Une autre thiphenie assés grande, d'argent doré dedens, à larges bors semez d'esmaus, desquels en y a XX à bocetes roondes à divers ymages, à demis corps d'ommes et de femmes et à aucuns angles jouans d'instrumens. Et les autres esmaus qui sont entre deus sur le bas, de vert et d'azur, sont à branchetes dorées, reploiées en façon de compas ; et ou millieu de chascun a une losenge en laquelle a une rozete dorée. Et le dedens de ladicte thiphenie est comme à fueillages encavez et reploiez à tour de raix de solail ; et dedens les encaveures a branches et fueillages hachiez. Et sur le millieu, autour de l'esmail, a une ceinte eschequetée, dedens laquelle est un haut esmail, garni autour de pluseurs souages et d'une coste esmaillié en laquelle a escript sur les pendans dedens et dehors : « *Pour grant plaisir, j'ay grant desir* » ; et oudit esmail, qui est roont, a comme un eschafaut creneté sur un pié vert, sur lequel a deux hommes et

---

1. C'est le n° 650 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

deux femmes, et auprès a deux hommes armés à cheval qui joustent l'un contre l'autre : et dessous euls a lances rompues. Et poise x mars IIII onces.

2277. Une thiphenie d'argent, dorée, assés parfonde, dont les bors sont garnis de deux souages grenetez; et sur l'entrant sont tournez comme à tour de rose, et sur le plat sont esmailliés à pieces, là où a, comme en losenges, diverses bestes et oiseaus; et autour a branchetes dorées en maniere de dyapreure. Et sur les descendans desdiz bors a pluseurs encaveures plaines. Et ou fons a un roont esmail à une ceinte aus bors de fueillages comme en compas, et ou millieu, sur un pré vert semé de marguerites, a un cerf jaune que un levrier mort derriere et un oiseau en orbeur beche sur le dos, et dessus a un arbre a trois houpes vers. Et poise VIII mars x estellins.

THIFENIES D'ARGENT DORÉES À ESMAUS OU FONS.

2278. Une thiphenie d'argent, dorée [1], dont les bors sont pointus, esmailliés à doubles esmaus asurez esquels a serpentelles et oiselés vers et mourez; et dedens sont fais en maniere de endenteure. Et ou fons a un grant esmail asuré, ouquel a une dame vestue de vert qui tient une crois à deux mains. Et poise XI mars.

2279. Une autre thiphenie pareille [2], sans difference, excepté que en l'esmail du fons a une dame vestue d'une cote vert, et dessus la cote a un mantel de mourc et tient une espée en sa main destre et en la senestre un escu. Et poise XI mars VI onces.

2280. Une tiphenie d'argent, dorée, à un haut bort ront autour; et le plat du bort est cizellé à fueillages et serpens; et autour a un souage greneté. Et le dedens est à coquilles longues ; et ou fons, autour d'un grant esmail haut et enlevé, lequel est â noz armes, a pluseurs souages et une cizelleure à fueillages. Et poise VI mars XII deniers.

2281. Une autre thiphenie pareille, sans difference, au devant

---

1. C'est le n° 647 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 648 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

escript, fors tant que la cizelleure du plat du bort est d'autres devises; et y a rosetes semées en aucuns lieux. Et poise VI mars.

2282-2283. Deux tiphenies pareilles [1] et sans difference, dont les bors sont cizellés à testes de lions. Et ou fons de chascune a un esmail des armes de l'Empereur [2]. Et les bors de l'esmail sont cizellés à bestes sauvages, et sont blanches par dehors. Et poisent x mars VI onces.

2284. Une thiphenie d'argent, dorée, dont les bors sont garnis d'un souage greneté; et au descendant devers le plat, a comme escailles encavées tout autour. Et ou fons a un esmail ouquel a un lion jaune enversé sur une terrace vert, lequel mort par la teste un serpent volant de diverses couleurs. Et poise.....[3].

2285. Une autre thiphenie pareille, fors tant que en l'esmail a un cerf d'asur violé, lequel mort une mule cendrée sur le dos. Et poise..... [4].

2286. Une grant thiphenie d'argent, dorée, faite par dedens en maniere de rose dont il y a x pamples à fleurs de lis enlevées et sarties; et l'entre deus est tout plain. Et ou milieu a un grant esmail où est assise une dame qui a devant elle une lycorne, et un arbre où est un homme qui, de une lance, tue ladicte licorne; et est ledit esmail garni de tres grans et larges souages hachés à lettres moresques et à roses. Et le bort de ladicte tiphenie est garni tout autour d'esmaus à chasses de pluseurs bestes; et les cloz à quoy tiennent lesdis esmaus sont de testes de lyon. Et poise XI mars VI onces.

2287. Une autre thiphenie pareille, fors tant que en l'esmail du fons est Sanson Fortin monté sur un lion à qui il euvre la gueule, et aus deux costez de lui a deux arbres vers. Et poise XI mars VI onces.

2288. Une thiphenie d'argent, dorée, faite en maniere de rose ou fons et les bors voultez et emboutis dehors dont le souage est autour greneté, et sur le bort hachiée à testes de lion et

---

1. Ces deux articles portent le nº 649 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte publié par M. de Laborde porte en marge la note suivante : « Les esmaux sont des armes de l'Empereur; mes il doivent estre des nostres. »

3. Le poids manque.

4. Le chiffre du poids n'est pas inscrit.

fueilles ; ou fons de laquelle tiphenie a un grant esmail d'asur en quoy est assise une femme nue sur une terrace vert toute eschevelée, laquelle tient en l'un de ses bras un enfant emmailloté jusques au ventre, qui tyre d'un arc de Turquie à deux hommes qui sont sur piez entre deux arbres, lequel enfant est tout vert, senon les cheveus qui sont dorez. Et est ledit esmail sarti en un grant souage greneté, environ lequel souage a un compas hachié à fueillages et à bestes. Et poise v mars vii onces xv deniers.

2289. Une autre thiphenie d'argent, dorée, toute pareille à la dessusdicte, sans aucune difference, excepté que en l'esmail a une femme nue envelopée d'un mantel, assise, sur l'espaule de laquelle a un enfant esmaillié de blant, à esles, au dessus duquel a un archier qui trait derriere soy : et devant ladicte femme a trois autres enfans qui ont esles, dont il en y a un tout vert, senon les cheveux qui sont dorez ; et y a un arbre vert où il part la teste d'un homme ; et sont les cheveux de ladicte femme volans, liez d'un chapel vert. Et poise v mars v onces v deniers.

CULLIERS D'ARGENT ESMAILLÉES POUR ESPICES, ET DE CRISTAL ET DE JASPE.

CULLIERS D'ARGENT DORÉES ET BLANCHES POUR ESPICES

CUILLIERS D'ARGENT BLANCHES POUR VIANDE.

2290-2301. Douze petites cuilliers d'argent blanches à queues courtes, qui sont à quatre costes, et au bout de chascune a un glaon doré. Et poisent ensemble i marc iii onces.

2302-2313. Une autre dousaine de cuilliers toutes pareilles, sans aucune difference, as dessus escriptes, qui poisent ensemble i marc ii onces xv estellins.

2314-2325. Une autre dousaine de cuilliers toutes pareilles, sans aucune difference, aus deux xii^es^ dessus escriptes. Et poisent ensemble i marc ii onces xv estellins.

BACINS D'ARGENT COUVERS TOUS DORÉS, HACHIÉS ET À ESMAUS OU FONS.

2326. Un bacin d'argent doré, dont les bors sont garnis de souages, et est tout hachié à lettres de Sarrasins, et en VI places sur les bors a VI petis oteaus dont es trois a trois testes et es autres trois a fueillages. Et est le fons hachié ausdictes lettres; et entre ycelle a trois testes de Sarrasins. Et oudit fons a une rose dont les fueilles sont hachiées ausdictes lettres. Et ou milieu a un esmail ront de nos armes, entour lequel a pluseurs souages. Et le biberon est de la moitié d'un ours, et y a deux biberons qui passent par la gueule dudit ours. Et poise V mars IIII onces VI deniers.

2327. Un autre bacin pareil, sans difference, excepté que sur les bors a VI petis oteaus esquels n'a que testes; et en la hacheure du fons a trois oteaus où il n'a que fueillages; et n'a point de biberon. Et poise V mars IIII onces VI deniers.

2328. Un bacin d'argent doré, dont le souage est greneté de poins rons, cizellé autour de fueillages en crois, dont le biberon est d'une grosse teste de lyon qui tient en la gueule deux petis tuiaus à gester l'eaue. Et ou fons dudit bacin a un grant esmail ront esmaillié de vert, où sont les armes de nous et de la duchesse parties, sarti ledit esmail en un grant souage greneté de poins rons, assis sur une grande rose emboutie, hachée et cizellée de bestes. Et poise.......

2329. Un autre bacin tout pareil, sans aucune difference, excepté qu'il n'a point de biberon. Et poise,....[1].

BACINS D'ARGENT COUVERS TOUS DORÉS ET PLAINS, À ESMAUS OU FONS ET DESCOUVERS.

2330. Un bacin à deux biberons, d'argent doré[2]; et ou fons a un esmail d'asur ront, ouquel a pluseurs arbres et un chevalier

---

1. Les poids de ces deux pièces n'ont pas été inscrits.
2. C'est le n° 615 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

qui se combat à un homme sauvage qui a derriere lui une dame qui est à genous et joint les mains; et entour ledit esmail a une bordeure de gueules dont il yst sur l'esmail VI fleurs de lis d'or. Et poise X mars III onces XII deniers.

2331. Un autre bacin d'argent doré [1], pareil sans difference. Et en l'esmail du fons a deux lions, dont l'un tient soubs lui un homme qui a s'espée brisée, et l'autre lion a ses deux pates devant sur son escu et n'a point de biberon. Et poise X mars une once.

2332-2333. Deux bacins d'argent, dorés, pareuls [2]; et ou fons ont grans esmaus, en l'un desquels a un chevalier à cheval qui tient une espée toute nue, pour ferir un ours qui mort son cheval en la poitrine; et en l'esmail de l'autre a un chevalier à cheval qui embrace un lion par la teste. Et poisent XVII mars VII onces.

2334. Un bacin d'argent doré [3], dont les bors sont cizellés à souages; et ou milieu a un compas en maniere d'une rose, ouquel a un grant esmail où il a un homme armé à cheval, qui tue d'un glaive un serpent volant. Et a un gros biberon qui yst d'une grosse teste de lion. Et poise VII mars VI onces XII deniers.

2335. Un autre bacin d'argent doré [4] pareil sans difference. Et en l'esmail du fons a un homme qui fiert un lion d'un glaive. Et n'a point de biberon. Et poise VII mars une once XII deniers.

2336. Un bacin d'argent doré [5], dont les bors sont à souages et cisellez. Et ou milieu a un grant compas fait en maniere d'une rose. Et dedens a un grant esmail tout vert, ouquel a un homme et une femme seans l'un emprès l'autre en un paveillon, et a l'omme son bras destre sur le col de la femme. Et le biberon yst de la gueule d'un lion. Et poise VI mars VI onces XII deniers.

2337. Un autre bacin d'argent pareil sans difference [6], fors que en l'esmail du fons a un homme et une femme qui jouent aus tables. Et n'a point de biberon. Et poise VI mars V onces.

---

1. C'est le nº 616 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 582 du même Inventaire.
3. C'est le nº 604 du même Inventaire.
4. C'est le nº 605 du même Inventaire.
5. C'est le nº 628 du même Inventaire.
6. C'est le nº 629 du même Inventaire.

2338-2339. Deux bacins d'argent [1], dorez, tous pareuls, et en chascun a ou fons un esmail ront, en chascun desquels a deux griffons volans. Et poisent en tout XII mars III onces XVIII deniers.

2340-2341. Deux bacins d'argent [2], dorez, tous pareulz. Et ou fons de chascun a un grant esmail ront de nos armes. Et poisent en tout XII mars III onces XVIII deniers.

2342-2343. Deux bacins d'argent [3], dorez, dont les bors sont cisellez; ou fons de l'un a une rose enlevée et cizellée, et ou milieu d'icellui a un esmail d'asur, ouquel a un lion qui tient un dain dessous lui, et derriere a un homme sauvage qui tient une massue et fait semblant de ferir le lion ; et en l'esmail de l'autre bacin a un homme sauvage tenant une massue, et devant lui a un lion qui se siet sur une terrace vert; et a celui un biberon. Et poisent ensemble XII mars.

2344. Un bacin d'argent doré, dont les bors sont cizellés à fueillages et grains, et autour a un souage greneté ; et ou fons, sur un compas cizellé à bestes et entre deux à losenges, a un haut esmail garni de souaige autour, ouquel a sur un lion jaune un homme emmantellé qui tient un baston et fait semblant de ferir le lion. Et le biberon est de deux tuiaus rons qui passent par la teste d'un lion. Et poise V mars VII onces VI deniers.

2345. Un autre bacin pareil, fors que en l'esmail du fons a un homme sur ses piez qui se combat à un lion jaune, et lui boute une espée dedens la gueule. Et n'a point de biberon. Et poise V mars V onces XII deniers.

2346-2347. Deux bacins d'argent [4], dorez, dont les bors sont cizellez à menus fueilles, et ou fons de chascun a un esmail ront d'asur sur lequel a deux papegaus vers, et tient chascun à son bec une longue fueille vert; et audessus d'eulz a un serpent volant. Et a l'un un biberon et l'autre n'en a point. Et poise XI mars.

2448. Un bacin ancien, d'argent doré [5], dont les bors sont

---

1. C'est le n° 583 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 581 du même Inventaire.
3. C'est le n° 598 du même Inventaire.
4. C'est le n° 590 du même Inventaire.
5. C'est le n° 591 du même Inventaire.

cizellés à fueillages et serpentelles; et ou fons dudit bacin a une rose de nos armes. Et poise VIII mars une once.

2349. Un bacin d'argent doré, dont les bors sont à pieces esmailliés aus armes de France; et dedens le bacin a une cointe cizelleure à lettres de Damas et autres ouvrages bien belles; et ou fons a un haut esmail bordé par le bas à lettres de Damas dorées en esmail asuré, et dessus a creneaus et pluseurs souages. Et ledit esmail est en maniere d'une rose faicte à nos armes. Et poise XXIII mars III onces XII deniers.

2350. Un bacin d'argent, doré dedens, dont les bors sont garnis d'un souaige feru à croisettes, et sur le plat haichiés à serpens à testes d'omme et à queues fueilliées et à lettres moresques; et ou fons a un cercle hachié, fleureté autour sur le haut et dedens haichié à lis, à diverses bestes et à lettres de Damas en cercles entrelaciés en neus; et sur une rose haichiée à divers serpens et emboutée ou fons, a un haut esmail roont, garni, autour, sur le bas, d'un souaige feru àcroisetes, ouquel esmail est une femme assise sur un pré et un homme devant elle à genous, qui li presente un cuer percié d'une saiette : et entre iceuls a trois arbres. Et l'eaue en yst par trois pertuis roons et passe par deus biberons roons de tuiaus reploiés dessus, engoulez d'une grosse teste de serpent dorée. Et poise IIII mars VII onces.

2351. Un autre bacin d'argent doré, tout pareil au dessus escript, fors que il n'y a point de biberon. Et en l'esmail du fons a un homme le genoul ploié, qui presente un chapel à une femme droite. Et poise IIII mars V onces X estellins.

2352. Un bacin d'argent, doré dedens, dont les bors sont garnis d'un souaige feru à croisettes, et sur le plat haichiés à branchetes. Et ou fons a une ceinte hachiée, en façon d'un cercle, à lettres moresques et à estoilles doubles entre neus entrelaciés. Et la boce du fons est à tour de roze, haichiée sur le dessus à fueilles; et dedens siet un haut esmail roont, garni autour de pluseurs souaiges et sur le bas d'un feru à croisetes : et oudit esmail est, sur une terrace, un homme armé à cheval qui tourne son corps pour ferir un lion, lequel sailloit sur son cheval par derriere, et sur le haut a un chastel. Et l'eaue en ist par cinq pertruis roons, et passe par deux tuiaus roons reploiés

dessus, qui font biberon, partans de la teste d'un lion dorée. Et poise v mars II onces.

2353. Un autre bacin tout pareil, fors que il n'y a point de biberon. Et en l'esmail a un homme armé à cheval qui assaut un dragon d'asur cler esmaillié, comme en orbeur. Et poise v mars III estellins.

2354. Un bacin d'argent doré, dont les bors sont garnis autour de deux souaiges, l'un feru à croisettes et l'autre greneté ; et sur le plat sont haichiés à fueillaiges tout autour, et y a aucunes roses, couronnes et fueilles de treffle. Et ou fons d'icelli bacin a une ceincte haichiée à lettres moresques; et ou milieu d'icelle ceincte, sur une grande rose de VIII fueillaiges à demis roons emboutis et haichiez à fueillaiges et à diverses bestes, siet, entre trois souaiges roons, dont l'un est haut entre lesquelz en a un feru à croisettes, un grant esmail roont d'asur façonné sur tour de rose, ouquel est sur une licorne jaune pommettée de blanc entre deux arbres partans d'un pré vert, une damoiselle vestue de pourpre qui tire à lui une femme sauvaige à une corde à laquelle ses mains sont loyées. Et oudit bacin a dessoubz les bors un biberon d'un gros tuyau reploié, qui passe par une grosse teste de lyon. Et ou dedens du bacin, à l'endroit du biberon, sont v pertruis roons par où l'eaue y passe. Et poise VI mars une once IIII esterlins.

2355. Un autre bacin tout pareil à dessus escript, fors que il n'a point de biberon, et que en l'esmail est, sur un cheval cendré, un homme court vestu de pourpre, qui tient un roolet là où a escript en orbeur : « *Pour bien* » ; et est ledit homme nue teste. Et poise v mars IIII onces XVI esterlins.

BACINS D'ARGENT COUVERS, DORÉS DEDENS, HACHÉS ET PLAINS, À ESMAUS OU FONS ET DESCOUVERS.

2356-2357. Deux bacins d'argent [1], dorez dedens et blans dehors ; et ou fons ont grans esmaus ; et en l'esmail de l'un a un chevalier à cheval qui a feru un lion d'un glaive parmi la

1. C'est le nº 584 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

gueule; et en l'esmail de l'autre a un homme à cheval qui tue un serpent Et poisent xx mars IIII onces.

2358. Un bacin d'argent [1], doré dedens, dont les bors sont à pluseurs souages, et sur le plat hachié; et ou fons a un compas en maniere d'une rose et ou milieu a un grant esmail ouquel a un lion jaune qui tient soubs lui une bische et la mort ou col. Et a un longuet biberon qui yst de la gueule d'un serpent. Et poise VIII mars II onces.

2359. Un autre bacin d'argent [2] pareil sans difference, fors que en l'esmail a un cerf gisant, et derriere lui a un lion qui se siet et le regarde. Et n'a point de biberon. Et poise VIII mars II onces.

2360-2361. Deux bacins d'argent [3], dorez dedens, ou fons desquels a deux esmaus : et en celui à biberon a un lion dessus un cerf, et dessous le cerf a un connin, et environ a petis arbriceaus; et en l'esmail de l'autre a un lion qui tient une bische vert par la poitrine. Et poisent XIII mars IIII onces.

2362. Un bacin d'argent, doré par dedens, a un biberon de la teste d'un lion et est bordé autour de souages et cizellé sur le plat à testes de marmous; et au dessus des bors a comme demies coquilles encavées.. Et ou milieu du fons a un compas en maniere d'une rose cizellée; et dedens a un esmail ront asuré ouquel a un lion jaune qui se siet, et emprès lui a un cerf gisant, et y a un arbre et autres arbriceaus. Et poise VI mars une once XVI deniers.

2363. Un autre bacin pareil, sanz difference, qui n'a point de biberon; et en l'esmail du fons a un lion qui estrangle une biche qu'il a dessous lui. Et poise V mars IIII onces V deniers.

2364. Un bacin d'argent, doré dedens, dont les bors sont hachiés et à souages; et ou fons, sur un oteau hachié, a un esmail ront ouquel sont Tristan et Yseut : et a Tristan un faucon sur son poing et Yseut tient un chiennet, et sur un arbre est le roy Marc duquel la teste part en la fontaine. Et le biberon est de la teste d'un lion. Et poise VI mars XII deniers.

2365. Un autre bacin pareil, sans difference, fors que, en

---

1. C'est le n° 606 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 607 du même Inventaire.
3. C'est le n° 588 du même Inventaire.

l'esmail, sont dessous un paveillon Tristan et Yseut et jouent aus eschés et n'a point de biberon. Et poise v mars v onces.

2366-2367. Deux bacins [1], dorés dedens et hachiés sur les bors ; et ou fons de l'un, lequel a un biberon, a un esmail d'asur à arbriceaux et y a un lion et un homme sauvage derriere lui ; et en l'esmail de l'autre, où n'a point de biberon, est un homme sauvage tenant une massue, et fait semblant de ferir un ours qui est devant lui, et entre l'omme et l'ours a un connin jaune. Et poisent ensemble xi mars iii onces xii deniers.

2368-2369. Deux bacins d'argent [2], dorez dedens, sur les bors desquels a pluseurs souages grenetez ; et sont sur le plat cizellés à fenestrages ; et en l'un a vii biberons qui yssent de la gueule d'un lion, et ou fons d'icellui a un esmail d'asur ouquel a un homme qui a feru un lion d'un coustel ou col ; et en l'esmail de l'autre est Sanson à chevauchons sur un lion et lui euvre la gueule. Et poisent ensemble x mars iiii onces xii deniers.

2370. Un bacin d'argent [3] doré par dedens, et a un biberon à verser eaue ; et ou fons d'icelui a un esmail d'asur ouquel a une dame qui met un heaume à un chevalier. Et poise iiii mars vii onces xviii deniers.

2371. Un bacin d'argent, doré dedens, ou fons duquel a un grant esmail ront où il a une fontaine que un homme sauvage et un lion gardent. Et environ l'assiete de l'esmail a serpentelles hachées. Et sont les bors du bacin hachiés et grenetez ; et le biberon est d'une grosse gargoule. Et poise iiii mars iii onces xviii deniers.

2372. Un autre bacin tout pareil, fors que la fontaine gardent un homme sauvage et un serpent volant ; et n'y a point de biberon. Et poise iiii mars une once xii deniers.

2373. Un bacin d'argent, doré dedens, hachié ou fons à lettres moresques et de chayennes. Et ou milieu a un grant esmail haut d'asur, en quoy est une royne vestue d'un mantel de bleu et la coste vert et a une couronne sur sa teste, devant laquelle est une damoiselle sur piés et un homme à genouls qui tient un

---

1. C'est le n° 589 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Ces deux pièces portent le n° 608 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le n° 599 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

godet en sa main, derriere lequel a un autre homme sur piés qui les regarde; autour duquel esmail a fenestrages dorez à fueillages vers entre deux, et dedens ledit esmail a quatre roses d'or, et sur l'assiete dudit esmail, qui est faite en maniere de compas, sont hachées sauvessouris et fueilles d'espines. Et oudit bacin a deux biberons yssans de la teste d'un lion. Et poise VIII mars une once et demie.

2374. Un autre bacin tout pareil, fors que en l'esmail sont assis un homme et une femme, laquelle est vestue de bleu, et derriere elle a une autre femme sur piés vestue de vert; et ledit homme li presente un anel; derriere lequel a un homme sur piés, vestu de jaune, qui les regarde. Et poise VIII mars une once.

2375. Un bacin d'argent, doré dedens, dont le souage est feru de croisetes à un grant esmail ou fons, où il a un cerf que une pamptere mort par derriere sur les espaules, dont une partie de l'esmail est d'une terrace vert et l'autre bleu où il a deux arbres; et est ledit esmail garny de souages grenetés, assis sur une enleveure à demis compas et est hachié de petis arbres. Et est le biberon dudit bacin de la teste d'un lyon. Et poise VI mars VII onces.

2376. Un autre bacin tout pareil, fors que en l'esmail a un ours sur le blanc que un lyon mort par derriere sur l'eschine. Et poise VI mars VII onces et demie.

2377. Un bacin d'argent doré, à laver, où il a deux grans esmaus ou milieu, d'asur, ouquel est assis un grant lion en une terrace vert, et derriere ledit lion en yst un autre de ladicte terrace dont il s'en monstre la teste et le col; et a en ladicte terrace aucuns arbres et connins, dont les uns yssent à moitié: et entre ladicte terrace et le bort dudit esmail a tout environ oteaus esquels sont pluseurs griffons, serpentelles et autres bestes, dont les visages sont de femmes. Et autour de ladicte terrace a petites roses dorées, assises en esmail vermeil sur l'achevement de compas esmaillié de vert, et est ledit esmail sarti en petis souages tous plains. Et est le bort dudit bacin d'un guerfil qui se monstre dedens; et la gargoule par où l'en gete l'eau yst de la teste d'un lyon. Et poise XII mars VII onces XV deniers.

2378. Un autre bacin tout pareil, sans aucune difference, fors tant qu'il n'y a point de biberon à geter l'eaue. Et poise XII mars II onces XV deniers.

2379. Un bacin d'argent, doré dedens, dont le bort est estroit, garni autour d'un souage greneté de quatre grains et hachié dessous à demis fenestrages ; et autour du fons dudit bacin a une estroite ceinte hachiée comme en tuers et dessous une large hachiée à roses, à molestes et à compas doubles et aussi à bestes, à fueillages et à lettres moresques. Et ou fons d'icellui bacin a en chascun un grant compas fait en maniere d'une rose double, dont les fueilles sont cizellées à fueillages de trois fueilles ; et ou milieu a un oteau azuré ouquel a un homme emmantelé à esles, qui a piés et queue de beste. Et oudit bacin a un biberon fait comme du tour de geule de lamproye et passe par une grosse teste de lion enlevée et dorée. Et poise VI mars II onces VI deniers.

2380. Un autre bacin tout pareil, sans aucune difference, fors tant que l'omme n'est pas vestu de tel couleur comme l'autre, et aussi qu'il n'y a point de biberon. Et poise VI mars.

BACINS D'ARGENT, COUVERS, BLANS, À ESMAUS OU FONS ET LES BORS DORÉS.

2381-2382. Deux bacins d'argent, blans [1], dont les bors sont cizellés et dorés ; et ou fons de chascun a un compas ront d'une d'une rose dorée et cizellée, ou milieu de laquelle a un esmail d'asur où il a un chastel duquel yst une dame qui tient à sa main un miroer, et devant elle a une autre dame qui a sa main dessus un lion. Et a ledit bacin biberon yssant de la teste d'un serpent. Et en l'esmail de l'autre a une fontaine et une dame qui tient un lion à une chaienne. Et dessus le lion a un roleau ouquel a escript : « *Bien ait mon amy.* » Et poise x mars une once.

2383-2384. Deux bacins d'argent blans [2], dont les bors sont

1. Ces deux pièces correspondent aux n°s 617 et 618 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Ce sont les articles qui correspondent aux n°s 625 et 626 du même Inventaire.

dorez et cizellez; et ou fons de chascun a un compas ront fait en maniere de rose à fueillages cizellez : et ou milieu dudit compas a un esmail ront d'asur, en l'un desquels esmaus a un lion jaune qui estrangle un ours; et a celui biberon. Et en l'esmail de l'autre est Sanson à chevauchons sur un lion jaune et lui euvre la gueule. Et poise IX mars IIII onces XVIII deniers.

2385-2386. Deux bacins d'argent blans [1], dont les bors sont à souages dorez et grenetez, et sur le plat sont dorez et cizellés, et ou milieu a une grant rose dorée et cizellée; et dedens l'esmail du milieu, qui est de vermeil et de vert, a un escuçon parti de blanc et de vermeil, et a l'un biberon issant de la gueule d'un chien. Et poisent V mars V onces XVIII deniers.

2387. Un bacin d'argent blanc, à petis bors dorez dessus et cizellés à bestes estranges qui ont longues queues à fueillages; et autour a un souage greneté; et ou fons a un grant esmail dont l'assiete est dorée, faicte en maniere d'une rose cizellée dessus. Et autour de l'esmail a un souage greneté, et l'esmail est fait en maniere de compas, et a ou milieu un serpent volant et autout petites serpentelles et autres diverses bestes. Et le biberon est blanc et ront, fait en maniere d'une potence; et passe par la gueule d'un lion doré. Et poise VIII mars VI onces XII deniers.

2388. Un autre bacin pareil, sanz aucune difference au devant prouchain escript, qui poise VIII mars XVIII deniers.

2389-2390. Deux bacins d'argent, blans, hachiés et cizellés sur les bors de fueillages en losenge; et ou fons a un grant compas embouti, hachié et cizellé à bestes, sur quoy est un esmail ront d'asur où il a levriers et connins et un arbre yssant d'une terrace; et sont tous pareuls, fors celui où est le biberon de la teste d'un chien de chace. Et poise V mars V onces.

2391. Un bacin d'argent blanc, assés petit et bien parfont, à bors estrois; et ou millieu a une rose emboutée et dorée à VI fueillages haichiés à VI diverses bestes; et sur le millieu de la rose a un haut esmail à costes, des armes de la duchesse. Et le biberon est d'un gros tuiau court, passant par la teste d'un chien, à grosse gorge dorée. Et poise II mars V onces XV estellins.

---

1. Ces deux articles sont cotés 627 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2392. Un autre bacin tout pareil, sans aucune difference au dessus escript, fors que il n'y a point de biberon. Et poise II mars II onces XVIII estellins.

2393. Un bacin d'argent, bien parfont, à biberon, dont le bort est estroit, doré et haichié à fueilles longuettes qui se acouplent comme en endenteure. Et ou fons a une grande rose dorée emboutie, dont les fueillaiges sont haichiez, chascun de deux fueilles renversées sur tour de lis. Et sur le milieu, entre deux souaiges roons, l'un haut et l'autre bas et un feru à croisettes entre yceulz, a un roont esmail ouquel a un escuçon esmaillié des armes de Loys. Et le biberon est d'un tuyau passant par la teste d'un marmoux doré et enchaperonné, qui a large gorge dessous. Et poise II mars IIII esterlins.

2394. Un autre bacin d'argent, tout pareil, sans difference au dessus escript, fors que il n'a point de biberon. Et poise un marc VII onces I esterlin et demi.

BACINS D'ARGENT BLANS DESCOUVERS, À ESMAUS OU FONS ET LES BORS DOREZ.

2395-2396. Deux bacins d'argent blans [1], dont les bors sont dorés et cizellez à connins, chiens et autres besteletes; et ou fons de chascun a un compas en maniere d'une rose ouquel a un esmail ront des armes de Bourbon. Et poisent XVI mars.

2397-2398. Deux bacins d'argent blans [2], à souages sur les bors, et sur le plat sont cizellés à fueillages dorez; et ou fons de chascun a un esmail eschequeté de vermeil, à quatre treffles d'asur et pluseurs serpentelles. Et poisent XV mars IIII onces.

2399-2400. Deux bacins d'argent blans [3], dont les bors sont dorez; et ont chascun un esmail ou fons, en l'un desquels a un homme et une femme qui s'entretiennent les mains, et emprès le homme a un chien blanc à oreilles pendans; et en l'esmail

1. Ce sont les nos 630 et 631 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Ces deux articles sont décrits sous le no 600 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le no 585 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

de l'autre a un homme et une femme comme en une chambre, et a la femme un chiennet en son giron et l'omme lui tient sa main à la teste, et derriere a un homme qui porte une couronne et une lance en sa main. Et poisent xxiiii mars ii onces.

2401-2402. Deux bacins d'argent blans [1], dont les bors sont dorés et cisellez à serpentelles; et ou fons de chascun a une rose enlevée, dorée et cizellée, et ou milieu d'icelle a un oteau ront de nos armes. Et poisent xii mars une once.

2403-2404. Deux bacins d'argent blans, dont les bors sont dorez, cizellez et à souages; et ou fons de chascun a une rose cizellée à fueillages, et ou milieu a un oteau ront esmaillié de pluseurs couleurs, et en chascun oteau a deux triangles, un agu et un à demi ront, dorez, entrelaciés l'un en l'autre, et ou milieu de chascun a un lion doré seant. Et poisent ensemble x mars vii onces.

2405-2406. Deux bacins d'argent blans [2], en chascun desquels a un esmail ou fons et en l'un a un biche, un renart, un connin et un oisel, et en l'esmail de l'autre a une fontaine et un oysel qui y boit et a devant un levrier. Et poisent x mars vi onces xii deniers.

2407-2408. Deux bacins d'argent blans pareux [3], en chascun desquels a un esmail ou fons, à losenges de vert et d'asur et à besteletes et flouretes; et ont compas ou fons enlaciez l'un en l'autre. Et poisent x mars vi onces xii deniers.

2409. Un assés grant bacin d'argent blanc, tout plain, sinon que sur le bort a un greneteys de poins, et ou fons un esmail des armes de la duchesse. Et poise x mars.

2410. Un bacin d'argent blanc, à laver, ou millieu duquel a une grant rose enlevée et dorée; et en chascune fueille d'icelle a une beste hachiée de diverses fourmes et contenances : et entre les fueilles, par dehors, a fueilles hachiées, et ou milieu de la rose a un grant souage sur le roont, double, greneté ou milieu; et dedens a un grant esmail roont d'azur et fueilletes d'or et à grapes, bestes verdes, et dedens un grant escu des armes de la

---

1. Ce sont les nos 592 et 593 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le no 586 du même Inventaire.
3. C'est le no 587 du même Inventaire.

duchesse. Et le broc dudit bacin par lequel ist l'eaue, est d'une grant gueule de serpent dont ist un gros tuiau et d'icellui trois petis en triche, et ist l'eaue du bacin par dedens par quatre pertuis. Les bors dudit bacin sont par dehors garnis de souages grenetez; et sur le plat dudit bort hachiés à fueilles de sauls, les unes montans, les autres devalans par ondes. Et poise.....

2411. Un autre bacin d'argent blanc, assez parfont, pour recevoir l'eaue, pareil sans aucune difference au devant escript, excepté que il n'a point de broc. Et poise en tout..... [1].

BACINS D'ARGENT BLANS DESCOUVERS, LES BORS DORÉS ET UNE ROSE OU FONS, HACHÉE ET SANS ESMAUS.

2412. Un bacin d'argent blanc à bors petis, dorés sur le plat et hachiés à fueilles longuetes et garnis autour des bors d'un souage greneté. Et ou fons a un compas haut, doré et cizellé, fait comme d'une rose a VI fueillages hachiés à serpens et diverses bestes, ou milieu duquel a un oteau ront haché à nos armes. Et poise V mars V onces.

2413. Un autre bacin d'argent blanc, pareil sans difference au dessus escript. Et poise V mars V onces.

2414 Un autre bacin d'argent blanc, sans aucune difference; qui poise V mars IIII onces XIX esterlins.

2415. Un autre bacin d'argent blanc, de celle mesme façon et devise; qui poise V mars V onces I esterlin.

2416. Un autre bacin d'argent blanc, en toutes choses pareil aus dessus escript; qui poise V mars V onces V esterlins.

2417. Un autre bacin d'argent blanc, semblable sanz difference; qui poise V mars V onces II esterlins.

2418. Un bacin à laver d'argent blanc, dont les bors sont dorez, garnis autour d'un souage greneté; et sur le plat sont hachiés à fueilles longuetes assises comme en faisant une endenteure d'un leis et d'autre. Et ou fons dudit bacin a une grant rose emboutie à VI fueillages roons tous dorés, hachiés dessus à diverses bestes; et les fueilles petites basses d'entre

1. Les poids manquent pour cette pièce-ci comme pour la précédente.

deux qui sont sur tour de losenges, sont dorées et hachées chascune à une fleur de lis renversée : et sur le milieu de ladicte rose, entre un soage roont bas et un feru, a croisetes auprès, et entre un autre roont et haut, est un grant esmail roont d'asur sur un pré vert dont partent deux arbres de pourpre; et entre lesdis arbres est un lion jaune sur une grande beste esmailliée d'asur cler en orbeur. Et a ledit bacin un biberon d'un gros tuiau, qui passe par une grosse gueule et gorge de serpent à grosse et rude teste. Et poise IIII mars VI onces VII estellins.

2419. Un autre bacin d'argent, tout pareil au dessus escript, fors que il n'i a point de biberon et que sur l'esmail est, sur un lion tenné, un homme vestu de vert emmantelé d'un mantel de pourpre; et est nue teste à grans cheveus, qui euvre à ses mains la teste dudit lion; et les arbres aussi de l'esmail sont differens des autres. Et poise IIII mars V onces XV estellins.

GRANS BACINS D'ARGENT BLANS POUR LAVER, À CHAUFFETE.

2420-2421. Deux grans bacins d'argent [1], tous blans et tous pareuls, et sont de façon de grans bacins de cuivre, et sont d'argent fin, ouvré à Avignon ; et les bors en sont à souages blans. Et poise l'un XLIIII mars V onces XII deniers; et l'autre poise XLIII mars III onces. Poisent ensemble IIII^XX VIII mars XII deniers.

AUTRES BACINS D'ARGENT BLANS, MENDRES, POUR LAVER, À CHAUFFETE.

2422-2423. Deux bacins d'argent blans [2], de façon de bacins de cuivre, et sont les bors dorez et cizellez et à souages; et la cizelleure est de fueillages et de serpentelles. Et poise l'un XIII mars, et l'autre poise IX mars VII onces. Poisent ensemble XXII mars VII onces.

2424. Un bacin d'argent blanc, duquel les bors sont dorez; et en quatre lieux sur yceulz est ledit bacin signé aus armes de

---

1. Ce sont les n°s 602 et 603 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Ce sont les n°s 595 et 594 du même Inventaire.

France et du Dalphiné, et sur l'anse a un autre escuçon esquartellé desdictes armes. Et poise II mars VII onces.

2425. Un bacin d'argent blanc à laver en sale à chaufete, lequel est assés grant et bien parfont, mais ses bors sont bien estrois à un tour roont sur la fin tout à l'environ; et sur lesdis bors a un petit escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise IX mars II onces XV estellins.

2426. Un autre bacin tout pareil au dessus escript; qui poise IX mars II onces VII estellins.

2427. Un autre bacin tout semblable as deux dessus escrips. Et poise IX mars II onces V estellins.

2428. Un autre bacin tout pareil as trois dessus escrips; qui poise IX mars II onces.

2429. Un autre bacin tout semblable aus quatre dessus escrips. Et poise IX mars I once XV estellins.

2430. Un autre bacin pareil, sans difference, aus V dessus escrips. Et poise IX mars une once VII estellins.

AUTRES PETIS BACINS D'ARGENT BLANS À LAVER, POUR CHAUFFETE.

2431. Un bacin d'argent blanc [1], de l'argent d'Avignon, en façon de bacin de cuivre; qui poise IIII mars V onces.

2432. Un autre bacin d'argent blanc [2], de celui argent et de celle façon; qui poise IIII mars IIII onces XVIII deniers.

2433. Un autre bacin d'argent blanc [3], semblable en façon et de celui argent. Et poise IIII mars IIII onces.

2434. Un autre bacin d'argent blanc [4], pareil en toutes choses. Et poise IIII mars III onces XII deniers.

2435. Un autre bacin d'argent blanc [5], tout semblable sanz difference; qui poise IIII mars III onces.

2436. Un autre bacin d'argent blanc [6], de celle mesmes façon

1. C'est le nº 610 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 613 du même Inventaire.
3. C'est le nº 612 du même Inventaire.
4. C'est le nº 609 du même Inventaire.
5. C'est le nº 611 du même Inventaire.
6. C'est le nº 614 du même Inventaire.

et de celui argent; qui poise IIII mars II onces XII deniers.

2437. Un bacin d'argent blanc, tout plain, ou fons duquel a un escuçon des armes de la duchesse taillié. Et poise VII mars II onces.

2438. Un bacin d'argent blanc, de beau tour et assez parfont, dont les bors sont estroiz, garnis autour de souages plains; et ou fons a un grant escuçon haichié aux armes de la duchesse. Et poise XII mars une once.

BACINS D'ARGENT CREUS DOREZ, À LAVER TESTES

BACINS D'ARGENT BLANS CREUS, À LAVER TESTES

2439. Un bacin d'argent à laver testes, parfont et creus et ront par dehors; qui poise XI mars VII onces.

2440. Un autre bacin d'argent parfont et creus, à laver testes, et par dehors ront; qui poise X mars II onces.

2441. Un assés grant bacin d'argent à laver, creus et tout plain sans ouvrage, sur le bort duquel est un escuçon des armes de la duchesse. Et poise VII mars V onces.

GRANS MESTIERS D'ARGENT DE YMAGERIE ET À ESMAUS.

2442. Un grant mestier d'un oleffant d'argent, doré et esmaillié[1], estant sur une terrace vert portée de quatre lions, et aus quatre coins, sur ladicte terrace, a quatre targes de nos armes. Et ledit oleffant est esmaillié de sa couleur et a un grant et lonc boyau ou musel et deux grans dens blanches qui li yssent de la gueule, et sur s'eschine a un chastel qui fait toyere à mettre une torche; et autour a quatre tournelles, dont les couvertures sont esmailliés d'asur, et sur ladicte terrace, aus deux costez de l'effant a deux hommes sauvages qui le mainent; et ont chascun à leur col un baston. Et poise XIII mars VII onces.

---

1. C'est le n° 737 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2443. Un autre mestier d'un oleffant d'argent doré et esmaillié [1], pareil sans difference; qui poise XIII mars VI onces.

2444. Un autre mestier d'un oleffant d'argent doré et esmaillié [2], semblable sans difference; qui poise XIII mars V onces XII deniers.

2445. Un autre mestier d'un oleffant d'argent doré et esmaillié [3], et pareil aus dessus escrips; qui poise XIII mars IIII onces XII deniers.

2446. Un autre mestier d'un oleffant d'argent doré et esmaillié [4], de celle façon et semblable en toutes choses. Et poise XIII mars IIII onces.

2447. Un autre mestier d'argent doré et esmaillié [5] et tout pareil sanz aucune difference. Et poise XIII mars IIII onces.

MESTIERS D'ARGENT HACHIÉS ET DORÉS ET PLAINS

2448. Un mestier d'argent doré, dont le pié est soustenu de quatre jambes à pates de lion, passans par testes de serpenz; et ledit pié est autour garni de pluseurs souages, entre lesquels en a un greneté. Et sur le comble du pié qui se emboutist comme un hennap, a un escuçon hachié à nos armes; et sur le milleu est assis, en un couronnement hautelet, fait à creneaus enlevez, un tuiau à quatre demis roons pour mettre la torche, lequel est dessus à creneaus à jour. Et poise V mars VI onces.

2449. Un autre mestier d'argent doré, tout pareil sans difference; qui poise V mars VI onces V esterlins.

2450. Un autre mestier, tout semblable aus dessus escrips; qui poise VI mars XV esterlins.

2451. Un autre mestier tout pareil, pesant V mars VII onces.

2452. Un autre mestier tout semblable; qui poise V mars VI onces V esterlins.

---

1. C'est le nº 736 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 735 du même Inventaire.
3. C'est le nº 738 du même Inventaire.
4. C'est le nº 739 du même Inventaire.
5. C'est le nº 740 du même Inventaire.

2453. Un autre mestier tout semblable, sanz aucune difference aus dessus escrips; qui poise v mars vi onces v esterlins.

2454. Un mestier d'argent doré, dont le pié est tourné à viii quarrés en maniere de compas, soustenu de quatre pates de lion dont les jambes passent par testes de serpens; et par les bors est garni de pluiseurs souages, entre lesquels en a un greneté. Et le comble dudit pié se tourne et emboutist en maniere de hennap; et sur l'une des quarrés a un escuçon hachié à nos armes, et sur le milleu est assis, en un couronnement hautelet de creneaus enlevez, un tuiau à trois demis rons pour mettre la torche, lequel est dessus crenelé à jour. Et poise iiii mars v estellins.

2455. Un autre mestier d'argent doré, tout pareil sans difference; qui poise iiii mars une once x estellins.

2456. Un autre mestier, semblable en tout, pesant iiii mars xv estellins.

2457. Un autre mestier, pareil aus dessus escrips; qui poise iiii mars xv estellins.

MESTIERS D'ARGENT BLANS

2458-2460. Trois mestiers d'argent blans [1], à pates roondes et souages dorez; et sont portez chascun de quatre piés de lions dorez; et ou bout de la toyere, qui est de quatre demis roons, sont les bors crenelez à souages dorez. Et poisent ensemble xii mars une once xii deniers [2].

2461-2463. Trois mestiers d'argent blans [3], portez de roondes pates; et sur les bors a souages dorez et les piés sont comme piez de lion dorés. Et poisent ix mars.

2464. Un mestier d'argent blanc, dont le bacin, qui fait pié, est soustenu de quatres pates de chien dorées, et les jambes en passent par testes de serpens. Et est ledit bacin bordé autour d'un souage greneté et doré; et sur icellui, lequel s'enlieve sur

1. C'est le n° 742 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte publié par M. de Laborde dénombre quatre candélabres; mais, en marge, on lit la note suivante : « La duchesse en a un ».

3. C'est le n° 743 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

le roont, sont en trois compas hachiés trois escuçons des armes de la duchesse. Et du haut dudit bacin part un tuiau à mettre torches, lequel est fait à quatre demis roons creus par dedens; et par le bas et le haut est couronné de creneaus enlevez et dorez. Et poise III mars VI onces III deniers.

2465. Un autre mestier d'argent, tout pareil sans difference au dessus escript; qui poise III mars V onces.

2466. Un autre mestier d'argent, semblable sans difference au dessus escript; pesant IIII mars II onces.

2467. Un autre mestier d'argent blanc, à pié roont et plat, soustenu de quatre grosses pates de lion dorées, et garni autour de souages dorez; et sur le millieu, comme d'un pillier roont, court et grosset doré, levé amont, part un tuiau à quatre demis roons pour mettre la torche, garni sur le haut d'un gros souage doré. Et poise III mars V estellins.

2468-2471. Quatre petis mestiers d'argent blans, dont le pié de chascun d'iceuls est à VIII quarrés, garni autour d'un souage greneté. Et le comble se emboutist, et y est sur une des quarrés un escuçon hachié des armes de la duchesse, et sur le millieu de chascun est un buhot à quatre demis roons pour mettre le mestier de cire, lequel est couronné au bas à creneaus enlevez et sur le haut garni d'un haut souage greneté autour. Et poisent ensemble IIII mars I once X estellins.

2472-2475. Quatre autres petis mestiers, tous pareuls sans aucune difference aus dessus escrips; qui poisent ensemble IIII mars une once XVII estellins.

2476-2479. Quatre autres petis mestiers, tous semblables sanz difference aucune aus dessus escrips. Et poisent ensemble IIII mars II onces I estellin.

CHANDELIERS D'ARGENT POUR METTRE TORTIS SUR TABLE.

2480-2482. Trois chandeliers d'argent blans [1], portez chascun de trois pates; et le pié en est ront à pluseurs souages; et dessus a une longue broche ronde à mettre un cierge; et en ladicte

---

1. Le nº 2480 porte le nº 746 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

broche, audessous de la pointe, a comme quatre dens à atachier chandelles de bougie. Et poise l'un II mars VII onces ; l'autre II mars VI onces, et le tiers II mars V onces XVIII deniers. Poisent ensemble VIII mars II onces XVIII deniers.

2483-2484. Deux chandeliers d'argent [1] bas, pour table, tous plains, dont la pate est en maniere d'un bacin assés parfont, sur laquelle pate a une broche ronde où sont deux petis souages. Et poisent II mars V onces XVIII deniers.

2485-2486. Deux autres chandeliers d'argent pour table [2], de la façon aus autres cy devant escrips, pareuls sans difference. Et poisent II mars V onces XVIII deniers.

TRÈS GRANS CHANDELIERS D'ARGENT EN PIÉ, POUR TORCHE ET TOISE.

2487. Un grant chandelier ou toisier d'argent [3], porté de quatre pates dorées ; et les bors du pié sont dorez à pluseurs souages et orbevoies à jour, et est à VIII costes pointues ; et dessus ledit pié est un haut piler garni de pluseurs souages dorez, et ou milieu a un gros pommel ouquel a VI esmaus de nos armes. Et ledit toisier est ront, de la façon d'une tour ronde ; et la couverture est tailliée au cisel en façon de couverture de tuille, et y a quatre fenestres flamanges à chapiteaus, et sur le bout d'en haut a une eschauguete crenellée, en laquelle a un homme en estant, qui fait le guet et tient une trompete à sa bouche. Et quant l'en veult mettre la toise dedens, l'en lieve toute la couverture qui se rassiet au dedens des grans creneaus. Et poise LI marc IIII onces.

CHANDELIERS D'ARGENT À METTRE OYSELÉS DE CHIPRE.

2488-2489. Deux chandeliers à mettre oyselés de Chipre, dont le pié est ront, garni de pluseurs souages, et sur le plat est

---

1. Le n° 2480 porte le n° 745 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le n° 2481 porte le n° 747 dans le même Inventaire.
3. C'est le n° 741 de l'Inventaire publié par M. de Laborde qui a lu *torsier*.

cizellé; et en chascun a escript : « *Pour vous servir* ». Et ou milieu dudit pié se ferme un lonc tuel pertuisié, tenant audit pié à une chaiennete, et le bort en est de trois testes de lion sur lesquelles a un lis, et dessous leurs mentons a trois liz, tous dorez. Et poisent ensemble II mars II onces.

2490-2491. Deux autres chandeliers pareuls, sans difference, aus deux devant escrips, d'argent blans, qui poisent II mars I once XVIII deniers.

LANTERNES D'ARGENT À ESMAUS ET DORÉES.

2492. Une lanterne d'argent, dorée par dehors, ou fons de laquelle a un cheminel cizellé comme rompu; et du lonc est lié de bendes cizellées à fueillages et à fleurs de lis et de travers de petites bendes à oteaus ; et est garnie de cor ; et dedens a un tuel doré à deux fourchetes pour mettre chandelles. Et le couvercle est autour à fenestrages plains à jour et cizellez sur le haut à roses et à fueillages. Et y a trois esmaus rons de nos armes. Et l'anse est comme un trepié à une platene dessus, et y a une chaienne et l'anelet à quoy la lanterne se porte. Et poise VII mars VI onces.

2493. Une lanterne d'argent dorée à VI costes [1], dont les deux sont cizellées à ymages, et es autres deux a fenestrages et oteaus, et les deux autres sont couvertes de veluyau vert [2]; et du travers de chascune desdictes costes a trois petites bendes esmailliés d'asur à besteletes, et sur deux desdictes costes sur les armes de Savoie. Et est ladicte lanterne à creneaus par le haut et a petis fenestrages esmailliés d'asur à un oteau dessus; et dessus l'anse a un anelet. Et poise VI mars une once XII deniers.

---

1. C'est le nº 36 de l'Inventaire de M. de Laborde.

2. Par une erreur inexplicable, M. de Laborde a lu « velin », mais il y a bien « veluiau » dans le manuscrit qu'il a fait copier; enfin, il a sauté le mot « vert » que sans doute, appliqué au mot vélin, il ne comprenait pas.

LANTERNES D'ARGENT BLANCHES.

GRANS PLAS D'ARGENT DORÉS POUR VIANDE.

AUTRES PLAS D'ARGENT DORÉS MENDRES.

2494-2505. Une dousaine de plas d'argent [1], dorez, de l'argent et de la façon de Paris; qui poisent LXII mars III onces.

2506-2511. Six plas d'argent, dorez, po parfons et bien espés par le fons; qui poisent XXXVII mars II onces XVIII deniers.

2512-2517. Six plas d'argent [2], dorez, pareuls, de l'argent et de la façon de Paris; et poisent XXIX mars VI onces.

2518-2523. Six plas d'argent, dorez, de l'argent et de la façon de Paris; qui poisent XXIIII mars IIII onces.

2524-2525. Deux plats d'argent, dorez, tous pareulz sans aucune difference, es quels sont les armes de nous et de la duchesse sur le bort d'iceulz. Et poisent IX mars II onces VI deniers.

2526-2537. Douse plas d'argent, dorez, de la façon de Thoulouse, bien parfons, signez sur les bors chascun d'un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble mars LVI II onces X estellins.

2538-2549. Douse autres plas tous pareuls, sans difference, aus dessus escrips, qui poisent LVII mars IIII onces V estellins.

2550-2561. Une dousaine de grans plas d'argent, de la façon de Thoulouse, bien parfons et à bors assés larges, à un tour roont sur les bous dehors; et sur les bors de chascun a un escuçon hachié à nos armes. Et poisent ensemble IIIIXXVIII mars V onces.

2562-2573. Une autre dousaine de plas, tous pareuls, sans difference, aus dessus escrips, qui poisent IIIIXXIX mars.

---

1. C'est le nº 700 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Ces six plats et les six suivants, sont cotés 701 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2574-2585. Une autre dousaine de plas, tous pareuls, sans difference, aus dessus escrips, qui poisent IIIIxxIX mars III onces et demie.

2586-2597. Une autre dousaine de plas, tous pareuls, sans difference, aus dessus escrips, qui poisent IIIIxxIX mars II onces et demie.

2598-2609. Une autre dousaine de plas, tous pareulz, sans difference, aus dessus escrips, qui poisent IIIIxxIX mars VI onces.

2610-2621. Une autre dousaine de plas, tous pareuls, sanz difference, aus dessus escrips, qui poisent IIIIxxIX mars une once.

GRANS PLAS D'ARGENT BLANS POUR VIANDE.

AUTRES PLAS D'ARGENT BLANS MENDRES POUR VIANDE.

2622-2633. Une dousaine de plas d'argent [1], blans, de la façon et de l'argent de Paris, et poisent LIX mars VI onces, XII deniers.

2634-2645. Une autre dousaine de plas d'argent [2], blans, de la façon et de l'argent de Paris, et pareux aus dessus escrips, qui poisent LIX mars IIII onces.

2646-2657. Une dousaine de plas d'argent [3], blans, de l'argent et de la façon de Paris, qui poisent XLVIII mars.

2658-2669. Une dousaine de plas d'argent, blans, dont les VIII sont vielz et signez à nos armes, et quatre en y a neufs signés au seign d'Avignon. Et poisent ensemble XLVII mars V onces.

2670-2681. Une dousaine de plas d'argent, blans, dont les IX qui sont pareus et de l'argent et de la façon de Thoulouse, poisent XXXVIII mars V onces et demie; et trois en y a pareuls de la façon de Paris, pesans XV mars une once. Poisent ensemble les XII plas LIII mars VI onces XII deniers.

2682-2693. Une dousaine de plas d'argent [4], blans, dont les VI

1. C'est le nº 721 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 722 du même Inventaire.
3. C'est le nº 718 du même Inventaire.
4. Ce sont les nºs 751 et 752 du même Inventaire.

sont par devers nous ; et sont lesdis XII plas pareus et de la façon de Paris. Et poisent ensemble XLVIII mars IIII onces et demie.

2694-2697. Quatre plas d'argent, blans, dont l'un est grant, signé sur le bort à noz armes, l'autre est à larges bors et deux en y a qui sont bien plas et de la façon d'Avignon. Poisent ensemble XV mars VI onces.

2698. Un plat d'argent blanc, dont le guerfil est dedens, à un escuçon des armes de la duchesse sur le bort. Et poise V mars II onces et demie.

2699. Un autre plat mendre, de la devise à l'autre plat cy devant escript. Et poise III mars V onces.

2700-2701. Deux autres petis plas pareuls, sans guerfil sinon du tour du martel, et sur les bors sont les armes de la duchesse en escuçons. Et poisent V mars V onces.

2702-2711. Dix plas d'argent, sans guerfil, sinon du tour du martel, tous pareuls et sont les armes de la duchesse en petis escuçons sur les bors. Et poisent XXXVI mars VII onces et demie.

2712-2713. Deux plas d'argent, blans, de la façon de Thoulouse, à bors estrois retournez les bous sur le dedens, et chascun plat signé sur le bort d'un escuçon haichié aux armes de la duchesse. Et poisent ensemble V mars III onces X estellins.

2714-2718. Cinq plas d'argent, blans, de la façon de Thoulouse, a assés larges bors, retournez les bous sur le dehors et signés chascun d'un grant escuçon des armes de la duchesse. Et poisent ensemble XV mars une once.

2719-2724. Six plas d'argent, blans, assés petis, de la façon de Poitiers, à bors levez, sur le plat desquels a un escuçon hachié à nos armes. Et poisent ensemble XVIII mars I once.

2725-2737. Dix plas d'argent, blans, assés grans, de la façon de Thoulouse, à bors assés estrois, reploiez et levez sur les bous; et en chascun a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XXXVII mars II onces.

2738-2746. Douze plas d'argent, blans, de la façon de Thoulouse, qui ne sont gaires parfons et ont les bors assés estrois, reploiez et levez sur les bous ; et en chascun a un escuçon haichié des armes de la duchesse; qui poisent ensemble XVIII mars VII onces X estellins.

2747-2752. Six plas petis d'argent, blans, de la façon de

Thoulouze et de beau tour, qui ont les bors assés larges reploiés et levez sur les bous; et en chascun a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XVI mars VI onces XV estellins.

2753-2754. Deux grans plas d'argent, blans, bien parfons et à assés larges bors, retournez les bous sur le dehors; et en chascun a un escuçon hachié aus armes de la duchesse; qui poisent ensemble IX mars III onces.

2755-2756. Deux plas d'argent, blans, de la façon de Paris, bien parfons et à bors moiens, reploiez sur les bous comme du tour d'un souage; et en chascun a un escuçon haichié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble V mars IIII onces X estellins.

2757-2758. Deux plas d'argent, blans, de la façon de Paris, d'assés bon tour, dont les bors sont retournez, les bous sur le dehors; et en chascun a un escuçon hachié as armes de la duchesse. Et poisent ensemble VI mars IIII onces V estellins.

2759-2770. Douse plas d'argent, blans, assés parfons, de la façon de Thoulouse; dont les bors sont assés larges, reploiés sur les bous dehors, comme à un souage roont; et sur le plat des bors a en chascun un large escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XLIIII mars V onces.

2771-2781. Onse plas d'argent, blans, de la façon de Thoulouse, qui sont pou parfons et à bors assés estrois, levez sur les bous et reploiés un pou autour sur le dedens; et sont signez chascun à un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XXX mars VII onces.

2782-2787. Six petis plas d'argent, blans, de la façon de Thoulouse, assés parfons, dont les bors sont assés larges, reploiés autour sur le dessous. Et poisent ensemble XVI mars V onces.

2788-2795. Huit plas d'argent, de tour et de la maniere et façon de Paris, pou parfons; ou souaige du bort par desssus a un escuçon de nos armes haichiés. Et poisent l'un parmi l'autre tous ensemble, XXII mars II onces et demie.

TRÈS GRANS ESCUELLES D'ARGENT, DORÉES, POUR VIANDES.

2796-2807. Une dousaine d'escuelles tres grandes, d'argent, de la façon de Thoulouse, bien parfondes et à assés larges bors, à un tour roont sur les bous dehors; et sur les bors de chascune a un escuçon hachié à nos armes. Et poisent ensemble XLV mars X estellins.

2808-2819. Une autre dousaine d'escuelles toutes pareilles, sans aucune difference, aus dessus escriptes; qui poisent XLIIII mars IIII onces.

2820-2831. Une autre dousaine d'escuelles toutes pareilles, sans aucune difference, aus dessus escriptes; qui poisent XLIIII mars VII onces.

2832-2843. Une autre dousaine d'escuelles toutes pareilles, sans aucune difference, as dessus escriptes; qui poisent XLV mars une once X estellins.

2844-2855. Une autre dousaine d'escuelles toutes pareilles, sans aucune difference, aus dessus escriptes; qui poisent XLIIII mars V onces X estellins.

2856-2867. Une autre dousaine d'escuelles toutes pareilles, sanz aucune difference, aus dessus escriptes; qui poisent XLIIII mars VI onces.

AUTRES ESCUELLES D'ARGENT DORÉES MENDRES.

2868-2879. Une dousaine d'escuelles d'argent, dorées, assés parfondes; qui poisent XXIIII mars III onces XII deniers.

2880-2891. Une dousaine d'escuelles d'argent, dorées [1], de la façon de Paris; qui poisent XVIII mars VII onces.

2892-2903. Une dousaine d'escuelles d'argent, dorées [2], de la façon de Paris; qui poisent XVIII mars VI onces XII deniers.

2904. Une escuelle d'argent, dorée dedens et dehors [3], et à

---

1. C'est le n° 704 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 703 du même Inventaire.
3. C'est le n° 717 du même Inventaire.

]arges bors tous esmailliez de nos armes. Et poise II mars VI onces XVIII deniers [1].

2905. Une escuelle d'argent, dorée, toute plaine, sur le bort de laquelle il a un escuçon des armes de la duchesse parties. Et poise II mars une once.

2906. Une autre escuelle d'argent, dorée, toute plaine, sur le bort de laquelle il a un escuçon desdictes armes de la duchesse parties. Et poise II mars une once.

2907-2918. Une dousaine d'escuelles d'argent, dorées, de la façon de Thoulouse, à bors tournez sur le dehors et signez chascun à un escuçon hachié des armes de la duchesse. Et poisent ensemble XXVIII mars V onces V estellins.

2919-2930. Une autre dousaine d'escuelles toutes pareilles, sans difference ; qui poisent XXVIII mars VII onces V estellins.

2931-2942. Une autre dousaine d'escuelles semblables, sans difference aus II XIIes dessus escriptes, pesans XXVIII mars IIII onces X estellins.

TRÈS GRANS ESCUELLES D'ARGENT BLANCHES.

AUTRES ESCUELLES D'ARGENT BLANCHES MENDRES.

2943-2954. Une dousaine d'escuelles d'argent, blanches [2], de l'argent et de la façon de Paris ; qui poisent XXIIII mars III onces.

2955-2966. Une autre dousaine d'escuelles d'argent, blanches [3], pareilles aus devant escriptes ; qui poisent XXIIII mars une once XII deniers.

2967-2978. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [4], de la

---

1. Cet article, dans le texte suivi par M. de Laborde, est suivi d'une note dont je crois utile de donner ici une copie exacte, car, dans la publication de M. de Laborde, elle est absolument inintelligible : « Memoire de III plas « qui ne sont pas en escript, ne la vesselle qui a esté emblée qui sont V plas « sans ces III, XVII escuelles, un grand cuillier d'argent. »

2. C'est le nº 734 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le nº 723 du même Inventaire.

4. C'est le nº 728 du même Inventaire.

façon et pareilles des dessus escriptes; qui poisent xxiiii mars xii deniers.

2979-2990. Une autre dousaine d'escuelles d'argent blanches [1], de la façon et pareilles aus devant escriptes; qui poisent xxiiii mars.

2991-3002. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [2], de semblable façon et pareilles; qui poisent xxiiii mars.

3003-3014. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [3], blanches pareilles et de ladicte façon ; qui poisent xxiiii mars.

3015-3026. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [4], pareilles aus dessusdictes; qui poisent xxiii mars vii onces xii deniers.

3027-3038. Une dousaine d'escuelles d'argent [5], de la façon dessusdicte et pareilles ; qui poisent xxiii mars vii onces xii deniers.

3039-3050. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [6], blanches, de la façon et pareille des dessusdictes ; qui poisent xxiii mars vii onces.

3051-3062. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [7], pareilles aus devant escriptes et de telle façon, qui poisent xxiii mars vi onces xii deniers.

3063-3074. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [8], blanches pareilles aus devant escriptes; qui poisent xxiii mars vi onces xii deniers.

3075-3086. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [9], blanches aus dessus escriptes toutes semblables; qui poisent xxiii mars vi onces.

3087-3098. Une dousaine d'escuelles d'argent [10], blanches, de la façon et de l'argent de Paris; qui poisent xxi marc i once xii deniers.

---

1. Cest le nº 729 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 730 du même Inventaire.
3. C'est le nº 732 du même Inventaire.
4. C'est le nº 726 du même Inventaire.
5. C'est le nº 727 du même Inventaire.
6. C'est le nº 724 du même Inventaire.
7. C'est le nº 725 du même Inventaire.
8. C'est le nº 733 du même Inventaire.
9. C'est le nº 731 du même Inventaire.
10. C'est le nº 709 du même Inventaire.

3099-3110. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [1], blanches de celle mesme façon ; qui poisent XVIII mars III onces.

3111-3122. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [2], blanches de la façon de Paris ; qui poisent XVIII mars II onces XII deniers.

3123-3134. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [3], pareilles aus devant escriptes ; qui poisent XVIII mars II onces.

3135-3146. Une dousaine d'escuelles d'argent [4], blanches de la façon des dessusdictes et semblables ; qui poisent XVIII mars II onces.

3147-3158. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [5], blanches de ladicte façon et semblables ; qui poisent XVIII mars une once XII deniers.

3159-3170. Une autre dousaine d'escuelles d'argent [6], pareilles aus devant escriptes et de la façon ; qui poisent XVII mars VII onces.

3171-3175. Cinq escuelles d'argent, blanches, de la façon de Montpellier, poisant VII mars I once XII deniers.

3176-3180. Six escuelles d'argent, blanches, toutes plainnes assez petites, lesquelles ont chascune deux oreilles faites en maniere d'une fleur de lis, sur lesquelles a un escuçon des armes de la duchesse. Et poisent X mars II onces XVIII deniers.

3181-3193. Une dousaine d'escuelles d'argent, blanches, dont les guerfis sont rabatus dehors ; et sur les bors a un escuçon des armes de la duchesse. Et poisent XVI mars II onces.

3194-3203. Dix escuelles d'argent, blanches, de celle meisme devise sans aucune difference. Et poisent XIII mars V onces.

3204-3205. Deux autres escuelles d'argent, blanches, qui ont le bort d'autre façon, et n'est pas en maniere de guerfil, mais est fait au martel ; et y sont les armes de la duchesse sur le bort. Et poisent II mars V onces VI deniers.

3206-3217. Une dousaine d'escuelles d'argent, blanches, dont le guerfil est dedens ; et sur le bort de chascune a un escuçon

1. C'est le n° 706 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 708 du même Inventaire.
3. C'est le n° 710 du même Inventaire.
4. C'est le n° 711 du même Inventaire.
5. C'est le n° 707 du même Inventaire.
6. C'est le n° 705 du même Inventaire.

des armes la duchesse. Et poisent XVI mars III onces XVIII deniers.

3218-3231. Quatorse escuelles d'argent, blanches, de pareille façon; qui poisent XVII mars VII onces.

3232-3243. Une dousaine d'escuelles d'argent, blanches, sans guerfil sinon du tour du martel; et sur les bors sont les armes de la duchesse en escuçons. Et poisent XXI marc VII onces XVIII deniers.

3244-3253. Dix autres escuelles d'argent, blanches, de la façon à la XIIe dessus escripte sans difference aucune. Et poisent XIII mars VI onces et demie.

3254-3273. Vingt escuelles d'argent, blanches, de la façon de Thoulouse, assés parfondes et de beau tour, dont les bors sont assés larges, reploiés et levez sur les bous; et en chascune a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XXVII mars IIII onces.

3274-3285. Douse escuelles petites d'argent, blanches, de la façon de Poitiers, à bors levez, sur le plat desquels a un escuçon hachié à nos armes; et poisent ensemble XVIII mars I once.

3286-3297. Douse autres escuelles toutes pareilles, sans difference aus XII dessus escriptes, pesans XVIII mars une once.

3298-3315. Dix et huit escuelles d'argent, blanches, de la façon de Thoulouse, qui ont les bors assez estrois, reploiez et levez sur les bous; et sur le bort de chascune a un escuçon feru à coing aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XXXIII mars X estellins.

3316-3327. Douse petites escuelles d'argent, blanches, de la façon de Thoulouse, assés parfondes et à bors assés larges, reploiez et levez les bous, sur chascun desquels a un escuçon hachié as armes de la duchesse. Et poisent ensemble XVI mars VI onces XV estellins.

3328-3335. Huit petites escuelles d'argent, blanches, qui ne sont pas trop parfondes; et sur les bors de chascune, lesquels sont reploiez et levez sur les bous, a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XI mars une once V estellins.

3336-3341. Six escuelles d'argent, blanches, de la façon d'Avignon, assés parfondes et de beau tour; et sur les bors de chascune, qui sont reploiez et levez sur les bous, a un escuçon

des armes de la duchesse. Et poisent ensemble VII mars VI onces.

3342-3351. Dix escuelles petites d'argent, blanches, de la façon de Montpellier, assés parfondes et à larges bors, reploiés autour sur le haut. Et poisent ensemble XII mars III onces.

3352-3353. Deux escuelles petites d'argent, blanches, de la façon de Thoulouse, bien parfondes et à bors estrois, reploiez autour sur le haut. Et poisent ensemble II mars IIII onces.

ESCUELLES POUR FRUITERIE, DE DIVERSES PIERRES GARNIES D'ARGENT DORÉ, À ESMAUX ET SANS ESMAUX.

3354. Une escuelle [1] de pourcelaine [2] à servir de fruit, garnie d'argent doré ; et par le pié est à pluseurs souages ; et dessus a VI esmaus, en chascun desquels a une teste d'apostre, et les bors sont esmailliés d'asur, et y a gens qui chacent et aucuns qui jouent à divers jeux. Et sur lesdis bors a trois escuçons de nos armes pendans à anelez ; et y a aussi trois fretelez dorez à perles et à petis grenas, et sur chascun fretel a une langue de serpent. Et poise en tout V mars VI onces.

PLATEAUS DE FRUITTERIE D'ARGENT DORÉS.

PLATEAUS DE FRUITTERIE D'ARGENT BLANS.

3355-3366. Une dousaine de plateaux d'argent pour fruitterie [3] ; qui poisent tous ensemble XII mars.

3367-3378. Une dousaine de petis plas d'argent pour fruitterie, pou parfons et à assés larges bors, qui ont un tour reploié sur les bous dehors. Et poisent tous ensemble XXII mars IIII onces X estellins.

3379-3390. Une autre dousaine de plas tous pareuls, sans

1. C'est sous le nº 714 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte publié par M. de Laborde donne une variante que voici : « Une escuelle d'une pierre appellée pourcellaine..... »

3. C'est le nº 748 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

aucune difference aus dessus escrips; qui poisent tous ensemble XXII mars IIII onces.

3391-3402. Une dousaine de petis plas de fruitterie d'argent blanc, bien plas, à bors assés larges reploiés sur le dehors, à roons retours; et sur les bors de chascun a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poisent ensemble XI mars une once X estellins.

POS POUR SAUSSES D'ARGENT, DORÉS.

POS À SAUSSE D'ARGENT, BLANS.

3403. Un grant pot d'argent à mettre sausse [1], lequel a gros ventre et court col et le pié large sans souages; et à la gueule a un gros bec par devant, qui part du milieu du ventre. Et l'anse dudit pot est bien grosse selon le pot. Et poise XI mars VII onces XII deniers.

3404-3405. Deux autres pos d'argent, blans, à mettre sausse, pareuls et de la façon du dessus escript, sans difference, dont l'un poise XI mars III onces et l'autre poise aussi XI mars III onces; poisent ensemble XXII mars VI onces.

3406-3408. Trois autres pos d'argent [2], blans, à mettre sausse, pareuls et de la façon des devant escrips sans difference, dont l'un poise XI mars une once, l'autre poise aussi XI mars une once, et le tiers poise X mars VII onces. Poisent ensemble XXXIII mars une once.

3409. Un pot d'argent blanc à mettre sausse [3], mendre des dessus escrips et en autres choses pareil, sans difference. Et poise V mars II onces XVIII deniers.

3410. Un pot d'argent blanc à mettre sausse, dont le pié est basset replié par le bort sans souaige; et a gros ventre et court col. Du haut du ventre part une gorge à bec, par lequel on vuide

1. C'est le n° 776 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. L'une des deux premières pièces de cet article correspond sans doute au n° 777 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le n° 775 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

la sausse, et a un tel bec à couvrir par dessus l'autre ou couvercle du pot, lequel est plat ; et dessus sont en un escuçon les armes de la duchesse haichiées. Le martelet est en maniere de potence à vi costes. Entour la gueule ne le bort n'a aucuns souaiges. L'ance est ronde par dedens et plate dehors. Et poise vii mars vi onces et demie.

3411-3413. Trois autres pos d'argent blans à mettre sausse, pareuls et de la façon du dessus escript, sans difference, dont l'un poise vii mars v onces xvi estellins et demi, et l'autre poise vii mars v onces ix estellins, et l'autre poise vii mars iiii onces xv estellins. Poisent ensamble xxiii mars et demi.

FOISSELLES D'ARGENT, DORÉES, À FROMAGES.

FOISSELLES D'ARGENT BLANCHES.

3414-3415. Deux foisselles d'argent [1], blanches, en chascune desquelles a cinq pertuis ou fons, c'est assavoir un ou milieu et quatre sur les costez, et ont petis bors renversez. Et poise iiii mars ii deniers.

UN TRES GRANT MIROER D'ARGENT.

3416. Un tres grant miroer d'un tres bel chastel de maçonnerie, dont le pié est en maniere d'une rose porté de viii lions et garni autour d'une grant orbevoie à jour. Et sur ledit pié, devant la grant porte du chastel, a deux hommes sauvages à genous, qui tiennent un miroer ront lequel soustient sur ses espaules un homme nu assis et a ses jambes croisées, et sur ycelles a un petit chien et dedens ladicte porte a un homme en estant qui tient une hache; et de l'autre part, à l'opposite, a une autre porte et deux petites tournelles saillans,

---

1. Ces deux pièces répondent au nº 773 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

sur le couronnement desquelles a deux hommes armez qui tiennent deux pennonceaus de nos armes; et dedens ladicte porte a un sergent d'armes, et aus costez a deux autres petites portes à saillies fermées et à petites tournelles : et dedens l'une d'icelles portes a un homme afublé et vestu d'une houpelande, et dedens l'autre a un homme court vestu. De entre lesdictes quatre portes partent quatre tours couronnées, garnies de fenestres tailliées et de garites, sur deux desquels a deux dames atournées de flocars qui tiennent un miroer quarré, et sur les autres deux a deux hommes armez qui tiennent chascun une baniere de nos armes. Et entre ycelles est le donjon du chastel, de tres bel ouvrage, ouquel a un couronneis de creneaus; et dessus a fenestrages doubles, les uns à jour, les autres esmailliés d'asur, et es deux fenestrages à jour a, en chascun, un escuier et une damoiselle, et devant les deux qui sont esmailliés a deux hommes apuiez sur les creneaus, qui ont chapeaus de fer et tiennent chascun une lance; et au plus haut a fenestrages autour, les uns à jour, les autres esmailliez ; et dessus a un haut couronneis à creneaus autour du tour dudit donjon, qui est fait en maniere d'une feste d'une maison, tout esmaillié à nos armes. Et poise CXL mars IIII onces.

AUTRES MIROERS D'ARGENT, ESMAILLIÉS ET DORÉS.

ESCRINÉS D'ARGENT ESMAILLIÉS, DORÉS ET BLANS.

ESCRINÉS DE CRISTAL ET D'AUTRES PIERRES ET DE YVIRE, GARNIS D'ARGENT.

3417. Un escrinet d'une pierre brune comme marbre [1], goutée de vert, et est longuet et quarré, et est garni d'argent doré et porté de quatre lionceaus; et le couvercle est à creneaux, et à chascun des quatre cornez d'icelui a un chapitel de maçonnerie

---

1. C'est le nº 162 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et gens jouans de pluseurs instrumens ; et y a serreure et clef. Et poise III mars V onces.

CADRANS D'ARGENT.

3418. Un grant cadran d'argent [1], signé d'une part par les lignes des heures, et y pent un plommet d'argent ; et ou fillet a une petite perle ronde ; et de l'autre part, escript par algorisme à quans poins le soleil monte et descent en chascun mois. Et poise II mars IIII onces XII deniers.

ESCUELLES D'ARGENT PETITES POUR SAIGNER.

3419-3422. Quatre escuelles d'argent à saigner [2], et sur les bors de chascune a quatre esmaus de nos armes ; et la plus grande est signée sur les bors d'un treffle, la seconde a deux treffles, la tierce a trois treffles et la quarte a quatre treffles. Et poisent ensemble II mars VII onces.

CUISINE D'ARGENT.

3423. Premierement une tres grant crameillée d'argent à quatre pilers boutans l'un contre l'autre en maniere d'arc, ront pardessus, comme un paveillon, et sont les pillers quarrés de quatre quarrés, et chanfrains sur chascune quarré ; et chascun piler a pardessous un pié en façon de pate de lion, velu par dedens; et est chascun piler de deux pieces fermées d'une charniere, et dessus chascune charniere a un anel à vj quarrés, qui descent dessus les charnieres, pour fermer ensemble les deux pieces. Et la piece de dessus la charniere a un anel soudé, ouquel pent une chaienne de IX mailles plates, et à ladicte chaienne pent un crochet en façon de crochet de

---

1. C'est le nº 680 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 84 du même Inventaire.

crameillée qui porte un pot, et au bout dessus a un autre crochet agu pour haucier ou avaler ledit pot. Et es autres trois pilers pendent semblablement chaiennes et crochez pareuls aus dessus escrips. Autour desdis pillers a un grant cercle ront de quatre pieces, dont chascune est fermée à une charniere à un des pilers, et à l'autre piler prochain se ferme en un anel en maniere d'un gon; et est chascune piece dudit cercle, quarrée, de la façon des pilers, et porte chascune deux aneaus et à chascun anel pent une chaienne de viij mailles et un crochet, tout de la façon de la chaienne et crochez dessus escris sans difference. Et dessus l'une des pieces d'amont d'un des pilers faisans l'arc, auprès du plus haut, a un siege en quoy se ferme à clavel une ymage d'argent blanc massis fait en maniere du maistre queu, vestu lonc et une barrete sur sa teste, et en sa main senestre tient une andoille. Dessus la seconde piece est une ymage d'argent blanc massis et assis en la maniere du devant escript, lequel est vestu d'un jupon cizellé, estroit et court, et à ses deux mains tient une haste en laquelle est embrochée une oye d'argent massie; et est l'image sans chaperon et à grans cheveux, et est comme jeune homme sans barbe. Sur le tiers piler a semblablement une autre ymage d'argent massis, en façon d'un camus, vestu court, sans chaperon, et porte à son col une haste où il a deux perdris embrochiées et tout d'argent, et tient ladicte haste à deux mains par le bout dessous. Et sur le quart piler, en pareille maniere, a une ymage d'argent massis, court vestu jusques aus genous et à jambes nues et sans chaperon, et porte à son col un mouton escorchié, à testes et cornes, et a la queue renversiée par devers le dos. Et se ferment lesdis quatre pilers en une boite creuse, d'argent, ronde, laquelle a un souage autour de chascun pertuis où se ferment lesdis pilers ; au dessous de laquelle boite a un fons en maniere d'une rose, ou milieu de laquelle a un touret auquel pent un anel ; et audit anel pent une chaienne de IX mailles, et audessous a un crochet à pendre une chaudiere, de la façon des chaiennes et crochés dessus escrips. Et audessus de ladicte boiste, qui est en maniere d'un tour, a un couvercle crenellé dessus et dessous, ouquel a quatre chevilles d'argent massis, qui entrent es quatre pillers devantdis pour les fermer et atachier ensemble dedens

ladicte boiste. Et dessus ledit couvercle a une chaiere d'argent à trois piés et dossier, à demi ront double, en laquelle chaiere est assise une ymage d'argent massis, vestu d'un lonc surcot ouvert, et a afublé son chaperon en garinet, et tient à deux poings un cochon de lait rosti, lequel il mort aus dens en l'une des cuisses de derriere. Et poise le premier piler de ladicte crameillée, qui est marchié par un faisant, trois pieces; c'est assavoir la piece du piller de dessous, la piece de dessus qui fait l'arc et la piece qui fait le quart du cercle, avec les trois chaiennes, aneaus et crochez qui y tiennent et le siege d'un des ymages, iiii^{xx}xii mars vii onces. Le second piler, merchié par deux faisans, trois pieces semblablement comme le dessus escript, poise iiii^{xx}xiiii mars v onces et demie. Le tiers piler, signé par trois, qui pareillement fait trois pieces comme le dessus escript, poise iiii^{xx}ii mars et demie. Et le quart piler, signé par trois (*sic*) faisant, aussi semblablement comme les autres trois pieces, poise iiii^{xx}xiiii mars. L'image du maistre queu qui porte l'andoulle, poise ii mars i once xiiii deniers. L'image du jeune homme court vestu, qui porte l'oye, poise i marc vi onces vi deniers. L'image du camus poise i marc iiii onces vii deniers. Et l'image court vestu, à nues jambes, poise i marc vii onces viii deniers. La boiste ou se ferment en haut les pilers, avec le touret, la chaienne, le crochet et l'anel qui y tiennent, poisent xx mars vii onces v deniers. Le couvercle crenellé aus quatre chevilles, poise ii mars iii onces. La chaiere, où siet l'image d'en haut, poise vii onces et demie. Et ladicte ymage poise xi mars iiii onces xv deniers. Ainsi poise toute ladicte crameillée iiii^{c}xviii mars une once iiii deniers.

LA CHAUDIERE DE LA CRAMAILLIÉE.

3424. Une tres grant chaudiere d'argent toute blanche [1] qui a tres gros ventre, et sur la gueule a grans bors larges renversez et est garnie ladicte gueule tout autour par dehors lesdis bors d'une fort bende d'argent cloée ausdis bors, sur lesquels a

1. C'est le n° 771 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

quatre aneaus rons fermez sur les bors dessusdis. Et poise IIIIxxVI mars IIII onces XII deniers. Et est ladicte chaudiere garnie d'une grant anse massisse quarrée d'argent blanche, en laquelle anse a en chascun bout un crochet à charnieres, et y met on l'anse et oste quant l'en veult. Et poise IX mars V onces VIII deniers. Poise en tout IIIIxxXVI mars V onces XX deniers.

CHAUDERONS DE LA CRAMAILLÉE COUVERS.

3425. Un chauderon d'argent blanc, ront par dessous [1], et par le bort, estroit et renversé ; et aus deux bous tient une anse à deux aneaus, de chascun costé un, et au dessous de chascun a un fueillage ; et l'anse est quarrée. Et poise XII mars II onces V deniers [2].

3426-3427. Deux chauderons pareuls au darrenier escript [3], et semblables sans difference, dont l'un poise XII mars une once et l'autre poise XII mars. Poisent ces deux ensemble XXIIII mars une once.

3428. Un chauderon d'argent blanc [4], roont par le cul et à bort renversé ; et à deux aneaus sur les bors tient une anse ; et au dessous desdis aneaus a comme une fueille de treffle enlevée, et ladicte anse est quarrée. Et poise X mars VII onces.

3429-3430. Deux chauderons d'argent [5], pareuls audit chauderon darrenier escript. Et poise l'un X mars VI deniers, et l'autre poise IX mars VII onces VI deniers. Poisent ensemble XIX mars VII onces XII deniers.

3431. Un chauderon d'argent blanc [6], roont par dessous et sans piés ; et le ventre est roont et lonc et les bors se renversent ;

---

1. C'est le n° 761 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Dans le manuscrit, chacun des articles de ce chapitre est suivi d'un blanc, en marge duquel la mention suivante, destinée sans doute au copiste, a été portée : « Pour le couvercle ». Il est à noter qu'en effet, dans le texte, nulle part on ne mentionne de couvercle pour ces pièces.

3. Ce sont les nos 762 et 763 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le n° 758 du même Inventaire.

5. Ce sont les nos 759 et 760 du même Inventaire.

6. C'est le n° 753 du même Inventaire.

et sur iceuls, à deux membrez est fermée une grosse anse, roonde ou milieu, et devers les bous va en agreslissant. Et poise xx mars II onces.

3432-3433. Deux autres chauderons d'argent blans [1], pareuls au devant escript en toutes choses. Et poise l'un xv mars IIII onces; et l'autre poise xv mars XII deniers. Et ensemble poisent ces deux xxx mars IIII onces XII deniers.

POS A TROIS PIÉS DE LA CRAMAILLÉE, COUVERS.

3434. Un pot d'argent blanc à trois piez [2], dont chascun pié a trois ongles en maniere de pié de chien, velus es jambes par dedens; et a une anse quarrée, chanfraint et massis, tenant à deux petites anses massises de la façon de ladicte anse. Et ledit pot est gros ou milieu, et la bouche est à un bort renversé. Et est tout en façon de pot de cuivre. Et poise xv mars II onces x deniers [3].

3435-3436. Deux autres pos d'argent blans [4] en façon de pot de cuivre et tous pareulx et semblables au devant escript sans difference. Et poise l'un xv mars II onces v deniers, et l'autre poise XIIII mars v onces v deniers. Poisent ensemble XXIX mars VII onces x deniers.

3437-3439. Trois autres pos d'argent blans [5], en façon de pot de cuivre, de la façon et pareuls sans difference aus trois pos devant darreniers escrips; dont l'un poise XIIII mars III onces, le secont XIIII mars une once xv deniers et le tiers XIII mars VI onces. Poisent ensemble XLII mars II onces xv deniers.

---

1. Ce sont les nos 754 et 755 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le no 764 du même Inventaire.
3. Comme au chapitre précédent, chaque article de celui-ci est suivi d'un blanc, en marge duquel est inscrite discrètement la mention suivante : « Pour le couvercle. »
4. Ce sont les nos 765 à 766 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. Ce sont les nos 767 à 769 du même Inventaire.

AUTRES POS D'ARGENT, À TROIS PIÉS, COUVERS.

GREILS DOUBLES ET SENGLES, D'ARGENT.

3440. Un grant greil d'argent, double, à deux charnieres, dont l'une des pieces est de deux barres quarrées mi plates, à quatre piés en façon de piés de chien, et a x verges traversieres roondes; et l'autre piece est du grant et du large de la dessusdicte à deux barres quarrées mi plates, et en chascune a un pié de la façon des dessusdis, et a IX verges traversieres pareilles des autres. Et poise en tout L mars.

3441. Un autre greil d'argent à queue, à deux barres quarrées mi plates, en chascune desquelles a deux piés de chien et a IX verges roondes traversieres, de quoy la verge du milieu tient à la queue, laquelle est quarrée mi plate et recroquilliée par dessusen façon d'un anel. Et poise XXIII mars VII onces.

POILLES D'ARGENT À DEUX ANSES.

3442. Une poille d'argent blanche pour cuire poisson, assés parfonde; et autour des bors a souages, et sur lesdis bors a deux anses fermées aus deux bous, chascune à deux membrez. Et poise XXIX mars V onces XV deniers.

POILLES DARGENT À QUEUE.

3443. Une petite poille d'argent blanc pour enfans, assés parfonde et à longue queue retournée au bout; et ladicte queue est appuiée à la poille à deux boutans, et portée dessous d'une petite piece plate. Et poise III mars II onces XVIII estellins.

LECHEFROYES D'ARGENT.

PLATAINES D'ARGENT PERCIÉS.

TREPIÉS D'ARGENT.

3444. Un trepié d'argent tout blanc, en triangle [1], plat dessus et dessous ; et en chascune triangle a un lonc pié plat. Et poise xv mars x deniers.

3445. Un trepié d'argent blanc, petit, tourné sur le roont et soustenu de trois piés haus plas qui se retournent dessous le trepié, à trois fueilles de treffle au bout. Et poise III mars v estellins.

MORTIERS D'ARGENT.

3446. Un mortier d'argent blanc, dont le siege est quarré et soudé au fons dudit mortier par dehors ; et des quarrés dudit siege partent quatre anses qui sont par le haut soudées aus bors d'icelles, dont sur le haut, les deux sont cavées pour vuidier la sausse, et les deux autres sont plaines en maniere de endenteure. Et ledit mortier est ront par dedens et les bors sont larges. Et poise LI marc VI onces V deniers.

BROCHES D'ARGENT POUR ROST, ET LES PATES POUR SOUSTENIR.

3447. Une broche quarrée d'argent mi plate, de environ XI espans de lonc et deux dois de large sur le plat et un doit d'espés sur les costez ; et est ronde vers le bout de devant ; et à l'autre bout pres de la queue a deux aneaus soudez, entre

---

1. C'est le nº 772 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

lesquels se tient le pié sur quoy elle siet pour tourner. Et après lesdis aneaus est chanfrainte et reploiée sur le bout, dont le premier ploy est quarré à quatre quarrés, et l'autre, que l'en tient quant l'en la tourne, est ront. Et ou bout a un bouton pointu. Et poise L mars IIII onces X deniers.

3448. Un pié d'argent blanc, sur lequel siet la broche devant escripte, lequel a trois jambes mi plates; et en chascune jambe a un pié comme le pié d'un chien, et a chascune pres d'un espan de lonc; et devers le haut se assemblent lesdictes jambes dessous un siege ront mi plat, sur lequel est assis un anel quarré de deux pieces à deux charnieres, ouquel anel entre ladicte broche, et l'une desdictes charnieres se ferme à une brochete d'argent pendant à ladicte charniere à une chaiennete. Et poise en tout IX mars V onces XII deniers.

3449. Une broche d'argent, blanche, quarrée mi plate, de environ X espans de lonc, d'un pouce de large et demi pouce d'espés, et en toutes choses est semblable à la broche dessus escripte. Et poise XXIIII mars X deniers.

3450. Un pié d'argent blanc, sur lequel tourne ladicte broche, pareil en façon, sans difference, à l'autre dessus escript, fors qu'il est mendre. Et poise IIII mars IIII onces.

3451. Une petite broche d'argent, blanche, toute roonde et assés longuette, et va vers le premier bout en aguisant, et vers l'autre bout a deux anelez soudez, entre lesquels se ferme le pié sur quoy elle tourne. Et après lesdis anelez est le tour, dont le premier pli est quarré, et est roonde vers le bout qui a un bouton pointu. Et poise VII mars V onces X deniers.

3452. Un pié d'argent blanc sur lequel tourne ladicte broche, pareil aus piés dessus escrips, fors qu'il est mendre et de plus menue façon. Et poise II mars VI onces.

CRUCHES ET COURGES D'ARGENT.

3453. Une cruche d'argent, blanche, à porter eaue, garnie par le pié, le ventre et la gueule de pluseurs souages; et est ronde et a tres gros ventre, qui va en agresloyant devers le pié. Et le couvercle, qui tient à une chaiennete, est plat et dessus a un

lion ; et l'anse est quarrée mi plate et tient à deux anelez atachiés au col de ladicte cruche, soubs chascun desquels pent une fueille de treffle. Et poise xvi mars une once.

3454. Une autre cruche d'argent, blanche, pareille, sans difference, à la dessus escripte ; qui poise xv mars vi onces xxi denier.

3455. Une courge à porter lesdictes cruches, laquelle est couverte d'argent et est un petit renversée comme un arc, liée de souages en cinq lieux ; et aus deux bous a deux oches où entrent les anses desdictes cruches. Et sur les deux bors de chascune desdictes oches a, tenant à charnieres, une deffense d'argent, qui se ferme à une aguille d'argent, pour garder l'anse que elle ne ysse de ladicte oche. Et poise vi mars iii onces.

COQUEMARS D'ARGENT À BEC.

3456. Un coquemart, apellé bec d'asne, d'argent blanc, ront et plat dessous ; et au dessous d'un des bous de l'anse a un gros bec quarré ; et l'anse est grosse et ronde. Et poise xviii mars vi onces.

SALIERES D'ARGENT, DE CUISINE.

3457. Une saliere d'argent, blanche, pour cuisine, faicte en maniere d'une tour quarrée à quatre festes croisiés, dont le pié est garni de haus souages ; et sur le haut d'une des quarrés a un trou ront par où l'en met et prent le sel ; et de devant a une platene ronde qui cueuvre ledit trou, laquelle pent à une charniere, et par le bas se ferme à un clou ront qui tient à une chaiennete. Et poise xvii mars iiii onces xviii deniers.

GRANDES CUILLIERS D'ARGENT PLAINES.

3458-3459. Deux cuilliers d'argent, blanches [1], dont l'une est

1. Le nº 3458 correspond au nº 757, et le nº 3459 au nº 756 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

plaine et l'autre est pertuisiée, et ont lons manches, gros devers le bout. Et au dos de la plaine a un escuçon de nos armes, et poise III mars une once VI deniers; et la perciée poise III mars une once XII deniers. Poisent ensemble VI mars II onces XVIII deniers.

3460. Une cuillier d'argent blanc à queue longue à quarrés, et a un glaon doré au bout; qui poise III onces XII estellins.

3461. Une grant cuillier d'argent pour drecier viande, qui a un gros bouton au bout du manche à VI quarrés, garni par le milieu, et au bout, devers le manche, de souaiges. Et est la pongnié grosse, à VI costes. Et vers le bout du manche de la cuillier a un autre bouton garni de souages. Aux deux bous et ou milieu, ledit manche de la cuillier est platelet, à VI costes, en eslargissant devers le creux de la cuillier, et dessus a un escuçon des armes de la duchesse. Devers le dos a une crestelette, et est grant le creux de la cuillier comme une petite tasse et parfont assez. Et poise II mars VI onces.

3462. Une autre cuillier d'argent, au bout du manche de laquelle a un bouton roont, garni de souaige; et est la poingnié toute roonde; à l'autre d'icelle a un autre bouton aussi garni de souaige. Et est le manche de la cuillier à VI costes, en eslargissant devers le creux, et sur le plat a un escuçon des armes de la duchesse. Et est en autres choses pareille à la prochaine dessus escripte. Et poise II mars VII onces VIII estellins et demi.

3463. Une autre cuillier d'argent, pareille en toutes choses à la prochaine dessus escripte. Et poise II mars VI onces XIIII estellins.

SELLES DE CHEVAUS AVEC TOUT LE HERNOIS, GARNIS D'ARGENT DORÉ À ESMAUS ET SANS ESMAUS.

3464. Une selle garnie d'argent doré, et est couverte de veluiau vert, brodée; et les tasses sont brodées à lis, et y a lions et aigles emmantellez et brodez de nos armes et des armes d'Estampes. Et la garnison d'argent est faicte à rais de soleil dorez, es quel il a petis esmaus rons de nos armes. Et les estriefs et aussi les bors des arçons de la selle sont d'argent dorez. Et la

bride est de ladicte devise. Et poise tout l'argent de la selle et bride xxxvi mars.

GRANS CHAIERES, APPELLÉES FAUDESTEUFS, DE BOIS COUVERTES D'ARGENT DORÉ.

3465. Une grande chaiere faite de quatre arcs, sur le tour et façon de chaiere de prelat, toute couverte d'argent doré; dont les deux arcs bas, qui font les jambes, sont patez dessous comme de quatre pates de chien qui font les pies de la chaiere : et sont tous les quatre arcs dessusdis fais chascun à viii quarrés encavées; et les pieces de l'argent sont cloées au bois de la chaiere à petis clous à testes roondes, passans comme parmi souages plas et estrois qui queuvrent les joinctures et assemblées desdictes pieces d'argent. Et aus costez bas de la chaiere, a deux pieces larges et plates qui se loient aus deux arcs bas de ladicte chaiere pour la tenir ferme, lesquelles pieces sont toutes couvertes d'argent doré, et l'assemblée desdis quatre arcs est, devant et derriere, assés grande et large. Et sur le millieu, devant et derriere, tant sur le dedens comme sur le dehors de la chaiere, a une grande rose emboutie à doubles fueillages, garnie autour, sur les costez, d'un souage greneté; et ou millieu d'icelle a un roont esmail de nos armes. Et ainsi y a partout iiii pareilles roses à tels esmaus, comme dit est. Et sur le travers de ladicte chaiere sont deux pieces plates, dessus et dessous, à une boutée quarrée saillant, couvertes toutes d'argent, qui se assemblent aus arcs d'en haut et sont pour les appuiées des costez. Et sur les bous haut et de devant de ladicte chaiere, sont comme deux pillers, plas dessus et enarchiés tout autour, et ou millieu est un assés gros pommel. Et tout autour, sur le bas et sur le haut, sont garnis les deux pillers de deux souages grenetez, dont le bas est cloué; et sur le haut desdis pillers sont deux lions d'argent, tous enlevez, assés grandez, qui regardent bas et ont leurs queues retournées pardessous entre leurs jambes de derriere, qui vont jusques sur leurs dos. Et sur les bous haus de derriere, qui montent plus que ceuls de devant, sont deux pommeaus garnis, autour de leurs sieges,

chascun d'un souage greneté et clouеté de haus clous; et autour de l'enarcheure dudit siege du pommel a un autre petit souage greneté. Et sur lesdis deux pommeaus sont tous enlevez deux assez grans aigles d'argent dorez, à esles levées et à assés longues queues, et à leurs becs tiennent deux chaiennes ausquelles pendent deux escuçons emailliés d'un costé à noz armes à une seule fleur de lis, et de l'autre à nostre Ordre de la Croix. Et est ladicte chaiere garnie, pour le siege et pour l'apuiée derriere, de drap d'or et des frenges qui y appartiennent, attachiés à clous d'argent et parmi pieces d'argent plates et estroites. Et l'argent dont elle est couverte, avec les lions, aigles et autres choses d'argent dessus devisées, poise xxxv mars.

JOYAUS ET AUTRES CHOSES ESTRANGES, D'OR ET D'ARGENT, EN EXTRAORDINAIRE, POUR CE QU'ILS NE SE PUEENT APPARIER.

3466. Une chantepleure d'argent, blanche, portée d'un pié ront doré à pluseurs souages et orbevoies à jour; et a un gros ventre ront, ou milieu duquel a un souage doré, greneté et crenellé, et dessus a un autre souage haut, doré, greneté; et a un lonc col, ou bout duquel a deux biberons dorez issans de la bouche de deux marmousés. Et au plus haut a une pommete ronde en guise d'une sommete, ceinte d'un souage doré crenellé. Et poise IIII mars une once VI deniers.

3467. Une pomme à chauffer les mains, d'argent, dorée et ronde, à pluseurs compas tailliés à fueillages perciez entre deux. Et se euvre par le milieu, et dedens a une plataine de fer tournant à mettre le feu. Et en yst la chaleur par les compas. Et poise tout I marc III onces IX deniers.

3468. Une boiste d'argent, dorée, à mettre poudre pour geter sus escripture fresche, dont le pié est fait au tour d'une orbevoie à jour; et ou fons a un serpent qui tourne et fait tourner le fons et ouvrir, pour mettre la poudre dedens; et le ventre de la boiste est en maniere d'une pomme roonde à branches de chesne, à glaons, à lyons et autres bestes et divers oyseaus : et entre ycelles est blanc, greneté à menus grains, et dessus a un tuel à un pommel ouvré à jour; et dessus a comme un entonnoir, crenellé

par les bors, à creneaus renversiés : et ou fons dudit entonnoir a un compas de petis pertruis, par là où la poudre se giete. Et poise en tout VII onces IIII deniers.

3469. Une boiste d'argent, blanche, plate par dessous et roonde par dessus, pour mettre tiracle, à laquelle a deux anses toutes plaines, quarrées, à deux costez; et dessus ladicte boiste a un estoupail roont, dedens lequel a une vis qui le ferme, sur lequel estoupail a une petite anse quarrée. Et poise..... [1].

3470. Un hennap d'argent blanc à couvercle, assis sur un pié d'or de la façon d'un pié de hennap de madre, lequel hennap est cizellé ou fons et par le corps à vingnete et à branches de fueilles de trefle; et ou mileu de la cizelleure du fons a trois fleurs de lis et une rose. Et est ladicte cizelleure emboutie dedens. Et le bort dudit hennap est d'or tout plain, et le couvercle a semblablement les bors d'or; et entre lesdis bors et le haut, qui est d'argent plain, est cizellé de la devise du hennap. Ou fons a un petit esmail d'or roont des armes de France [2]. Et le fretel est garni par le bas d'un souage d'or, et le pié, qui se monte en façon d'un chapel agu dessus, est d'argent esmaillié comme à demis girons d'asur. Et dessus a un pommel d'or plain, sur lequel siet une marguerite d'or à doubles fueilles, esmailliée par le bas de vert, par le mileu de blanc et sur le haut de rouge cler. Et puet ledit hennap peser, tant en or comme en argent...... [3].

3471. Un hennap d'or et d'argent, couvert, bien parfont, du tour d'une tasse, dont par le pié, par là où il se tient, est d'or plain, hautelet, et le fons et le corps dudit hennap sont d'argent cizellez dedens à arbres de vingnette et de fueillage de treffle, mais ou milieu du fons a trois fleurs de lis et une rosete. Et les bors dudit hennap sont d'or plain. Le couvercle dudit hennap est bien parfont sur le roont, et en sont les bors d'or plain à un souage par le bas; et le dessus est d'argent cizellé par dehors de la devise d'un hennap; le fretel est du tour d'un chapel esmaillié, entre l'argent blanc, à triangles d'asur, et dessus siet un pommel

---

1. Le poids n'a pas été marqué.
2. En marge on lit, d'une écriture légère et fine : « Du Roy. »
3. Le poids n'a pas été marqué.

d'or, sur lequel a une marguerite d'or esmailliée de ses couleurs, et le rouge en est cler. Et ou fons dudit couvercle a un esmail roont petit des armes du sire de la Riviere. Et poise en tout III mars XVIII esterlins.

3472-3473. Deux boestes d'argent assés longuetes, faites en maniere de poires pour mettre poudres, dont le souage de dessous est à orbevoies perciées à jour dorez que III petis lionceaus portent. Et sont les couvercles desdictes boestes à tels et semblables souages comme sont seuls de dessous, lesquels couvercles se ferment à vis, et sur chascun a un petit lyon. Et poisent I marc.

3474. Un coffret d'argent, doré et esmaillié de noz armes, quarré et plus lonc que large, ouquel sons pluseurs balances et caras d'argent pour peser perles et toute autre maniere de pierrerie. Et en sont les esmaus assis par la maniere qui s'ensuit; c'est assavoir que sur le couvercle en a VI tous quarrez en maniere de table, garnis de tres grans et haulz souages doubles, ferus de croizettes d'une part et d'autre; et à chascun des bous dudit coffret en a deux autres de pareille devise; et ou devant en a trois et aussi trois ou derriere; et sur ledit couvercle a une anse quarrée, qui est un pou enarchiée par le millieu à un petit bossel de quatre quarrés pointues; et sont les quarrés de ladicte anse hachiées à petis rainceaus de liz. Et est le fons dudit coffret par dehors tout blanc; et le dedens dudit couvercle est hachié tout autour par maniere d'une liste à lettres moresques, dedens lesquelles listes a une beste qui a quatre piez et deux corps et testes de hommes qui tiennent aus mains une corbeille. Et dedens ledit couvercle, auprès de là où est le moraillon, a une viz à VI pans, en laquelle se met un lonc baston d'argent à VI quarrés, dont les unes sont hachiées de croisettes en maniere de lozenges, et les autres de fueillages, lequel baston a pié et demi et trois dois de lonc; et ou millieu a un pommel petit à VI quarrés. Et ou bout d'icellui baston a un triangle pour pendre une assés grandes balances en une petite mortaise qui y est; dedens lequel triangle a un osteau de VI demis compas perciez, garni aus deux costez de trois fourmetes perciées à jour. Et puis, dedens ledit coffret, a une table d'argent dorée, qui est d'un doit d'espesseur, hachiée tout autour de chaiennes à

lettres moresques, ou milleu de laquelle a une vuidenie bien creuse sur le roont, à x demi compas, en quoi sont unes assés petites balances pour peser pierrerie, dont les bacins sont d'argent dorez par les bors, et le fléau, la languette et la garnison d'icelles sont de fer. Et la tenue desdictes balances est d'une matasse de assez bonnes perles roondes, laquelle matasse et aussi lesdis fléau et languette se mettent en une enchasseure. Et en l'un des costez de ladicte table a un petit escrinet à couvercle pour mettre les caras, et à l'autre costé a une place bien encavée dedens ladicte table pour mettre une pille où seront (*sic*) les mars et les onces : laquelle table n'est pas soudée dedens ledit coffret, ainçois elle se oste quant l'en veult. Et ou dedens d'icellui coffret a une autre table d'argent dorée qui est atachiée et rivée encontre le fons, sur laquelle s'asiet l'autre table rivée, laquelle ainsi est ouvrée et hachiée comme celle dont mencion est faite devant; en laquelle se herbergent unes plus grandes balances dont les bacins sont d'argent et dorez par les bors, et le fléau et la languette de fer; et la tenue en est d'une matasse de perles qui sont forment de la sorte à la matasse des autres balances. Et aus deux bous de ladicte table sont deux estuis, dont en l'un est une pille garnie de marcs et d'onces, qui est d'argent, et en l'autre se mettent les caras, lequel est couvert du couvercle où il a un anelet pour l'ouvrir : et y a XIII pieces de pois de caras de pluseurs nombres; et aussi pour mieuls et plus proprement prendre lesdis caras, il y a une pincette d'argent dorée, grande et longue, sur le bout de laquelle a un saint Michel qui, à une main, tient un escu esmaillé de vert, en quoy est nostre ordre de la Crois, et en l'autre main tient une lance. Et poise en tout, compté ens lesdictes balances, marcs et caras, XXXIII mars [1].

3475-3480. Six gobelés d'argent, blans, tous plains, pour pille, entrans en une aiguiere d'argent escripte dedens ce livre [2], l'un plus petit de l'autre, pesans, le plus grans et le second......., le

---

1. Le poids a été inscrit par une main autre que celle qui a écrit la description.

2. Sans doute il s'agit de l'une des aiguières décrites plus haut sous les nos 2076 et 2077.

tiers......., le quart......, le quint...... et le siziesme...... Somme pour tout..... [1].

3481. Un couvercle d'argent, sans hennap, à larges bors par dedens, et est cizellé à divers ouvrages entrelaciés. Et ou fons a un esmail d'azur ouquel a une M couronnée ; et dehors est à creneaus. Et sur le couvercle a pluseurs esmaus, dont il en y a VI grans asurez, esquels a M couronnées. Et ou millieu a un grant fretel esmaillié d'asur et de vert par bendes entuerses ; et ledit fretel, sur le bout, est de VI fueillages dorez, et dessus a un gros bouton roont esmaillié d'asur, gouté de blanc et de vermeil. Et poise IIII mars II onces.

3482. Un couvercle d'argent, sans hennap, à larges bors, dorez dedens ; et ou mileu a un esmail azuré ouquel a un A doré, couronné, esmaillié de vert, et par dehors est crenellé et doré tout plain. Et ou millieu a un haut fretel de fueillages, et dessus a un bouton esmaillié d'asur. Et poise II mars XII deniers.

3483-3486. Quatre grans clouz d'or et deux petis, fais comme pour une ceinture ; et sont lesdis clous fais de entrelaceys l'un dedens l'autre, et en sont deux commenciés à esmaillier et non achevez. Et les autres ne sont esmailliés ne achevez. Et y a plusieurs autres petis ouvrages, dont les uns sont esmailliés et les autres non. Et poisent tout I marc VII onces XXI denier.

3487. Uns petis tableaus de deux pieces, d'argent doré, à quatre chapiteaus, et le dedens des tableaus est quarré et encavé, garni sur les bors descendans dessous, et aus costez d'une orbevoie d'oteaus à jour, et tout autour, sur le bas, d'un souage feru à croisetes. Et ou milieu de chascune piece d'iceuls tableaus est enchassée une piece quarrée de jaspe : et sur l'une est Notre Seigneur en croix et à ses costez Nostre Dame et saint Jehan ; et sur l'autre Nostre Dame droite sur un petit entablement, qui tient son enfant, et deux petis angelos sans esles à ses costez, tenans deux cierges dessous deux tabernacles ouvrez de maçonnerie et de pillers bouterés, et tout d'albatre et d'ouvrage enlevé parant sur le jaspe. Et autour sont lesdictes pieces parées, chascune de VIII petites perles atachiées à brochetes sur le plat et de IIII esmeraudes et IIII autres pierres sur couleur

1. Les poids manquent.

vermeille obscure enchastonnées. Et en chascun des chapiteaux a un oteau de cristal là où a reliques dedens. Et le dehors d'iceulz tableaus est d'ouvrage enlevé à pilliers avecques leurs espys sur les costez, et en est chascune piece parée dessus de doubles chapiteaus et de trois clochiers, et les chapiteaus sont à envoirremens d'oteaus de belle euvre. Et tout autour de l'orbevoie dessus devisée, qui a sa greigneur apparance dehors, a deux souages ferus à croizetes. Et la quarré de l'euvre de chascune des pieces est esmailliée d'azur; et sur l'une est le couronnement Nostre Dame d'argent doré et enlevé à deux chapiteaus, et a un angle descendant entre iceulz qui tient la couronne, et sur l'autre est l'Annunciacion à deux chapiteaus et au Saint Esperit en fourme de coulon, descendant d'une nue devers Nostre Dame : et a un pot entre Nostre Dame et l'angle tout enlevé d'argent doré, mais en l'esmail a un arbre de lis qui semble partir du pot. Et se cloent lesdis tableaus à charnieres. Et poisent en tout II mars II onces.

3488. Un cuvier d'argent bellonc, couvert, fait à deuves et loyé par le corps de trois cordons tuers et dorez, sur le moien desquels devant, derriere et aus costez a IIII escuçons esmailliés aus armes de la duchesse ; et le convercle est loié d'un pareil cordon ; et sur son haut, qui est tout plat, a une barre esmailliée par quartiers de noz armes et de celles de Bretaingne. Et poise en tout II mars VII onces III estellins.

3489. Une petite croix d'or, dont le pié est à VI quarrés, garni autour de pluseurs souages, entre lesquels en a un greneté, et sur le plat est ledit pié haichié à VI triangles qui sont endentez de chascun lez, et en chascun a trois fueillages, dont les trois sont d'une façon et les autres trois sont d'autres. Et le piller de ladicte crois est à VI quarrés, garni par le bas d'un souage greneté, et ou millieu a un pommel à un pommel à pluseurs costes, dont le plus est hachié. Et sur ledit piller siet la crois qui est faicte à quatre croiserons en maniere de treffle, dont le millieu est hachié à bordeure endentée, esmailliée de vermeil et de noir. Et sur le devant est Nostre Seigneur enlevé en la crois, et a dessus sa teste, en un rolet, inscrit : I.N.R.I. ; et sur l'autre part est Nostre Dame enlevée, tenant son enfant, et dessus sa teste est un petit chapitel de maçonnerie enlevé. Entre les

quatre enfourcheures de la crois a quatre perles, bonnes assés, blanches et roondes et grossetes. Et sur le plat de chascun croiseron en a VI mendres, assises en deux troches, l'une d'une part et l'autre d'autre. Ainsi y a partout XXVIII perles. Et se euvre ladicte crois sur le millieu, d'un costé et d'autre, pour mettre reliques dedens. Et poise en tout IIII onces XIX estellins.

3490. Uns tableaus de bresil, de deux pieces, garnis autour d'argent doré, à VIII euvres encavées dedens et pointes à diapreures de branches d'or sur couleur vermeille, qui sont, sur le haut, toutes parées de chapiteaus à oteaus à jour, tous enlevez d'yvoire. Et dedens la premiere euvre basse est Nostre Seigneur qui lave les piés à saint Pere, et y sont tous les XII Apostres; en la seconde euvre basse est la prinse de Nostre Seigneur à pluseurs personnages; en la tierce euvre basse, comment il fu batu en l'estaiche; et en la quarte euvre basse comment il porte la croix qui est de brezil, et comment Pylate lave ses mains. Et dedens la premiere euvre haute est le Crucifiement; en la seconde euvre comment Nostre Seigneur est tenu tout mort de Nostre Dame, de saint Jehan et de l'une des Maries; en la tierce euvre comment il est ou Sepulcre; et en la quarte euvre sa Resurreccion. Tout ledit ouvrage et ymages fais de tres bonne euvre d'yvoire. Et sur le dehors sont lesdis tableaus tous plains. Poisent en tout, bresil, yvoire et argent VIII mars VII onces.

3491. Un petit bacin d'argent blanc à puiser eaue, lequel est sur le roont assés parfont; et les bors en sont reploiez au haut sur le dehors; et ou fons a un escuçon hachié aus armes de la duchesse. Et poise I marc II onces XV estellins.

3492. Un tablier de deux pieces, à jouer aus tables et aus eschez, dont tous les bors, sur le dehors et le dedens, sont garnis et couvers legierement d'argent doré, à pluseurs souages grenetez et autres, et à losenges ouvrées à grains et à fleurettes sur le plat desdis bors. Et ou dedens est la table pour le grant jeu des tables a XII pointes d'un costé, et autres XII d'autre, de coquille de perle pour asseoir les tables, bordées d'argent doré à losenges entrelaciées et à grains; et les entredeux d'icelles pointes, qui sont en fourme de pointes entrans, sont couvers de cristal pains, dessous les aucuns à hommes, les autres à diverses

bestes et les autres à fueillages. Et sur le haut desdictes pointes de coquille de perles, tout du travers, a une ceinte couverte d'argent doré et ouvrée à roses et à poins, dedens lesquelles a comme osteaus esmailliés à diverses fueilles et fleuretes, lesquelz esmaus sont effaciés. Et sur le millieu du tablier a quatre losenges entrelaciées, garnies autour d'argent doré, ouvré à losenges entrelaciées et à autres ouvrages legiers; et dedens chascune losenge, dessous cristal, a une beste sauvage pointe, dont les trois ont testes d'omme et font diverses contenances. Et entre lesdictes losenges a XII pieces de coquille de perle sur les entrelaceys. Et sur le dehors dudit tablier est le jeu des eschés eschaqueté de coquille de perle et de cristal; et dessous les cristaus a painture parant, les uns à divers personages, les autres à diverses bestes et les autres à divers fueillages et aucuns compas. Et ledit eschaquetement est tout bordé d'argent doré à cordeiz; et sur les costez, entre deux ceintes de la façon de celles du tablier et les bors, a de chascune part quatre euvres, les deux de coquille de perle et les deux à diverses bestes paintes dessous cristal, dont les trois sont à testes d'omme et l'autre est un aigle. Et poise en tout XV mars. Et pour ledit tablier y a tables et eschez de cristal, de jaspe et d'autre pierre.

3493. Un petit miroir d'argent, doré et esmaillié sur le dehors, lequel est double, de deux mireoirs qui se assamblent et cloent à charnieres par dedens; et tout autour, sur ses bors, est garni de souages roons et de deux ferus à croisetes, d'une part et d'autre du haut souaige du milieu. Et sont les esmaus, d'un costé et d'autre, d'azur sur terraces vers à pluseurs arbrisseaus et à chasse. Et sur l'une des parties sont un homme à cheval qui corne, et un autre qui est descendu de son cheval que il a derriere lui, et de s'espée fiert un sengler par la gorge, que un levrier et un chien courant tiennent: et entre deux est un varlet qui porte en une perche, à son col, II lievres. Et sur l'autre partie sont deux hommes à cheval, dont l'un corne et l'autre fiert de s'espée un cerf sur sa crupe derriere, que deux chiens, un asuré et un violé, poursuient. Et poise en tout IIII onces XIII estellins.

3494. Un miroir de deux pieces, qui se ferment à charnieres, et sont garnies sur le dehors et les bors d'argent doré. Et en sont les tours de chascune partie sur le dehors, cizellez à

branches et à fueillez comme de vingne. Et sur le milieu de chascune partie dudit miroir par dehors est enchaastonnée dedens la garnison de l'argent qui y est, dont les bors sont endentez, une grande piece roonde de coquille de perles, ouvrée autour d'aucunes fueilles de lui mesmes, et dedens d'un cheval et d'un roy qui est dessus, et qui tient un faucon sur son poing senestre d'un costé, et sur son dextre de l'autre, tout de coquille de perle et ouvré à jour ; et ou fons dedens, qui est encavé, pert la garnison d'argent dudit miroir qui est plainne. Et poise en tout ledit miroir, argent, coquille de perle, voirre et autre garnison I marc III onces II esterlins.

FOURCHETTES D'OR À PRENDRE GINGEMBRE VERT.

3495. Une fourchette d'or, assez grosse et fournie, à prendre gingembre vert, dont le fourcheron est plain à IIII costés. Et la verge est à VI quarrés, garnie auprès du fourcheron d'un pommel cizellé comme à grains, et par le milieu d'un autre pommel tout pareil; et le bout est comme sur la fourme d'un desdiz pommelz, mais que il n'est cizellé que sur la partie de dessus. Et poise III onces XIII esterlins et I quart d'esterlin.

3496. Une autre fourchette d'or à prendre gingembre vert, dont les deux fourcherons passent par deux testes de serpentelles, et sur le bas se tournent sur le roont. Et la verge est à quarrés, et en est le bout, devers le fourcheron, d'une teste de serpent qui l'engoule. Et ou milieu a un pommel roont acosté de deux petis souaiges roons ; et le bout est comme un bouton roont à un petit souaige roont dessous. Et poise une once X esterlins et I quart d'esterlin.

3497. Un petit cifflet d'or, longuet, à IIII quarrés haichiées à L, à couronnes et à arbres de lis; auquel tient une petite chayennette de fil d'or, entrelaciée à deux anelez, d'une part et d'autre dudit cifflet. Et descent ycelle chayennette, qui est double, d'un anelet qui tient à un tournant d'or, garni dessus et

dessous de II fueilles d'or de treffle à jour; et parmi la haute fueille passe un anelet roont, qui tient au bout de deux mordans d'or, dont est garni un tissu de soie bleue, qui a une voie de fil d'or ou milieu; lequel tissu fait escharpe à pendre à un enfant ledit cifflet. Et sont les costez bas d'iceulz deux mordans ouvrés, d'un leiz et d'autre, comme à demis fenestraiges enlevez; et sur le plat, qui fait la monstre, sont haichiez à deux fueillettes chascun, et à I demi fenestraige. Et ledit tissu est garni au lonc de XXXV L couronnées et de XXXV fleurs de lis toutes petites et d'or, qui y sont pour cloeure et sont rivées audit tissu. Et poise en tout ledit cifflet, avec sadicte garnison et ledit tissu ainsy garni comme dit est, III onces IX esterlins et demi.

3498. Une petite ceincture garnie d'or sur un tissu de soie bleue, à une voie de fil d'or ou milieu, dont la boucle est longuette, de deux pieces cretées dehors, qui sont sur le tour du corps d'une serpent à queues retournées sur le dehors, dont chascune a deux fueilles petites et est tout à jour. Et lesdictes deux pieces sont dessus haichiées bien deliement, et leurs haus bous sont façonnez comme de deux arcs entre lesquelz est une fleur de lis d'or à jour, dont sur l'un des fleurons se apuie l'espinette d'icelle boucle, qui tient derriere à une charniere à la queue d'icelle boucle, laquelle est plate, cretée autour sur ses costez. Et sur sa monstre est haichiée à une L et à un demi fenestraige sur sa fin, là où elle est clouée au tissu. Et le mordant d'icelle ceincture est tres bien ouvré tout à jour, comme à un osteau de V osteaux tournez sur le roont, mais celi du milieu est le plus roont; et dedens a une L et es IIII autres a IIII petites fleurs de lis. Et d'entre yceulz osteaux partent de chascune part II lis entrelaciez. Et le bout dudit mordant est de IIII fueilles, tournées deux sur le bout et II renversées; et sur le bas de la queue d'icelli mordant, qui est enarchié, a deux fueilles enlevées à jour, et est ycelle queue cretée sur ses costez; et sur le plat de sa monstre est haichiée à une couronne, et sur la fin, là où elle est clouée au tissu, a un demi fenestraige haichié. Et le tissu d'icelle saincture est garni dessus de XXXIII L couronnées et de XXXIIII petites fleurs de lis tout d'or, qui sont dessus clouées et rivées, et font la ferrure de ladicte ceincteure. Et oultre ce, y a VI fermoires d'or rivées au tissu, qui sont de VI pieces plates

sur le quarré, persiées ou milieu et haichiées autour ; et en sont les cantons sur tour de petites lis. Et poise en tout ladicte ceincture, or et tissu, IIII onces et demi esterlin.

3499. Une tres petite tassette de cuir couverte de veleueau azuré, brodée autour de fil d'or et de soie vermeille ; laquelle tasse est garnie d'or sur trois courroiettes qui y sont, dont celle du milieu est la plus longue et fait pour le pendant à pendre la tasse à la ceincture ; et se ferme haut à une boucle double d'or, qui est enarchiée dessus et dessous et ouvrée comme à un demi fenestraige tres petit, et autour est cretée ; et se tourne à la piece du milieu à une charniere l'espinette qui y est. Et la queue d'icelle boucle est plate, haichiée sur sa monstre à deux fueillettes et à un demi fenestraige, et est clouée ; sur le haut de la tassette ladicte longue courroie est garnie dessus de trois pieces longuettes et estroittes, cretées autour et persiées ou milieu, qui font fermoires; et dessous sont clouées et rivées III L couronnées et une sans couronne, et III fleurs de liz petites d'or ; sur les II oreilles de la tassette sont rivées aus haus costez deux petites fleurs de liz d'or. Et aus costés d'icelle tassette sont les II autres petittes courroiettes pendans, gernies chascune de II L couronnées et de deux fleurs de liz d'or ; et lesdictes III courroiettes ont chascune un mordant d'or, haichiez dessus de la devise de la haicheure de la boucle ; et à leurs bous a fueillaiges reploiez à jour, de bel ouvraige d'or enlevé. Et poise en tout ladicte tassette, or, velueau, cuir et autre garnison, II onces X esterlins.

3500. Un tres bel coffret d'argent doré, fait de grant et bon ouvraige de maçonnerie et d'envoirremens de cristal pains dessouz, et d'autres ouvraiges de geet et d'argent blanc ; et est ledit coffret sur le bout et le plat à IIII quarrés, soustenu sur ses IIII cantons de IIII lyons d'argent dorés et couronnés, assis sur IIII entablemens d'argent, quarrés sur le lonc, et garnis autour de souaiges ; et le fons en est de bois couvert de velueau vert, et les bors bas dudit coffret sont garnis et ceins tout autour de pluisieurs souaiges costés, et le plus bas est bien gros et passe le fons, et se extent avant comme pour le siege dudit coffret, se il n'estoit soustenu. La quarré du devant d'icelli coffret est ouvrée à VI grans fenestraiges qui sont en fourme de portaulx, ouvrez autour de pillers de maçonnerie à chapiteaulz et à pinacles, et

dessus a un chapitel chascun fenestraige de maçonnerie ouvré à fueillaiges enlevez; et sur le bout de chascun chapitel en a un plus grant, et sont tous chascun comme de III fueilles de treffle. Ou milieu de chascun desdis fenestraiges a une fenestre, et dessus un osteau roont, ouvrez dedens de geet à menues euvres d'argent blanc de diverses devises. Et es dis compas a aucuns envoirremens pains dedens de vermeil à bestelettes jaunes; et es dessusdis six fenestraiges sont en envoirremens de doubles fenestres pains dedens de vermeil à ymaiges jaunes, c'est assavoir : ou premier l'Annunciacion Nostre Seigneur, ou second Nostre Dame et saincte Elizabel, ou tiers la gesine de Nostre Dame, et es autres trois les Trois Rois et III pastoureaulz. Et dessus les chapiteaux desdiz fenestraiges a autres petis fenestraiges d'envoirremens, pains, comme dessus, à hommes et femmes et à diverses bestes; et entre deux aeuvres d'argent et de geet. Et la serrure est haute, d'argent doré, garnie autour d'un souaige feru à croisettes, et la ploutre tient à une charniere dessus et se lieve bas à une serpentele enlevée ; et dessous ycelle serrure a II petis osteaux et une fenestrelle ou milieu, ouvrez d'envoirremens, de paincture, de geet et d'argent bien deliement. La quarré derriere dudit coffret est ouvrée de maçonnerie et de tout sans serrure, de la devise et façon de celle de devant, fors que il y a VII fenestraiges et que en iceulz, en painture dedens les envoirremens, sont XIIII prophetes. Et les deux quarrés des bous dudit coffret sont ouvrées entierement de la devise de ladicte quarré de derriere, chascune à trois fenestraiges ; et esdiz fenestraiges sont pains de la devise des autres, c'est assavoir : en l'un de ceulz des bous comment Herodes fait morir les Innocens et comment Nostre Dame presenta Nostre Seigneur au temple à saint Symeon. Et es fenestraiges de l'autre bout sont VI prophetes. Et les bors dudit coffret, autour du haut, sont garnis d'un grant souaige costé. La haute quarré dudit coffret, qui fait le couvercle, est ouvrée sur le dehors à deux grans osteaux de maçonnerie qui sont sur les costés, de deux devises de maçonnerie et en fourme d'osteaux d'eglise : et sont les fenestraiges et petis compas, qui sont en l'evre d'iceulz osteaux, ouvrez d'envoirremens de cristal pains, dedens les aucuns à hommes et à femmes et les autres à oisellés et diverses bestes; et entre yceulz ouvraiges a autres

ouvraiges deliez, d'argent blanc et de geet de diverses devises. Et sur le dehors desdiz deux grans osteaux, en a à leurs cantons VIII petis, là où a envoirremens pains, et ou milieu de chascun un rolet escript d'argent blanc sur geet : et es VIII a escript : « *En* « *bien tousdis, u que je soie, Voel ma vie user en joie.* » Et sur le milieu dudit couvercle, entre les deux grans osteaux dessus devisez, est une porte de trois fenestres d'envoirremens des devises dessus escriptes ; et dedens celi du milieu est paint Nostre Seigneur en la croix, et à ses costés sont deux prophetes, et dedens les deux autres sont Nostre Dame et saint Jehan l'Ewangeliste, et dessous a escript d'argent blanc en III roles sur geet : « *Marie, Jhesus, Jehan* » et dessus a IX couronnes blanches. Et sur le haut de ladicte porte a un osteau sur tour d'osteau d'eglise, à envoirremens et paintures es fenestraiges et petis osteaux qui y sont, et à ouvraiges de geet et d'argent blanc comme es autres. Et l'anse qui est dessus ledit couvercle, pour soustenir le coffret, est de deux lyons d'argent doré, massis et velus sur leurs colz et espaules, qui luitent ensamble et ont longues queues retournées entre leurs jambes ; et sont leurs piés de derriere sur deux petis entablemens, qui ont broches tournans en deux testes de serpens. Et ledit couvercle est garni autour de plusieurs gros souaiges, entre lesquelz en a II ferus à croisettes sur le bas et sur le dessus un tuers, et tiennent à plusieurs clous dont les testes parent. Et est ledit coffret tout couvert dedens de velueau vert et sur ses bors d'orfrois. Et sur le velueau du couvercle est le couronnement Nostre Dame et les IIII Ewangelistes aux costez, tout de broderie d'or et de soye enlevée et bien faite. Et poise en tout ledit coffret en argent, cristail, geet, painture, velueau, broderie, bois et autres choses XXI marc V onces V esterlins.

3501. Uns petis tableaux d'argent, dorés, de deux bien petites pieces sur le quarré, plus longues que larges, lesquelles se tiennent et clouent ensamble à charnieres. Et ou dedens sont ycelles deux pieces encavées, garnies autour chascune d'un assez grant souaige descendant, feru à croisettes. Et en chascune piece traverse une haute piece d'argent qui donne separacion des estaiges, dont en a II en chascune piece ; et en sont les fons esmailliez, c'est assavoir deux de vert et deux

d'azur. Et es deux haus estaiges desdis tableaux sont, en l'un Nostre Seigneur en croix et Nostre Dame et saint Jehan aux costez, tous enlevez, et en l'autre le couronnement de Nostre [Dame], là où Nostre Seigneur et Nostre Dame sont assis comme sur une barre d'argent doré, tous enlevez aussy. Et dedens les deux bas estaiges d'iceulz tableaux sont en celi dessous le Crucifiement, saint Eustache, saint Jehan Baptiste et saincte Katherine tous drois et enlevez, et entre eulz un homme à jenoux, et derriere la teste saint Eustache a un escu armoié parti de deux armes; et en l'autre, Nostre Dame assise, qui tient son enfant sur son giron et les Trois Roix qui li offrent, tous enlevez aussi, dont le premier est à genoux. Et sur le dehors sont lesdictes deux pieces d'iceulz tableaux garnies autour chascune d'un souaige feru à croisettes; et sur le plat sont toutes esmailliées et en chascune partie a comme une losenge, dont en l'une a en escu barré d'azur et d'argent et une bende de gueules, et en l'autre un escu de gueules à deux barres d'or; et sur les IIII parties de chascune lozenge sont esmailliées IIII diverses bestes. Et poisent en tout VI onces.

3502. Uns autres tableaux d'argent, dorés, plus petis de deux petites pieces, sur le quarré plus longues que larges, qui se acouplent ensamble à charnieres. Et ou dedens sont encavées, garnies autour de souaiges, et sur le haut chascune piece de III chapiteaux à demis fenestraiges à jour. Et le fons desdictes pieces est tout esmaillié d'azur; et dedens l'une est Nostre Seigneur en croix et à ses costez Nostre Dame et saint Jehan, tous enlevez; et dedens l'autre est le couronnement Nostre Dame, et y sont assis Nostre Seigneur et Nostre Dame sur un siege qui sur le bas est ouvré à demis fenestraiges à jour. Et sur le dehors et le dedens sont lesdictes deux pieces garnies autour de deux souaiges grenetez, dessous un roont qui fait les bors des tableaux; et sur le plat sont toutes esmailliées d'azur, à deux chappiteaulz chascune, qui sont dessus entre les ouvraiges esmailliez de vert. Et sur l'une des parties est saint Jehan Baptiste et saint Christofe qui porte Nostre Seigneur; et sur l'autre saincte Marguerite et saincte Katherine. Et poisent en tout V onces VIII esterlins.

3503. Uns autres tres petis tableaux d'argent, dorez, de deux

tres petites pieces sur le quarré, qui se acouplent ensamble à charnieres, et ou dedens sont encavées, garnies autour chascune d'un souaige feru à croisettes, et dedens d'une euvre, chascune qui est à pillers et à deux chapiteaulz de maçonnerie. Et le fons desdictes pieces est tout esmaillié d'azur; et dedens l'une d'icelles sont saint Pierre et saint Paul, et dedens l'autre sainte Marie Magdalene et saincte Katherine, tous de coquille de perle et d'ouvraige enlevé : et sur le dehors sont lesdis tableaux garnis autour de plusieurs souaiges et d'un feru à croisettes et sur le plat esmailliez d'azur; et en chascun a trois chappiteaulz de bon ouvraige; et sur l'une des parties est le couronnement Nostre Dame et sur l'autre Nostre Dame assise, qui tient son enfant sur le siege et à l'autre part tient en sa main un raincel à deux roses. Et poise en tout II onces XVII esterlins.

3504. Un hennap d'argent, dont le pié est d'or à un gresle et petit souaige entour le bort, de bien plainne façon, fait à tour de lampe soudé contre le fons. Et est le corps du hennap d'argent fait à VI pains, les III cizellés tres proprement à nos armes, et les autres III en maniere d'arbrisseaux portans estranges fueilles, les uns parmi les autres; et ou milieu a un grant rondeau ront de nos armes. Les bors dudit hennap sont d'or au dessus de la cizeleure. Et poise ledit hennap or et argent I marc VI onces XVII esterlins et demi. — Le couvercle dudit hennap a les bors d'or à une tenue et plain souaige; et a son comble assez hautelet et a une bende large, par girons, de nos armes et des fueillaiges devant dis du hennap; et par dessus est d'argent tout plain et est le ranvers de l'ouvraige par dedens. Du milieu du couvercle par dehors part un souaige d'or; et est la couverture comme d'une tour ronde à girons d'argent et d'azur esmailliés. Et dessus a ûn boutonnet d'or fait en maniere de guipe, de rouge cler et de blanc poli, du milieu duquel part un lis esmaillié de blanc sur le vif et la graine d'or de sa couleur. Et poise I marc II onces XIX esterlins et demi.

3505. Une charuette d'argent blanc à aprendre à aler enfans, laquelle est sur le devant de quatre bastons à demi roons assamblés en esquarrie, et celli d'amont est le plus lonc et à sez bous a deux pommeaux à plusieurs costes; et sur le dehors de chascun a un petit roont esmail à un escuçon des armes de

Loys. Et sur ledit baston, à l'endroit des deux qui descendent aval, lesquelz s'i acouplent, a deux petis esmaulz de ladicte devise, et un pareil sur le costé devant dudit baston, à l'endroit du milieu d'icelli, là où se acouple l'arc de ladicte charuette, qui est tout roont. Et apuie ycelle charuette sur le devant du baston bas qui boute avant, lequel est à demi roont : et sur son bout a un esmail des armes de messire Jehan de Bueil. Et se porte et mainne ladicte charuette sur trois roes, l'une qui est pres du bout dudit baston derrain devisé, et les autres sur le bas des deux des costez de devant. Et audit baston roont qui fait apuie, pendant a III chayennettes, III escuçons esmailliez des armes de Loys; et poise en tout VIII mars III onces.

3506. Un cifflet clos d'argent doré, blanc et haichié à plusieurs ceinctes de bestes et de fueillaiges, et est sur le tour d'une poire. Et sur le milieu est ceint ledit cifflet de deux souaiges grenetés; et aus bous a deux esmaulz roons, l'un à nos armes et l'autre aus armes de la duchesse, et dedens chascun un pertruis qui fait ciffler au mouvoir. Et poise IIII onces XII esterlins et demi.

HERNOIS DE GUERRE GARNI D'OR.

3507. PREMIEREMENT un bacinet d'acier, garni d'or, de perles, de dyamans et de doublez environ la visiere et tout autour, ainsi comme le camail se atache; et est la garnison faicte en cinq pieces, hachiée de fueillages où il a elles et ames [1], et en chascune piece a cincq crampons haus, en chascun de deux qui y sont a quatre bonnes perles fines et rondes et un diamant ou milieu, et en deux des autres deux doublez tailliés, en couleur de saphirs, à VI costes, et en l'autre un doublet vermeil quarré; et sus la pointe du bacinet a une grande fleur de lis d'or double, de quatre espis, et le V[e] ou milieu. Et, sur le dos de chascun desdis espis, a un doublet ront percié, de

---

1. Il faut entendre que sont figurées les lettres L et M. Ces deux mots sont la figuration graphique du son que l'on émettait lorsqu'on épelait à haute voix les lettres L et M. Cf. sur la véritable prononciation de l'M, G. Raynaud, *Rondeaux et autres poésies du* XV[e] *siècle,* p. 72, note 2.

couleur de saphir. Et sur la pointe du haut espy a un autre doublet, en couleur de balay, percié du lonc; lequel espy est hachié à liz issans de pos; et les autres espis sont hachiés de fueillages. Et est la pate dudit lis de quatre fueilles pointues dessus, hachées à petis lis. Et le tissu dudit bacinet est de soie azurée, dont le mordant est de deux gros filz d'or tuers, assez large devant et sus le ront, dedens lequel a une fleur de lis enlevée à jour. Et sus la chappe dudit mordant a une L et une M lachiés ensemble d'orfaverie, environ laquelle a un anelet de fil d'or tuers ; et sus le tissu, entre ledit mordant et les fermeures, a cincq clos pareuls à cellui de la devise qui est sus la chape dudit mordant; et y a cincq clos pour le fermer, lesquelz sont quarrez sus le lonc et hachiez autour des pertruis. Sur lequel bacinet se met un grant cercle d'or garny de perles, de dyamans et de doublez, ouquel il a x euvres sans celles des entredeux, et est chascune euvre faite sus le ront d'une baste d'archez perciez à jour, sur quoy se assieent cinq demis compas à jour, fais de deux fils tuers, plus gros par le milieu que par les pointes, qui portent un anelet tout plain, en quoy est assis un aigle à jour qui a la teste retournée. Sur le costé de laquelle aigle il a un crampon où est assis un doublet bellonc, en couleur de balay; et sus les pointes desdis demis compas sont trois doublez, en couleur de saphir, assis en grans crampons; et sus autres trois pointes a en chascun un diamant assis ou milieu de quatre assés grosses perles fines. Toutefois, en cest chapel a es autres euvres doublez vermeilz, là où sont les trois doublez asurez qui sont devisiés en ceste euvre. Et les entredeux dudit chapel sont de clos quarrez, nervez par les deux bous à jour; sur lesquelles nerveures a un doublet, en couleur de saphir, assis en crampons; et ou milieu dudit clo quarré, lequel est percié à jour sus le bellonc, a une crois de nostre Ordre, ou milieu de laquelle a un crampon où est assis un doublet en couleur de balay sur le quarré. Et poise... [1]. La courroye dudit bacinet est d'un tissu de soie asurée, dont le mordant est de deux fils tuers sur le roont, plus large par le bout qu'il n'est auprès dudit tyssu, ou milieu duquel mordant a une fleur de lis

1. Le poids n'a pas été noté.

d'enleveure à jour; et ou bout dudit mordant a une petite fueille bien nervée et refendue, entre laquelle et ledit bout a une petite estoille, perciée, et vuidée à jour; et en est la chape d'icelui mordant d'un clou quarré, sur quoy est assize une M et une L laciez ensemble dedens un rondeau fait en maniere d'un anel de deux petis fils tuers. Et depuis ladicte chape jusques aus clos qui font la fermeure dudit tissu, a cinq cloz pareulz de celui qui est sus ladicte chape, et cinq autres cloz qui font fermeure; et sont quarrez, plus longs que larges, hachiés environ les pertuis. Et poise... [1].

3508. Une tres grande espée, garnie d'or et de perles par la maniere qui s'ensieut; c'est assavoir la pongniée de l'espée de fil d'or trait, tuers, liée en maniere de lozenges, et le pommel hachié tout autour à fleur de lis à deux esmaulz assis sur boullions où sont nos armes, dont la bordeure est de rouge cler; et ou milieu de nosdictes armes a une tablete longuete, quarrée, esmaillée de blanc, sur quoy il a une crois d'or faicte en maniere de celle de nostre Ordre. Sus lequel pommel a un bout quarré, large par dessous et plus estroit par dessus. Et est la crois de ladicte espée bien longue, plate sus le roont et un pou enarchiée par les deux bous; et est hachiée par les deux costez à lettres où il a en plusieurs lieux : « *Je le doy* »; et le dessus est hachié de fleurs de lis. En laquelle espée a une grande renge garnie d'orfavrerie et de perles, dont la boucle se fait de deux cols d'aigle bien plumetez, assis sur deux manieres de fueillages renversiés, bien netement ouvrez; et tiennent le bec desdictes aigles une assez grande couronne vuidée à jour, ou dedens de laquelle couronne se ferme le renguillon; et est la chappe de ladicte boucle faite en maniere d'un croissant, hachée dessus à lettres où il a : « *Je* « *le doy* ». Et ou vuit dudit croissant a sus le tissu une petite fleur de lis d'or d'orfaverie, et sont emplies les pointes dudit croissant de perles, dont les unes sont plus grandes que les autres; et le pendant de ladicte renge est de deux angelos descendans, assis dos à dos, qui ont les esles drecées un pou contremont, et tiennent une couronne toute vuidée à jour : d'entre lesquelz angles yst une maniere d'arbre, sur la pointe

---

1. Le poids n'a pas été inscrit.

duquel arbre est assise une fleur de lis, duquel arbre partent deux branches sur quoy sont, des deux costez, deux aigles netement plumetées qui s'i soustiennent chascune sur un pié, et de l'autre pié tiennent les deux flourons de ladicte fleur de lis : laquelle est couronnée d'une assés grant couronne faite sus le ront, dont les flourons sont perciés à jour et vuidés par dessous, que lesdictes aigles tiennent au bec; et sus ladicte couronne a un croissant de la devise et de telle hacheure comme est le croissant qui fait la chappe de la boucle de ladicte renge; en laquelle renge a XIIII granz cloz d'or entre le mordant et l'anelet où s'atache la garnison qui tient au fourreau de l'espée, fais de gros filz tuers en maniere d'oteau, dedens lequel a un petit fermail ront tout plain à bizel, en quoy il a une aigle toute droite, bien plumetée, qui regarde derriere soy; et est ledit clou tout esmaillié de rouge cler; et autour du petit fermail a petites fueilles blanches. Entre lesquels cloz a XV ouvrages de perles de XV croissans l'un contre l'autre, entre lesquielx est la crois de nostre Ordre. Et pour amplir le champ de entre les croissans et les cloz, a fueillages d'autres perles; et oultre y a cinq cloz petis, rons, pour fermeures. Et entre la boucle et la garnison dudit fourrel a un clo d'orfaverie et deux ouvrages de perles, où est la crois de nostre Ordre, de la devise et façon de ladicte renge; et de l'autre part est la pate de la renge faite de deux pieces qui tiennent contre la garnison dudit fourrel, à telz croissans, de telz clos et de telle broderie de perles comme est le tirant de ladicte boucle, fors qu'il y a en oultre, sur le premier croissant qui tient à la garnison dudit fourrel d'amont, une crois de nostre Ordre. Ainsi a en la garnison de ladicte renge XVII clos d'orfaverie et XX ouvrages de perles à croissans. Et les deux garnisons dudit fourrel où se tient à aneaux ladicte renge, sont bien netement esmailliés de nos armes dont la bordeure est de rouge cler, ou milieu desquelles a une tablete longue, quarrée, esmailliée de blanc, sur laquelle est la crois de nostre Ordre, laquelle table deux aigles renversées tiennent au bec. Et est le fourrel ouvré de broderie à perles à losenges, dont es unes sont nos armes et es autres la crois de nostre Ordre, faites de perles noires; et le champ sur quoy elle est assise, est de menus perles : et entre les branches de la crois a quatre bonnes perles roondes,

pres de demi caras la piece ; et des deux costez desdictes losenges, auprès des pointes, pour emplir le champ, a deux oysellés de perles qui tiennent au bec une couronne d'orfaverie, qui est boutée par les pointes d'icelle. Et le bout de ladicte espée est esmaillié, d'une part de noz armes à la bordeure de rouge cler, [et] à une tablete blanche où est nostre Ordre. Et le dessous dudit fourrel est bordé de perles par les deux costez tout du lonc à fueillages. Et sont les tissus de la renge et du fourrel de veluiau asuré. Et poise l'or qui est en ladicte eepée, renge et fourrel..... [1]. Et aussi y a de perlles de celles qui sont les plus grosses....., et des autres qui sont plus menues..... [2].

3509. Une autre espée plus petite, garnie d'or, sans perles, dont la pongnié est de fil d'or trait, tuers, lyé en maniere de losenges, dont le pommel est hachié par le mileu, tout autour, à lettres où il a : « *Je le doy* » ; et autour des esmaus a fleurs de lis ; lesquels esmaus sont mis en boullions haus enlevez, es quels sont nos armes à la bordeure de rouge cler ; ou millieu desquels esmaus a un esmail blanc bellonc, roont sur les pointes, ouquel est la crois de nostre Ordre. Et est la crois de ladicte espée assés longue, enarchée contreval par les deux bous, et hachiés dessus à fleur de lis, et par les costez en deux lieux de lettres où il a : « *Je* « *le doy* ». Et la renge de ladicte espée est de tissu de soie asurée, ferrée de fleurs de lis assises sur le travers, environ chascune desquelles a un petit anelet fait de fil trait, tuers, tout senglé, en laquelle il a partout LXXVII clos et VI autres clos perciés en guise de fers de molin, qui font fermeures ; et est la boucle de deux gros filz tuers tous plains, sans ouvrage, et le mordant de semblable façon, fors tant que ou milieu a une fleur de lis à jour ; et sus la chape dudit mordant a une fleur de lis à jour. Et sont les deux garnisons où tiennent ladicte renge, esmaillées de noz armes à la bordeure de rouge cler, ou milieu desquelles a une losenge blanche, roonde sur les bous, et la crois de nostre Ordre dessus. Et la garnison du bout de ladicte espée est esmailliée d'autelle et semblable devise. Et est le fourrel de veluiau azuré,

---

1. Le poids n'a pas été inscrit.

2. Le nombre des perles de chacune de ces deux catégories n'a pas été marqué.

ferré tout du lonc de fleurs de lis : et en y a XXVIII. Et poise l'or qui est en ladicte espée, renge et fourrel...... [1].

3510. Une paire de gantelés d'acier garnis d'or, c'est assavoir tout autour de l'entrée, d'un souage à demis arches et hachiés à lettres qui font : « *Je le doy* », et à petis lis ; lequel souage va tout autour du posse en alant par dessus les jointes de la main et retournant par dessous en revenant à l'entrée desdis gantelés; lesquels souages sont cloés a petis clos roons. Et tout autour du col d'entre la main et le bras, a un autre souage de telle devise et hacheure. Et sont les jointes de dessus les dois, d'or à petis boullions quarrez haux, hachiés par les costez à archies et atachiés à petis clos roons. Et le dessus de là où se boutent les dois est d'or, sur quoy sont assis les souages des jointes de la main cy dessus devisées ; et les ongles de tous les dois sont d'or, tous plains, et aussi sont les jointes du bout desdis dois, et hachiés par les costez à archies atachiés de petis clos rons, comme dit est. Et sur lesdis gantelez sont, auprès de la pongnie, escuçons de nos armes à la bordeure de rouge cler, ou milieu desquelles a une table longue, quarrée, d'esmail blanc, où est la crois de nostre Ordre. Et tout ce qui est d'acier sur les dos desdiz gantelés, est hachié à rondeaux, en chascun desquels a une fleur de lis. Et poise l'or... . [2].

3511. Uns cuissos d'acier où tiennent les poulains, garnis d'or ; c'est assavoir par le haut d'un grant souage hachié à petis lis et à lettres qui font : « *Je le doy* »; desquels souages les achevemens se font chascun d'une demie fueille renversée ; et est ledit souage fait par dessous à petis arches et sont rivez à petis clos roons. Et pour fermer lesdis cuissos a en chascun deux boucles d'or quarrées, faites de la maniere de celles qui sont es greves, dont le tissu est azuré, atachiées de deux clos assez larges et pointus dessus, sur une piece de satin asuré, laquelle est atachée aus deux cuissos à cinq petis clos roons d'or; et les tissus, pour les fermer, sont de soie bleue à tels mordans comme sont ceuls desdictes greves, rivez lesdis tissus

---

1. Le poids n'est pas marqué.
2. Le poids n'est pas inscrit.

chascun d'un clo, tels comme sont ceuls desdictes boucles. Et lesdis poulains sont tout autour garnis de tels souages, de telle cloeure, hacheure et devise comme sont ceulz desdictes greves, fors tant qu'il y a en oultre, ou bout des souages dehors, deux fleurs de lis tailliés, devant lesquelles il a une autre fleur de lis enlevée à jour, mise en un anelet tuers de deux fils d'or; et pour lesdis poulains fermer a teles boucles, mordans et tissus comme sont ceuls des cuissos. Et sont garnis lesdis cuissos et poulains de sathanin asuré; et au bout des poulains a une piece de veluiau brodée de nos armes, qui va jusques sur la greve, laquelle se ferme de telles boucles, tissus et mordans, comme font les autres dessusdictes. Et poise l'or...... [1].

3512. Unes greves d'acier, garnies par amont et par aval de souages d'or à petis archies, tous hachiez à lettres où il a : « *Je le* « *doy* », et pluseurs petis lis et autres fueillages hachiés; lesquels souages sont atachiés de petis clos rons d'or. Et sont les boucles desdictes greves quarrées, atachiées chascune d'un gros clou ront d'or; et les mordans des tissus à quoy elles se ferment, sont quarrez, à une petite fleur de lis hachée dessus; et se atachent lesdis mordans à un petit cloet ront; et les tissus qui sont de soye bleue sont atachiés chascun à un clou d'or ront. Et poise l'or...... [2].

3513. Un sollerés d'acier garnis d'or, c'est assavoir l'entrée tout autour, et par le bas tout environ en revenant sus le milieu du pié jusques à la premiere piece qui se ploie, de beaus souages netement fais, hachiés à lettres, à petis lis et à tels archies et de telle devise comme sont les autres souages des cuissos et des poulains. Et aussi sont garnis tout le devant desdis sollerez et au travers du pié jusques à la premiere piece qui se ploie en revenant contremont, de tels souages et hacheure comme sont les autres souages dessusdis, rivées lesdictes pieces par dedens sur veluiau azuré. Et poise l'or....... [3].

3514. Uns esperons d'or dont les verges sont hachiées, par dehors, à fleur de lis dedens oteaus; et les boucles sont sur le

1. L'indication du poids manque.
2. Le poids n'est pas inscrit.
3. Le poids n'est pas marqué.

ront bellonc, sur la chape desquelles a une fleur de lis hachié dedens un oteau. Et les clos qui tiennent les souspiez sont de telle devise et hacheure comme la chape desdictes boucles; et le mordant du tissu qui ferme lesdis esperons sont roons, esmailliés de rouge cler à une fleur de lis netement enlevée dessus : et la chape dudit mordant est quarrée, et hachiée de deux petis lis; et entre les fermeures et ledit mordant a trois petis anelez de fil d'or tuers, dedens chascun desquels a une petite fleur de lis bien tailliée et enlevée; et aussi depuis lesdictes fermeures en alant au couplet qui tient à l'esperon, a trois telz anelez, et fleurs de lis comme sont les trois d'auprès du mordant; sur lequel couplet a une fleur de lis hachée dedens un oteau. Et a en chascune molete desdis esperons VIII pointes. Et sont les tissus desdis esperons de soye bleue. Et poise l'or..... [1].

3515. Une boucle d'or tenant en nostre cote d'acier pour fermer la courroie du bacinet, laquelle est quarrée sur le bellonc et toute plaine, sinon que elle est toute dessus hachiée à lettres où il a en pluseurs lieux : « *Je le doy* ». Et poise..... [2].

3516. Une espée de Bordeaux, dont le fourrel est couvert de velueau azuré, garnie d'or comme il s'ensieut. C'est assavoir sur les plas du pommel, de chascune part d'un roont esmail d'azur dedans un gros et haut souaige d'or, a une couronne d'or enlevée sur le millieu. Et le fourreau de ladicte espée est garni par le haut d'une piece d'or assez large, qui ceint la gueule dudit fourreau, et haut et bas est garnie autour de haus souaiges; et dessous le bas souaige fine comme en endenteure à demis fenestraiges, dont les entredeux sont menuement haichiez. Et entre les dessusdiz deux souaiges est ladicte piece, sur la part qui se monstre, haichié à un cercle ouquel a une couronne, et dudit cercle partent de chascune partie deux branchettes entrelaciées, qui ont chascune un lis à leurs bous; et sur l'autre part a comme une couronne, de dedens laquelle partent deux grans fueilles descendans, qui se reploient sur le haut tout feru à petis poins. Et assez près de ladicte piece d'or en a une autre, plus bas un pou, qui ceint aussi ledit forreau, laquelle est plus

1. L'indication du poids manque.
2. Le poids manque.

estroitte que l'autre et comme de la devise, fors que, tant sur son haut comme sur son bas, elle est garnie d'endenteures comme à demis fenestraiges, ainsi que dessus est devisé; et à la piece haute tiennent à sez deux costez deux anelez, et à la basse un seul à un costé. Et à l'un des anelés de la haute piece se acouple la partie du tissu devers la boucle, à un anelet qui tient à la piece d'or, là où est rivée ycelle partie du tissu à laquelle tient la boucle de la ceinture de l'espée, qui est haichée sur sa monstre et faicte comme à un demi fenestraige, et sur l'autre part toute plaine. Et entre ladicte piece et la bouche sont, sur ladicte partie du tissu, rivez III clous d'or qui sont, de branchettes entrelaciées, tournées ou millieu, comme à neus sur tour de fleurettes de IIII fueilles à jour. Et aus bous qui s'extendent et finent les dictes branchettes hors lesdiz neus, a quatre lis à chascun clou. Et la boucle est sur le longuet d'or tuers assez large sur le devant, et sur le milieu du devant d'icelle a comme un fueillaige extendu qui est à jour, sur lequel se gist la pointe de l'espinette d'icelle boucle qui est toute plaine; et la fin de ladicte boucle où entre le tissu est, sur le plat, haichiée sur sa monstre à deux lis entrelaciés et plainne d'autre part. Et aus deux anelez de l'autre part desdictes deux pieces d'or, se acouplent deux petites pieces de tissu à anelez, lesquelles sont garnies de chascun bout, ainsi comme est ladicte piece de tissu, là où tient la bouche devers la piece d'or d'amont. Et sur le tissu haut des deux dessusdiz sont rivez deux clous, et sur le bas trois, de la devise des dessus escrips. Et yceulz deux petis tissus se acouplent à un anel roont, là où se acouple semblablement le lont tissu qui fait la ceinture de l'espée, sur lequel sont rivez XXXVII cloux d'or de ladicte devise; et y a entre iceulz IIII rosettes d'or embouties persiées; et le mordant est d'une piece d'or, comme sur le tour d'une longue lozenge à jour, dedens laquelle est une couronne, et sur ses parties de dehors sont enlevez à jour comme fueillages sur tour de crettes; et sur le bout est le plus grant; et devers le tissu est ledit mordant plat, haichié sur sa monstre à deux petis lis entrelaciés. Et le bout de la garnison d'icelle espée, appellé le corpel, est d'or garni sur le haut d'un haut souaige et dessus de demis fenestraiges; et sur sa monstre est haichié, et d'autre part pointé de la devise des pieces d'amont,

et son bout est sur le roont. Et puet peser l'or de la garnison de ladicte espée environ....... [1].

3517. Ci commence la devise de nostre tres riche couronne, laquelle est garnie de rubis, de balays, de saphirs, de dyamans et de perles très fins, devisées de chascune pierre et perle la couleur, l'eaue et la façon, avec les pois d'icelles particulerement, par l'ordenance qui cy après s'ensuit.

Premierement ou milleu de la premiere grant euvre du grant cercle de nostredicte couronne a un tres grant balay, quarré sur le lonc, tres vivement et tres finement alumé de tres fine et tres vive couleur, et a la face très nette. Et poise XLVIII caras et demi. Audessus de la haute quarré, et au plus près dudit balay a deux tres gros et tres fins dyamans estimez peser chascun II caras [2].

....

....

Ci après s'ensuit la devise des alonges de nostredicte couronne.

Sur la premiere alonge [3] a ou millieu une tres grosse perle longue, assise sur le roont, qui est dessus blanche et clere et sur les costez est un petit esclatée ; et poise XVII caras moins I VIIIe.

....

AUTRES COURONNES MENDRES.

3518. Une couronne d'or dont le cercle est de X euvres de deux manieres quant à l'orfaverie et de trois quant à l'assiete de la pierrerie.. [4].

---

1. Le poids n'est pas inscrit.

2. Il a paru sans intérêt de donner l'entière description de chacune des pierres composant le cercle et les fleurons de la couronne; pour se faire une idée de sa richesse, il sera cependant utile de remarquer que la description occupe les f°s 711 à 749 du manuscrit.

3. Il y a six « alonges »; je donne le début de la description de la première (f°s 749 à 750 du manuscrit).

4. La description occupe les f°s 752 à 758 v° du manuscrit.

En ladicte couronne [1] a x flourons, v grans et v petis et sont creus, ferus en estampe, enlevez de deux pars. Et ou premier grant flouron a pluseurs branches en fueillages montans et avalans, qui partent de la jambe et font la façon dudit flouron, et y a deux brochetes quarrées qui entrent dedens deux tuiaus quarrez du cercle, pour atachier ledit flouron. Et quant à l'assiete de la pierrerie, au bas de la jambe, pres du cercle, a un balay cabuçon assis à quatre crampons, de ix à x caras, assez glacié et pale..

3519. Une couronne d'or d'assés ancienne façon [2], garnie de balays, saphirs, perles et esmeraudes, dont le cercle est de xxii euvres garnies, c'est assavoir les v de v balais, les vi [de vi] esmeraudes, et les xi de xi roses de perles, assis tout en la maniere ci dessous devisée...............................

Et ainsi par tout a en ladicte couronne xxxiiii balays, xi saphirs, xxxii esmeraudes et viii^{xx} et xvi perlles de diverses façons et bontez. Et poise en tout ladicte couronne, pierrerie, perles et or, iii mars xv deniers.

PETITES COURONNES.

3520. Une petite couronne d'or, dont le cercle est de xvi euvres de deux devises d'orfaverie [3]. Et la premiere euvre de devant d'icellui cercle est d'un chaaston sur le quarré lonc, qui se monte à quatre quarrés en amenuisant de quatre fueillages, chascun de trois fueilles ferues en estampe tenans audit chaaston sur ses quatre quarrés, dont les deux des costez sont les greigneurs; et sont toutes emboutiees et se assemblent sur les cantons du chaaston à une petite piece qui se gette comme sur le tour d'un roc. Et sont ledit chaaston et les fueillages assis sur une planche sur laquelle a deux petis buhos et une petite levée sur le haut pour asseoir un grant fleuron; et sur le haut dudit chaaston est, ou millieu de l'euvre, une esmeraude de bonne couleur..

1. F° 753 r° du manuscrit.
2. Cette description occupe les f°s 759 r° à 764 v° du manuscrit.
3. La description occupe les f°s 765 r° à 768 r° du manuscrit.

Et ainsi en ladicte couronna a par tout iiii^{xx}xii rubys d'Alixandre, iiii^{xx}xii esmeraudes et ix^{xx} et xii perles. Et poise en tout ladicte couronne, pierrerie, perles et or, ii mars vi onces xv estellins.

3521. Une petite couronne d'argent doré, garnie de perles, de grenas et d'esmaus, dont le cercle est de xvi euvres rivées sur planchetes d'argent dorées ; et d'icelles euvres les viii sont chascune comme d'un fueillage de vi fueilles à tour de compas, embouties et ferues en estampe ; et dessus sont esmailliés d'asur, de violet et de jaune. Et sur icelui fueillage est enlevé un haut esmail de plitre du tour de rose, et les viii autres euvres sont chascune d'une petite losenge emboutie à quatre quarrés esmailliés sur laquelle est une perle petite rivée ; et autour en a viii comme pareilles, rivées à brochetes reploiées sur le dehors, qui partent de ladicte euvre. Et entre les euvres dudit cercle a xvi entredeux rivez sur planchetes, tenans à charnieres aus planchettes desdictes euvres ; et chascun desdis entredeux est comme d'un fueillage à vi fueilles embouties et ferues en estampe, dont les quatre se reploient comme raix de solail. Et sur chascun desdis fueillages a un grenat en un chaaston. Et ladicte couronne est de viii grans fleurons et de viii petis ; dont les viii grans sont chascun comme de cinq fueillages à diverses fueilles diversement tournées, toutes embouties et ferues en estampe et assises comme en crois ; et sur le fueillage du millieu a un petit esmail de plitre haut à tour de rose ; et sur les quatre qui sont autour a quatre petis grenas enchaastonnez. Et à chascun des deux fueillages des costez, qui sont sur tour de fleur de lis, tient au bas une broche à trois pointes, là où sont rivées trois petites perles assises en treffle. Et lesdis v fueillages sont enlevés et rivez à une piece plate du tour d'une croiz, laquelle se acouple sur le bas à l'une des euvres à esmaus de plitre dudit cercle, à deux brochetes et à une petite piece plate qui entrent es pertruis pour ce ordenez ; et sur le bout de ladicte croix sont rivées trois petites perles cornues en treffle, en une broche de trois pointes. Et les viii petis fleurons sont chascun d'un arbre tort, qui se reploie au bas pour entrer et se acoupler avecques l'une des euvres à perles dudit cercle ; et est de v branches, dont les deux plus basses, d'un costé et d'autre, sont menues et

roondes : et au bout de chascune pent un bouton de tres petites perles sur tour de pomme de pin ; et sur les autres trois branches a trois esmaus petis de plitre sur tour de fueille de vingne. Et sur le bout du haut esmail sont rivées trois petites perles en treffle à une brochete à trois pointes. Et poise en tout ladicte couronne, perles, grenas, esmaux et argent II mars.

GRANS CERCLES.

3522. Un cercle d'or de X euvres, ouvré de pluseurs fueillages. Et la premiere euvre du front devant est d'un grant chaaston quarré, assés haut enlevé, duquel partent de chascune part une branche, chascune de trois fueilles de treffle comme en crois ; et des coings du chaaston de chascun part une fueille longuete comme fueille d'espine, faisans la quarreure de l'euvre, entre les quatre principaulz fueilles ; et sont lesdictes fueilles creuses doubles, embouties dedens et dehors et ferues en estampe. Et ou milieu du chaaston a une esmeraude grande quarrée et vaynée par le travers.................................. [1].

Et en tout, le cercle, en somme toute, a VII rubis, XVIII balais, XX saphirs, XXV esmeraudes, XXXIX diamans et CII perles. Et poise en tout ledit cercle en pierreries, perles et or..... [2].

3523. Un cercle d'or de XII euvres [3], dont la premiere du milieu du front est d'un grant chaaston, dont partent VIII branches, et en chascune une fueille au bout comme de trefle doubles, ferues en estampe, assez haut relevez, et ledit fueillage environné tout autour le chaaston : et fait tout un ouvrage ront. Le fons dudit chaaston par dedens le cercle est rivé sur une petite planchete à VIII costes, toute plaine. Ou milieu de l'euvre a une esmeraude bien grande enchastonnée et à crampons, et est fine et nette, ronde aus bous et assez long ventre sur sa face plus que de la part senestre que de la part destre, bien espesse pierre et de

---

1. En marge, d'une écriture très fine, on lit : « Le cercle as saphirs. » Sa description complète occupe les f°s 775 r° à 780 r° du manuscrit.

2. Le poids manque.

3. On lit en marge en caractères fort menus : « Le cercle as esmeraudes ». Sa description occupe les f°s 780 r° à 782 v° du manuscrit.

grant couleur et bonne; et est entiere et autre pierre n'y a en ladicte euvre. En tout ledit cercle a........................[1].

3524. Un cercle d'or de VIII euvres[2]; et est l'entrée du front devant de quatre compas roons adjoustez ensemble; en deux d'iceuls a deux roses hachées, et es autres deux, deux estoilles en un souage saint entour tout en ront, et quatre triangles perciés à jour, qui sont en la vuidenge de trois compas; dudit souage partent quatre fueilles en crois, chascune de deux fueilles, partans d'une tige dedens et dehors abouties, creuses, pointues au bout, ferues en estampe; et d'entre les quatre fueilles partent trois oteaus en un trefle percié à jour d'une fourmete d'orbevoie comme en crois. Ou milieu de la fueille d'en haut a un balay cabuçon à trois quarrés, d'assez bonne eaue, plate pierre et de assés pale couleur; et poise de IIII à IIII caraz et un quart......... En tout ledit cercle a en somme toute I ruby, XI saphirs, XX esmeraudes, XVIII dyamans, XXXIII balais et CXXVIII perles. Et poise en tout ledit cercle en pierres, perles et or[3].......

3525. Un cercle d'or de XII euvres[4]; et la premiere du front devant est de fueillages, dont celle du milieu est de trois fueilles, comme de trefle pointues au bout, assise comme en escuçon, deux pointes amont et l'autre aval et droit au dessus, à un fueillage de trois fueilles de chesne, l'une en montant et les deux en croissant; de la part destre et de la senestre de la fueille du milieu a en chascun costé une perle....................

En tout ledit cercle a en somme toute XXI balays, XVIII esmeraudes, XXX dyamans et XXXVI perles. Et poise en tout ledit cercle or, pierrerie et perles[5]......

3526. Un cercle d'or de dix euvres[6], dont la premiere, ou milieu du front, est d'un bien grant chaaston double avironné

---

1. L'indication du total des pierres et du poids manque.

2. En marge, on lit, d'une fine écriture : « Le cercle aux oteaux ». Cette description occupe les f[os] 782 v° à 787 r°.

3. Le chiffre manque.

4. En marge, on lit, d'une fine écriture : « Le cercle as esmeraudes ». La description occupe les f[os] 787 r° à 791 r°.

5. Le poids n'est pas indiqué.

6. En marge, on a inscrit d'une fine écriture : « Le cercle vert ». La description occupe les f[os] 791 r° à 795 v°.

entour de fueilles de treffle; et entre chascune a une fueille de yerre ferues en estampe, et y en a vi de l'un et vii de l'autre, qui font l'euvre ronde. Ou milieu dudit chaaston a une esmeraude assés ventrue sur sa face........................

En tout ledit cercle a x esmeraudes, vi rubis, xlix balays, xxx dyamans et l perles. Et poise en tout ledit cercle, or, pierrerie et perles [1].......

3527. Un cercle d'or bien grant [2], tres large, de viii euvres, dont la premiere de devant du milieu du front est d'une lozenge, ou milieu de laquelle a un chaaston quarré à quatre pointes; et ou plat de chascune quarré a un oteau roont à petites fourmetes; ou plat de chascune costé de la losenge pent un archet en maniere d'escuçon, la pointe dehors, et y a dedens aucunes orbevoies à fourmetes. Ou mileu de ladicte euvre et chaaston devantdit a une esmeraude longue, bien ventrue dessus, plus large au bout d'amont que dessous et faite de la façon d'un pavais, assise à crampons, de bonne et forte couleur et assez nette............

Oudit cercle a viii euvres, iiii d'un ouvrage d'orfaverie et d'assiete de pierrerie sans difference, et quatre d'un autre ouvrage et assiete de pierrerie sans difference, dont les viii entre deux sont tous d'un ouvrage et d'uns esmaulz. En tout ledit cercle a partout xl balais, xxxvi esmeraudes, xvi diamans et ciiii perles, et poise en tout [3].....

3528. Un cercle d'or [4], de xvi euvres, dont l'euvre du millieu du front devant et d'un chaaston grant double, feru en estampe, à viii girons costez et pointus, et encrené tout entour, et dessus le plat tout plain burny; et est de la façon dessous comme dessus rivé sur une planchete d'or quarrée, et chascun coing s'afine en une petite quarré. Ou milieu dudit chaaston a un gros balay cabuçon......................................

En tout ledit cercle a xii balays, xx esmeraudes et iiii^xx perles. Et poise ledit cercle en tout, or, pierrerie et perles [5]...

1. L'indication du poids manque.
2. La description occupe les f°s 795 r° à 801 r° du manuscrit.
3. Le chiffre du poids n'est pas indiqué.
4. La description occupe les f°s 807 r° à 810 v° du manuscrit.
5. Le poids n'a pas été inscrit.

PETIS CERCLES.

3529. Un cercle d'or de tres ancienne et estrange façon [1], lequel est de XVIII euvres acouplées à charnieres, dont les quatre sont garnies de quatre tres grandes esmeraudes, les cinq de V gros balays et les nuef chascune de trois grosses perles et d'un diamant ou millieu. Et la premiere euvre qui est devant, est d'un grant chaaston quarré à planche dessous, sur lequel a une tres grande esmeraude quarrée sur le lonc, assise entre quatre crampons.. ....

Et ainsi sont en somme sur ledit cercle IIII esmeraudes, V balais, XXVII perles et IX diamans; et oultre, sur les charnieres dudit cercle, a XXVIII petis grenas rons. Et poise en tout ledit cercle, pierrerie, perles et or, II mars VII estellins.

3530. Un autre cercle d'or lequel est de XXI roses d'or qui font XXI euvres [2]. Et sont ycelles roses de VI fueilles sengles, chascune dreciées sur le haut, et samblent les roses sur le tour de pieces parfondes et creuses en maniere de tasses à boire. Et ou fons de chascune est une piece ronde et plate, haichiée bien menuement. Et est chascune desdictes roses rivée sur une piece plate d'or quarrée, garnie dessus, autour du fons de la rose, d'un souaige tuers. Et sur le dehors est haichiée comme à un osteau roont, dont partent IIII fueilles; et se entretiennent toutes lesdictes pieces à charnieres à XXI autres petites pieces d'or quarrées sur le lonc, qui font entredeux des euvres; et sont toutes esmailliées sur le dehors de vert et garnies autour, chascune, d'un souaige tuers, et sur le dedens sont haichiées bien menuement. Ledit cercle est garni dedens lesdictes roses de cinq balais, de cinq esmeraudes et de XI grosses perles comme il s'ensuit..........

Et ainsy a, comme dit est dessus, sur ledit cercle V balays, V esmeraudes et XI perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et or I marc V [onces] XV esterlins.

---

1. La description occupe les f°s 816 r° à 818 v° du manuscrit.
2. La description occupe les f°s 818 v° à 819 v°.

FRONTEAUX D'OR À PIERRES ET PERLES ET CROISSANS.

3531. Un frontel d'orfavrerie de cinq pieces[1], à charnieres, du large d'un posce estroit, dont les bors de l'orfavrerie sont à un trenchant, et le plat dessus de chascune piece est d'un esmail vert fin, tout plain. En la piece du milieu dudit frontel a un chaston quarré, venant en agreslissant par devers l'esmail, lequel est rivé par dedens la piece, qui est toute plaine, par devers le front, dedens lequel a un balay quarré, bien plate face et onnie, et a ses quatre quantons espointez sur le roondet...........

Oudit frontel a par tout VII balays et XII perles. Et poise en tout, or, pierres et perles...... [2].

3532. Un frontel d'une piece d'or plate de environ un doy de large[3], tournée comme à demi roont; et dedens ladicte piece, sur le dehors, est couchiée une autre piece toute esmailliée de rouge cler, et sur icelle piece sont rivez les chaastons et broches d'or, là où sont et tiennent la pierrerie et les perles dont ledit frontel est garni; et sur le milieu siet en un chaaston, entre quatre crampons, un tres bel balay, tourné comme sur le tour d'un cuer, à haute face, sur fine couleur de vyolet et de tres bonne et clere eaue et tres nete pierre, et sur le haut de sa face a deux ou trois fossetes, extimé peser environ XVI caras.......

Et ainsi sont par tout oudit frontel III balays, II saphirs, XVI perles et IIII dyamans. Et poise en tout, pierrerie, perles et or, III onces VII estellins.

3533. Un autre frontel d'une piece d'or plate de environ un doy de large [4], tournée comme à demi roont; et sur le roont de ladicte piece est couchée une autre piece d'or esmailliée de pourpre, à fueilles vers tournées en maniere de molettes; et sur icelle piece sont rivez les chastons et broches d'or, là où sont et tiennent la pierrerie et perlles dont ledit frontel est garni; et sur le millieu a une rose de VIII perles, assés grosses et roondes,

---

1. La description occupe les f°s 823 v° à 824 v°.
2. Le chiffre du poids manque.
3. La description occupe les f°s 824 v° à 825 v° du manuscrit.
4. La description occupe le f° 826 du manuscrit.

qui sont rivées à broches d'or retournées comme à demie potences : et sont toutes lesdictes perles de belle pel et blanche et de fine eaue et clere, et celle du milieu est la plus grosse et est un pou longuete, extimée peser environ III caras...........

Et ainsi sont partout oudit frontel XII balays et XL perles. Et poise en tout pierrerie, perles et or, III onces XI estellins.

3534. Un autre frontel de pierrerie[3] et perles assises sur fueilles d'or, cousue à un tyssu de pres d'un doy de large; et sur le millieu est un saphir quarré sur le lonc, atachié à fil qui passe par son pertuis qui est de travers, et a ledit saphir plate face et ses costez rabatus, et sa haute partie est bien coulourée et clere, et la basse est plus grasse et pale, extimé peser environ XII caras...

Et ainsi a par tout oudit frontel II balays et I saphir et XXIIII perles. Et poise en tout pierrerie, perles, or et tyssu, XV estellins et demi.

3535. Un croissant à mettre sur le front[4], pour atourner à la guise d'Escoce, lequel est enarchié sur le bas à deux cornes aus bous, et sur le haut est sur le quarré; et est ledit croissant garni de pierrerie et de perles assises en la maniere dessous devisée, sur fueille d'or cousue à un fort et espés tyssu; et sur le bas de la dextre corne dudit croissant est, entre quatre crampons sur un chaaston atachié à fil sur la fueille d'or, un petit balay du tour d'un cuer, percié du lonc à haute face costée, de trouble couleur et de grassete eaue, extimé peser environ IIII caras.......
Et par la devise dessusdicte appert que sur ledit croissant a I ruby, VII balays, XVII saphirs, V roses chascune de VIII perles et XVII roses chascune de VII perles. Et ainsi sont par tout en toutes lesdictes roses VII^xx et XIX perles. Et poise ledit croissant en tout, pierrerie, perles, or, tyssu et fil et soye VI onces VIII estellins.

---

1. La description occupe le f° 827 du manuscrit.
2. La description occupe les f°s 827 v° à 829 v° du manuscrit.

ATACHES D'OR POUR MANTEAULS OUVERS LONGS POUR DAMES, À PIERRERIE ET À PERLES.

3536. Une atache de mantel [1] de pluseurs petites pieces d'or comme planchetes assés estroittes, les aucunes perciées à jour et les autres entieres, acouplées ensemble à charnieres, lesquelles sont dessus garnies de pierrerie et de perles en la maniere qui s'ensuit; et aus deux bous de ladicte atache a deux anelez d'or. Premierement sur l'un des bous de ladicte atache est, en un chaaston entre quatre crampons, un balay percié de travers, à haute face, sur laquelle a une fosse.........................

Et ainsi appert que en ladicte ataiche a I ruby, XII balays, XIII saphirs et C perles. Et poise en tout ladicte ataiche en pierrerie, perles et or VII onces VIII estellins et obole.

3537. Une autre atache de mantel de pluseurs petites pieces d'or tenant à charnieres ensemble [2], dont les aucunes sont garnies de pierrerie et de perles en la maniere dessous devisée, et les autres sont, les unes esmailliées de vert et les autres d'asur; et sur chascune des esmailliées a une estoille d'or enlevée, et sur le milieu un boutonnet esmaillié d'asur. Et aus deux bous de ladicte ataiche a deux anelez d'or par lesquels elle se ataiche au mantel; et sur la premiere piece est, sur un chaaston qui y est rivé entre quatre crampons, un saphir quarré, de tres pale couleur à plate face sur laquelle, vers son canton senestre haut, a une taiche jaune et puet peser environ VII caras....................

Et ainsi appert que sur ladicte ataiche de mantel a XVI saphirs et LX perles en XV troches, extimées peser chascune perle, l'une par l'autre, environ I carat et demi, et sur chascune troche a une bien petite esmeraude sur un petit chaston. Et poise en tout ladicte ataiche, pierrerie, perles et or, VI onces I estellin.

---

1. La description occupe les f°s 832 r° à 834 r° du manuscrit.
2. La description occupe les f°s 834 r° à 835 r° du manuscrit.

3538. C'EST LA DEVISE DE LA PLUS RICHE COIFFE DE LA DUCHESSE NOSTRE COMPAIGNE, garnie de tres fine pierrerie, balais, saphirs, pelles, dyamans assis en or, et à charnieres.

Et est escript premierement le frontal qui fait le tour du visage; et après les quatre chapeaux qui vont par derriere autour de la teste avecques les II tours des II hauces des cornes; et après les deux chapeaus qui se enroent et cuevrent la fontaine de la teste; et entre II chapeaus est escripte la pierrerie qui fait l'acouplement et ferme les chapeaus les uns aus autres, et fait l'assemblement de toute la coiffe.

Et premierement [1], sur le bas bout du frontal de ladicte coiffe qui commence sur le bas bout de la hauce de la corne, audessous de l'oreille destre, est assise une troche de quatre très grosses perles assizes sur le roont.........................

Le premier chapel de ladicte coiffe qui va autour de la teste par derriere et se ferme audit balay derrenier escript, se continue jusques au dessous de l'oreille senestre; et en semblable maniere se commencent et poursuient les autres chapeauls.

COIFFES DE PIERRERIE ET DE PERLES, FAICTES A L'AGUILLE SANS ORFAVERIE.

3539. Une coiffe de soixante et une fueille d'espine de perles de compte, ataichiées à fil par leurs pertruis sur fueilles d'or bordées d'or trait tuers et cousues sur pieces comme de tissu, qui soustient l'euvre, lesquelles pieces sont cousues et ataichiées sur estrois rubens de fil d'or qui se entrelacent et croisent pour le tour et façon de la coiffe; et en chascune desdictes LXI fueille d'espine a XIIII perles, excepté que trois en y a chascune de XV perles et une de XIII seulement; et par ainsi appert que sur toutes lesdictes fueilles a en tout VIIIcLVI perles, lesquelles sont

1. La description de ce magnifique joyau occupe les f[os] 842 r[o] à 852 v[o].

assez d'une sorte, fors que il en y a aucunes plus roondes, plus cleres, plus blanches et meillieurs que les autres : et en y a plusieurs coquües; et sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, II caras et demi. Et poise en tout ladicte coiffe, perles, or, tissu, ruben et fil I marc III onces XVI estellins.

3540. Une autre coiffe de perles assamblées quatre et quatre en maniere de troches, entre lesquelles troches a petis et menus buhos d'or qui les tiennent un po loingnet les unes des autres; et leur assiete est en maniere d'un chanfretteiz losengié; et tiennent tant les perles comme les buhos à fil de soie blanche qui passe parmi leurs pertruis. Et est ladicte coiffe à deux pendans sur les costez, pour mettre sur atour de France. Et en tout sont sur ladicte coiffe IIcXIX troches, chascune de IIII perles assés grosses, bonnes et roondes, les aucunes plus que les autres et plus blanches aussi. Et ainsi sont en somme toute, sur ladicte coiffe, VIIIcLXXVI perles, qui pueent peser chascune, l'une par l'autre, environ I carat et demi, et y puet avoir environ IIIIcXL buhos d'or. Et poise en tout ladicte coyffe, perles et or, I marc II onces III estellins.

GARLANDES À PIERRERIE ET PERLES POUR L'ATOUR D'ESPAINGNE.

3541. Une garlande [1] de pierrerie et de perles assises sur pieces plates d'or assez plainnes, qui se couplent et assamblent l'une avecques l'autre à charnieres; et sont de diverses façons, selonc l'assiete des pierres et perles qui sont sus et la maniere qu'elles y gisent. Et sert ladicte garlande pour atourner à la guise d'Espaingne; dont au plus haut, sur le milieu d'icelle gallande qui est à deux bous, siet une rose de VII grosses perles. Et sur les II pendans de ladicte gallande, à dextre et à senestre, sieent XXII autres roses de perles assez samblables de ladicte haute rose, assises entre les balais et saphirs après devisiez; c'est assavoir de chascune part XI roses, chascune de VII perles, qui sont toutes de belle pel et blanche et de bonne eaue............ Et ainsi appert que sur ladicte gallande sont en tout XII

---

1. La description occupe les fos 867 ro à 868 vo du manuscrit.

balays, xi saphirs, et en xxiii roses, chascune de vii perles, viii^xx et une perle. Et poise en tout ycelle garlande, en pierrerie, perles et or, v onces et xiiii esterlins.

SAUTOUOIRS À PIERRERIE ET À PERLES ET GARLLANDES.

3542. Uns cours treçons appellez sautouoir [1], tous tenans en une piece, lequel est d'une tresse de gros or de Venise. Et au premier bout dudit sautouoir commençant, est une planchete d'or quarrée, qui a de chascun bout deux petites fueilletes quarrées, percées chascune par le milieu : et est couzue sur ladicte tresse d'or par lesdis partuisez. Ou milieu de ladicte piece a un chaaston assés hautelet, ouquel a un saphir assis à quatre crampons, et est ledit saphir lonc, grosset, percié au bout dehors sur le roont, venant en agreslissant devers le bout d'embas, un pou pointu dedens euvre, assez plain sur sa face et un pou rondelet, assés espesse pierre, de assés bonne couleur, un pou verdelet et aucunes mietes parmi; et poise de xiii à xiiii caras. La seconde planchete suiant de la premiere, est quarrée sur le lonc, de la façon de la devantdicte, mais que elle est hachée, et ou milieu a une petite rollete d'or plaine, et est à quatre pertuisez, cousue sur ladicte tressete joingnant de la premiere devantdicte; et ou mileu de ladicte piece a une petite potence, sur laquelle a assises deux perles bout à bout en molinet du lonc de ladicte piece estressette dessous, faisant la seconde euvre joingnant du saphir.

....

En tout, ledit sautoir a xxviii saphirs, xxviii balays et cxii perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et or i marc vi onces xviii esterlins.

3543. Une garllande de pierrerie et de perles [2] ataichiées à fil sur un estroit ruben de fil d'or, et est pour atourner à la guise d'Espaingne; et au plus haut, sur le milieu de ladicte garlande qui a deux bous, est un grant et gros balay cabuçon percié du lonc...

---

1. La description occupe les f°s 869 r° à 878 v° du manuscrit.
2. La description occupe les f°s 878 v° à 880 v° du manuscrit.

Et ainsi appert que ladicte garlande est garnie de VII balays, de VIII saphirs et de L perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et ruben et fil, III onces IX estellins.

3544. Une autre garlande de pierrerie et de perles [1] ataichiées à fil sur un estroit ruben de fil d'or, pour atourner à ladicte guise d'Espaingne; dont au plus haut, sur le milieu de ladicte garlande, qui a deux bous comme l'autre dessus devisié, est un grant et gros saphir, sur le tour d'un cuer, percié du lonc à haute face sur laquelle a aucunes trasses, et est d'obscure couleur traiant sur le verdet et glacié dedens, et sur son dehors a aucunes grandes fosses, extimé peser environ LX caras........................

Et ainsi appert que ladicte garlande est garnie de VI balays, de VII saphirs et de LXVI perles. Et poise en tout, pierrerie, perles, ruben et fil, II onces XIIII estellins.

SAUTOUERS D'OR À PIERRERIE ET PERLES, ET SANS PIERRERIE À PERLES, FAIS A L'AGUILLE SUR TISSU.

3545. Un sautouer pour se atourner à la guise d'Angleterre [2], lequel est de XLVI grans roses de perles, composée chascune de V petites roses de perles qui font la grant rose de cinq fueilles; et sont ataichées toutes lesdictes perles à fil parmi leurs pertruis sur fueille d'or assize sur autant de compas comme il y a de grans roses, et est chascun compas à cinq demis rons et à cinq pointes esmailliées dessus de vers; et en sont les esmaus rivez dessous à la bordeure de l'or qui ceint les compas ; et dessus sont crettez lesdis compas tout autour ; et dessous sont comme tissus et emplis de fil pour soustenir et emplir l'euvre, et sont cousus sur un lonc ruben de fil d'or, l'un après l'autre ; et toutes lesdictes perles dont ledit sautouer est garni sont de compte, les aucunes meillieurs, plus grosses, plus roondes et plus blanches que les autres ; et contiennent chascune des petites roses de perles qui sont V, comme dit est, à en faire une des grandes dessus nombrées sept perles, excepté que en aucunes des grans roses s'en treuvent

---

1. La description occupe les f°s 880 v° à 881 v° du manuscrit.
2. La description occupe le f° 882 r° et une partie du v°.

VIII petites, en l'une plus, en l'autre moins, chascune de VIII perles, V chascune de six perles, une de neuf perles et une de cinq perles. Et par ainsi appert que partout y sont sur lesdictes XLVI grans rozes, composées comme dessuz est devisié, XVI^c^XIII perles extimées peser chascune, l'une par l'autre, I carat et demi...

Et poise en tout ledit sautouer, pierrerie, perles, or, tissu, ruben, fil et autres choses, II mars IIII onces XVII estellins.

Et pour ledit sautouer y a deux alongues pour ouvrir les cornes et parfaire l'atour d'Angleterre, dont l'une est de VI rozes de perles, composée chascune de V petites, assises de la devise de celles du sautouer et de semblable grandeur et bonté que sont les meillieurs ou environ; et en icelle alongue a partout II^c^X perles extimées peser chascune, l'une par l'autre, I carat et demi...

Et poise en tout ladicte alonge de VI roses, pierrerie, perles, or et sa garnison II onces XVIII estellins. Et l'autre alonge est de IIII roses, composée chascune de V, toutes de perles de la devise de l'autre et de pareilles perles, et y en a partout en somme VII^xx^ et une, extimées peser chascune, l'une par l'autre, I carat et demi...

Et poise en tout ladicte alonge, pierrerie, perles, or et autres choses, une once XIX esterllins. Et ainsi poisent par tout lesdictes deux alongues ensemble, IIII onces XVII estellins.

3546. Un autre sautouer pour atour de France et d'Angleterre, de LV lozenges de perles de compte, ataichiées à fil parmi leurs pertruis sur LV losenges de fueilles d'or, cousues sur losenges de tissu fourré dehors de sendail noir, qui sont les unes après les autres ataichées et cousues sur un lonc ruben de fil d'or; et en chascune desdictes LX lozenges de perles a V voyes, chascune de V perles, qui sont, sur chascune losenge XXV. Et par ainsi appert que sur toutes ycelles losenges a XIII^c^LXXV perles, lesquelles sont, les aucunes plus grosses, plus roondes, plus cleres, plus blanches et meillieurs que les autres, et y en a de moyenne bonté et de coquües et mal onnies; et sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, I carat et II tiers. Et poise en tout ledit sautouer, perles, or, tissu, sandail, ruben et fil, I marc I once VIII estellins et demi.

GRANS FERMAULX D'OR À PIERRERIE ET À PERLES.

3547. Un fermail d'or à VIII quarrés [1], fait les bors d'entour d'uns fueillages et branchettes entortilliés à jour et pommetés dessus, esmaillié de noir; et a ou milieu de chascun fueillage, à chascun coing des VIII quarrés, un diamant en un lonc chaston en pendant, dont le premier, de la part destre en montant est quarré, d'assés petite et rondelette face, extimé peser un quart de carat; le second, à l'opposite de la part senestre, est d'assés rudette taille et ses faces non pas onnies, extimé peser un v^e de carat...

Ledit fermail est par dehors hachié à lis, et est tres soutivement, nettement et de tres grant paine ouvré. Quant à la taille des saphirs devantdis, comme en l'ordenance et l'assiete de la pierrerie et de l'ouvrage de l'or, y a en tout VII rubys d'orient, III balais, XII diamans, XXIX saphirs tailliés et VI perles. Et poise en tout pierrerie, perles et or IIII onces XVIII esterlins.

3548. Un fermail d'or ouquel a XL perles de II caras en II et quart la piece, extimées à II frans la perle l'une par l'autre, pour toutes IIII^xx franz. Item X diamans qui poisent le VIIIe d'un carat l'un par l'autre, à II frans la piece, XX frans. Item un grant balay cabuçon sur le lonc percié, plat et onni sur sa face, glacié de l'un costé, extimé peser de XV à XVI caras, le carat IIII frans, pour ce LXIIII frans. Item IIII autres balais, l'un creus sur sa face, l'autre hautelet dessus, les autres II biens haus, tous bien glaciés, extimés ensemble peser, l'un par l'autre, de VIII caras la piece, qui sont XXXII caras à un franc et demi le carat, extimés XLVIII frans. Item VI saphirs, extimés peser XII caras l'un parmi l'autre, LXII caras ensemble, à X frans la piece, valent LX frans. Item l'or dudit fermail puet peser partout environ X onces, L frans le marc, valent LXIIII frans.

---

1. La description complète occupe les f°s 883 v° à 885 r° du manuscrit.

AUTRES FERMAUS D'OR MENDRES, À PIERRERIE ET À PERLES.

3549. Un fermail d'or d'un cercle qui a quatre quarrés [1]; et sur la quarré basse a VI solais, cizellez à menus grains; et tient sur icelle quarré l'espinete du fermail à une charniere derriere, et se ferme dedens un crochet devers la pointe; et sur la quarré de dehors qui est plus large que l'autre et fait le tour du cercle, a VIII branches dont chascune est de quatre reploiées, cizellées à menus grains; et sur la haute quarré est encavé un esmail noir qui va tout autour, et y a escript de lettres espargniés : « *Cuer* « *de vray ami Doit avoir mercy* », et entre les mos a rozettes fleuretées et branchetes. Dedens ledit cercle sont deux angles nus, qui ont leurs rains couvertes chascun d'un drap d'or, et entre eulz tiennent à leurs quatre mains un livre ouvert ouquel a escript : « *Alleluya* » noté : et font les angles semblant de le chanter; et sur le haut et le bas dudit livre s'i assemblent II fueilles d'espine, et ont chascune deux tiges reploiées; et sur le dehors dudit livre est comme un escrinet sans couvercle. Et est ledit fermail garni de pierrerie et de perles en la maniere qui sensuit : c'est assavoir que sur le milieu dudit livre est un grant chaaston d'or qui y est rivé, siet entre quatre crampons un gros saphir bellonc, percié du lonc, à haute face et roonde, de couleur assez pale et de clere eaue, et sur le bas de sa face a une grande fosse, et pres d'un crampon, à son costé dextre, a une autre fosse mendre encavée, et est extimé peser environ XL caras. Autour dudit saphir, sur les bors dudit cercle sont, sur quatre haus chaastons qui y sont rivez, quatre balays, chascun tenu à quatre crampons, et entre iceuls quatre troches, chascune de quatre grosses perles rivées à brochetes, partans en crois d'une broche costée, sur laquelle siet en un chaaston un dyamant dedens chascune d'icelles troches. Et le balay qui est à dextre dudit saphir est sur le roont un pou longuet et agü dessus, à plate face, de belle couleur sur la rose et de gentile et clere eaue..

---

1. La description complète occupe les f[os] 885 v° à 886 v°.

Et par ainsi appert que sur ledit fermail sont IIII balays, un saphir, XVI perles et IIII dyamans. Et poise en tout, pierrerie, perles et or VI onces et obole.

3550. Un autre fermail d'or [1] sur le tour d'orfavrerie et semblable en assiete de pierrerie et de perles du dessus devisé, fors que la quarré du cercle du fermail qui est sur le dehors est cizellée d'autre devise; et en l'esmail qui est sur la quarré dessus a escript : « *C'est pour le mieulz, bien me doit plaire* ». Et dedens ledit cercle est saint Michiel couvert d'un mantel, qui tient une croix en sa main dextre, et en fiert de la pointe un serpent, qui est dessous lui, parmi la gueule, et à l'autre main tient une targe tournée sur le tour d'une harpe, laquelle targe est double et sur son costé roont a une teste de lion, et l'autre costé et le dessus sont encavez à deux bors; et sur le dehors de ladicte targe est comme un letrin sur lequel tient un anelet. Et sur un chaaston rivé sur ladicte targe est, entre quatre crampons, un gros saphir roont, percié du lonc, à haute face, sur laquelle a aucunes royettes peu parans et une fosse pres du bas crampon, et est de pale couleur et d'eaue un pou grassete, extimé peser environ XLV caras. Sur le cercle dudit fermail est à dextre dudit saphir un lonc balay percié, à haute face, de belle couleur sur le violet et de clere et bonne eaue....................................

Et ainsi appert que sur ledit fermail sont IIII balays, I saphir, XVI perles et IIII diamans, comme en l'autre premierement devisé. Et poise en tout pierrerie, perles et or, V onces XVIII estellins.

3551. Un autre fermail d'or [2] d'une rose de VI fueilles doublé de trois paire de fueillages tous emboutis, les seconds sur les premiers qui sont les plus grans, et les tiers qui sont les plus petis sur les seconds, et sont tous cizellés; et la bosse du milieu est cizellée à un solail; et entre les grans fueillages de la rose, sur les bors passent VI fueilletes agües, esmailliées de vert. Et sur le plat dehors d'iceli fermail est son espinete tenant à une petite charniere qui se met devant pour ataichier dedens un crochet assés grosset. Et est ledit fermail garni dessus de

1. La description complète occupe les f°s 886 v° et 887 r°.

2. C'est le n° 779 de l'Inventaire publié par M. de Laborde. La description dans notre manuscrit est bien plus complète; elle se trouve du f° 887 r° au f° 888 r°.

pierrerie et perles comme il s'ensuit : sur le milieu de ladicte rose, en un haut chaaston qui y est rivé, siet, entre quatre crampons, un balay sur le tour d'un cuer, percié du lonc, à plate face, de belle couleur sur le roze et de clere et gentile eaue, toute nete pierre, fors que sur son haut bout, pres du crampon qui y est, a une fossete, extimé peser environ XIIII caras. Sur le tour de ladicte rose, droit au leiz dextre dudit balay, est rivée sur sa face une grosse perle qui siet sur une brochete roonde et droite entre V fueilletes d'or, laquelle perle est sur le roont un pou plate..

Et par ainsi appert que sur ledit fermail sont I ruby, III balays, III saphirs et VI perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et or, III onces IIII estellins.

3552. Un autre fermail d'or [1], tout pareil d'orfavrerie et d'assiete de pierrerie au derrenier devisé et de perles aussi, fors que il n'en n'i a nulles assises à molinet. Et sur le milieu de la rose est un saphir assés grant, percié du lonc, à haute face sur laquelle, pres du milieu, a une fosse, et est de bonne couleur asurée et de clere eaue, extimé peser environ XL caras. Sur le tour de la rose, droit vers le costé dextre dudit saphir, est une grosse perle coquüe, de blanche pel et de clere eau, extimée peser environ IX caras. Dessus ladicte perle est un saphir percié du lonc, à haute face.......................................

Et par ainsi appert que sur ledit fermail sont I ruby, II balays, IIII saphirs et VI perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et or II onces XIX estellins.

3553. Un autre fermail d'or assés grant [2], dont les bors d'entour sont à VI demis roons, les trois d'une façon et les autres trois d'autre. Et le premier d'amont est de deux fueilles renversées partans d'une tige, et vont en afinant en une gresle pointelete, l'une d'un costé et l'autre d'autre; et dessous a deux vergettes d'or croquillées comme deux crossetes. Au dessus des deux fueilletes, ou milieu, a un petit trefle à jour percié et une planchete d'or sur le taillant, qui fait le demi roont; et le fons dessous est d'or hachié; ledit fons est par dedens le fermail

---

1. La description complète se trouve au f° 888 r° et v° du manuscrit.
2. La description complète occupe les f°s 892 v° à 894 r°.

embouti en une creste, feru en estampe, bordé tout entour à dentelettes. Et ledit croissant s'afine en une vergete greslete, plate, retournée, et ou bout, une fueille d'espine. Le secont demi roont est comme un croissant par le bort dehors, tout plain sur le roont, bordé tout entour à dentelettes. Dessous la vuidenge dudit croissant partent deux planchettes recoquillées en maniere de crosse, ainsi comme celles devantdictes, un pou plus grandetes; et entre deux, dessous ledit croissant, comme ou milleu, a une treffle entre les deux crossetes telle comme en l'autre; et pareillement s'afine en une vergete greslete, plate, retournée, et ou bout a une fueille d'espine telle comme en l'autre. Le tiers demi roont est pareil au premier et le quart au second, le ve au premier et le vi^e^ au second sans aucune difference. Audessous desdis demis roons se lieve un souage double et hautelet, du tour d'une rose, comme à vi fueilles demi roondes et à vi demies pointeletes, qui se lacent par dedens à demis oteaus; et dedens a esmaus roons, esmailliés de vert et de noir, en lettres espargniés d'or passant l'un par dessous l'autre et faisans une maniere de compas. Ou milieu de ladicte euvre a un oteau à vi costes, fait de fenestrages voltans en maniere de solail; et ou milieu se afinent ensemble sur le roont. Entour ledit compas a demis compas longuez, agüez et clos par dehors et ouvers par dedens; et ou milieu a petis oteaus sur le roont; au dessus un pointu a petis archez en trefle et entre yceuls a un fenestrage bien enarchié et pointu en amont et dessous quarré, les esmaus de tout le fons dudit esmail sont asurez. Et le fons dudit fermail si est d'un grant oteau fait de plusieurs petis oteaus, archez et fenestrages comme d'eglise, afinans en un petit roont ou milieu; et par dehors tout entour est comme fueilles de roze et pointeletes doubles. Et tout entour est comme d'un chaaston bien relevé, tout plain, creus et feru en estampe sur un esmail vert. Et a son aguille comme d'un autre fermail fermant à un crochet; et l'anelet dessous est d'une trefle. Ou millieu dudit fermail a un balay, longuet sur le roont, en un haut chaston à quatre crampons par les deux bous, de belle taille, et son bizel moult net entour, mais que de la part senestre d'embas a un esclat longuet et assés larget, tenant par le travers ledit bisel et de la face aucun pou, sa face plate, plaine

et onnie et assés grande, selon son pois, sans aucune glace, gresse, fosse ou pertuis, de tres gentile eaue et de fine couleur de balay, bien parfaite pierre et belle; et poise de xvii à xviii caras. De l'un costé dudit balay, audessus, à la part destre assés longuiet a un ruby sur le roont en un bien haut chaaston, de l'un costé comme à trois pointes, ...

Oudit fermail a iii rubys d'orient, i balay, iii saphirs, iii esmeraudes, iii dyamans et xii perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et or, v onces xi estellins.

3554. Un fermail d'or, d'un cercle roont[1], qui est embouti sur le dessus comme à viii ondes haichiées à fueillaiges, et sur les bors dehors sont haichiées à couronnes ; et le plat dudit cercle est tout plain. Et dessus est l'espinette tenant à une charniere qui se ferme en un crochet qui y est ; et dedens ledit cercle est un solail à pluiseurs raix, qui a haute bosse ou milieu. Sur ledit cercle est ledit fermail garni de vi balaiz, de vi saphirs et de xii perles de la devise qui s'ensuit ; c'est assavoir que il y a rivés iiii haus chastons pointus au bas, dont chascun fait iii dessus, là où sieent es deux, en chascun, iii petis balais, chaascun entre iiii crampons, lesquelz sont tous tres pales et tous glaciés et diffamez, et sur l'un a un let pertuis; et pevent peser chascun l'un par l'autre environ iiii ou v caras. Et es deux autres chaastons, composés, comme dit est, chascun de trois, sieent en chascun iii petis saphirs, chascun entre iiii crampons, dont les iiii sont persiés et glaciés de pale couleur et de clere eaue......

Et ainsi appert que sur ledit fermail sont vii balais vi saphirs et xvi perles ; et ainsi appert que sur ledit fermail sont vii balais, vi saphirs et xvi perles. Et poise en tout, pierrerie, perles et or, iii onces i esterlin et demi.

PETIS FERMAULZ D'OR À PIERRERIE ET PERLES, ET À PERLES SANS PIERRES.

3555. Un fermail d'or roont, tout plain sur son siege, fors que il y a trois anelez à jour pour le atachier, qui sont rivez sur

1. La description complète occupe le f° 894 v°.

fueillettes d'or ; et aussi y a une espinete tenant derriere à une charniere et devant à un petit crochet, là où elle se ferme. Ledit fermail est garni entre ses bors, qui sont cretez d'un costé et d'autre, d'une piece d'or sur laquelle sont plusieurs brochettes, comme croisettes, ausquelles sont rivées deux et deux, tout autour du fermail, LXX perles de compte, assez menues et coquües. Et ou dedens est ledit fermail ouvré, dessus et dessous, comme d'un osteau de maçonnerie sur envoirremens esmailliés de vert; et sur ledit ouvraige a un cercle de tres petites esmeraudes, là où en a nombre LVIII, toutes enchastonnées en or. Et ou milieu, dedens un grant chaaston sur le bellonc, lequel est garni autour d'un souaige creté sur le bas, e[s]t un grant camahieu assez brun, ouquel a v ymaiges blanches, c'est assavoir une femme sur un siege, couverte d'un drap à moitiée et deux hommes nus auprès d'elle, qui se entretiennent pour l'avoir; et à l'autre leiz est un homme nu, qui a embracié une autre femme toute nue pour l'emporter, laquelle a sur sa teste un lonc cuevrechief et tient un baston. Et poise en tout ledit fermail, perles, esmeraudes, camahieu, or et esmail, III onces XV esterlins et un quart d'esterlin.

3556. Un petit fermail d'or, dont la piece sur laquelle en est rivée l'euvre et garnison de la pierrerie et perles qui y sont, est ouvrée à jour en la maniere d'un compas. Et sur ycelle est l'espinette à atachier le fermail, tenant à une charniere, derriere et devant à un crochet, là où s'enboute la pointe pour la fermer. Sur ladicte piece sont rivés autour IIII haus chaastons, qui sont sur le bas comme en fourme de seilles à porter eaue, cretées autour, et dessus se estroississent ; et y a comme fueillettes autour. Et sur le haut de chascun desdiz chaastons a, entre IIII crampons I, petit balay, persiez tous quatre du lonc ; et en sont les II sur tour de cuer à assez plate face, et sur l'un a une fosse dedens laquelle a une autre fossette.................

Ou milieu dudit fermail est un grant chaaston à VIII costes, sur chascune desquelles est comme le demi corps d'une royne qui tient sur sez mains un petit chaaston, là où a un grain d'esmeraude......... Et ainsi appert que sur ledit fermail sont IIII balais, IIII perles et un saphir. Et poise en tout, pierrerie, perles et or, une once XII esterlins et III quars.

3557. Un autre petit fermail d'or, lequel est d'une large piece sur le tour d'une croix retournée, et samble sur son assiete estre de la façon d'une teste de buef, bien longue sur le front, de laquelle est ataichiée un petit et menu ennelet, et sur le haut une fueille petite enlevée. Et sur les bous des bras de la croix a deux autres petites fueilles, et dessous, entre lesdis bras, a une branche enlevée à jour à III branchettes, sur les bous desquelles a trois fueilles. Et au plat de l'assiete dudit fermail tient, à deux branches après devisiées, l'espinette à la ataichier, à une charniere d'un costé et à un crochet de l'autre. Sur le devant et monstre dudit fermail sont rivés, sur les III fueilles de la branche dessus devisée, III fueilles comme sur tour de treffle, chascune de deux pieces assamblées et ferues en estampe, qui sont cretées autour avec leurs branches de celle devise qui se monstrent à jour; et sur chascune est, en un petit chaaston entre IIII crampons, un tres petit rubi qui sont tous trois tourblez et crassés; et sur le milieu d'icelle branche siet, en un chaaston, une esmeraude longuette; et sur deux brochettes d'or, qui sont rivées sur les deux fueilles qui tiennent aux bous des bras de ladicte croix, sont rivées, en haut de chascune, trois petites perles : et font deux troches, chascune de trois. Et lesdiz braz sont esmailliez à terrace vert goutée de blanc et de vermeil, et dessus a III fleurettes enlevées, esmailliées de rouge cler. De dessus yceulx bras partent deux branches, chascune de deux branchettes tournées l'une sur le haut et l'autre sur le bas et garnies de plusieurs fueilles : et est tout à jour; et sur chascune d'icellez deux branches est rivez un rolet lonc, escript de menues lettres cadelées; et en oultre y sont rivez, sur chascun, deux chaastons là où partout a II petis rubis et deux petites esmeraudes. Et sur chascune d'icelles branches sont plus trois fleurettes, esmailliées les II de rouge cler et l'une d'azur; et sur le devant d'icelles sont, sur ladicte terrace, un homme à un costé qui montre d'un doit amont, et à l'autre costé une femme qui joue de la vielle, tous enlevez. Et entre yceulx est la piece large du fermail esmailliée d'asur à fleurettes blanches qui ont grains vermeulx dedens. Et dessus, comme en un portail encavé, entre deux tourelles quarrés, sont deux demis corps d'ommes, l'un armé et l'autre qui tient un baston tout enlevé d'or; et sur lesdictes

tourelles sont rivées II petites perles, et entre ycelles est en un chaaston, entre IIII crampons, un petit balay assez cler et bon, à plate face sur laquelle a une fossette parfonde qui puet peser........ [1] Et poise en tout ledit fermail, pierrerie, perles, or et esmail, une once et I esterlin.

SAINTURES D'OR LONGUES À PIERRES ET À PERLES SUR TYSSU.

3558. Une sainture longue d'or et de perles pour nous, dont la toille est d'une bisette d'or faite en ceste maniere : c'est assavoir que le mordant de ladicte sainture est d'un ouvrage roont, en maniere d'un fermail, à un fil d'assés grosses perles tout autour, lequel fil est entre un petit guerfil greneté et un anel roont esmaillié de rouge cler, moucheté de poins blans ; et dedens ledit mordant a un petit rainseau de liz, fait à jour, sur lequel il a une couronne que deux aigles enlevées tiennent au bec, lesquelles sont assises sur la racine dudit lis. Et du bout dudit mordant part un lis à quatre petites fueilles aus deux costez, où tient un saphir sur le lonc. Et entre la chape dudit mordant et ledit fermail a deux aigles, tournées l'une contre l'autre, qui la soustiennent; laquelle chape est rivée d'un clou à treffle, là où il a une perle. Et la boucle de ladicte sainture, en laquelle a un crochet pour la fermer à petis anelez, est droitement de la devise et de la façon dudit mordant ; et y a en outre un envoirrement d'asur assis sur une rondelle d'or toute plaine. Et l'ouvrage de ladicte sainture est de roses, de perles et de cloz d'orfavrerie fais en maniere de deux petis croissans à une esmeraude petite assise en l'un, et es autres un petit balay. Et sur lesdis croissans où sont lesdis balays, a quatre rosetes esmailliées d'asur, et es autres quatre rosetes esmailliées de rouge cler à un point de blanc parmi. Et le passant de ladicte ceinture est d'un aigle qui a les elles estendues, et a une perle assés grosse rivée au bout de son bec ; et a en toute ladicte sainture LIII roses de perles et LI clous de croissans. Et est l'envers du pendant de ladicte sainture, ce que s'en puet monstrer,

1. Le poids n'a pas été inscrit.

brodé de fleur de lis, de perles, à rosettes entre deux, et IIII petites perles aus deux costez. Et poise l'or...... et y a de perles..... [1].

3559. Une sainture d'or longue, à perles qui poisent environ II caras et demi la piece, dont la boucle est comme un D tourné, menuement hachiée à fueillages. Et sur le gros, ou millieu, a un saphir comme sur le bout de la pointe du renguillon, lequel se ferme à une charniere, et dessus a quatre perles roondes; et la queue de ladicte boucle est à jour, ouquel a deux anelés entrelaciez l'un en l'autre; et sur chascun a une perle roonde fine, et les clous sont comme bellons, à fenestrages doubles, dedens lesquels a aigletes. Et aus quatre coins de chascun clou a quatre perles, et y a un crochet auprès de la boucle pour soustenir la ceinture quant l'en la ceinte. Et sans la boucle et le mordant y a LVII clous, et comme dit est, à chascun clou IIII perles sans ladicte pointe et sans V clous perciés, où ferme ledit renguillon, qui n'ont nulles perles. Et le bout de la queue du mordant, par devers la ceinture, est de deux fueillages renversez et le plat cizellé à trois fenestrages, et audessous a trois pillers de maçonnerie ausquels se ferment deux aneaux entrelaciés l'un en l'autre, ou bout de chascun desquels a un balay cabuçon; et ou dedens desdis aneaus a deux perles; et le bout dudit mordant est fait comme un cuer d'or à jour, ouquel a un saphir, haut d'un costé et plat de l'autre, fait comme un cuer. Et le bout d'icellui mordant est de quatre perles roondes, ou millieu desquelles a un tres petit diamant quarré. Et est ladicte orfavrerie assise sur bisete, garnie par dedens de attabis asuré. Et poise toute ladicte ceinture IIII mars IIII onces XII deniers.

DEMIS SAINS D'OR À CHARNIERES, À PIERRES ET À PERLES.

3560. Un demi saint d'or fait d'orfavrerie, à charnieres [2], sans tyssu, fermant à une boucle et à fermail devant, lequel est roont, d'assés plain ouvrage, esmaillié de noir, et dessus à petites treffles et à pommes vermeilles, vuidié à jour par le milleu; et est plat,

1. Les chiffres manquent.
2. C'est le n° 778 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

à souages par les deux bors. Ou milleu de laquelle boucle ou fermail a une planchete, sur quoy a un gros saphir sur le roont percié, sa face un pou hautelete, et onnie et espesse pierre, de palette couleur, assés grace pierre et glacié de l'un costé, extimé peser de XXVIII à XXX caras. Ledit saphir est avironné sur l'esmail devantdit de deux balays et de deux saphirs et de quatre perles [1]...

Et par ainsi appert [2] que sur le demi ceint dessus devisé, tant ou fermail comme ailleurs, sont XII balays XIII saphirs et VIII^{xx} et IIII perles. Et poise en tout pierrerie, perles et or, I marc V onces VII esterlins.

DEMIS SEINS D'OR SUR TISSU, À PIERRES ET À PERLES.

3561. Un demi ceint d'or assis sur un tissu de soie bleue, dont la boucle est quarrée et toute plaine ; et sur les quatre cornez a quatre perles assises en maniere de molinet, et entre les perles a quatre dyamans petis ; et sur la chape de ladicte boucle a un clou, roont dedens, lequel est un aigle d'enleveure assise en un esmail de rouge cler. Et tous les clous dudit demi ceint, dont il en y a XVIII, sont pareuls sans difference, et entre chascun clou a deux tiges de lis, lachiés l'un par l'autre en maniere de losenge ; sur chascune desqueles losenges a quatre perles assés grosses, assises en maniere de molinet, et dedens chascune losenge a une fleur de lis d'enleveure. Ainsi il a sur le tissu dudit demi ceint XIX losenges, LXXVI perles et XIX fleur de lis. Et est la chape du tirant dudit demi ceint d'autelle devise et sans difference comme celle de la boucle ; sur lequel tirant a VI clous fais en maniere de fueillages qui font fermeure. Et le bout dudit tirant est d'un clou quarré tout plain où il a une fleur de lis hachiée. Et poise......... [3].

---

1. « Une œuvre d'aiglettes » décore ce joyau.
2. La description complète occupe les f°s 900 r° à 902 r° du manuscrit.
3. Le poids n'a pas été inscrit.

SAINTURES D'OR LONGUES SUR TISSU, À PELLES SANS PIERRES.

3562. Une ceinture garnie d'or, semée du lonc de quatre vins quatre coquilles, faites de menues perles. Et la boucle et le mordant sont d'or; et la boucle est plate, sur laquelle a une L hachiée autour, et y a un lonc crochet; et le mordant est semblable; et le bout est d'une fleur de lis. Et est le tissu de bizete, garni par dedens de satenin asuré; et y a au dedens, sur le satenin, VI anelez d'or à fermer ladicte ceinture. Et poise en tout VII onces XVIII deniers.

3563. Une ceinture de soie et de fil d'or, faite à nous [1] de perles, comme de ceinture de cordelier; et y a XIII neuz de perles. Et poise V onces XII deniers.

3564. Une ceinture de soie et de fil d'or et d'argent, trecié en quarré, semée de nouz de perles; et y a quatre gros boutons de perles, c'est assavoir un au bout, un outre le millieu et d'icellui se fource ladicte ceinture et deux sur les deux bous des deux cordons. Et y a XLV petis boutons de perles dont il en y a trois qui n'ont aucunes perles. Et poise IIII onces XVIII deniers.

DEMIS CEINS D'OR SUR TISSU À PERLES SANS PIERRES.

3565. Un demi ceint pour nous, d'or et de perles, dont le tissu est d'une bisette d'or bordée des deux costez de soie azurée, en laquelle il a XXXII clous dont les uns sont fais à elles et les autres à ames [2]; sur chascune desquelles elles a VIII perles et IIII esmeraudes et deux petis balays sur le roont, mis en assés hautes euvres; et en chascune ame a ou milieu une troche de quatre assés grosses perles et quatre autres troches sur les quatre cornez, chascune des trois perles; ainsi il a en chascune desdictes ames

---

1. Ce mot doit s'entendre ici au sens de nœuds.

2. Ces mots sont la figuration graphique du son que l'on émettait au Moyen Age lorsqu'on épelait à haute voix les lettres L et M. Cf. ci-dessus, p. 304, n° 917 et p. 548, note 1. Il semble qu'on puisse conclure de cette manière d'écrire ces initiales, que l'inventaire a été dicté.

xvi perles et iiii petis balays. Et entre lesdis clous a un solail d'orfaverie haut levé, sur quoy il a rivé une perle. Lequel demi ceint se ferme en charniere à une petite broche. Et poise ledit demi ceint, tant or comme perles, i marc iii onces ix estellins et demi.

3566. Un autre demi ceint de perles pour nous, fait à elles et à ames [1]; et est le champ d'entre les lettres semé de perles, sur lequel il a une demie couronne d'or enlevée à quatre fueilles de houx verdes, couchié sur ledit champ; et sur les flourons de chascune desdictes couronnes a ix perles. Ouquel demi ceint a en tout xviii lettres et xviii couronnes. Et poise ledit demi ceint, tant or comme perles, en tout i marc et demi esterlin.

SAINTURES D'OR SUR TISSU, SANS PIERRES ET PERLES.

3567. Une sainture d'or longue, sur tissu de soye asurée, dont la boucle est de deux gros filz tuers, estroite sur la charniere et devant, et large sur le roont. Et là où se ferme le renguillon a une petite fleur de lis toute enlevée à jour. Et sur la chape de ladicte boucle a une fiexe [2] couronnée hachiée; et le mordant est de deux aigles assises sur deux branches tuerses, de l'un des piés et de l'autre tiennent une fiexe couronnée, et à leurs becs tiennent ladicte couronne. Et partent lesdictes deux branches d'une rose double perciée à jour, ou milieu de laquelle a une petite estoille. Et sur la chape dudit mordant a une L et une M lachiez ensemble. Et sont tous les clos de ladicte ceinture de fiexes couronnées, qui sont hachiées parmi le mileu de lettres où il a : « *Je le doy* ». Et sont lesdictes fiexes assises deux et deux, et ou vuit d'icelles a une petite fleur de lis d'orfaverie; et a partout C et L, fiexes et vi^xx et une fleur de lis et vi petites fermeures plates bellongues. Et poise..... [3].

3568. Une sainture greelle, garnie d'or, c'est assavoir boucle et mordant et x cloz pertuisiés à fermer la sainture; et est ladicte

1. Cf. p. 583, note 2.
2. C'est le nom de la lettre X.
3. Les chiffres du poids manquent.

boucle longuete et devant faicte comme un B de fourme à un lonc renguillon, et sur la queue d'icelle a un escuçon esmaillié de noz armes. Et le mordant est de la façon de la boucle, au bout duquel a un fueillage entaillié ; et dedens est esmaillié à un angle, qui porte un escu de noz armes à ses II mains; et sur le tyssu a escript un virelay qui se commence : « *Se par fausse* « *traÿson*... » Et poise IIII onces XVIII deniers.

DEMIS CEINS D'OR SUR TISSU, SANS PIERRES ET PERLES.

3569. Un demi ceint à tirant d'or, dont la boucle est de deux gros filz tuers sur le roont, en agreslissant par les deux bous, sur lesquieulx a deux lions, c'est assavoir l'un sur les bous qui font la charniere, et l'autre devant où se assiet le ranguillon; lequel ranguillon tient à une broche roonde hachiée qui va au travers de ladicte boucle par le milieu. Et sur la chape de ladicte boucle a un clou fait de deux fils tuers, assés grosset, laciez par les deux bous, ou mileu duquel a un esmail blanc sur quoy est assise une crois de nostre Ordre. Et est toute ladicte ceinture ferrée de tels clous, aus costez desquelz adeux aig les bien plumetées, qui ont leurs testes retournées sur leurs elles; et entre chascune assiete desdis clous et aigles a un croissant de rouge cler, sur lequel a deux rosetes d'or et lettres qui font : « *Je le doy* », toutes dorées; et dedens chascun desdis croissans a une fleur de lis enlevée d'orfaverie, dont les pointes des deux grans fueilles joingnent aus elles desdictes aigles. Et a oudit demi ceint, depuis la chape de la boucle jusques à la charniere dudit tirant XIIII clous où sont les esmaus blans et l'Ordre de la Crois et XXX aigles, XV croissans et XV fleurs de lis. Et sur la chape dudit tirant a un clou esmaillié de blanc, où est la crois de nostre Ordre, de la devise des autres clous dudit demi ceint : sur lequel tirant a une aigle regardant au mordant, et cinq croissans esmailliés de rouge cler avecques cinq fleur de lis de la devise des autres devantdis. Et poise......[1].

3570. Un demi ceint d'or, d'orfaverie d'or sans pierrerie et

---

1. Le poids manque.

sans perles, clouée sur un orfroy d'or de Damas, garni dehors d'atabis plonqué, dont la boucle est de deux lyons drois et massis, qui tiennent chascun une pate à une arche qui est haut entre euls, laquelle est dessus une piece d'or en fourme d'un piller, tournée sur la façon d'un I cadelé, couronné dessus, sur le milieu duquel tourne l'espinette de la boucle; et font les dessusdis deux lyons et ledit I une M cadelée. Et tient ladicte boucle à une charniere à une piece plate d'or clouée sur ledit tissu. Sur ledit tissu, au lonc d'iceli demi ceint, est l'orfaverie de XXIII clous ou euvres, dont chaascune est de deux lyons drois de ladicte devise et tenant chascun une pate à un archet, estant dessus un I ouvré à jour, sur le bout duquel est une petite fueille enlevée; et ou milieu, en un osteau à jour, qui est comme d'un entrelaceiz, est une petite M, et dedens, dessous et dessus, sont enlevez deux lis d'or. Et sont chascun desdis clous ou euvres une M cadelée. Et sont tous les lyons bien pelus, haut sur leurs colz et testes; et ont chascun le bout de leurs langues esmailliés de rouge cler. Et la piece d'iceli demi ceinct, là où sont les fermoires, est assez estroitte, toute d'orfroy d'or de Damas; et tient au demi ceint à une piece d'or qui s'i couple à une charniere. Et sur ycelle sont clouez VIII cloux d'orfaverie d'or qui sont persiez ou milieu et sur le roont, et dessus et dessous a comme branchettes regetées et autres petis ouvraiges entre deux, qui leur donnent façon. Et le mordant est assez petit, d'une piece d'or haichiée, sur le milieu de laquelle est une M enlevée; et au bout a une haicheure de troiz lis comme en treffle, et au costez sont deux entretourneiz à jour. Et poise en tout, or, tissu et garnison, IIII mars III onces II esterlins et demi.

GIBECIERES BRODÉES ET À BOUTONS DE PERLES ET SANS PERLES, DONT LES FERS ET LA BOUCLETE SONT D'OR.

3571. Une gibeciere de satenin asuré, brodée d'une part comme par losenges à fueillages de perles; et ou millieu des losenges a M et L tournées de fil d'or. Et sur la couverture de la bouche (*sic*) a cinq gros boutons de perles et quatre petis, et sur le bas a cinq gros boutons de perles et quatre petis; et de l'autre part est brodée

à P et L tournez de fil d'or et arbrisseaus d'or. Et sur la couverture de la boucle a cinq gros boutons de perles et quatre petis; et sur les costez a VIII petis boutons de perles.

PETIS RELIQUIAIRES D'OR À PORTER SUR SOY.

3572. Un tres petit reliquiaire d'or, de tres bel ouvraige, garni de pierrerie et de perles et tres finement esmaillié, lequel a son tour comme bellonc, garny tout à l'environ d'une branche, roonde enlevée à jour, à laquelle tiennent plusieurs fueilles enlevées, et est ladicte branche loyée d'une piece d'or plate tournée tout autour d'icelle branche ; et de ladicte loyeure partent XI brochettes d'or, auquelles sont rivées XI grosses perles toutes blanches et de clere eaue et bonne pel ; mais les aucunes sont roondes, les autres longuettes, et les autres un pou coqüues et y en a de plus blanches les unes que les autres; et pevent peser chascune, l'une par l'autre, environ II caras et demi. Et sur le bout dudit reliquiaire est un petit anelet à mettre un las à le porter. Et se euvre icelli reliquiaire sur le devant à deux fenestres qui se acouplent à une charniere, laquelle se ferme à une longue espinette d'or bien deliée qui est sur le tour d'une espingle, au bout de laquelle est rivée une assez grosse perle longuette, et bonne et blanche, qui est bien de la carate des XI dessusdictes ou de plus. Le derriere dudit reliquiaire est esmaillié de rouge cler à cherubins en orbeur, ouquel esmail est le demi corps de Nostre Seigneur tout nu. les bras croisiez devant, et son dyademe est de fin asur ; et dessous a une piece d'or qui se lieve à une charniere, pour mettre reliques dedens. Les deux fenestres, qui euvrent le reliquiaire devant, sont dehors esmailliées tres finement de vert, et y est l'Annunciacion Nostre Seigneur, là où Nostre Dame est vestue de fin asur sur rouge cler, et l'angle est vestu de rouge cler. Et sur le haut et le bas desdictes fenestres sont, sur deux chaastons, chascun entre IIII crampons, II balais dont le haut est quarré à plate face, de fine couleur sur l'ardant et de gentille eaue, toute nette pierre, extimé peser de II caras et demi en III caras; et le bas est sur le roont à plate face de fine couleur sur le rose et de gentille eaue, toute nette pierre, fors que

sur son haut costé, pres du crampon, a une traisse qui se tourne et fait comme un cercle bellonc d'elle mesmes peu parant, et puet peser environ III caras. Les fenestres sont sur le dedens esmailliées de fin azur et y sont saint Pierre et saint Paul vestus de rouge cler et de cendre obscur. Et le fons du dedens dudit reliquiaire est tout esmaillié de rouge cler. Et dedens ycelli reliquiaire est dedens un lis blanc, dont le bas est couvert pour un drap d'or à pluisieurs plois, qui pent devant une petite ymaige de Nostre Dame, affublée d'un mantel d'or, qui tient son enfant entre ses bras, lequel est vestu d'un drap blanc, et est tout d'or enlevé; et aux costez de ladicte ymaige sont, de chascune part, sur un chaaston entre IIII crampons, un petit rubi bon et fin, dont chascun puet peser I carat et I quart; et dessus et dessous chascun chaaston sont rivées II petites perles. Et ainsi appert que oudit reliquiaire a II balais, II petis rubis, XII grosses perles et IIII petites. Et poise en tout, pierrerie, perles, esmail et or, une once XIIII esterlins et III quars d'esterlin.

PATERNOSTRES D'OR ESMAILLIÉES ET À PETITES PERLES.

3573. Unes paternostres d'or, qui sont de XXI petites pieces quarrées et encavées d'une part et d'autre; et sur l'une des pars sont ouvrées et esmailliées à façon de tabliers, et sur l'autre à façon d'eschiquiers; et sur les cantons de chascune piece sont rivées et assises VIII tres petites perles, quatre de chascune part. Et oultre a esdictes paternostres VII flascons d'or bien petis, qui sont ouvrés à osteaux à jour d'un leiz et d'autre; et sur la bosse sont comme tuers et sont garnis de prez d'anelez à courroies et de buhos dessus. Et entre lesdictes XXVIII pieces, tant de tabliers comme de flascons, sont XXVIII buhos d'or roons et longués, esmailliées de rouge cler, à roies et fleurettes blanches. Et parmi toutes lesdictes pieces, tant tabliers et flascons comme buhos, passe un petit cordon de soie qui les assamble et en fait patrenostres. Et poisent en tout, avec ledit cordon, II onces XVII esterlins et III quars [1].

---

1. A la suite de ce chapitre devaient se placer les « Pippes et fermoers d'or à livres... ». Le texte publié par M. de Laborde sous le n° 267 donne

TABLEAUS D'OR PETIS, GARNIS DE PIERRERIE ET SANS PIERRERIE.

3574. Uns tres petis tableaux d'or, bien beaus, de VI petites pieces quarrées tenans ensemble à charnieres, lesquelles se ploient et assemblent toutes l'une sur l'autre comme en fourme d'un livret quarré ; et sur le dedens sont lesdictes pieces garnies autour de deux souages, l'un roont qui est sur le haut, et l'autre plat, cretté sur les bors, qui est plus bas. Et dedens sont lesdictes pieces esmailliées d'asur et de vert ; et en la premiere est saint Christofle qui porte Nostre Seigneur ; en la seconde saint Jehan Baptiste qui tient l'*Agnus Dei;* en la tierce est Nostre Seigneur en croix et Nostre Dame et saint Jehan l'Ewangeliste à ses costez, et a ses mains et ses piés clouez à trois tres petis dyamans, qui pueent peser chascun, l'un par l'autre, le XIIe d'un carat ; en la quarte piece est Nostre Dame assise sur une chaiere et tient son enfant sur son giron ; en la Ve est saint Denis qui tient sa teste toute mittrée sur sa main dextre, et à la senestre l'escu de France à trois fleurs de lis ; et en la VIe est un roy de France à genous, couronné et vestu de fleurs de lis, que saint Loys de France presente, lequel est vestu d'un mantel à fleur de lis. Et sur le dehors sont lesdictes VI pieces haichiées autour, et les IIII du millieu sont toutes esmailliées aus armes de France ; et sur les deux des bous, qui sont garnies chascune d'un haut souage roont autour et dedens ouvrées comme à un compas de fenestrages d'or enlevez esquels a dedens envoirremens d'asur, sont en deux grans chastons deux grans grenas, chascun de VIII quarrés à plates faces et bien clers et assez vermels. Et aus cantons de chascune d'icelles pieces sont petis dyamans rivez sur lis d'or ; et ainsi en a sur lesdictes deux pieces VIII, qui pueent peser chascun, l'un par l'autre, le VIIIe d'un carat. Et poisent en tout lesdis tableaus, dyamans là où en sont XI partout, les deux grenas, et or et esmaus, III onces XII esterlins.

3575. Un tres petit tableau d'or, lequel est en la fourme, d'un

---

la description d'une de ces pièces, une pipe d'or aux armes de Pierre d'Avoir et décorée des initiales L et P enlacées.

leiz et d'autre, comme d'une porte garnie de pillers et de chapiteaulz. Et sur le haut, d'une part et d'autre, a comme deux demis fenestraiges d'ouvraige enlevé sur esmail vert ; et dessus, entre yceulz, a de chascun leiz un osteau d'ouvraige enlevé sur esmail d'azur. Et sur le milieu de l'un desdiz osteaux est en un chaaston, entre IIII crampons un petit saphir sur le roont, assez tourble pierre ; et sur l'autre osteau est assis pareillement un grenat assez tourble. Et ou dedens dudit tableau, d'une part a escript de lettre azurée : « *Beneie toy Dieu et te gart; je lui* « *feisse Dieu sa face à toy et t'aye pour recommandé* » ; et de l'autre part a escript : « *et garde Adonay sa face à toy et mette* « *en toy pes.* » Sur le bout dudit tableau a comme un double espy à un anelet dessus, dedens lequel passe un autre anel plus grant, auquel se tient une chayenne double faicte de filz d'or doublés. Et poise en tout ledit tableau III onces XIII esterlins et I quart.

CADRANS D'OR ESMAILLIÉS ET HACHIÉS.

3576. Un cadran d'or assés grant, de la fourme que il doit estre; du costé devers la perpendique sont les roies, les chifres, les lettres et les poins dudit cadran toutes esmailliées d'asur et de rouge cler ; et en la quarré d'amont a un homme qui a son surcot de vert et de rouge cler, ses manches dedens esmailliés d'asur, de la ceinture en aval est une serpent et regarde une givre et li monstre le doit. Dessous a un homme sauvage tenant un escu et une massue et a queue de poisson; et en ce roont a deux petites serpentelles et trois plus grandes. Et audessus a aucunes petites branchetetes et fueilletes, esmailliées de vert et de rouge cler. Sur ladicte quarré d'amont a un clouet passé parmi un solail et une perle dessus, et un annelet où pent le fillet lequel a une perle roonde ou milieu, qui fait la marguerite ; et ou bout dudit fillet pent un petit pot d'or qui fait le peson du cadran et tient au filet par un annelet grosset. De l'autre part est tout le champ dudit cadran de rouge cler ouvré à quarreaus, et ou milieu a un heaume et un escu des armes de France plaines et la couronne dessus, et au plus haut est le timbre d'une fleur de lis double ; et deux angles, sur une terrace vert, à

genous, qui sont emmantelez, tiennent à l'une de leurs mains l'escu et à l'autre le heaume; et deux autres partans de deux nues faites au vif, à manteaus gestez entour leurs reims, tiennent à l'une de leurs mains la couronne et à l'autre l'un des flourons de ladicte fleur de lis. Et les deux planchetes par là où le solail passe, sont quarrez au bout d'amont, les pertruis plus largez devers le costé par là où le solail entre et yst, que devers l'autre, et viennent lesdictes planchetes en affinnant par degrez demi roons jusques embas. Et poise v onces.

MIROUOIRS D'OR ESMAILLIÉS ET HACHIÉS.

3577. Un mirouoir, duquel les chaasses sont d'or, roondes sur le plat, et se ferment l'une en l'autre à trois crampons; et sont lesdictes chaasses tres finement esmaillées dehors, et en l'un est Nostre Seigneur ou millieu qui a un lonc thiaire à trois couronnes sur la teste, et à destre de lui est saint Charlemaine et à senestre est saint Jehan Baptiste, et ont tous trois grans barbes. Et en l'autre chaasse est Nostre Dame, qui alete son enfant, vestue de tres fine robe d'asur doublée de rouge cler, et saint Jehan l'Ewangelistre est à destre de Nostre Dame, qui est vestu de rouge cler et tient une longue palme, et sainte Katherine est à senestre, vestue comme de blanc, et tient une roe en la main destre et une palme à la senestre. Et poise en tout v onces moins I estellin.

GROSSES POMMES ET BOUTONS D'AMBRE ET DE MUGLIAS GARNIES D'OR.

3578. Une bien grosse pomme ronde de muglias de fin ambre, garnie d'or à la maniere de Gennes, dont le bout d'amont est d'un esmail roont à quatre girons, deux vermeilz et deux noirs, sur chascun une couronne; et entour a un guerfil en tuers, et tout entour dudit guerfil, audessous de l'esmail, partent pluseurs fils doubles, chascun de deux soudez ensemble, et sont entour et partent comme en maniere de paveillon de treille venant en agreslissant jusques au milieu de la pomme; et entre deux a

petis anelez roondez d'or tiré en tuers, plus petis amont et plus gros embas. Parmi le milieu du ventre est ceinte d'un esmail noir et vermeil à lettres espargniés d'or et à rozetes. Et ou fons d'embas de ladicte pomme a un esmail [semblable] à celui dessus, les filez d'or et les anelez par tele maniere comme sont ceuls de dessus sans difference. Sur l'esmail d'amont a un petit touret à trois pointes, percié, pour pendre un las fait en maniere d'un fenestrage. Et de dessous part une broche passant parmi la pomme, où est une perle rivée à un clouet dessus sa face, et poise de VI en VI caras et quart; ladicte perle est un pou plate dessous, et d'icellui costé a une fossete un pou cornue, mais assés roonde dessus, de gentile eaue, sa pel blanche cler et luisant. Entour l'esmail dessus et cellui dessous a un chapelet de perles et quatre branches, qui vont jusques à la moitié de la pomme et finans à une ceinture d'un fil de perles entour le bort dudit esmail du ventre, deux d'un costé et une autre d'autre; et sont lesdictes perles chascune extimées peser I tiers de carat, et y en a partout XII^xx et VI perles, et sont toutes ycelles atachiées à fil. Audit touret pent un las roont de soie et d'or à un bouton plat de perles blanches, neufves et fines. Et poise en tout, perles, or et tissu avec le muglias, I marc une once VII estellins et demi.

3579. Une autre pomme d'or, pareille de grosseur, de façon et d'esmaus à celle dessus escripte, sans aucune difference. Et la perle du bout est un pou plate devers l'esmail, bien ronde pardessus, et a aucunes petites tachetes blanchetes, de gentile eaue, sa pel blanche, clere, onnie et luisant, et poise de IIII et quart en IIII et demi de caras.

3580. Une autre pomme de muglias, garnie d'or, d'assés plus petite que les autres; et l'esmail d'amont est noir à quatre couronnes d'or; d'entour ycellui part quatre souages vuidez dedens et une ceinture parmi le milieu du ventre et quatre branches afinans à l'esmail dessous, toutes pareilles sans difference. Et ou milieu de tous lesdis soages a un fil de perles, ainsi, ainsi en y a quatre branches du lonc et une ceinture par le travers, qui font en somme toute VI^xx perles qui sont de environ demi carat l'une par l'autre. Et ou fons de ladicte pomme a une perle en un chaaston, plate dessus et bien avant enchastonnée et ryvée parmi sa pel, un pou roussete sur le

vermeillet et a face, de vi et quart de caras en vi et demi ; et l'esmail de dessous est neeslé. Et poise en tout ladicte pomme, perles, or, et muglias iiii onces ii estellins.

3581. Une grosse pomme roonde de muglias de fin ambre, garnie d'argent doré en la maniere de Jenne, dont le bout d'amont est d'un esmail d'asur roont à fueillages dorez ; et autour a un guerfil en tuers, duquel partent pluseurs fils descendans, et est chascun double, de deux soudez ensemble, et environnent la pomme comme en maniere de paveillon jusques au millieu d'icelle ; et entre deux a petis anelez roondez d'or trait en tuers, plus petis amont que embas. Parmi le millieu du ventre est ceinte ladicte pomme d'un esmail asuré à lettres cadelées espargniés d'argent doré, et y a escript ii fois : « *Ave Maria*, « *gracia plena*, *Dominus tecum* » ; et en l'une a ii fois : « *Maria*, « *gracia* ». Et ou fons d'embas d'icelle pomme a un esmail semblable de cellui d'amont ; et de pres d'icelui jusques ou millieu de ladicte pomme montent les fils doubles à anelez entre deux, pareillement et de la devise de l'autre part, sans difference. Sur l'esmail bas a un petit touret, fait en maniere d'un fenestrage de treffle a jour, et y tient une broche qui passe parmi la pomme, à laquelle est sur le bout haut rivée une grosse perlle longuete et ronde de rousse pel et jaune. Et poise en tout ladicte pomme iii onces xi estellins.

BOUTONNEURES D'OR POUR CORCEZ DE DAMES, À PIERRERIE ET SANS PIERRERIE.

3582. Une boutonneure à corcet, de xxi rengiers d'or creux, qui se monstrent à demi corps ; et chascun d'iceuls sont tous levez sur leurs jambes, qui sont à jour, sur une longuete terrace, bossée, esmailliée de vert et semée comme de marguerites. Et sur les corns de leurs cornes, qui sont longuez et largez dessus, et en est la dextre haichée à une branchette, sont rivées à chascun rengier xvi petites perles sur le roont ; et ainsi en a sur les xxi, iii^{c}xxxvi qui pueent peser chascune l'une par l'autre i tiers de carat. Et sur le plat de chascun rengier est une espinete tenant à une charniere, qui se ferme vers le bout à un crochet pour

ataichier au corcet. Et poisent les dessusdiz xxi rengiers, en tout, perles et or, ii mars ii onces xv estellins.

3583. Une autre boutonneure à corcet, de xx griffons d'or massis, tres bien plumetez, lesquelz sont assis sur terraces vers, bossées et goutées de blanc et de vermeil ; et ont grans queues et le corps bas comme de lion et grans oreilles. Et les esles, col, teste et bec sont comme d'aigle ; et sur le plat de chascun tient une espinete à charniere, qui se ferme vers sa pointe en un crochet pour atachier au corcet. Et poisent les dessusdis xx griffons en tout iiii mars une once viii estellins.

3584. Une autre boutonneure à corcet, de xxxiiii lions d'or creus, gisans sur terrace vert semée de marguerites ; et ont grans queues, dont le bout est sur leur cruppe ; et a chascun deux petis yex de voirre cler, sur le violet. Et sur le plat de chascun tient une espinete à charniere qui se ferme vers sa pointe en un crochet pour atachier au corcet. Et poisent en tout les dessusdis xxxiiii lyons, iii mars xviii estellins et demi.

BOUTONNEURES POUR CHAPES, À PIERRERIE ET À PERLES.

3585. Une boutonneure d'or pour chape de dame, de xlviii boutons petis, dont les xxiiii sont chascun d'une rosette d'or à une espinete sur le plat dehors, qui tient à une charniere ; et y a un crochet là où elle se ferme pour tenir à la chape. Et sur la rosete a ou millieu un chaaston roont, dedens lequel est une perle rivée sur son bout, et autour sont vi autres perles rivées à brochetes partans dudit chaaston. Et ainsi sont sur chascun desdis xxiiii boutons à rosetes d'or, vii perles qui sont assises sur tour de rose. Et les autres xxiiii boutons sont chascun comme d'un compas à quatre demis roons dedens à jour, et y a espinete de la devise des autres boutons ; et sur ledit compas a quatre chaastons de divers tours, crettez autour, dedens lesquels a petites esmeraudes et deux rubys petis d'Alixandre ; et entre iceuls est une perle rivée sur son bout à une brochete d'or, qui part du millieu dudit compas. Et ainsi appert que sur ladicte boutonneure a xlviii esmeraudes petites, xlviii rubys d'Alixandre

petis et ix^{xx}xii perles : c'est assavoir, sur les xxiiii boutons dessus devisez, là où en a chascun vii, viii^{xx} et viii perles; et sur les xxiiii derreniers devisés, sur chascun desquels en a une, xxiiii perles. Lesquelles ix^{xx}xii perles sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, environ i carat. Et poise en tout ladicte boutonneure de xlviii boutons, pierrerie, perles et or, vii onces et obole.

3586. Une autre boutonneure d'or pour chape, de xxxvii boutons petis, dont les xix sont chascun comme d'un fueillage de deux fueilles grandetes, agües au bout, et de deux tres petites sur tour de losenge, toutes cretées autour et ferues en estampe, lesquelles sont rivées sur une planchete d'or à quatre fueilletes, en laquelle est une espinete tenant à charniere et un crochet pour entrer ladicte espinete devant, à tenir le boutonneure à la chape; et sur lesdictes iiii fueilles sont, sur chascun bouton, quatre chaastons, esquels a deux esmeraudes et deux tres petis rubys d'Alixandre. Et les autres xviii boutons sont chascun d'un chaaston roont, creté autour, lequel est rivé sur une planchete d'or qui est sur tour de fueille de chesne, et y tiennent une espinete et un crochet de la devise que il est es autres boutons ; et sur ledit chaaston a en xii desdis boutons xii petites esmeraudes et es autres vi, vi petis rubis d'Alixandre ; et autour dudit chaaston sont rivées en chascun desdis xviii boutons à brochetes qui en partent, vii perlles assez petites et coqües. Et ainsi appert que sur ladicte boutonneure sont en tout l esmeraudes, xliiii rubis d'Alixandre et vi^{xx} et vi perles qui sont extimées peser chascune, l'une par l'autre environ iii quars de carat. Et poise en tout ladicte boutonneure de xxxvii boutons, pierrerie, perles et or, v onces xiiii estellins

BOUTONNEURES D'OR POUR CHAPERONS CLOS DE DAMES, À PIERRERIE ET SANS PIERRERIE.

3587. Une boutonneure de chaperon, de v boutons d'orfavrerie d'or, garnie de pierrerie et de perles comme après est devisé, et sont en maniere de petis fermaus ; dont les trois sont chascun

de VI fueillages, chascun de V fueilles, et ou milieu a comme un compas assez roont, tout embouti et feru en estampe et creté tout autour, tant compas comme fueillages; et sont tous rivez sur une planche d'or, tournée en fourme d'un compas à VI fueilles comme cretez, qui ont entre leurs tiges VI fenestrages à jour sur tours de cuers; et sur ycelui compas est une espinete, qui tient à charniere derriere, et devant se ferme à un crochet pour tenir au chaperon. Et sont les dessusdis trois boutons garnis dessus chascun d'une esmeraude ou milieu, entre quatre crampons, sur un chaaston rivé au petit compas embouti qui est ou milieu; et l'une est assez bonne et clere, mais les autres deux sont feellées, trassées et fort diffamées; et sur les fueillages d'environ sont rivés VI petis chaastons en chascun, sur lesquels sont, entre IIII crampons, assis VI tres petis balais de pale couleur et de petis pris, extimés peser chascun, l'un par l'autre, demi carat; et entre iceuls fueillages sont rivez en chascun d'iceuls trois boutons, VI petites perles sur le roont, les unes meilleurs que les autres, extimées peser chascune, l'une par l'autre, I carat et demi. Et les deux autres boutons sont chascun de VIII fueillages, dont les quatre sont pareuls de ceuls des autres boutons, et les quatre sont sur la fourme d'un cuer; et ou milieu a comme un compas de la devise des compas qui sont es autres boutons, fors que il est plus grant et est tout embouti, feru en estampe et creté autour comme les autres dessus devisez et rivé tout aussi de ladicte devise. Et la planche est d'un compas semblable, fors que il est à VIII fueilles et VIII fenestrages de la devise des autres; et l'espinete y est assize en chascun aussi pareillement; et sont iceuls deux boutons garnis dessus chascun d'une grosse perle ou milieu, dont l'une est plus grosse que l'autre, et sont toutes tres obscures et fort feellées et diffamées, extimées peser chascune l'une par l'autre V caras, et sur le compas du milieu sieent comme en un chaaston et sont rivées à une broche sur leur face, là où a un boutonnet esmaillié d'asur. Et sur les fueillages d'environ sont assis sur chascun bouton, en chastons, quatre petis balays destains extimés peser chascun, l'un par l'autre, demi carat, et quatre petites esmeraudes de tres petit pris. Et ainsi appert que sur les dessusdis V boutons sont assis XXVI rubys, XI esmeraudes dont il y en a trois grandettes et XX perles dont

il y en a deux grosses. Et poisent en tout icelz boutons, pierrerie, perles et or, III onces [1].

MITTRES D'OR, LE CHAMP DE PERLES, GARNIES DE GROSSE PIERRERIE ET PERLES, EN ORFAVERIE [2].

3588. Une mittre pour prelat, dont le champ est tout semé de perles, dont le chapel sur la partie de devant est de v grans euvres ; et ou millieu de l'euvre, qui est sur le premier bout à destre, a un grant balay glacié et sur les quatre coins sont quatre saphirs sur le cler, et sur les quatre costez a quatre perles et sur chascune un tres petit grenat, et ladicte euvre est d'argent doré et de v chaastons. Ou millieu de la seconde euvre a un grant saphir tres bel, à haute face, à VIII quarrés, qui est espesse pierre de tres vive couleur, et sur les quatre coins a quatre esmeraudes et sur les quatre quarrés a quatre perles et quatre petis grenas. Ou millieu de la tierce euvre, qui est ou millieu desdictes v euvres, a une grant esmeraude comme quarrée sur le lonc, à haute face, de vive couleur, et sur les quatre coins a quatre chaatons doubles, sur chascun desquels a deux balais ou rubis; et sur les quatre quarrés a quatre perles et quatre tres petis grenas ; et les deux autres euvres sont pareilles aus deux premieres devisées. Sur le bas, devers le front, a une assiete de xv chaatons, dont les VII sont doubles, et sur chascun a une

1. En marge du feuillet suivant une plume fine et légère a inscrit ceci, qui sans doute devait être copié à pleine page par le calligraphe : « Pierres « en agneaux. Premierement, rubis d'orient tres fins en agneaux. » Aux feuillets suivants on lit encore ces mots séparés par des blancs : « Cy seront « autres rubis d'orient fins en agneaux. — Cy seront autres rubis d'orient « en agneaux. — Cy seront dyamens tres fins en agneaux, — Autres « dyamans fins en agneaux. — Cy seront saphirs tres fins indiens et « d'orient en agneaux. — Cy seront saphirs fins en agneaux. — Cy seront « autres saphirs en agneaux. — Cy seront esmeraudes tres fines en « agneaux. — Cy seront autres esmeraudes fines en agneaux. — Autres « esmeraudes en agneaux. — Cy seront perles grosses tres fines en » agneaux. — Autres perles mendres en agneaux. — Cy seront turcoises « tres fines en agneaux. — Autres turcoises en agneaux. »

2. En marge on lit : « Cy seront mittres d'or, le champ de perlles. »

esmeraude et un ruby d'Alixandre, et sur les autres, qui sont singuliers, a rubis et esmeraudes; et la bordeure est de perles, dont la piece est estimée peser I carat et demi. Au dessus de la grant euvre du millieu a quatre grans euvres pareilles, montans à la pointe de la mittre, semées de semblables pierreries; sur la premiere, devers le bas, a ou millieu un grant ruby d'Alixandre; sur la seconde a un saphir à VIII quarrés à large face; sur la tierce a une grant esmeraude; et sur la quarte a un grant saphir lonc, comme de façon de un cabuçon. Sur le champ de ladicte mittre, en la partie devers destre, a un grant euvre avecques VI chaatons, qui font comme une rose, et ou millieu a une tres grosse esmeraude; et sur les chaatons a trois saphirs et trois rubiz d'Alixandre, I en faut. Et autour de ladicte euvre a trois assietes comme de treffles pointu, sur chascune desquelles a un saphir, une esmeraude et un ruby d'Alixandre et une perle ou millieu; et de l'autre part, devers senestre, est semblable, fors que l'esmeraude est comme quarrée. Et sur les costez de la partie devant a XX chaatons d'un costé et autant de l'autre, sur lesquels a esmeraudes, saphirs et rubis d'Alixandre et quatre perles à chascun. Sur le bout de la pointe de la mittre a un lonc rubi d'Alixandre; et le flouron qui est sur le haut est d'une esmeraude et de II saphirs, de quatre perles et de deux grenas, et sur le bout a un lonc saphir percié du lonc. Et par derriere est ladicte mittre de semblable devise et pierrerie. Les fanons sont tous semez de perles, et sur chascun a deux euvres faites en maniere d'une roze, sur chascune desquelles a, ou millieu, un saphir grasset, trois esmeraudes et trois rubis d'Alixandre, et si y a deux autres euvres en maniere de treffle pointus, sur chascun desquels a deux esmeraudes et un ruby d'Alixandre et une grosse perle boçué; et sur le bout des fanons a une grant euvre du large des fanons, semée d'esmeraudes et de rubis d'Alixandre; et à chascun a IX perpendicles dorées. Et sur le haut de ladicte mittre, par derriere, a un lonc saphir comme un cuer percié, cler et de tres bonne eaue et de vive couleur [1].

---

1. Au bas du fol. IX^cLI r°, on lit en marge : « Cy fenist ladicte chapelle « toute brodée, etc. » Et au v° la même écriture fine a noté en marge : « Cy commenceront chapes de ymagerie garnies de perles. » Plus loin, en

ROBES LONGUES DE QUATRE GARNEMENS, BRODÉES À PERLES, POUR LA DUCHESSE.

3589. Une robe de quatre garnemens, c'est assavoir chappe, surcot ouvert lonc, mantel lonc et cote simple, tout de velueau violet, brodé à arbrisseaus dont chascun a trois grandes fueilles d'or bien estranges, et les tiges desdiz arbrisseaus et les branches, qui sont trois sur chascun arbre, sont brodées à perles assés grossetes ; et sur la tige en a deux voies et sur chascune branche une voie ; et partent lesdis arbrisseaus de terraces vers, brodées de diverses soies et de fil d'or ; et sur le bout de chascune branche a trois grossetes perles en treffle, et dessous elles une petite pierre de voirre vermeil enchastonnée. Et sur la chape de ladicte robe a environ v^c^viii arbrisseaus, sur le surcot ouvert lonc environ vii^c^lxvi, sur le mantel lonc environ v^c^xxx, et sur la cote simple environ xii^xx^ et vi. Et ainsi sont partout, sur les garnemens quatre dessusdiz, ii^m^l arbrisseaus de la devise dessus escripte, là où puet avoir de perles, en somme toute, environ xii mars iiii onces.

CORCEZ COURS À PERLES.

3590. Un tres riche et noble corset court de veluiau vermeil en grainne, tout brodé bien espessement à aigles de perles, toutes assés grosses et bien blanches et fines, et qui se agrossissent ainsi que les aigles sont plus haut ; et sur les esles

---

marge des feuillets suivants, on lit ces mentions, séparées de larges espaces blancs : « Cy fenissent chapes de ymagerie, etc. — Cy seront orfrois de « chapes et de chasubles brodées de perles. — Cy fenissent orfrois de « chapes. — Cy commencent colliers et mittres de prelas à perles. — Cy « fenissent lesdis colliers et mittres, etc. — Cy seront gans pontificaux en « pierres et perles et en orfavrerie et en broderie [de] perles de once. — « Cy fenissent gans pontificaux, etc. — Cy seront autres gans pontificaux « de broderie, de perles et esmaux, d'orfavrerie, à pierres et à perlles. — « Cy fenissent autres gans, etc. — Cy seront estolles et fanons à perles. »

des aigles d'amont a, sur chascune esle, une voie de perles de compte, et sont lesdis aigles deux et deux l'un contre l'autre; et ont leurs becs et piez d'orfavrerie d'or ferus en estampe, et ont chascun un œil d'une pierre de voirre noir ; et entre deux desdis aigles, c'est assavoir de deux d'iceulz, ainsi comme ils sont l'une contre l'autre, a partout un neu de perles; et dessus et dessous lesdis neuz a deux treffles, chascune de trois grosses perles de compte; et des entrelaceiz d'iceuls neuz partent de chascun quatre branches, qui ont chascune pluseurs fueilles d'espine et aucuns bous de rainceaus tournez tout de perles, et sur aucunes a plus fueilles que sur les autres ; et se tournent et ploient lesdictes branches et fueilles pour emplir et champoier à droit la broderie. Et pluseurs desdis neuz sont tous de perles grosses de compte, et en especial sur le haut du corset; et dedens chascun est assise une couronne d'or ferue en estampe; et à pluseurs bous des rainceaus desdictes branches de perles pendent à aucuns ancolies et aus autres pommes de pin tout d'or ferus en estampe ; et sont tant ancolyes comme pommes de pin assises en aucuns lieux trois ensemble, en autres deux ensemble et en autres une seule. Et est assavoir que en l'euvre de broderie dudit corcet a perles de trois sortes : les aucunes bien grosses, qui sont de compte, et pueent peser chascune, l'une par l'autre, environ I carat, mais bonnement ne se pueent nombrer, les autres assés grosses et les autres mains grosses, toutes bonnes, blanches et fines, oultre aucunes menues perles qui sont sur le bas des fueilles; et pueent peser, en somme toute, toutes lesdictes perles qui y sont, tant de compte comme de moiennes et autres, environ XXXVI mars. Et sont en nombre sur ledit corcet, II^c LXXVIII aigles et environ CXL neus avec leurs branches et fueilles dessus devisées et avec les treffles de trois perles qui y tiennent; et avec ce y sont partout environ CXL couronnes d'or, VI^xx XII ancolies et IX^xx IIII pommes de pin d'or, qui poisent ensemble, avec les piés et becs des aigles dessusdis environ IIII mars V onces IIII deniers d'or. Et pour mettre dessous ledit corset y a menches de pareil veluiau, et brodées de la devise et de semblables et aussi bonnes perles comme ledit corset, tant comme il en pert; mais l'ouvraige qui y est, tant de broderie de perles comme d'orfavrerie, est plus

petit. Et sur lesdictes deux menches a xxx aigles et xvi neuz avec leurs treffles et branches et fueilles de perles; et de perles de compte y sont environ xv^c x perles dont les vii^c et x, qui sont les plus grosses, sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, i carat et demi, et les viii^c qui ne sont si grosses chascune, l'une par l'autre, i carat; et d'autres de toutes sortes y puet avoir environ ii mars iii onces. Et ainsi de toutes ensemble, tant de compte comme d'autres, y a environ iiii mars de perles. Et ainsi sont partout, tant sur ledit corset comme sur lesdictes menches, de toutes perles, tant de compte nombrées et à nombrer comme d'autres, environ xl mars. Et oultre sont sur icelles menches xvi couronnes, xvi ancolies et xxii pommes de pin d'or, qui poisent ensemble, avec les becs et piez d'aigle qui y sont et avec le fil d'or trait qui y est, dont la broderie de perles se tient et afferme sur les esles des aigles desdictes menches tant seulement, environ i once xxii deniers obole. Et ainsi appert que toutes les couronnes, ancolies et pommes de pin d'or dessus nombrées qui sont sur ledit corset et sur lesdictes menches, avec les becs et les piez de tous lesdis aigles de perles qui y sont, pueent peser environ iiii mars vii onces ii deniers et obole d'or.

3591. Un autre corset court, de veluiau sommaquin [1] sur le roze, brodé à ancolies de perles; et les perles des bas fueillages sont plus menues que celles des haus; et sur les bous d'amont a aucunes perles plus grosses des autres. Et entre les fueillages desdictes ancolies a fils d'or trait en tuers, qui soustiennent et afferment l'euvre : et partout sont sur ledit corset environ iiii^c liiii ancolies. Et pour mettre dessous ledit corset y a menches d'escallate vermeille, brodées, ce qui en pert, de ladicte devise; et sur icelles a lxii pareilles ancolies, et sont lesdictes ancolies, tant du corcet comme des menches dessusdictes, de trois sortes. Et ainsi y a partout v^c xvi ancolies de ladicte devise,

---

1. Mon obligeant collègue M. Blochet a bien voulu me signaler qu'il faut entendre ce mot au sens de rouge; le fruit du sumac (ou sommac d'après un texte donné par Littré dans son *Dictionnaire de la langue française*) est en effet d'un rouge éclatant. V. R. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, t. I, p. 686. Cf. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, *Supplément*, *Dictionnaire étymologique de tous les mots d'origine orientale*, par Marcel Devic, p. 64 b.

esquelles, de toutes perles, puet avoir en somme environ xv mars; et es fils d'or trait qui y sont, puet avoir d'or environ viii mars.

3592. Un autre corset court d'escarlate mourée, brodé à grandes fueilles d'espine bien espessement, dont les tiges passent parmi couronnes tout de perles. Et sur les fins et coustures dudit corcet y a aucunes couronnes, esquelles perent tiges d'espine et aucuns fueillages d'espine seuls qui y sont, pour champoier à droit la broderie; et sont lesdictes fueilles d'espine et couronnes de trois sortes de perles; les plus menues sur la plus basse euvre, les moiennes sur le milieu des fueillages et les plus grosses sur les fleurons des couronnes, là où en a trois treffles en chascune et deux entre iceuls fleurons. Et en tout sont sur ledit corcet environ iiic fueilles d'espine à tiges couronnées et entieres, environ xxxv fueillages sans couronnes et xix couronnes sanz fueilles. Et pour mettre dessous ledit corcet y a menches brodées, ce qui en pert, de ladicte devise, sur lesquelles a environ xlvi tant fueilles entieres à tiges et couronnés comme non entieres, environ v fueillages sans couronnes et vi couronnes sans fueilles. Et ainsi appert que partout sont sur ledit corcet et sur les menches environ iiic xlvi fueilles entieres et couronnées de ladicte devise, xl fueilles sanz couronnes et xxv couronnes sanz fueilles. En quoy puet avoir de toutes perles, en somme toute, environ xviii mars.

BOUTONNEURES DE CORCEZ DE BRODERIE ET À PERLES.

3593. Une boutonneure à corcet court, de xiiii cerfs assés grans, qui se monstrent à demis corps, tous couvers de perles de once ataichiées sur une piece comme de fil assamblé qui soustient l'euvre, laquelle est fourrée dedens de sendail noir; et sur lesdictes perles de once sont semées et ataichiées assés à loing l'une de l'autre, tant sur les testes et les jambes desdis cerfs comme sur leurs corps, pluseurs perles de compte assés roondes et plus sur les uns que sur les autres; et sur le corps de chascun cerf, l'un par l'autre, en a environ lxi, et les piés desdis cerfs sont de fueille d'or et a chascun cerf ii yex de voirre vermeil en chaastons; et d'entre ses oreilles, sur le haut de sa

teste, partent de chascun deux cornez d'or assés longuez dont la dextre a vi corns et le senestre v; et sur le bout de chascun est rivée une perlle de la grosseur de celles qui sont semées comme dessus est devisé : et ainsi sont xi perles sur les cornes de chascun cerf. Et sur le plat de chascun cerf sont atachiées à fil deux petites pieces d'or quarrées, l'une pres de la gorge et l'autre pres de la queue; et sur la piece, qui est vers la gorge du cerf, tient une longue espinete à charniere et sur l'autre piece se ferme à un crochet d'or pres de la pointe, pour attachier au corcet. Et sur les xiiii cerfs dessusdis sont partout environ mil et viii perles de compte, qui pueent peser chascune, l'une par l'autre, environ iii quars de caras, et de perles de once y a bien environ ii mars et demi. Et poise en tout ladicte boutonneure, perles, or et la garnison sur quoy l'euvre se tient, iiii mars une once xix esterlins.

3594. Une autre boutonneure à corcet court, de xix papeillons, dont chascun a quatre esles couvertes de perles menues de once sur le bas; et sur les bors haus de chascune esle a une voie de perles grossetes, qui sont sur le roont le plus; et dessus les petites perles en sont aucunes de compte plus grosses que nulles des autres, serrées assez pres l'une de l'autre; et sur chascun papeillon en puet avoir xxiiii ou environ, l'un par l'autre. Les corps des papeillons sont dessus de fil d'or et de soie vermeille et noire, et a chascun deux yex de deux petites roondes pierres noires, et quatre jambes d'or reploiées et fourchiées aus bous, c'est assavoir deux haut et deux bas; et a oultre chascun d'iceuls papeillons barbe de deux fils d'or retournez sur les bous à crossette, et au bout de sa queue deux pointes de fil d'or qui se lievent amont. Et sur le dedens de la garnison qui soustient l'euvre des perles et les corps des papeillons, qui est fourré de sendail noir, sont en chascun cousues à fil deux petites pieces quarrées d'or : et sur l'une se tient une espinete à charniere, et sur l'autre a un crochet d'or, là où le bout de l'espinete se ferme à atachier le papeillon qui fait bouton au corcet. Et sur les dessusdis xix papeillons sont environ partout iiii^{c} lx perles de compte, qui pueent peser chascune, l'une par l'autre, i carat et un quart; et des perles moyennes, qui sont sur les bors des esles, y a environ

ixc, extimées peser chascune l'une par l'autre, i tiers de carat; et des menues perles qui sont dessouz y puet avoir environ iii onces. Et poise en tout ladicte boutonneure, perles, or, fil d'or, soye et toute sa garnison, i marc vi onces iiii estellins et demi.

3595. Une autre boutonneure à corcet court, de xxiii coquilles, couvertes de perles, dont la bosse haute, qui est sur le roont, est garnie de perles de compte, et sur chascune coquille en puet avoir l'une par l'autre environ xxv; et entre ycelles, sur le haut, a deux poires noires roondes, qui font deux yex; et les descendans des coquilles sont avoyées, haussées de perles comme fueillages lons, entre goutieres de fil d'or. Et sur les dedens de la garnison, qui soustient l'euvre et est fourré de sendail vermeil, est en chascune coquille une espine d'or, mise de la devise que elle est es boutonneures dessus escriptes. Et sur les xxiii coquilles dessusdictes sont environ partout de perles de compte iiiic lxxv, qui sont extimées peser chascune, l'une par l'autre, i carat et i quart; et d'autres perles menues, qui sont de deux sortes, y puet avoir environ v onces et demie. Et poise en tout ladicte boutonneure, perles, or et fil d'or avecques son autre garnison, i marc vi onces xix estellins.

3596. Une autre boutonneure à corcet, de xx fleurs de pavot, couvertes de perles de once, et est chascune fleur comme de v fueilles descendans, dont la moienne est la plus large et celles des bous les plus estroittes; et entre icelles fueilles a quatre costes d'or; et sur le bas est chascune fleur garnie d'une bordeure d'or endentée. Et sur le haut est sa tige, à quoy elle pent, d'or esmailliée de vert sur la fourme d'un pié d'oisel qui prent, à trois fueilles longues, agües et estroittes, le haut de la fleur. Et du baston d'icelle tige descendent deux fueilles, l'une d'une part et l'autre d'autre, couvertes de perles; et sont en fourme de deux oreilles, et sur le millieu de chascune est une coste d'or qui part dudit baston. Et sur le dedens de la garnison, qui est couvert de sendail vermeil et soustient l'euvre et là où sont rivées les pieces d'or qui sont sur la fleur, est en chascune fleur une espine d'or, mise de la devise que elle est es autres boutonneures dessus escriptes. Et sur lesdictes xx fleurs de pavot pueent estre des perles qui y sont, les deux sortes, environ

I marc et II onces. Et poise en tout ladicte boutonneure, perles et or avec sa garnison, II mars VI onces XIII esterlins.

3597. Une boutonneure à corcet court, de XIIII grans licornes, couvertes leurs testes et les corps et leurs deux jambes senestres, toutes de bonnes et fines perles de compte, les unes plus grosses que les autres, sur chascune desquelles en puet avoir, l'une par l'autre, environ IIc et II; et sur les bas du ventre et le haut du dos desdictes licornes et environ leurs colz et sur leurs oreilles et le front devant et aussi sur le bas de leurs poitrines, sur leurs jambes dextres et sur leurs queues, sont couvertes et garnies de perles d'once; et tout autour des corps, des testes, des oreilles, des jambes et des queues d'icelles licornes, elles sont garnies et loyées de fil d'or trait; et autour de leurs yex, sur le haut de leurs testez et sur leurs colz et aussi sur leurs queues et ou fons de leurs piés en a aucunes voyes plus qui sont comme tournées et enlevées les unes plus que les autres. Et ou front de chascune desdictes licornes est une droite corne d'or tuerse, qui va en aguisant sur la pointe et est clouée à la garnison. Et sur le dedens de ladicte garnison, qui soustient l'euvre des perles et la façon d'icelles licornes, laquelle est couverte de sendail noir, sont en chascune cousues à fil II pieces d'or plates quarrées, sur l'une desquelles tient l'espinette à athachier la licorne au corset à une charniere d'or, et sur l'autre est le crochet là où elle se ferme. Et sur lesdessusdictes XIIII licornes sont environ partout IIM VIIIc et XXII perles de compte, qui pueent peser chascune, l'une par l'autre, environ I carat. Et des perles d'once dessus devisées y puet par tout avoir environ VII onces et demie. Et d'or, tant trait comme autre, y a en toutes lesdictes licornes environ I marc et une once, au marc de Troies. Et poise en tout ladicte boutonneure, perles, or et fil d'or et soie, avec toute son autre garnison, IIII mars II onces III esterlins et demi.

CHAPERONS OUVRÉS À PERLES.

3598. Un chaperon lonc pour dame, lequel est de velueau violet, tout brodé dehors à pluseurs euvres de fil d'or qui sont comme d'un fenestrage d'un compas sur le roont ou millieu et

agüs dessus et dessous, et vont en montant l'un sur l'autre ; et entre les reprinses de l'un sur l'autre a couronnes de perles de once de deux sortes ; et dedens chascune d'icelles euvres d'une terrace de borderie de soie bordée dessous d'une voie de menues perles et semée dessus d'autres plus grosses, là où en aucunes en a VI seulement et en autres X, pert un arbre à trois branches, dont la tige et lesdictes branches sont de menues perles et les fueilles sont d'or ; et sur le bout de la haute branche, entre fueilles vers, est une rose de perles menues dessous, et dessus en a cinq grossetes coquües, et ou millieu est, en un chaston, un bouton roont de voirre vermeil. Et entre lesdictes euvres a pluseurs bestes rampans, qui sont de menues perles dessous, et dessus en sont semées sur chascune beste sur les unes VI, sur les autres V et sur les autres IIII grossetes et coquües ; et ont lesdictes bestes yex noirs et les aucunes les bous des queues de pierres noires et semblent ermines, et les autres ont sur elles, entre les perles, semez en chaastons de petites pierres de voirre vermeil, vert et bleu, et sont comme liepars. Et partout sur ledit chaperon de toutes sortes de perles y puet avoir environ I marc IIII onces de perles.

3599. Un autre chaperon de velueau noir, brodé à pluseurs neux de menues perles, des cantons desquels, qui sont de quatre fueillages, chascun de trois fueilles, partent quatre lis dont les aucuns sont de pluseurs grosses perles que les autres, et sur fil d'or trait menu ont, entre leurs fueillages, petites treffles de trois perles chascune, saillans dessus, et les pluseurs en sont cheues ; et entre iceuls lis a papeillons brodez d'or et de soye, dont les esles sont haussées sur le millieu. Et sur ledit chaperon a perles de trois sortes, et de toutes y en puet avoir semble environ II mars IIII onces de perles.

3600. Un autre chaperon de velueau vermeil, brodé à un chanfreteiz losengié d'assés grossetes perles assises entre fil d'or ; et en chascune losenge a un solail brodé, dont la moitié sont de perles menues assés et aucunes rayes y a de fil d'or, et les autres sont de fil d'or et aucuns rays y a de menues perles ; et sur le milieu de chascun solail a une grosse perle de compte coquüe, fors que d'aucuns elles sont cheues; et sur les croix dudit chanfreteiz en a sur chascune une grosse aussi, de ladicte devise.

Et ainsi a sur ledit chaperon perles de trois sortes. Et de toutes y puet avoir ensemble environ I marc IIII onces de perles.

3601. Un autre chaperon de velueau vert, dont chascune part est brodée d'une grant branche d'arbre, qui a trois grans rainceaus reploiez et tournez dedens comme à crosseron, et aucuns autres petis rainceaus y a ; et en partent pluseurs fueilles qui sont le plus III et III, lesquelles emplissent l'euvre et sont longuetes, agües dessus et sur le bas rondettes comme fueilles de fresne. Et d'un costé et d'autre des branches et rainceaus sont petites endenteures de perles. Et les perles desdictes branches et rainceaus, qui sont assez enlevés, sont grossetes et bonnes ; et celles des fueilles qui sont basses et plates sont petites, exepté une voye de mains menues, qui vont sur le milieu desdictes fueilles ; de laquelle sorte sont aussi celles desdictes endenteures. Et ainsi appert que sur ledit chaperon a de trois sortes de perles. Et par tout y en puet ensemble avoir environ II mars IIII onces.

3602. Un autre chaperon de velueau vermeil, brodé à arbrisseaus, dont chascun a trois grandes fueilles d'or bien estranges ; et les tiges desdis arbrisseaus et les branches, là où en a trois courtes en chascun, sont de perles ; et sur la tige en a deux voies et sur chascune branche une voie ; et partent lesdis arbrisseaus de terraces vers, brodées de soie, sur lesquelles a aucunes petites perles couchiées et autres levées sur petis brins de fil d'or. Et sur le bout de chascune branche a une grosse perle, qui sont assés coquües ; et ainsi a sur ledit chaperon deux sortes de perles. Et partout y en puet ensemble avoir environ V onces.

COLLERETTES À PERLLES.

3603. Un collier de perles grosses, assises deux et deux entre faulse pierrerie de cristal, bleue et vermeille ; lequel colliers ert pour atour d'Espaingne. Et en sont les perles de la devise qui s'ensuit : premierement à l'un des bous dudit collier, après une faulse pierre vermeille, sont deux grosses perles de blanche pel et de bonne eaue ; dont la premiere, selon l'orde et assiete de ceste devise, est coquüe et mal onnie et dessous est tres plate et est perciée de travers, dont les pertruis perent, extimée peser

environ IX caras; et l'autre perle est sur le roont un pou plate, et sur le bas est fort diffamée d'une laide tache, extimée peser environ VIII caras. Dessous lesdictes perles est une faulse pierre vermeille, et après icelle sont deux grosses perlles de jaune pel et de bonne eaue, dont la premiere est assés ronde et a une encaveure sur l'une de ses parties et puet peser environ VIII caras et III quars; et l'autre sur le lonc et sur sa face a pluseurs vainnes, feilles et taches, extimée peser environ VIII caras et demi. Dessous lesdictes deux perles est une faulse pierre azurée; et après ycelle sont deux grosses perlles de bonne pel et de clere eaue, dont la premiere est sur le lonc, traihant sur le vermeil et a pluseurs grans taiches blanches, extimée peser VIII caras; et l'autre est plate dessous et un peu tourble, extimée peser environ IX caras. Dessous lesdictes perles est une faulse pierre vermeille, et après icelle sont deux grosses perles, dont la premiere est roonde, de belle pel blanche et clere et a une taiche blanche, extimée peser environ VII caras et demi et l'autre est sur le roont, un pou plate sur ses bous, de jaune pel et de bonne eaue, extimée peser VIII caras. Dessous lesdictes perles est une faulse pierre asurée, et après icelle sont deux grosses perles de blanche pel et de bonne eaue, assés plates, dont la premiere est sur le roont dessous et sur sa face a pluiseurs fossetes et vaines, extimée peser XI caras; et l'autre a aucunes taichettes et est perciée de travers, extimée peser environ XI caras. Après icelles perles a une faulse pierre vermeille et puis deux grosses perles dont la premiere est assés plate, de blanche et onnie pel, trayant sur le vermeil et de bonne eaue, extimée peser environ X caras; et l'autre est plate sur un bout, de pel jaunete, un pou vainnue et de bonne eaue, extimée peser environ IX caras et demi. Après icelles perles est une faulse pierre asurée, et dessus deux grosses perles, dont la premiere est sur tour de poire, de bonne pel et de clere eaue, mais sur sa face a pluseurs fossetes blanches, extimée peser environ X caras et demi; et l'autre est longue assés, de tourble pel, fort tachée de grandes taches, extimée peser environ X caras. Après icelles perles est une faulse pierre vermeille et dessus deux grosses perles longues, dont la premiere a jaune pel, assés onnie et a aucunes taiches, extimée peser environ VIII caras; et l'autre a

assés blanche pel trayant sur le vermeil et est fort tachée et diffamée, extimée peser environ viii caras. Après icelles perles est une faulse pierre asurée, et dessus deux grosses perles, dont la premiere est longue, de pel jaunette, tort tachiée et mal onnie sur l'une de ses parties, extimée peser environ viii caras ; et l'autre est assés coquüe et plate dessous, de jaune pel, mal onnie et de clere eaue, et est perciée de travers, et a aucunes trasses encavées, extimée peser environ viii caras et i quart. Après icelles perles est une faulse pierre vermeille, et dessous sont deux grosses perles qui font la fin de la devise et l'autre bout dudit collier, dont la premiere est longuete, plate dessous et agüe dessus, de blanche pel et de bonne eaue, mais elle est encavée sur l'une de ses parties et mal onnie, et y a aucunes taches, extimée peser environ viii caras ; et l'autre est coquüe, à trois costes, de blanche pel, mal onnie et de clere eaue et est perciée de travers et y perent trois pertruis, extimée peser environ ix caras et demi. Et ainsi appert que oudit collier a xx perles et x faulses pierres, vi vermeilles et iiii azurées ; et passent lesdictes perlles et pierrerie faulse parmi certains fillez de soie qui les soustiennent ensemble. Et aus deux bous a deux petis boutonnez dorez de la façon de Jenne, ouvrez à jour. Et poise en tout ledit collier, perlles et faulse pierrerie, avec lesdis ii boutonnez et lesdis fillez de soye, ii onces.

APPENDICES

I

Tableau de concordance entre les numéros de l'Inventaire publié par M. de Laborde (*Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du musée du Louvre*, IIe partie, p. 1 à 114) et les numéros du présent Inventaire.

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
1	567-568	20	454
2	530-531	21	427
3	547	22	383
4	560	23	299
5	393	24	343
6	430	25	323
7	340	26	326
8	311	27	528-529
9	368	28	581-582
10	373	29	585-586
11	399	30	558
12	400	31	521
13	472	32	487
14	473	33	503-504
15	412	34	543
16	313	35	526
17	429	36	2493
18	379	37	306
19	449	38	382

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
39	413	77	679
40	419	78	674
41	422	79	1925
42	»	80	1882
43	461	81	733
44	462	82	1234
45	540	83	1956
46	447	84	3419-3422
47	446	85	»
48	485	86	904
49	425	87	1917
50	444	88	1918
51	450	89	670
52	451	90	676
53	453	91	669
54	452	92	894
55	403	93	893
56	411	94	»
57	418	95	1987
58	386	96	896
59	535 (?)	97	1568
60	492	98	1579
61	643	99	»
62	298	100	»
63	546	101	671
64	384	102	1590
65	417	103	1911
66	394	104	1905
67	377	105	1916
68	928	106	1892
69	1588	107	915
70	1583	108	908
71	930 (partie)	109	902
72	1878	110	880
73	930 (partie)	111	909
74	»	112	1563
75	1547	113	1607
76	657	114	1517

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
115	1518	153	2154
116	1535	154	2155
117	1522	155	2162
118	1534	156	2163
119	923	157	2158
120	1596	158	2159
121	1597	159	2213
122	1614	160	2212
123	1594	161	2214
124	1599	162	3417
125	1940	163	2187
126	1944	164	2186
127	1941	165	2160
128	1951	166	2161
129	1946	167	1855
130	2012	168	1901
131	1967	169	938
132	1640	170	1910
133	1962	171	898
134	1642	172	1566
135	»	173	1981
136	1641	174	1567
137	1964	175	1933
138	1643	176	1516
139	1968	177	1582
140	1584	178	1585
141	1589	179	1586
142	1608	180	1904
143	1609	181	2072
144	1949	182	946
145	1953	183	»
146	»	184	1525
147	»	185	651
148	»	186	673
149	»	187	678
150	»	188	646
151	2203-2204	189	166
152	»	190	195

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
191	169 *ou* 170	257	225-226
192	200	258	»
193	171	259	»
194	196	260	13
195	167	261	12
196	197	262	285
197	»	263-265	»
198	32	266	33-38
199	»	267	»
200	»	268	44
201	152	269	3
202	»	270	297
203	»	271	324
204	69	272	350
205	81-86	273	339
206	138-143 et 216	274	376
207	»	275	397-398
208	204	276	486
209	45	277	497-498
210	219	278	517-518
211	»	279	561
212	286	280	593-594
213	»	281	»
214	87-92	282	327
215	93-98	283	685
216	99-104	284	686
217	144	285	696
218	»	286	694
219	»	287	687
220	289-294	288	695
221	295	289	»
222 à 245	»	290	708
246	216	291	716
247 à 252	253-282 (?)	292	»
253	205	293	656
254	»	294	692
255	»	295	718
256	126	296	732

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
297	731	335	652
298	751	336	666
299	738	337	667
300	764	338	653
301	765	339	668
302	790	340	672
303	780	341	1515
304	756	342	1519
305	755	343	1521
306	771	344	1874 et 1574
307	752	345	936
308	778	346	1580 et 1876
309	750	347	875 et 1881
310	757	348	879
311	734	349	1581 et 1873
312	763	350	1573 et 1870
313	747	351	1577 et 1872
314	800	352	1578 et 1871
315	801	353	1575
316	802	354	897
317	796	355	1889
318	797	356	1885
319	798	357	1886
320	799	358	1890
321	794	359	1893
322	754	360	1891
323	2156-2157	361	1570
324	2190-2191	362	1932
325	2194-2195	363	899
326	2196-2197	364	1903
327	2206-2207	365	910
328	2200	366	1914
329	2164-2165	367	1912
330	2184-2185	368	941
331	2192-2193	369	942
332	2188-2189	370	»
333	»	371	»
334	2216	372	1591

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
373	1909	411	1609 et 1938
374	1906	412	1603 et 1943
375	1915	413	1611 et 1945
376	»	414	1598
377	1907	415	1602
378	1913 (?)	416	1601
379	1908	417	1613
380	892	418	1950
381	»	419	1952
382	1902	420	1953
383	945	421	1750
384	»	422	1612
385	1562	423	1948
386	931	424	1604
387	1564	425	1942
388	1930	426	1644
389	1548	427	1973
390	1549	428	648
391	912	429	675
392	916	430	1722
393	665	431	1663 et 2049
394	877	432	1655 et 1982
395	937	433	1658 et 191 ou 201
396	901	434	1721 et 2052 (?)
397	905	435	1744 et 2057
398	943	436	1745 et 2044
399	906	437	1747 et 2046 (?)
400	913	438	2068
401	919	439	»
402	924	440	1565
403	925	441	1561
404	926	442	932
405	1593	443	746
406	920	444	929
407	1637	445	1715-1718
408	1877	446	1746 et 2047 (?)
409	1972	447	1749 et 2048 (?)
410	1604-1605	448	1741 et 2043

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
449	1752.........	487	1900
450	»	488	1743 (?)...
451	1719 et 1976	489	1523
452	1649 et 1978	490	1528
453	1647 et 1961	491	1529
454	1653	492	1546
455	1662	493	1550
456	1648	494	1551
457	2014	495	1552
458	1988	496	1065-1087
459	1963	497	1544
460	1991	498	1639
461	1984	499	1646
462	1980	500	»
463	1979	501	1965
464	1974	502	2051
465	1971	503	1661
466	1993	504	1664
467	1989	505	1983
468	1994	506	1905
469	2047-2048 (?)	507	1595
470	1650	508	1596
471	1645	509	1883
472	1652	510	1520
473	1992	511	770
474	1990	512	1926
475	1769	513	737
476	1775	514	933
477	2134	515	767
478	2135	516	769
479	1947	517	772
480	1660	518	766
481	1659	519	758
482	1977	520	728
483	1966	521	740
484	1654	522	959
485	1970	523	965
486	680	524	963

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
525	974	563	1927
526	955	564	»
527	960	565	878
528	956	566	1576
529	966	567	890
530	961	568	906
531	957	569	881
532	973	570	1587
533	968	571	1233
534	967	572	773
535	964	573	1929
536	969	574	»
537	958	575	1995
538	962	576	1986
539	970	577	1656
540	977	578	1657
541	972	579 et 530	»
542	978	581	2340-2341
543	971	582	2332-2333
544	1184-1185	583	2338-2339
545	»	584	2356-2357
546	1098 à 1105	585	2399-2400
547	1125-1134	586	2405-2406
548	1135-1140	587	2407-2408
549	1141-1144	588	2360-2361
550	1014-1025	589	2366-2367
551	1151-1156	590	2346-2347
552	1157-1162	591	2348
553	1026-1031	592	2401
554	1003-1013	593	2402
555	1163-1174	594	2423
556	1238-1241	595	2422
557	1242	596	»
558	1106	597	2439
559	1186	598	2342-2343
560	1228	599	2370
561	1227	600	2397-2398
562	677	601	2440

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
602	2420	643	2228
603	2421	644	2266
604	2334	645	2265
605	2335	646	2238
606	2358	647	2278
607	2359	648	2279
608	2368-2369	649	2282-2283
609	2434	650	2274
610	2431	651	2273
611	2435	652	2236
612	2433	653	2245
613	2432	654	2253
614	2436	655	2233
615	2330	656	2222
616	2331	657	2229
617	2381	658	2259
618	2382	659	1757-1758
619	1759	660	»
620	1760	661	1774
621 à 624	»	662	1776
625	2383	663	»
626	2384	664	1381-1391
627	2385-2389	665	cf. 1426-1433
628	2336	666	1393-1404
629	2337	667	»
630	2395	668	2077-2078
631	2396	669	2069-2070
632	2227	670	»
633	2249	671	2071
634	2248	672	1187
635	2246	673	1405-1413
636	2226	674	1435-1446
637	2220	675 et 676	»
638	2256	677	1864
639	2247	678	»
640	2252	679	1765-1768
641	2250	680	3418
642	2234	681	2138

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
682	2136	723	2955-2966
683	2141	724	3039-3050
684	2137	725	3051-3062
685	2139	726	3015-3026
686	2140	727	3027-3038
687 et 688	»	728	2967-2978
689	1420-1425	729	2979-2990
690	»	730	2991-3002
691	1755	731	3075-3086
692	1756	732	3003-3014
693	1770	733	3063-3074
694	1771	734	2943-2954
695	1772	735	2444
696	1773	736	2443
697	1865	737	2442
698	1866	738	2445
699	1763	739	2446
700	2494-2505	740	2447
701	2512-2523	741	2487
702	»	742	2458-2460
703	2892-2903	743	2461-2462
704	2880-2891	744	»
705	3159-3170	745	2481
706	3099-3110	746	2480
707	3147-3158	747	2482
708	3111-3122	748	3355-3366
709	3087-3098	749 et 750	»
710	3123-3134	751 et 752	2682-2693
711	3135-3146	753	3431
712 et 713	»	754	3432
714	3354	755	3433
715	»	756	3457
716	»	757	3458
717	2904	758	3428
718	2646-2657	759	3429
719 et 720	»	760	3430
721	2622-2633	761	3425
722	2634-2645	762	3426

Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.	Nos de M. de Laborde.	Nos du présent Inventaire.
763	3427	773	3414-3415
764	3434	774	»
765	3435	775	3409
766	3436	776	3402
767	3437	777	3406 *ou* 3407
768	3438	778	3560
769	3439	779	3551
770	»	780 et 781	»
771	3424	782	3574
772	3444		

II

Tableau de concordance entre les numéros du fragment d'Inventaire publié par M. G. Ledos (*Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou, Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, année 1889, p. 176 à 179), les numéros du présent Inventaire, et ceux de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

Nos de l'Inventaire de M. Ledos.	Nos du présent Inventaire.	Nos de l'Inventaire de M. de Laborde.
185^1	873	...
185^2	876	...
185^3	914	...
185^4	946	182
185^5	...	183
185^6	647	...
185^7	649	...
185^8	651	185

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PIÈCES D'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon, Gamon, boulevard Carnot, 23.